

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



P. R.

51

Per 3974 f. 28  
6









# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de*

JUILLET ET AOUT,

M D C C L I I.

T O M E V I.

P R É M I È R E P A R T I E.



A L E I D E,

DE L'IMP. D'ELIE LUZAC, FILS.

M D C C L I I.





# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de JUILLET & AOÛT.*

M D C C L I I.

---

## ARTICLE I.

**INTRODUCTION A' L'HISTOIRE DES  
JUIFS** depuis le Déluge jusqu'à la fin du  
Gouvernement de Moÿse ; où , en défendant  
la Chronologie du Texte Hébreu , on com-  
pare , & on concilie les faits rapportés dans  
le Pentateuque avec les plus anciennes Hi-  
stoires ; & où , avec quelques conjectures  
sur l'état de l'Egypte ancienne , on trouvera  
trois Cartes destinées à marquer les cam-  
pemens des Enfans d'Israël , par le Docteur  
ROBERT CLEYTON , Lord-Evêque de  
Clogher en Irlande. Traduite de l'An-  
glois. A Leide , chez Elie Luzac , fils.  
1752. in quarto pp. 470.

**L**a plupart des ouvrages qui paroissent , sont  
très-propres à confirmer dans le préju-  
A 2 gé ,

gé, dont on a fait une espèce de maxime ; c'est que, *tout est dit*. On ne voit guères en effet qu'idées réchauffées, pensées r'habillées, compilations manifestes, ou tout au plus combinaisons un peu déguisées de choses qui ont été dites, & quelquefois mieux dites par ceux qui les ont les premiers proposées. Quelque vaste que soit le champ de la Critique, il y a si longtems qu'on le tourne & retourne, qu'il est aussi rare d'y voir éclore du neuf, que par-tout ailleurs. Cela est vrai sur-tout quand il s'agit de quelque travail digéré, où plusieurs matières sont fondues avec habileté, & mises dans la liaison qui leur convient. Quelques grands hommes ont fait en particulier des efforts sur l'Histoire & la Chronologie ancienne, qui sembloient ne laisser pas seulement de quoi glaner à ceux qui voudroient marcher dans les mêmes routes. Cependant il y a tant de façons d'envisager des objets aussi composés que le sont ceux de cet ordre, & la sagacité de l'esprit humain a tant de ressources imprévues, qu'on a le plaisir de voir paroître de loin à loin des ouvrages originaux, & marqués au bon coin, qui applanissent de plus en plus les difficultés dont ces Sciences, fondées sur des faits qui vont se perdre dans les ténèbres de la haute Antiquité, sont véritablement hérissées. Tel est le livre du savant Evêque de *Clogher* ; digne émule de ses illustres Compatriotes, *Marshall*, *Newton*, *Prideaux*, *Schukford*, & de quelques Savans des autres Nations, entre les-

lesquels M. des Vignoles ne tient pas le moindre rang , M. Cleyton fait briller dans cette introduction une érudition tout-à-fait supérieure , jointe à une grande netteté d'idées , & à une manière de les développer tout-à-fait attachante ; qualité qui manque presque toujours aux ouvrages qui roulent sur de semblables discussions. Ce Livre méritoit donc , & d'être traduit par une main aussi habile que paroît l'être celle de qui nous recevons ce présent , & d'être imprimé avec autant de soin & de propreté qu'il l'a été par le Libraire qui s'est chargé de cette Edition. On sait qu'il en est de ces avantages externes d'un Livre , comme de la beauté & des graces d'une Personne ; si ce n'est pas en quoi consiste le mérite , c'en est au moins le passeport , sans lequel il ne perçe que bien difficilement.

Le principal but de cette *Introduction à l'Histoire des Juifs* , c'est de régler les faits arrivés dans l'espace de tems qu'elle comprend , sur la Chronologie de la *Bible Hébraïque* que l'Auteur préfère , & au *Pentateuque Samaritain* , & à la *Version des septante* , & à *Josèphe*. Voici les raisons qui l'engagent à cette préférence.

La Chronologie des différentes Editions de la Bible ne varie que fort peu sur les tems qui suivent la naissance d'*Abraham*. Elles s'accordent toutes à compter 430. ans depuis qu'*Abram* partit de *Caran* jusqu'à la sortie des Enfans d'*Israël* hors d'*Egypte*. Elles s'accordent de même à marquer qu'*Abram* étoit

agé de 75. ans, quand il alla de *Caran* dans le pays de *Canaan* ; mais la grande différence entre elles regarde les tems de la naissance des fils des Patriarches , qui se succédèrent depuis *Noë* jusqu'à *Abraham*. A cet égard cela va fort loin. Or notre savant Prélat préfère la Chronologie de l'Exemplaire *Hébreu* de la Bible au Pentateuque *Samaritain* , parce qu'il lui paroît plus raisonnable de juger , qu'immédiatement après le Déluge , les Descendans de *Noë* songeoient à se donner des enfans aussi-tôt qu'ils étoient en état d'en avoir ; & comme leur vie commença à se raccourcir , il y a apparence que , de même que tous les autres animaux de courte durée , ils devinrent moins tardifs à se former pour la génération. Suivant la Chronologie Hébraïque , cette analogie de la Nature s'est régulièrement soutenuë ; de sorte que la naissance des fils des Patriarches devint hâtive à mesure que la longueur de leur vie s'abrégéoit. Le Pentateuque *Samaritain* représente les choses tout autrement ; les Patriarches après le Déluge y sont , avant que leurs enfans viennent au monde , presque du double plus âgés que ceux qui vécurent avant le Déluge , quoique la vie de ceux-ci fût presque du double plus longue que celle de ceux-là.

L'*Hébreu* & le *Samaritain* s'accordent à très-peu de chose près sur la longueur des vies des Patriarches ; mais la grande différence roule sur leur âge lors de la naissance de leurs fils & successeurs. C'est absolument sur

sur cet âge qu'il faut fonder le calcul, si l'on veut fixer la Chronologie. Or n'est-il pas beaucoup plus conforme au cours de la nature, qu'*Arphaxad*, *Salab* & *Heber*, qui ne vécurent chacun qu'environ 400. ans, aient eu des enfans à l'âge de 30. à 35. ans, qu'à celui de 130 à 135. ; pendant que, comme on en convient de part & d'autre, *Enos*, *Cainan*, & *Mahaleel*, que l'on avoue avoir vécu 900. ans, eurent des fils à l'âge de 90. de 70. & de 65. ans.

On doit observer encore que la Relation, que le Pantateuque *Samaritain* nous donne de la naissance des fils des *Antediluviens*, ne s'écarte guères de celle de l'Exemplaire Hébreu. Seulement, selon le *Samaritain*, ils étoient plus jeunes, quand leurs fils naquirent : par exemple, touchant la naissance d'*Enoch*, l'Exemplaire Hébreu dit, que, quand il vint au monde, *Jared* son père avoit 162. ans, au lieu que le *Samaritain* porte qu'il n'en avoit que 62 ; & encore l'Hébreu dit qu'au tems de la naissance de leurs fils, *Methuselah* avoit 187. ans, & que *Lamech* en avoit 182 ; au lieu que le *Samaritain* n'en donne à *Methuselah* que 67, & à *Lamech* 53.

Il est bien remarquable aussi qu'à l'égard du tems de la naissance des *Postdiluviens*, l'Exemplaire *Samaritain* s'accorde avec l'Hébreu dans les nombres au-delà de la centaine. Par exemple, l'Hébreu dit que *Salab*, *Heber*, *Peleg*, *Ren*, *Serug* & *Nachor*, naquirent dans la 35, 30, 34, 30, 32 & 30. année de l'âge

de leurs Pères respectifs ; & dans le *Samaritain* ces nombres sont 135, 130, 134, 130, 132 & 130 ; de sorte que , si de chacun de ces nombres d'années vous en retranchez cent, il y aura par rapport à toutes ces particularités une entière concordance entre les deux Exemplaires ; & cela ne donne-t-il pas lieu de juger que contre toute raison le Traducteur, peut-être par mégarde, mais plus probablement dans la vuë d'allonger la Chronologie, s'est avisé d'ajouter la centaine à chacun de ces nombres ?

Par rapport à la Chronologie des Patriarches avant le Déluge, la version des LXX. se réfute elle-même : car elle porte que la somme entière des années depuis la Création jusqu'au Déluge est 2242. & puis elle fait vivre *Methuselah* jusqu'à l'an du monde 2256, c'est-à-dire, selon son propre calcul, 14. ans après que tout le genre humain, excepté huit personnes dont *Methuselah* n'étoit pas, eut été submergé. Mais quant à la naissance des fils des Patriarches après le Déluge, cette Version s'accorde à-peu-près avec l'Exemplaire *Samaritain* : seulement elle insère une vie entière entre *Arphaxad* & *Salah*, savoir celle de *Cainan*, qu'elle suppose avoir vécu 300. ans, & avoir à l'âge de 130. ans engendré *Salah*. Elle ajoute aussi une centaine d'années à l'âge de *Nachor*, lorsqu'il engendra *Tbaré* : ainsi elle suppose qu'il avoit alors 179. ans ; au-lieu que l'Exemplaire *Samaritain* ne lui en donne que 79. Mais d'an  
au-

autre côté, cette Version ajoute aussi un siècle entier à la vie de la plupart des Patriarches avant la naissance de leurs fils ; & par ce moyen elle met entre la création d'Adam & le Déluge de Noë, & entre ces évènements & celui de la destruction du Temple, beaucoup plus d'espace de tems, que ne font aucun Exemplaire & aucune Version de la Bible ; car la Version *Syriaque*, & la Version *Arabe*, sont d'accord avec l'Exemplaire *Hébreu*. N'est il pas absurde de supposer que le grand-Père *Abraham* n'ait eu son fils aîné que lorsqu'il étoit âgé de 179. ans, & que, comme toutes les Versions nous le disent, *Abraham*, dès l'âge de cent ans, fût si vieux & si infirme, que sans miracle il ne pouvoit espérer un fils ? Mais il fait considérer que les LXX. translatèrent l'original *Hébreu* à Alexandrie en Egypte, sous le règne de *Ptolomée* Philadelphie ; que ce fut à-peu-près dans le même tems que *Manethon* publia ses Dynasties d'Egypte, & que dans cet ouvrage, il porte l'Histoire d'Egypte plusieurs milliers d'années au-delà de la vérité.

M. *Cleyton* infère de ces circonstances, que quelques Copistes, par un principe d'estime pour l'Antiquité, pourroient avoir inféré une centaine d'années dans l'âge des Patriarches à la naissance de leurs fils ; & que dans la suite on corrompit de même les copies du Pentateuque *Samaritain* qui sont parvenues jusqu'à nous. Quiconque voudra faire attention à l'amour que dans ce tems-là le mon-

de savant avoit pour l'Antiquité, ne trouvera peut-être point étrange que des gens, qui n'avoient pas d'autre expédient pour mettre les Juifs à couvert de la flétrissante imputation d'être un Peuple de nouvelle date, & venu de rien, aient eu recours à de pareilles fourberies.

Pour ce qui est de *Josèphe*, il est si peu correct dans toutes ses computations, que l'on ne peut faire aucun fonds sur sa Chronologie: il est rare chez lui que les nombres particuliers mis ensemble répondent au Total: par exemple, il compte positivement de la Création au Déluge 2656. ans; & cependant ses nombres particuliers additionnés ne montent qu'à 2256. Il dit encore, que du Déluge à la naissance d'*Abraham* il y a 292. ans; & la somme totale de ses articles va jusqu'à 993. Les efforts que de savans hommes ont fait pour corriger les nombres de cet Historien, sont une peine perdue; car tous les Exemplaires qui nous restent de son ouvrage, sont remplis de ces sortes de bévues. On peut pourtant remarquer, que le nombre de 292. ans, que *Josèphe* compte comme la somme totale de toutes les années qui s'écoulèrent depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'*Abraham*, (nombre qui, en excluant l'année dans laquelle *Abraham* naquit, fait précisément celui que l'Exemplaire *Hébreu* assigne à cet espace de tems,) on peut, dis-je, remarquer que ce nombre est le même dans toutes les Editions de *Josèphe*, quoiqu'à l'égard de divers

vers articles, ces Editions ne s'accordent nullement. Joignez à cela que si vous excluez les cent ans, qui dans *Josèphe* sont ajoutés aux articles qui regardent le tems de la naissance de chacun des fils des Patriarches, alors le total & les articles particuliers correspondent parfaitement ; & cela fortifie beaucoup l'observation qui a été faite ci-dessus sur les nombres marqués dans l'Exemplaire *Samaritain*, savoir que la centaine d'années, qu'on a joint à l'âge qu'avoient les Patriarches lors de la naissance de leurs fils, a été cousue au texte par quelque Copiste, qui, pour concilier, autant qu'il étoit possible, les Dynasties d'Egypte avec l'Histoire de *Moyse*, a jugé à propos d'allonger ainsi la Chronologie de cette Histoire.

Tels sont les principes que le docte Evêque de *Glogher* a posés dans son discours préliminaire, & qu'il suit dans le cours de son ouvrage. Mais ce n'est point un simple fil Chronologique qu'il y présente ; les discussions perpétuelles, que font naître les faits arrivés dans les années qu'il parcourt, sont tout-à-fait attachantes ; & nous en allons produire deux ou trois dans le reste de cet Extrait, qui acheveront de faire connoître aux Lecteurs le mérite de cet ouvrage.

Ce fut au tems de *Peleg*, terme qui signifie *Dispersion*, que la Terre fut partagée. *Moyse* n'indique pas précisément en quel tems de la vie de *Peleg*, cette dispersion se fit ; mais en quelque tems qu'elle ait pu arriver, & sup-  
po-

posé que ce ne fut que plusieurs années après la naissance de *Peleg*, il est à croire que son nom lui fut donné prophétiquement, comme l'avoit été auparavant celui de *Noë*, & comme le fut ensuite celui de *Jacob*. Quoiqu'il en soit, la famille de *Noë* étant pour lors augmentée de cinq générations, cela fait concevoir la nécessité où l'on se trouva de se disperser après le tems de la naissance de *Peleg*. En effet, si nous cherchons quel devoit être le nombre des enfans de *Noë*, la 102<sup>me</sup> année après le Déluge, en laquelle *Peleg* naquit, nous verrons que, selon un calcul qui n'est point outré, leur nombre montoit à 19594. Car on peut raisonnablement supposer que la femme de *Noë* n'étoit pas encore hors d'âge d'avoir des enfans, puisque son mari, qui vraisemblablement étoit le plus âgé des deux, vécut encore 350. ans. Il y a de l'apparence que dans ces tems-là ce n'étoit qu'environ 200. ou 250. ans avant leur mort, que les femmes cessoient d'avoir des enfans. La conjecture est fondée sur ce qu'à présent, quoique la vie des femmes soit bornée à environ 70. ans, elles ne laissent pas d'être fécondes jusqu'à 50. & au de-là; & le nombre de 700. est à-peu-près à 950. ce que ce 50. est à 70. Sur ce pié-là nous avons d'abord quatre femmes fertiles pour repeupler le monde. Si nous supposons que chacune de ces femmes a un enfant chaque année, le nombre de la famille de *Noë*, 30. ans après le Déluge, sera 128. Alors les enfans, nés  
la

la première année du Déluge, auront atteint l'âge de 30. ans, & par conséquent l'âge nubile : ceci nous donne tous les ans deux autres femmes fertiles jusqu'à la 60<sup>me</sup> année après le Déluge. En suivant cette manière de compter, comme il y avoit la 30<sup>me</sup>. année six femmes fertiles, elles feront la 40<sup>e</sup>. année au nombre de 26. & le nombre des personnes mâles & femelles, pères, mères & enfans, fera de 278. La 50<sup>me</sup> année il y aura 46. femmes fertiles, & 1178. ames. Mais à présent par le nombre d'enfans nés la 30<sup>me</sup>. année, qui dans la 60<sup>me</sup>. après le Déluge ont tous atteint l'âge de 30. ans, cela donne une augmentation proportionnelle de femmes mariées & fécondes ; & en supposant toujours que le nombre des femelles est égal à celui des mâles, il y aura dans la 70<sup>me</sup>. année 152. femmes portant actuellement des enfans, & le nombre des personnes fera de 2148. Dans la 80<sup>me</sup>. année les femmes mariées feront au nombre de 337. & il y aura 3812. ames : la 90<sup>me</sup>. année il y aura 622. femmes mariées, & 8988. ames ; la 100<sup>me</sup>. année 1149. femmes mariées & 17213. personnes ; & enfin la 102<sup>me</sup>. année, époque de la naissance de *Péleg*, 1322. femmes mariées, & 19594. personnes. Si l'on considère en même tems, que les troupeaux multiplioient pour le moins autant que le genre humain, & qu'il falloit une vaste étendue de pays pour les entretenir, on conviendra que dans ces premiers tems, un nombre de gens, seulement tel que celui qui résulte du cal-

calcul qu'on vient de lire, ne pouvoient sans beaucoup d'incommodité vivre fort près les uns des autres. C'est ainsi qu'*Abram* & *Lot*, quand ils furent revenus d'*Egypte*, se séparèrent faute de place, quoiqu'ils fussent dans un pays découlant de lait & de miel, & que leurs familles fussent beaucoup moins nombreuses que celles de *Noë*.

Qui étoit *Melchisedec*? C'est une question sur laquelle les sentimens sont partagés. *M. Cleyton* pense que ce ne pouvoit être que *Canaan*, qui le premier s'établit dans ce pays, & le peupla. *Arphaxad*, troisième fils de *Sem*, vécut jusqu'à la 440<sup>me</sup>. année après le Déluge : ainsi l'on peut bien supposer que *Canaan*, le plus jeune des fils de *Cham*, & frère cadet de *Sem*, pouvoit alors être en vie. Et puisqu'au rapport de *Sanhoniathon*, le nom Phénicien du frère de *Metfir*, qui étoit le second fils de *Cham*, étoit *Sedec*, il faut que *Canaan* fut ce *Melchisedec*, ou Roi de *Sedec*, ou comme *S. Paul* l'interprète, *Roi de droiture*; car en Hébreu *Melki* ou *Melex* signifie *Roi*, & *Sedec justice*, ou *droiture*. Et il y a de l'apparence que *Sedec* étoit le titre de famille donné aux Rois de ce pays-là, de même que *Pharaob*, ou *Pharaon*, étoit le titre constant des Rois d'*Egypte*. L'Auteur l'infère de ce que 500. ans après, savoir dans le tems que *Josué* vint avec les Israélites prendre possession du pays de *Canaan*, le titre d'*Adoni-Sedec* est donné au Roi des *Jébusiens*; car *Adoni-Sedec* signifie *Seigneur de droiture*, comme *Melchi-*  
Se-

*Sedes* signifie *Roi de droiture*. C'est de la même façon apparemment qu'*Abi-Melek* étoit le titre que portoient les Rois des *Philistins* à *Gerar*, & *Jabin* le titre ordinaire que portoient les Rois de *Hazor*. Comme *Canaan* étoit le premier Père de tous les habitans de ce pays, S. Paul parlant conformément à la Tradition, qui y étoit généralement reçue, dit que ce *Melchisedec*, ce Roi, étoit ἀπαύτως, ἀπαύτως, ἀγενεαλογίῃ, c'est-à-dire, sans père, sans mère, sans généalogie, ou sans ancêtres, & non sans postérité, comme cela est dans nos Versions. Les Chinois disent dans le même sens que *Johi* leur premier Roi, n'avoit point de père; & *Senèque* parlant de deux anciens Rois de Rome, dit que *Servius* n'avoit point de mère, & *Ancus* point de père; ce qu'il explique ensuite en disant qu'on ignoroit qui ils étoient. Cela explique aussi ce passage d'*Horace*: *Serm. L. I. Sat. VI.*

—— — *Persuades hoc tibi vere*  
*Ante potestatem Tulli atque ignobile Regnum*  
*Multos saepe viros nullis majoribus ortos*  
*Et vixisse probos, amplis & honoribus auctos.*

S. Paul parlant encore selon la Tradition commune, dit dans le style Oriental, que ce *Melchisedec* n'avoit ni commencement de jours, ni fin de vie; mais que de même que le fils de Dieu il demeure Sacrificateur: c'est que sa vie en comparaison de celle de ses enfans fut d'une longueur prodigieuse. Sur ce narré  
de

de S. Paul *Eusèbe* dit , *ὅτι ἔχον καὶ τὴν ἰσο-  
είαν* , n'ayant selon l'Histoire ni commence-  
ment de jours , ni fin , &c.

Avant la Sacrificature *Lévitique* , le père de  
famille étoit le Prêtre de la famille. Par con-  
séquent Canaan devoit naturellement être le  
Prêtre universel du Très-Haut dans tout ce  
pays-là , & jusqu'à la fin de sa vie ; & com-  
me on ignore quand il mourut , le *Psalmist* ,  
suivant la Tradition reçue , ou par une façon  
de parler Orientale , dit qu'il est *Prêtre* , ou  
*Sacrificateur éternellement* ; & S. Paul emploie  
à-peu-près la même expression.

A l'égard des dixmes qu'*Abram* lui paya de  
tout le butin qu'on avoit fait , cela lui étoit  
dû en qualité de Prince de tout le pays , la  
levée de la Dixme étant un des droits du Prin-  
ce. L'Historien *Josephe* dit , que ce *Melchî-  
sedec* étoit Prince des *Canaanites* , & confor-  
mément à cela *Moyse* l'appelle Roi de *Salem* ;  
& probablement c'est en son honneur que la  
vallée de *Saveb* étoit appelée le *Vallon Royal*.  
Si l'on veut se convaincre que la levée des  
Dixmes étoit un droit du Prince en divers  
endroits du monde aussi bien qu'en Judée , on  
n'a qu'à consulter *Arist. Prob.* L. III. S. 15.  
*Oecon.* L. II. c. 2. *Cicer. in Verr.* Orat. V.  
*Bedf. Script. Chron.* L. III. c. 4. S. 98. *Spencer* ,  
*de Ritibus Hebr.* L. III. c. 10.

Nous finirons cet Extrait par quelques cir-  
constances qui concernent le fameux passage  
de la *Mer Rouge*. On ne connoit point d'Au-  
teurs Payens qui rapportent la destruction de  
l'Ar-

l'Armée de *Pharaon* dans la *Mer Rouge*, si ce n'est *Berosé* & *Artapanes*. Nous n'avons là-dessus de ce dernier qu'une citation qu'*Éusebe* nous donne dans sa *Prép. Evang.* A la vérité *Diodore* dit, que parmi les Peuples qui habitoient près des *Ichtyophages*, ou *Mangeurs de poissons*, le long de cette côte de la *Mer Rouge*, on racontoit, (& c'étoit une ancienne tradition,) qu'une fois, par un prodigieux reflux, cette mer avoit été desséchée jusqu'au fond, & que son lit étoit demeuré dans cet état jusqu'au flux. Or à cause de la profondeur de la mer dans ces endroits-là, ce phénomène ne pouvoit être l'effet de causes naturelles, il faut donc que cette tradition fût fondée sur ce merveilleux passage des Israélites.

Cet événement, selon *Berosé*, arriva la huitième année du règne d'*Ascatades*, 794. ans après le Déluge; mais, selon l'Histoire de *Moyse*, 798. La différence n'est que de quatre ans; & quand on considère que *Berosé* prend les années des règnes des Rois de Babylone, & *Moyse* celles des vies des Patriarches en compte rond, c'est-à-dire, sans compter les mois de plus ou de moins de chaque règne, ou de chaque vie, (ce qui peut faire aisément une différence de quatre ans entre le calcul de l'un & celui de l'autre,) on ne peut s'empêcher d'admirer l'accord de la Chronologie de la Bible Hébraïque avec la Chronologie Payenne de *Berosé* par rapport à cet événement.

Tom. VI. Part. I.

B

C'est

C'est encore une chose bien extraordinaire que l'aveu d'un Auteur Payen , qui dit avoir composé son livre de ce qu'il avoit tiré des registres, ou archives, des Chaldéens ; & , bien qu'il attribué au pouvoir de l'art magique la subversion des Egyptiens , cet aveu donne beaucoup de poids au témoignage de *Moyse*. Il est bien digne de remarque aussi qu'*Artapanes* , s'il faut s'en rapporter à ce qu'*Eusèbe* en cite, dit, que le Peuple de *Memphis* racontoit que *Moyse* connoissant très-exactement la situation des côtes & le tems des marées, saisit une occasion favorable pour faire passer la mer aux Israélites ; mais que les habitans d'*Héliopolis* donnoient de ce fait une relation toute différente. “ *Moyse*, disoient-ils, mû  
 „ par une inspiration divine , frappa la mer  
 „ avec une verge : aussi-tôt les eaux s'em-  
 „ moncelèrent de part & d'autre, & laissèrent  
 „ entre elles un espace à sec, par lequel il  
 „ conduisit son Armée à l'autre bord : mais  
 „ les Egyptiens s'étant hazardés dans la mê-  
 „ me route, furent surpris & engloutis par le  
 „ prompt & violent retour des eaux. ”

Or les habitans d'*Héliopolis* , qui habitoient l'endroit où étoient arrivées plusieurs des choses qui concernoient la délivrance des Israélites, & à qui le fait en question avoit été le plus fatal, devoient en savoir mieux la vérité que les habitans de *Memphis*, puisque *Memphis* étoit de l'autre côté du Nil, & à une distance considérable du théâtre des principaux événemens.

Quoi-

Quoiqu'il n'y ait d'autres Auteurs Payens que *Berosé* & *Artapanes*, qui parlent de la submersion de *Pharaon* dans la *Mer Rouge*, il y en a plusieurs qui marquent, qu'environ ce tems-là les Israélites sortirent d'*Egypte*. *Justin*, en particulier sur l'autorité de *Trogue-Pompée*, dit que les Egyptiens, après avoir marché en diligence, pour ramener dans leur pays les Israélites, qui en sortoient sous la conduite de *Moyse*, furent forcés par de furieux orages à abandonner l'entreprise. Cela pourroit être vrai à l'égard d'une partie des Egyptiens, qui se trouvant à la queue de l'Armée n'entrèrent point dans la mer, & par-là sauvèrent leur vie.

*Tacite* dit, que sous le règne d'*Isis*, une multitude de Juifs passa de l'*Egypte* dans un pays voisin, sous la conduite de *Hierosolymus* & de *Judeus*; mais que d'autres disent, que les Juifs furent bannis, parce qu'ils étoient lépreux, & que dans leur voyage ils furent conduits par *Moyse*, qui étoit un des proscrits. *Diodore*, dans son XL. livre dit, qu'autrefois il y avoit en *Egypte* une multitude d'étrangers, qui à cause de la différence des rites & cérémonies du culte qu'ils rendoient aux Dieux, furent chassés du pays, & que, sous la conduite de *Danaüs*, de *Cadmus*, & autres grands Capitaines, ils parvinrent en Grèce & ailleurs, après avoir essuyé de très-rudes fatigues; mais que la plupart, sous les ordres de *Moyse*, un sage & vaillant homme, s'arrêtèrent en Judée, qui n'est pas loin

de l'Egypte, & qui alors étoit inhabitée, & que s'y étant établis, ils bâtirent la ville & le temple de Jerusalem.

L'Historien *Josèphe* cite de *Lyfimaque*, autre Auteur Payen, la relation suivante du fait en question. " Du tems de *Bocharis*, il y  
 " avoit en Egypte un Peuple nombreux,  
 " qui étoit impur & impie. L'Oracle de *Ju-*  
 " *piter Ammon* conseilla au Roi d'envoyer ces  
 " gens-là dans les deserts. Condamnés à cet  
 " affreux bannissement, ces malheureux s'as-  
 " semblèrent, & résolurent d'allumer au  
 " commencement de la nuit *des feux & des*  
 " *lampes*, & de se tenir sur leurs gardes. Le  
 " jour suivant, un nommé *Moyse* leur con-  
 " seilla de se hasarder à faire le voyage, &  
 " de suivre une certaine route jusqu'à ce qu'ils  
 " arrivassent à des lieux habitables. Il leur  
 " conseilla aussi de n'avoir égard pour per-  
 " sonne; de ne donner aucun avis à ceux  
 " qu'ils rencontreroient, ou de n'en donner  
 " que de mauvais, & d'abbattre tout ce qu'ils  
 " trouveroient de temples & d'autels consa-  
 " crés aux Dieux. "

C'est apparemment de *Lyfimaque* que *Taci-*  
*te*, aussi bien que *Justin*, a pris ce qu'il racon-  
 te de l'origine des Juifs. *Justin*, comme *Ta-*  
*cite*, parle de la lèpre dont on rapporte qu'é-  
 toient infectés ces gens, que l'on fit sortir d'E-  
 gypte sous la conduite de *Moyse*; mais il dit  
 que *Moyse* étoit fils de *Josèph*.

De ces diverses citations, il paroît au-moins  
 que selon la tradition commune du pays, la  
 dé-

délivrance de ces gens-là est imputée aux feux qui parurent de nuit ; qu'ils étoient étrangers en Egypte ; que le nom de leur Conducteur étoit *Moyse*, & que leur religion étoit différente du culte des Egyptiens.

*Manethon*, Prêtre Egyptien, confirme la relation de la sortie des Israélites hors de l'Egypte environ dans ce tems-là, sous la conduite de *Moyse*, parlant d'un Peuple impur & lépreux dont l'Egypte étoit infestée, & que l'on conseilla au Roi *Aménophis* de chasser de son Royaume, il dit : " Ces gens-là étoient  
 „ entrés dans *Abaris*, & trouvant ce lieu pro-  
 „ pre à favoriser une révolte, ils se choisi-  
 „ rent un Chef d'entre les Prêtres d'*Héliopo-*  
 „ *lis*, nommé *Osarsiph*, & jurèrent de lui  
 „ obéir en tout. Il leur imposa d'abord cet-  
 „ te loi : Qu'ils n'adoreroient point les Dieux  
 „ d'Egypte : que loin de ne pas toucher aux ani-  
 „ maux pour lesquels les Egyptiens avoient la  
 „ plus grande vénération, ils les détruiraient par-  
 „ tout, & qu'enfin ils ne s'associeroient à  
 „ personne qui ne seroit pas du nombre des  
 „ Confédérés. ”

Ce passage de *Manethon* fait voir clairement, que la raison pourquoi les Bergers étoient en abomination aux Egyptiens, n'étoit, ni que la Nation dont ils étoient, les fit regarder comme ennemis des Egyptiens, ni que la profession de Berger fût odieuse en Egypte, mais que c'étoit qu'ils se nourrissoient de la chair de ces animaux sacrés, pour lesquels les Egyptiens avoient la plus grande vénération, & qu'ils of-

froient en sacrifice à leur Dieu les animaux qui étoient *en abomination aux Egyptiens.*

---

## ARTICLE II.

LES COMMENCEMENS ET LES PROGRES DE LA VRAIE PIÉTÉ, ou *Exposition des différens états dans lesquels un Chrétien peut se trouver par rapport au salut ; avec des méditations , ou des prières convenables au sujet de chaque Chapitre.* Par P. DODDRIDGE, Docteur en Théologie. Traduit de l'Anglois par J. S. VERNEDE, Pasteur de l'Eglise Wallonne de Mastricht. *Exhortant tout homme, & enseignant tout homme en toute sagesse, afin que nous rendions tout homme parfait en J. CHRIST, Coloss. I. 28.* à la Haye, chez Pierre Goffe junior, Libraire de S. A. R. 1751. gr. in octavo, pp. 472. sans l'Avertissement & la Table.

Cet ouvrage a déjà eu tout le succès que peuvent espérer les livres de devotion dans le siècle où nous vivons. Aussi n'en existe-t-il guères qui soit tout à la fois aussi raisonnable & aussi touchant. A moins que d'a-

d'avoir un véritable mépris pour toutes les choses qui regardent le salut, on ne peut s'empêcher de suivre les idées de M. *Doddridge* avec attention, & avec un intérêt plus ou moins vif, à proportion des mouvemens que cette lecture réveille dans l'ame. M. *Vernède* a donc fourni une tâche bien digne de son caractère, & de la manière édifiante dont il le soutient, en faisant un don aussi précieux aux bonnes ames, qui ne pouvoient pas profiter de l'Original. Son avertissement est une preuve qu'il n'est pas moins propre à composer qu'à traduire; & il y fait en particulier sur l'Enthousiasme des réflexions d'une si grande force, que nos lecteurs ne peuvent que les lire, ou même s'ils les ont déjà lues, les relire avec plaisir. C'est lui qui va parler.

Par l'*Enthousiasme* en matière de Religion, „ j'entens les égaremens d'un esprit, qui, af-  
 „ foibli par quelque cause que ce soit, &  
 „ ayant laissé prendre à son *imagination* l'em-  
 „ pire sur sa *raison*, substitué les *mots* aux  
 „ choses, le faux au vrai, ou le fantastique au  
 „ réel : ” & cela posé, l'*Enthousiasme* peut  
 se trouver 1. dans les *expressions*, 2. dans les  
*faits*, 3. dans les *idées*, & 4. dans les *senti-*  
*mens*. Comme cette définition embrasse l'*En-*  
*thousiasme*, le *Fanatisme* & le *Piétisme*; & comme  
 on désigne assez communement tous ces égare-  
 mens, tantôt par l'une & tantôt par l'autre de  
 ces expressions, sans les distinguer, je me  
 crois autorisé à les employer indifféremment.  
 L'*Enthousiaste* pour les *expressions* se sert à

tout propos de certains *termes*, qu'il regarde comme très-énergiques, comme sacrés : quoiqu'en s'en servant il n'y attache aucun sens distinct ; & que s'il les définissoit, & mettoit la définition à la place du défini, ses discours deviendroient inintelligibles, ou absurdes. Mais si c'est là substituer les *mots* aux *choses*, & confondre le langage éloquent de la piété avec un *jargon* méprisable, qui ne voit qu'il est injuste & téméraire de taxer un homme d'Enthousiasme, uniquement parce qu'il emploie ces mêmes *termes*, & avant que d'avoir examiné, s'il n'en fait pas un meilleur usage ? Quoi ? Parce que les *Bourignon*, les *Poirer*, & tant d'autres, ont parlé si peu sensément d'une *vie spirituelle*, d'une *illumination céleste*, &c. s'ensuit-il de-là que ces façons de parler bien appliquées n'aient pas une signification très-propre ; & qu'on ait le droit de les bannir de notre bouche, sous peine d'être atteint & convaincu de fanatisme ; pendant que nous les trouvons même dans nos livres sacrés ?

II. Un *Enthousiaste* pour les faits croira & attestera légèrement des évènements *merveilleux*. Il en certifiera, qui non-seulement sont hors du cours ordinaire de la nature, mais encore qui seront impossibles, soit parce qu'ils renfermeront des circonstances qui se détruisent, soit parce qu'ils seront contraires aux perfections de Dieu ; & il inventera des *situations*, qui n'existerent jamais que dans son imagination échauffée, ou dans son cerveau dé-

dérangé. Je suis dispensé de toucher ici l'article des miracles, on n'en verra aucun dans cet ouvrage. Par rapport aux *situations extraordinaires* relatives à la Religion, dans lesquelles un Homme & un Chrétien peuvent se rencontrer, qu'on prenne garde, que, vu la diversité infinie des tempéramens & des états, c'est être bien hardi que d'affirmer, que l'esprit humain ne peut recevoir qu'un certain nombre d'impressions différentes. Quand à cet égard, sous prétexte que nous n'avons pas vu nous-mêmes certains exemples, nous nions ceux dont un homme sensé déclare avoir été témoin; nous faisons paroître une confiance aveugle en nos propres lumières, & une défiance injurieuse au discernement ou à la bonne foi de personnes, qui souvent nous sont très-supérieures en pénétration & en probité.

III. Un *Enthousiaste* pour les idées ira toujours au delà du vrai. Traite-t-il un sujet? Il en exagère l'importance. Apprécie-t-il une action? Il la loue ou la blâme avec excès. Dépeint-il des biens ou des maux? Il outre la grandeur des uns ou des autres. Il donne en un mot toujours dans les extrêmes, ne connoissant point un juste milieu. Mais, si rien n'est plus commun par rapport aux choses du monde qu'un Enthousiasme de ce genre, je crois qu'il est beaucoup plus rare en matière de Religion. Ou, pour m'exprimer avec plus de précision; s'il n'est que trop ordinaire encore par rapport à des dogmes parti-

*culiers* ; ou à des *pratiques extérieures* , de telle ou telle communion ; du moins ne peut-il guères avoir lieu , quand il s'agit , comme dans ce *Traité* , de *vérités* & des *obligations capitales* du *Christianisme*. Expose-t-on toute l'importance de la Religion pour le présent ou pour l'avenir ? Humilie-t-on l'homme par la considération de la grandeur & de la sainteté de Dieu ? Exalte-t-on l'amour incompréhensible de ce Dieu *miséricordieux* , dans le don de son propre fils pour notre *rédemption* ? En appelle-t-on à ce don-même pour faire concevoir toute l'horreur du péché ? Jette-t-on l'épouvante dans l'âme d'un *ouvrier d'iniquité* , en lui faisant voir ce que c'est que d'être l'objet de la colère du *Dieu vivant* , & de tomber entre les mains de sa vengeance ? Montre-t-on le néant des *choses visibles* , qui ne sont que pour un tems , en comparaison des *choses invisibles* qui seront éternelles ? Etale-t-on toutes les douceurs d'une mort heureuse , accompagnée du *témoignage d'une bonne conscience* , de la *paix de Dieu en Jésus-Christ* , & de l'espérance ferme d'une félicité sans mesure & sans fin ? Dans des questions de ce genre , qui sera capable , je ne dis pas d'*exagérer* , mais de ne pas demeurer toujours infiniment au dessous de son sujet ? Si l'on est accusé d'*outrer* sur ces points , ce ne peut être que par des gens (dont le nombre , hélas ! n'est que trop grand , ) qui n'ont point de justes idées des choses , qui ne connoissent ni Dieu , ni Jésus-Christ , ni l'Homme , ni le Ciel , ni la Terre , ni les Enfers.

IV.

IV. Un *Entbousiaſte* pour les ſentimens ſ'abandonne à des *mouvemens*, dont il ne demê-  
le point l'origine, & prend pour des *affections*  
réelles de ſon cœur ce qui n'a pour principe  
que la *conſtitution de ſon corps*. Il a, ou plu-  
tôt il croit avoir, une eſpérance inéprantable  
ou la crainte la plus vive, un amour ardent  
ou une haine mortelle ; tandis qu'à la lettre  
ſa raiſon n'aime ni ne hait, n'eſpère ni ne  
craint. Toujours entraîné par la paſſion qui  
l'agite, il oublie que des ſentimens religieux  
doivent avoir une autre ſource qu'un *mouve-  
ment déréglé des eſprits*. Mais, pour peu qu'on  
examine la totalité de ſon caractère, & qu'on  
ſuive ſes démarches, il ne ſera pas difficile  
de ſ'appercevoir qu'il ſe fait illuſion à lui-mê-  
me. Quand on observera en lui le même  
feu, la même véhémence, pour les cho-  
ſes de la Terre, qu'il ſemble avoir pour cel-  
les du Ciel ; quand on le verra concilier, je  
ne diſ pas des péchés de foibleſſe, mais des  
habitudes criminelles, avec les transports de  
ſa dévotion prétendue, quand, ſous quelque  
prétexte que ce puiſſe être, il *haira* & perſé-  
cutera ſon *Prochain qu'il voit*, avec la même  
ardeur avec laquelle il fait profeſſion d'*aimer  
Dieu qu'il ne voit point* ; quand il affectera d'é-  
taler ſon zèle en public, même dans des oc-  
caſions, où il ne devroit avoir que ſon *père  
céleſte* pour *témoin* ; ou que ce zèle, pour ne  
pas ſ'affoiblir & ſ'éteindre, aura toujours  
beſoin d'être excité par des cauſes machina-  
les au dedans ou au dehors ; autant de ſym-  
pto-

ptomes de ce fatal Enthousiasme qui a causé tant de malheurs. Des traits directement opposés caractérisent une piété raisonnable. Mais quand on n'apperçoit en un homme aucun de ces symptômes : lorsqu'au contraire il n'est *bouillant* que pour ses intérêts spirituels ; que sa ferveur a pour objet son *entière sanctification* ; qu'elle éclate dans sa charité pour ses semblables , aussi bien que dans son amour pour Dieu ; qu'elle ne se manifeste que quand la gloire de ce Dieu & le salut de ses frères le demandent ; & qu'appuyée sur les fondemens les plus solides , elle se soutient toujours égale ; alors , qui assignera le *point précis*, au delà duquel les sentimens d'un tel Chrétien ne peuvent s'élever sans devenir Enthousiasme ? Qui déterminera, jusques à quel degré *seulement* il peut porter ici bas la reconnoissance envers son Dieu & son Rédempteur ; l'indifférence pour tout ce qui *doit prendre fin* ; l'aversion pour le péché ; le désir d'entrer dans un état immuable d'impeccabilité & de gloire ? S'il n'appartient pas à des âmes basses de décider jusques où la magnanimité peut aller, & de qualifier d'insensés ceux qui en donnent des exemples plus illustres : convient-il mieux à des esclaves du monde & de la chair, ou à des Chrétiens tièdes, de dire au juste ; *Tu iras jusques là , & ne passeras pas plus avant* ; & de taxer de fanatisme des sentimens, dont leur cœur n'est pas encore , & ne sera peut-être jamais susceptible ? Qu'ils commencent donc par attaquer cette déclaration de S. Paul la plus

plus forte qu'aucun Chrétien ait jamais faite ; *Je suis crucifié avec Christ, & je ne vis plus moi, mais Christ vit en moi ; & ce que je vis encore en la chair, je le vis en la foi du fils de Dieu, qui m'a aimé & qui s'est donné lui-même pour moi.*

Passons du Traducteur à l'Auteur. Celui-ci a tracé le plan de son ouvrage dans les §§. 7-11. du premier Chapitre, & nous allons en donner le précis.

M. Doddridge s'étant proposé de rendre son livre d'une utilité universelle, & convenable, du moins en partie, à quiconque en fera la lecture, envisage l'Homme & le Chrétien, comme se trouvant dans plusieurs situations différentes. D'abord il s'adresse à un de ces malheureux & insensés mortels, dont le nombre n'est par malheur que trop grand, & qui vivent dans un oubli total de la Religion. Il emploie les remèdes les plus puissans pour le réveiller de cette léthargie ; il s'efforce de le porter à travailler à sa conversion, (Chap. 1.) & à y travailler avec ardeur & sans délai, (Chap. 3.) Il essaie de porter la terreur dans sa conscience, en le convainquant de son indignité, (Chap. 4.) & à cette fin, il lui ôte les ressources de ses vaines excuses, & détruit l'illusion de ses espérances trompeuses, (Chap. 5.) Il lit à ce pécheur l'Arrêt qu'un Dieu juste & tout-puissant a prononcé contre lui, comme étant du nombre des ouvriers d'iniquité, (Chap. 6.) Il lui fait voir, combien son état est désespéré, tandis qu'il est sous cette condamnation, eu égard

## 30 LES COMMENCEM. ET LES PROGRÈS

égard à l'impuissance où il est de s'en délivrer lui-même, (Chap. 7.) Après l'avoir ainsi placé au bord du précipice, il travaille à le retirer d'une si déplorable situation. Il lui annonce avec joie *l'heureuse nouvelle du pardon & du salut par J. Christ notre Seigneur*, l'unique refuge & consolation de toute ame qui désire le salut, (Chap. 8.) Il expose en général les *conditions*, auxquelles ce *salut* a été promis, (Chap. 9) il presse le pécheur d'*accepter ces conditions* ; il l'en conjure par les exhortations les plus tendres ; persuadé néanmoins qu'il n'y en a point qui ne soient foibles encore, quand il s'agit, comme ici, de la vie d'une ame immortelle, (Chap. 10.)

Comme il n'est que trop apparent que plusieurs des lecteurs, qui auront lu les Chapitres qu'on vient d'indiquer, demeureront *insensibles & impénitens* ; l'Auteur, pour ne pas revenir inutilement à leur triste situation dans les Chapitres suivans, qui ne leur seront plus destinés, prend d'eux ici un *congé solennel*, (Chap. 11.) Après quoi il se tourne avec toute la compassion dont son cœur est susceptible, du côté de ceux qui sont pénétrés de sentimens directement opposés ; du côté de ces *ames consternées* à l'idée du nombre & de l'énormité de leurs péchés, & qui succombent sous les terreurs qui les assiègent incessamment, comme s'il n'y avoit *plus d'espérance en Dieu pour elles*, (Chap. 12.) Afin de ne rien omettre de ce qui peut rendre une paix solide à ces esprits agités, il les *guide dans*

dans leurs recherches touchant les marques , auxquelles ils peuvent reconnoître la sincérité de leur repentance & de leur foi , ( Chap. 13. ) & pour éclaircir davantage ce sujet , il expose assez en détail les dispositions d'un vrai Chrétien , pour que chacun soit en état de porter un jugement éclairé de ce qu'il est , & de ce qu'il doit tâcher de devenir , ( Chap. 14. ) Ceci le conduit naturellement au besoin indispensable que nous avons des influences du St. Esprit , pour achever un ouvrage si important & si difficile ; & aux raisons qui nous autorisent à espérer cette assistance surnaturelle , ( Chap. 15. )

L'Auteur s'arrête à l'examen de quelques cas , qui se rencontrent souvent dans la vie spirituelle , & qui demandent des avis particuliers. Comme il y a des obstacles , des dégouts , auxquels doivent s'attendre ceux qui ne viennent que d'entrer dans la carrière du salut , son premier soin est de les encourager à les surmonter , ( Chap. 16. ) Afin qu'ils puissent mieux y réussir , il les engage à se consacrer à Dieu , par un vœu solennel , ( Chap. 17. ) Vœu qu'ils devront ratifier en entrant dans la communion de l'Eglise par la participation au Sacrement de la S. Cène , ( Chap. 18. ) Dans la vue de les aider à remplir les engagements qu'ils auront contractés , il trace un plan plus particulier de la tâche qu'ils doivent s'imposer tous les jours pour mener une vie réglée , religieuse & exemplaire , ( Chap. 19. ) Et parce que ce plan exigera d'eux plus que ne pratiquent d'ordinaire même des gens de bien , il les

## 32 LES COMMENCEM. ET LES PROGRES

les invite à en faire du moins l'*essai*, quelque rude qu'il puisse leur paroître, (Chap. 20.) & il les munit contre *diverses tentations* qui pourroient les faire *retomber* dans la négligence & dans le péché, (Chap. 21.)

Quand même le pécheur auroit reçu ces exhortations & ces conseils avec les sentimens qui seuls peuvent les lui rendre salutaires, il est à craindre que sa corruption naturelle ne prévaille quelquefois sur ses pieuses résolutions ; & l'Auteur en prend occasion de considérer l'état de *languueur* & de *décadence en matière de Religion*, dans lequel on tombe imperceptiblement, (Chap. 22.) & duquel on passe trop aisément à de terribles *rechûtes dans des péchés commis contre ses lumières & avec délibération*, (Chap. 23.) Or, comme à proportion que cette tiédeur & ces rechûtes offensent Dieu, elles l'engagent aussi à *cacher sa face arrière de nous*, & à nous *ôter cet Esprit*, que nous avons *contristé* : il réfléchit sur la triste situation où nous jettent des jugemens semblables, (Chap. 24.) Il parle ensuite de jugemens d'une autre espèce, savoir des *afflictions amères*, auxquelles les meilleurs Chrétiens ont droit de s'attendre ; sur-tout, lorsqu'ils s'éloignent de Dieu, & qu'ils ne combattent plus que foiblement contre leurs ennemis spirituels, (Chap. 25.)

Les exemples de ce genre ne seront que trop fréquens. Cependant M. Doddridge se persuade qu'il y aura d'autres Chrétiens, dont le *sentier sera comme l'Aurore, qui reluit de plus*

*en plus jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection.* Par rapport à ces derniers, il ne néglige rien pour les mettre en état de *discerner leurs progrès spirituels*, (Chap. 26.) Et rien n'étant plus propre à les faire *croître en grace* qu'un exercice habituel de l'*amour de Dieu*, & qu'une *joie sainte au Seigneur*; il offre aux regards du *fidèle* les *bienfaits* inestimables de son père céleste; bienfaits si capables d'exciter en lui cet *amour*, & de lui faire goûter ces *délices*, (Chap. 27.) bienfaits, qui, en même tems, lui inspireront un désir ardent & actif de se rendre, à son tour, *utile à ses semblables* par la pratique de cette *charité*, qui assortit si bien à son caractère, & qui contribuera si efficacement à enrichir *la couronne qui lui est réservée*, (Chap. 28.) En le supposant dans ces dispositions salutaires, il lui fait voir avec quelle juste *allégresse* il peut envisager une *mort* inévitable & un *jugement* final, (Chap. 29.) Et il ne se sépare de lui, qu'après l'avoir accompagné, pour ainsi dire, jusques sur les bords de cette *vallée obscure*; en y ajoutant des *directions*, qui l'aident à consacrer à la gloire de Dieu, & à l'honneur de la Religion, jusques à ses *derniers instans*, (Chap. 30.)

„ Je ne suis pas sans espérance, (dit notre  
 „ pieux Auteur, en finissant cette exposition  
 „ de son plan,) que ce Dieu, qui est *grand*  
 „ *en conseil*, daignera bénir assez mon travail,  
 „ pour que je laisse *pleins de joie* dans l'atten-  
 „ te du jugement & de l'éternité, & glori-  
 „ fiant Dieu par une *vie* & une *mort* vérita-  
 „ Tom. VI. Part. I. C „ ble-

„ blement Chrétiennes, quelques-uns même  
 „ de ceux, que j'aurai trouvés *abbatus* par la  
 „ crainte d'un terrible avenir, ou peut-être  
 „ dans un état plus dangereux & plus triste  
 „ encore; je veux dire, vivant dans un ou-  
 „ bli total, & dans la plus stupide *insensibilité*  
 „ par rapport à des choses, pour l'étude & la  
 „ pratique desquelles notre *âme* a été for-  
 „ mée, & au prix desquelles toutes les cho-  
 „ ses périssables de ce monde sont plus *legè-*  
 „ *res que la fumée*, & moins solides que le  
 „ *vent*. ”

La belle carrière à fournir! Et qu'il est bien  
 plus glorieux d'en avoir atteint heureusement  
 le bout, que d'avoir fait les plus brillans pro-  
 grès, & les plus rares découvertes dans les  
 sciences humaines!

### ARTICLE III.

ESSAI d'une nouvelle Théorie de la résistan-  
 ce des fluides, par M. d'ALEMBERT, de  
 l'Académie Royale des Sciences de Paris,  
 de celle de Prusse, & de la Société Roya-  
 le de Londres. A Paris, chez David l'aî-  
 né, 1752. in quarta. p. 212. sans la  
 Dédicace, l'Introduction & la Table,  
 qui en ont 1. avec deux planches.

A rriver dès l'entrée de sa carrière à la plus  
 brillante réputation est le plus souvent un  
 ob-

obstacle à soutenir cette réputation , & presque toujours au moins à l'accroître. On ne connoit guères d'Auteurs célèbres , qui ne soient redevables de leur célébrité à quelque premier ouvrage , où ils avoient mis tout le feu & toutes les forces de leur génie. Après cela , ou ils ont été épuisés , ou bien ils se sont relâchés , en s'endormant , pour ainsi dire , sur leurs lauriers , & en se prévalant des suffrages du public une fois décidés en leur faveur , ou tout-au-plus ils ont été attentifs à ne rien produire qui fût propre à les dégrader. M. d'Alembert fait une heureuse & singulière exception à cette espèce de règle ; ses ouvrages se succèdent dans une gradation qui prouve celle qui élève de plus en plus ses connoissances ; & il y a tout lieu de croire qu'il trouvera plutôt le *non plus ultra* des choses , que celui de ses talens. Nous nous faisons un plaisir de rendre cette justice parfaitement *impartiale* à un Citoyen qui fait honneur à sa Patrie , à un Académicien qui donne plus de lustre aux Compagnies savantes qui l'ont adopté , qu'il n'en reçoit d'elles. Les serpens de l'envie peuvent animer & fortifier le mérite & la vertu ; mais l'éguillon naturel , ou pour changer de figure , le véritable aliment des Sciences & des Arts , c'est l'honneur & les louanges que reçoivent ceux qui les cultivent avec succès.

Les Dédicaces de M. d'Alembert sont des chef d'œuvres ; & comme d'autres ouvrages périodiques se sont décorés de celle qui est à

la tête de cet Essai , nous ne voulons pas en priver le nôtre. C'est à Monsieur le Marquis d'Argenson , Ministre d'Etat , que M. d'Alembert s'adresse en ces termes.

### MONSEIGNEUR ,

Les Savans & les Ecrivains célèbres qui vous approchent en si grand nombre , applaudiront à l'hommage que je vous rends. Le respect qu'ils vous témoignent est d'autant plus sincère que l'attachement en est le principe , & d'autant plus juste que vous ne pensez pas à l'exiger. Vous devez , MONSEIGNEUR , un sentiment si flatteur & si vrai , à cette familiarité sans orgueil avec laquelle vous accueillez les talens , & qui seule peut rendre la société des Grands & des gens des Lettres également digne des uns & des autres. Votre commerce utile & agréable par une étendue de connoissances qui vous assure le suffrage de la partie la plus éclairée de notre Nation , est encore pour tous ceux qui vous environnent une leçon continuelle de modestie , de candeur , d'amour du bien public , & de toutes les vertus que notre siècle se contente d'estimer. Philosophe enfin dans vos sentimens & dans votre conduite , vous joignez à cette qualité trop rare , & qui en renferme tant d'autres , le mérite plus rare encore de l'avoir sans ostentation. Puisse votre exemple , MONSEIGNEUR , & celui de votre illustre Mison , apprendre à la plupart de nos Mécènes , trop multipliés aujourd'hui pour la gloire & le bien des Lettres , que le vrai moyen d'hon-

*d'honorer le mérite en le protégeant , est de s'honorer soi-même par la manière dont on le distingue. Je suis avec un profond respect , &c.*

Détachons de l'Introduction quelques idées qui fassent sentir l'importance & découvrent le but de cet ouvrage.

Les Anciens étoient peu versés dans les Sciences Physico-Mathématiques, qui consistent dans l'application du calcul aux Phénomènes de la Nature. Ils ont ignoré en particulier la Théorie de la résistance des fluides ; & cela n'est pas surprenant. Ce n'est qu'à la plus sublime Géométrie que cette Théorie est accessible ; & la Géométrie des Anciens , d'ailleurs très-savante & très-profonde , ne pouvoit aller jusques-là. L'invention des calculs différentiel & intégral a mis en état de suivre en quelque manière le mouvement des corps jusques dans leurs élémens ou dernières particules. C'est avec le secours seul de ces calculs qu'il est permis de pénétrer dans les fluides , & de découvrir le jeu de leurs parties, l'action qu'exercent les uns sur les autres ces Atomes innombrables dont un fluide est composé , & qui paroissent tout à la fois unis & divisés , dépendans & indépendans les uns des autres. Cependant, avec ce secours-même, la résistance des fluides renferme encore des difficultés si considérables, que les efforts des plus grands hommes se sont bornés jusqu'ici à nous en donner une légère ébauche.

Ce peu de progrès vient, suivant M. d'Alembert, de ce qu'on n'a pas encore saisi les vrais Principes d'après lesquels il faut traiter cette matière. C'est ce qui l'a engagé à chercher, & les Principes ; & la manière d'y appliquer le calcul ; deux choses qui lui donnent lieu de faire une excellente remarque. C'est que les Géomètres modernes ont souvent confondu ces objets, en sorte que le désir de pouvoir faire usage du calcul les a déterminés dans le choix des Principes, au lieu qu'ils devoient d'abord examiner les Principes en eux-mêmes, sans songer d'avance à les plier de force au calcul. Il continue en ces termes, que bien des Géomètres devoient avoir écrits sur quelque table en gros caractère dans leur Cabinet d'étude. " La Géométrie, qui ne doit qu'obéir à la Physique, que, quand elle se réunit avec elle, lui commande quelque-fois. S'il arrive que la question qu'on veut examiner soit trop compliquée pour que tous les élémens puissent entrer dans la comparaison analytique qu'on en veut faire, on sépare les plus incommodes, on en substitue d'autres moins gênans, mais aussi moins réels ; & l'on n'est étonné de n'arriver, après un travail pénible, qu'à un résultat contredit par la Nature : comme si après l'avoir déguisée, tranquille, ou altérée, une combinaison purement mécanique pouvoit nous la rendre. "

Newton a le premier entrepris de déterminer par les Principes de la Méchanique la ré-

fi-

sistance qu'éprouve un corps mû dans un fluide, & de confirmer sa Théorie par des expériences. Il envisage pour cet effet un fluide sous deux points de vue différens. Il le regarde d'abord comme un amas de corpuscules élastiques, qui tendent à s'écarter les uns des autres par une force centrifuge ou répulsive, & qui sont disposés librement à des distances égales. Il suppose outre cela que cet amas de corpuscules, qui compose le milieu résistant, ait fort peu de densité par rapport à celle du corps, en sorte que les parties du fluide poussées par le corps, puissent se mouvoir librement, sans communiquer aux parties voisines le mouvement qu'elles ont reçu. C'est d'après cette hypothèse que M. Newton trouve & démontre les loix de la résistance d'un tel fluide; & M. Jean Bernoulli l'a suivie dans son discours sur les loix de la communication du mouvement.

M. Newton avoit cependant reconnu que sa Théorie de la résistance d'un fluide composé de globules élastiques clair semés, n'étoit applicable, ni aux fluides denses & continus dont les particules se touchent immédiatement, tels que l'eau, l'huile, le mercure; ni aux fluides dont l'élasticité vient d'une autre cause que de la force centrifuge de leurs parties, par exemple, de la compression & de l'expansion de ces parties, tel que paroît être l'air que nous respirons. Il s'apercevoit bien aussi, que dans le cas même où le fluide seroit tel qu'il l'imagine, on doit

supposer encore que la vitesse du corps mût soit assez grande, pour que les forces centrifuges des parties du fluide n'aient pas le tems d'agir & d'altérer par cette action la résistance qui vient de la seule force d'inertie.

Pour remédier à ces inconvéniens, l'illustre Philosophe Anglois considéra les fluides sous un second point de vuë, c'est-à-dire, dans l'état de compression où ils sont réellement, composé de particules contiguës les unes aux autres. La methode qu'il emploie dans cette nouvelle hypothèse pour résoudre le Problème, consiste à chercher d'abord la vitesse d'une veine de fluide, qui s'échappe d'un vase cylindrique par un trou horizontal fait au fonds du vase, & la pression que souffriroit une surface plane circulaire exposée à l'action de cette veine. *M. Newton* emploie pour déterminer cette pression, une espèce d'approximation & tâtonnement dont *M. d'Alembert* dit lui-même qu'il seroit difficile de donner une idée aux lecteurs.

Nous ne nous arrêterons pas non plus aux remarques par lesquelles il montre que cette seconde Théorie, quoique plus conforme à la nature des fluides, est sujette encore à beaucoup de difficultés. Il les conclut en disant, que malgré toutes ces observations, nous n'en devons pas moins admirer les efforts & la sagacité de ce grand Philosophe, qui après avoir trouvé si heureusement la vérité dans un grand nombre d'autres questions,

a osé se frayer le premier une route pour la solution d'un Problème que personne avant lui n'avoit tenté. Aussi cette solution, quoique peu exacte, brille par-tout de ce génie inventeur, de cet esprit fécond en ressources, que personne n'a possédé dans un plus haut degré que lui.

La plupart des Géomètres qui ont attaqué *M. Newton* sur la résistance des fluides, n'ont pas été plus heureux que lui ; presque tous ont donné au-lieu de vrais Principes, beaucoup de calculs. *M. d'Alembert* en excepte cependant *M. Daniel Bernoulli*, qui joint à une grande sagacité dans la Géométrie beaucoup de lumière & d'esprit Philosophiques. Comme il est celui qui a le plus approfondi cette matière, il est aussi celui qui paroît avoir le mieux connu les difficultés qu'elle renferme. On trouve ses idées dans les Tomes II. & VIII. pour les années 1727. & 1741. des Mémoires de Pétersbourg. Elles roulent sur la pression d'une veine de fluide contre un plan ; & *M. Daniel Bernoulli* convient lui-même, que cette Théorie ne sauroit être d'une grande utilité pour déterminer la pression d'un plan entièrement plongé dans un fluide, parce que le mouvement des particules du fluide est fort différent dans les deux cas.

Il résulte de ce court exposé, que la Théorie de la résistance des fluides, quoique maniée par tant de grands Géomètres, est encore très-imparfaite dans ses élémens. Notre célèbre Académicien donne dans cet ouvrage

les Principes d'une Théorie, qui a l'avantage de n'être appuyée sur aucune supposition arbitraire, & où il suppose seulement, ce que personne ne peut lui contester, qu'un fluide est un corps composé de particules très-petites, détachées, & capables de se mouvoir librement.

Toutes les loix de la communication du mouvement entre les corps, se réduisent aux loix de l'équilibre; & c'est à ce Principe que M. d'Alembert a réduit la solution de tous les Problèmes de Dynamique dans le premier ouvrage qu'il a publié en 1743. Il en a fréquemment montré la fécondité & la simplicité dans les différens Traités qu'il a publiés depuis. Comme ce Principe s'applique naturellement à la résistance d'un corps dans un fluide, c'est aussi aux loix de l'équilibre entre le fluide & le corps, qu'il réduit la recherche de cette résistance. Et comme on ne peut se flatter de déduire de la nature même des fluides, la Théorie de leur résistance & de leur action, il se borne à la déduire, autant que la chose est possible, des Loix Hydrostatiques, qui sont aujourd'hui bien constatées, & sur lesquelles plusieurs grands Géomètres ont travaillé avec succès. La connoissance purement expérimentale de ces loix supplée à celle de la figure & de la disposition des parties des fluides, & peut-être rend le Problème plus simple que si pour le résoudre il n'existoit que cette dernière connoissance.

On

On commence donc cet ouvrage, par faire voir comment les loix de la résistance des fluides dépendent des loix de leur équilibre; d'où résultent des Théorèmes assez généraux, & en même tems nouveaux & utiles, sur le mouvement d'un système de corps, ou de corpuscules qui agissent les uns sur les autres. On expose ensuite, en assez peu de mots, la Théorie déjà connue de l'équilibre des fluides; & on accompagne cet exposé de plusieurs remarques importantes.

De-là se déduisent d'une manière simple les loix de la pression d'un fluide, soit en mouvement, soit en repos.

Cette recherche conduit à celle de la pression d'un fluide qui frappe un corps en repos. On fait voir d'abord que la question se réduit à trouver la pression du filet de fluide qui glisse immédiatement sur la surface du corps. Pour cela il est nécessaire de connoître la vitesse des particules de ce filet. On la détermine donc par deux méthodes différentes, qui sont dignes de l'attention des Géomètres: cette vitesse étant une fois trouvée, la pression du fluide s'en déduit nécessairement; mais la formule de cette pression demande une analyse très-compiquée dont l'Auteur indique les Principes.

Il vient ensuite aux loix de la résistance d'un fluide lorsque le corps est mu, & que le fluide est en repos, & il démontre par une méthode nouvelle & singulière, que la pression d'un fluide mu avec une vitesse variable con-

tre

tre un corps en repos, est égale à la résistance que ce corps, mû avec une vitesse semblable, éprouveroit dans le fluide en repos, proposition supposée jusqu'ici comme vraie par tous les Auteurs Hydrodynamiques, mais dont la démonstration rigoureuse est cependant difficile.

Pour rendre sa Théorie plus générale, M. d'Alembert donne les formules de la résistance du fluide, en ayant égard à la pesanteur, au frottement & à la ténacité des particules. Il cherche de plus les loix de la résistance dans le cas où il se fait un vuide entre le fluide & la partie postérieure du corps; ce qui peut arriver, comme on le démontre, même quand le fluide n'est pas élastique. Mais on y joint l'aveu, que le calcul donne ici très-peu de lumières réelles, & qu'il est peut-être très-difficile de soumettre le cas dont il s'agit ici à l'expérience-même.

Après avoir ainsi développé ses Principes, M. d'Alembert examine une hypothèse dont plusieurs Auteurs d'Hydrodynamique se sont servis jusqu'ici; & il fait voir que si on suivoit une telle hypothèse pour déterminer la résistance d'un fluide, cette résistance se trouveroit nulle; ce qui est contraire à toutes les expériences.

Il traite ensuite de l'action d'une veine de fluide qui sort d'un vase, & qui frappe un plan; & il trouve que cette pression est un peu moindre que le poids d'un Cylindre, qui auroit pour base la largeur de la veine, & pour hau-

hauteur le double de celle du fluide dans le vase ; resultat qui s'accorde parfaitement avec les expériences exactes & multipliées que l'Académie de Pétersbourg a faites. Enfin il joint à toutes ces recherches des réflexions sur la résistance des fluides élastiques, matière qui jusqu'à présent avoit été à peine effleurée, & sur laquelle il essaie de donner quelques Principes ; mais selon toutes les apparences elle ne sera jamais bien connue par la Théorie seule.

Tels sont les principaux objets de cet ouvrage. Pour rendre ses Principes encore plus dignes de l'attention des Physiciens & des Géomètres, M. d'Alembert a cru qu'il seroit à propos de faire voir comment ils peuvent s'appliquer à différentes questions qui ont un rapport plus ou moins immédiat à la matière qu'il traite ; comme le mouvement d'un fluide qui coule, soit dans un vase, soit dans un canal quelconque, les oscillations d'un corps qui flotte sur un fluide, lorsque le centre de gravité de la partie submergée & de la partie non submergée ne sont pas dans la même ligne verticale, & d'autres Problèmes de cette espèce.

Il auroit désiré pouvoir comparer la Théorie de la résistance des fluides aux expériences que plusieurs Physiciens célèbres ont faites pour la déterminer ; mais après avoir examiné ces expériences, il les a trouvées si peu d'accord entre elles, qu'il ne lui paroît y avoir encore aucun fait parfaitement constaté sur

ce

ce point. Cela vient des difficultés de l'exécution. La multitude des forces, soit actives, soit passives, est ici compliquée à un tel degré, qu'il est en quelque sorte impossible de déterminer séparément l'effet de chacune; de distinguer, par exemple, celui qui vient de la force d'inertie d'avec celui qui résulte de la ténacité, & ceux-ci d'avec l'effet que peut produire la pesanteur & le frottement des particules. D'ailleurs, quand on auroit démêlé dans un seul cas les effets de chacune de ces forces & la loi qu'elles suivent, seroit-on bien fondé à conclure que, dans un cas où les particules agiroient tout autrement, tant par leur nombre que par leur direction, leur disposition & leur vitesse, la loi des effets ne seroit pas toute différente? Cette matière pourroit bien être du nombre de celles où les expériences faites en petit, n'ont presque aucune analogie avec les expériences faites en grand, & les contredisent même quelque-fois; où chaque cas particulier demande, pour ainsi dire, une expérience isolée, & où par conséquent les résultats généraux sont toujours très-fautifs & très-imparfaits. Enfin, quand l'expérience donneroit sur la résistance des fluides les formules les plus exactes & les plus nettes, il seroit encore très-difficile de comparer ces formules avec celles que donne la Théorie. Car le calcul de ces dernières, si on ne l'étoit sur aucune hypothèse arbitraire & vague, est extrêmement compliqué.

*M. d'Alembert* sentant donc que la difficulté

ré du calcul rendroit peut-être impossible la comparaison de la Théorie & de l'Expérience, s'est borné à montrer l'accord de ses Principes avec les faits les plus certains & les plus connus : laissant dans tout le reste encore beaucoup à faire à ceux qui travailleront à l'avenir sur le même plan. Mettons ici en propres termes la conclusion de son Introduction ; c'est une fin qui couronne parfaitement l'œuvre.

„ Je ne me flatte pas, dit-il, d'avoir poussé  
 „ à la perfection une Théorie que tant de  
 „ grands hommes ont à peine commencée.  
 „ Le titre d'Essai que je donne à cet ouvrage,  
 „ répond exactement à l'idée que j'en ai ;  
 „ mais je crois être au-moins dans la véritable  
 „ route, & sans oser apprécier le chemin  
 „ que je puis y avoir fait, j'applaudirai avec  
 „ plaisir aux efforts de ceux qui pourront aller  
 „ plus loin que moi, parce que dans la  
 „ recherche de la vérité le premier devoir est  
 „ d'être juste. Je crois encore devoir donner  
 „ à ceux qui dans la suite approfondiront cette  
 „ matière, un avis dont je commencerai  
 „ par profiter moi-même ; c'est de ne pas ériger  
 „ trop légèrement des formules d'algèbre  
 „ en vérités ou propositions physiques.  
 „ L'esprit de calcul qui a chassé l'esprit de  
 „ système, règne peut-être un peu trop à son  
 „ tour. Car il y a dans chaque siècle un  
 „ goût de Philosophie dominant : ce goût est  
 „ même presque toujours quelques préjugés,  
 „ & la meilleure Philosophie est celle qui en  
 „ a

„ a le moins à sa suite. Il seroit mieux, sans  
 „ doute, qu'elle ne fût jamais assujettie à au-  
 „ cun ton particulier, les différentes connois-  
 „ sances acquises & recueillies par les Sa-  
 „ vants, en auroient plus de facilité pour se  
 „ rejoindre & former un Tout. Mais chaque  
 „ science paroît en quelque manière recevoir  
 „ & se couër successivement la loi de celles  
 „ qui sont le plus en honneur ou le plus né-  
 „ gligées; & la Philosophie prend, pour ain-  
 „ si dire, la teinture des esprits où elle se  
 „ trouve. Chez un Métaphysicien elle est  
 „ ordinairement toute systématique, chez un  
 „ Géomètre elle est souvent toute de calcul;  
 „ la méthode du dernier, à parler en général,  
 „ est sans doute la plus sûre; mais il ne faut  
 „ pas en abuser, ni croire que tout s'y rédui-  
 „ se; autrement nous ne ferions de progrès  
 „ dans la Géométrie transcendante, que pour  
 „ être à proportion plus bornés sur les véri-  
 „ tés de la Physique; & nous ressemblerions  
 „ à un homme qui auroit le sens de la vue  
 „ contraire à celui du toucher, ou dans le-  
 „ quel l'un de ces sens ne se perfectionneroit  
 „ qu'aux dépens de l'autre. Plus on peut ti-  
 „ rer d'utilité de l'application de la Géométrie  
 „ à la Physique, plus on doit être circon-  
 „ spect dans cette application. C'est à la sim-  
 „ plicité de son objet que la Géométrie est re-  
 „ devable de sa certitude, à mesure que l'ob-  
 „ jet devient plus composé, la certitude s'ob-  
 „ scurcit & s'éloigne. Il faut donc savoir  
 „ s'arrêter sur ce qu'on ignore, ne pas croire  
 „ que

„ que les mots de *Théorème* & de *Corollaire*,  
 „ fassent par quelque vertu secrète l'essence  
 „ d'une démonstration , & qu'en écrivant à  
 „ la fin d'une Proposition *ce qu'il falloit dé-*  
 „ *montrer* , on rendra démontré ce qui ne  
 „ l'est pas.

# ARTICLE IV.

ETUDES MILITAIRES, contenant l'exer-  
 cice de l'Infanterie, avec des figures. Dé-  
 dié au Roi , par M. BOTTE, Capi-  
 taine au Régiment de la Fere. à Paris ,  
 chez d'Espilly, 1750. in octavo. Tom. I.  
 pp. 252. sans la Dedic. & la Préf. qui  
 en ont XL. Tom. II.

Outre les intérêts du Journal , qui exige  
 qu'on y répande autant de variété qu'il  
 est possible , l'équité veut qu'on tâche de par-  
 ler , autant qu'on est à portée de le faire, de  
 tous les bons livres dans les différens genres ,  
 qui intéressent les sciences , les arts , les  
 mœurs, & la société. Celui dont on vient  
 de lire le titre, mérite cette distinction ; c'est  
 l'ouvrage d'un Officier de mérite qui veut  
 se rendre aussi utile par sa plume que par son  
 épée.

Son but particulier & propre dans ces *Etu-*  
*des Militaires* , c'est de faciliter à l'Officier  
 Tom. VI. Part. I. D les

les moyens de dresser le Soldat, & de lui apprendre non seulement à bien manier ses armes, mais encore à faire tous les mouvemens qu'on peut lui commander dans les différentes occasions qui se présentent à la guerre, ou dans le service journalier.

La matière est extrêmement intéressante pour les gens du métier; & l'ouvrage est écrit avec tant de netteté, que des personnes de toute autre profession peuvent le lire avec plaisir. Les *Evolutions*, dont il s'agit principalement dans ce Traité, ont une étroite liaison avec cette grande partie de la guerre qu'on nomme *Tactique*. En effet la *Tactique* est la science des ordres dans les différentes occasions de la guerre. Or on ne forme ces ordres, ou l'on ne passe d'un ordre à l'autre, que par le moyen des *Evolutions*; & de-là on peut juger aisément combien est grande l'erreur de ceux qui ignorant & méprisant les premières *Evolutions*, se donnent néanmoins pour de grands *Tacticiens*. On n'arrive à l'une de ces sciences que par le moyen de l'autre; les premiers & les plus simples des ordres sont expliqués nécessairement avec les *Evolutions*; & la *Tactique* générale n'est qu'une combinaison de ces premiers ordres, pour en former de plus grands & de plus composés, suivant les genres de combats que l'on doit livrer ou soutenir.

Mais, quelque liées que soient les *Evolutions* & la *Tactique*, il ne faut pas cependant confondre ces deux choses. La *Tactique* est  
l'or-

l'ordre , la disposition. L'Evolution est le mouvement qui conduit à l'ordre. Il semble après ces notions que l'on devroit traiter toute la Tactique avec les Evolutions ; cependant on les sépare, parce que la grande Tactique n'est absolument nécessaire qu'aux Officiers Généraux , au-lieu que les Evolutions doivent être suës de tous les Officiers, & même des Soldats.

Le Soldat doit entendre le commandement des Evolutions, en savoir exécuter les mouvemens, & connoître de quelle manière il doit combattre dans chaque ordre. L'Officier particulier doit savoir les mêmes choses que le Soldat, & de plus connoître tous les usages de chaque Evolution particulière, pour être en état d'exécuter, par les moyens les plus simples, tous les ordres qui pourront lui être donnés par ses Supérieurs. Il doit même, sur-tout s'il est Major, savoir le plus de Tactique qu'il lui sera possible, afin de faire son détail suivant l'esprit du Général, & d'éviter tout ce qui pourroit troubler l'harmonie de la manœuvre.

Les Officiers Généraux, qui prétendent savoir à fonds la Tactique, ne doivent pas dédaigner de se mettre au fait des Evolutions. C'est par-là qu'ils seront en état de ne donner que des ordres clairs, intelligibles, & convenables au lieu & à l'action dont ils auront formé le dessein. Lorsqu'un Officier Général entrera un peu dans le détail, & que de son côté le subalterne sera capable de sen-

tir la raison de l'ordre qu'il reçoit, on n'entendra plus ces plaintes réciproques, qui ne sont que trop communes; *On n'a point exécuté mon ordre : Nous n'avons point reçu d'ordre.* Tous deux ont raison & tort, l'un a donné un ordre, mais trop vague; l'autre n'a pas reçu un ordre bien net, mais il devoit demander qu'on le lui expliquât.

Les hommes haïssent naturellement le travail. Il n'y a point de prétexte qu'ils ne cherchent dès l'enfance pour s'en délivrer; les plus mauvais raisonnemens qui favorisent la paresse, leur semblent toujours spécieux. On dira: que veut-on qu'un Général fasse de la connoissance des Evolutions particulières? C'est donner dans le petit; il faut s'occuper des ordres généraux, des grandes entreprises, &c. Il est vrai que ces parties supérieures sont l'objet principal de ceux qui visent au grand, & qu'ils doivent s'y attacher capitalemment; mais s'ils ignorent absolument les ordres & les mouvemens particuliers, ne seront-ils pas exposés à se tromper dans les ordres généraux qui sont composés des premiers? C'est vouloir diriger une machine dont on ignore la composition; on s' imagine quelque-fois en pouvoir tirer des effets qui répugnent à sa structure. Le mécanisme de la guerre est le plus grand, le plus noble & le plus étendu de tous les mécanismes, puisqu'on peut dire qu'il renferme tous les autres; mais on ne sauroit présumer qu'un Général y excelle, s'il est privé de la connoissance des détails.

En

En vain il aura formé des projets magnifiques, si le terrain lui manque, si dans les mouvemens généraux les corps particuliers de son Armée s'embarrassent, s'entrechoquent, ou se séparent, si la lenteur de sa manœuvre donne le tems à l'Ennemi d'en faire une plus prompte, &c. Dans de pareils cas, les plus grands desseins s'évanouiront, & l'on sera en déroute avant que d'avoir trouvé les remèdes propres à réparer le desordre.

Si l'on souhaite d'acquiescer une idée plus précise des Evolutions, nous en rapporterons la définition & les différentes espèces. Le mot d'*Evolution* signifie proprement le mouvement d'un Bataillon, qui par une contre-marche se replie sur soi-même, pour mettre sa tête où étoit sa queue; ou bien, pour mettre sa droite où étoit sa gauche; ou encore, pour faire son centre de ses aîles, & ses aîles de son centre. Mais on a étendu la signification de ce mot à tous les mouvemens par lesquels une troupe se déploie, se forme, change de figure & de terrain; d'où il est aisé d'inférer l'utilité des Evolutions, puisqu'on est obligé à tout moment de rompre & de réformer les Bataillons, soit à cause de la difficulté de la marche, soit pour occuper un nouveau terrain, soit pour offrir un front, ou un flanc plus considérable à l'Ennemi; soit pour se disposer à l'attaquer, ou à soutenir son attaque, soit pour s'opposer à l'effort de la Cavalerie, soit pour le suivre avec précaution, quand il se retire en bon ordre, ou qu'on a lieu de

craindre qu'il ne se rallie subitement à la faveur d'un terrain avantageux, ou d'un secours de troupes fraîches; soit enfin pour se retirer soi-même, & assurer sa retraite par un escarmouche bien ordonnée; toutes choses qui ne s'exécutent que par les différentes motions, qu'on appelle Evolutions.

Les Evolutions sont *simples*, ou *composées*. Les Evolutions simples sont celles qui consistant en mouvemens simples, ne changent point la figure du Bataillon, mais lui donnent seulement plus ou moins de front ou de hauteur, le tiennent plus ou moins serré, tournent sa tête où étoit son flanc ou sa queue, ou bien le rompent simplement par divisions pour défiler & se remettre ensuite en bataille. On regarde donc comme Evolutions simples les différentes manières de défiler, de se mettre en bataille, de border la haie, d'ouvrir, de ferret & de doubler les rangs & les files, de changer la tête, les ailes & le centre d'un Bataillon par les contremarches, & de lui tourner la tête au flanc par les conventions.

Les Evolutions composées sont celles qui servent à donner différentes figures aux Bataillons, à les couper par pelotons, à détacher les pelotons du corps, & à les y rejoindre; en un mot à faire tête de tous côtés. Ces Evolutions composées se pratiquent, ou en répétant plusieurs fois une même Evolution simple, ou en faisant plusieurs différentes Evolutions simples, qui conduisent au but proposé.

Dans

Dans le choix que l'on fait des différentes motions, qui pourroient produire un même effet par différens moyens, il faut observer, autant qu'il est possible, un accord constant de trois conditions, dans lesquelles consiste la perfection de l'art. Ces conditions sont la simplicité, la promptitude & la grace.

La première est fondée sur la loi générale de la nature, qui agit toujours par les voies les plus simples. Quand on suit cette loi, on se met aisément à la portée de tous les hommes.

La seconde condition se tire de l'utilité; car non seulement le génie des gens de guerre tend à l'exécution prompte; mais cette promptitude leur est essentielle, parce qu'ils agissent souvent dans des circonstances où les momens sont précieux, & la vitesse salutaire.

La troisième condition, qui ne paroît destinée qu'au plaisir des yeux, n'est pas moins utile que les deux autres; c'est par elle qu'on prévient, & qu'on surprend les hommes, & sur-tout nos Ennemis, qui ne jugent d'abord que par le coup d'œil; il faut donc se le rendre favorable, en se présentant d'une manière fière & noble, qui prouve la liberté de l'esprit & la fermeté du cœur.

Pour donner ici quelque chose d'à-peu-près complet sur la doctrine générale des Evolutions, il convient de rapporter les objections qu'on a coutume de faire contre leur utilité, avec les solutions qu'en donne M. Botteé. Dans le fonds ces objections sont de vieilles

erreurs, réfutées plusieurs fois, dès le tems que la discipline commença à s'établir dans les troupes de France, d'Espagne & de Hollande. L'antiquité de ces erreurs ne les rend pas plus respectables; mais on doit cet égard à ceux qui les ont adoptées, de répondre à leur opinion, avant que de leur proposer d'y renoncer.

I. OBJ. *Les Evolutions ne sont plus en usage.*

RE'P. C'est précisément de quoi l'on se plaint. Les mêmes Officiers qui combattent les Evolutions, sont les premiers à dire dans d'autres occasions, que la discipline n'est plus ce qu'elle étoit autrefois, & qu'il seroit à souhaiter qu'on la rétablît; tant il est vrai que les termes dont on se sert, signifient quelque-fois plus qu'on ne veut, & qu'en suivant le penchant naturel de la raison, on s'engage nécessairement à soutenir dans certains momens des vérités que l'on a combattu dans d'autres.

II. OBJ. *Les Evolutions dégoutent le Soldat, & le fatiguent.*

RE'P. Elles ne dégoutent que celui qui n'est pas Soldat, & qui n'aime pas les armes; mais pour le véritable Soldat, elles l'exercent, l'occupent, lui conservent la force, l'agilité, les dispositions du corps qui lui sont nécessaires, & elles le corrigent de la paresse & de la débauche qui l'amollissent, & qui le jettent au contraire dans ces affreux dégouts du service, avec lesquels il ne peut manquer de courir bientôt à sa perte par la révolte ou par la desertion.

III.

III. OBJ. *La plupart des Evolutions ne sont pas nécessaires, puisqu'on s'en est passé si longtemps.*

RÉP. Il a bien fallu s'en passer, quand on les ignoroit ; mais si on les avoit suës & pratiquées, on auroit fait mieux ce que l'on n'a fait que passablement bien, & l'on auroit fait bien ce qu'on a fait mal. D'ailleurs tout le monde ne convient pas qu'on puisse s'en passer ; plusieurs Officiers anciens & distingués en font beaucoup de cas ; & l'on ne peut s'empêcher, quelque prévenu qu'on soit du contraire, de faire l'éloge des troupes, auxquelles il en reste une teinture.

IV. OBJ. *La plupart des anciens & bons Officiers ne les ont jamais suës, & il seroit désagréable pour eux d'aller à l'école.*

RÉP. Il n'est jamais trop tard d'apprendre certaines choses ; & il est moins honteux d'apprendre une fois que d'ignorer toute sa vie. Plusieurs de ceux qu'on dit être parfaitement bons Officiers, ne se sont peut-être jamais rencontrés dans ces circonstances délicates, où la valeur seule ne suffit point pour décider du mérite d'un homme de guerre ; & ceux qui sont devenus bons Officiers sans ces connoissances, seroient encore meilleurs, s'ils les avoient cultivées. Il n'est pas non plus absolument nécessaire que les anciens Officiers apprennent le détail des Evolutions ; il leur suffit d'en connoître l'utilité, de louer ceux qui s'y attachent, & d'exhorter la jeunesse à les imiter. Ce n'est point proprement

D 5

l'igno-

l'ignorance qui rend coupable; c'est l'attachement que nous avons pour elle, & le mépris que nous faisons de la vérité qui lui est opposée. Enfin ceux qui ne sont pas au-dessus de la charge de Major, ou qui croient encore y parvenir, ne doivent pas rougir d'apprendre le plus qu'ils peuvent des Evolutions, & doivent engager les Aide-Majors à les savoir parfaitement, pour en être secondés d'une façon, qui les mette en état de faire manœuvrer leur troupe avec distinction; car l'Etat-Major a pour objets principaux la police, la discipline & la manœuvre d'un corps.

V. O B J. *Les nouveaux Officiers trouvent toutes ces choses trop difficiles, & ne sont pas assez appliqués pour les apprendre parfaitement.*

R E P. Ce ne sont point les Evolutions; c'est cette dissipation, cette inapplication, cette mollesse des jeunes gens qu'on devoit s'attacher à combattre. Le plus grand bien qu'on puisse leur faire, c'est de les obliger à l'étude sérieuse de leur profession; on les détourne par-là de mille écarts dangereux & criminels, en leur apprenant à faire usage de leurs talens & de leur esprit. Le défaut d'attention en eux vient ordinairement de ce qu'ils se persuadent pouvoir avancer dans le service, sans être plus habiles qu'ils ne sont; & il est fort aisé aux Chefs de les détromper. Qu'ils travaillent donc: le tems viendra qu'ils recueilleront le fruit de leurs travaux, & sentiront combien ils sont redevables à ceux qui les auront conduits aux honneurs par ces voies pé-

ni-

nibles & laborieuses. La profession militaire est une profession de peine & de travail : si l'on en juge autrement, on ne la connoit guères, & on ne l'aime pas véritablement.

VI. OBJ. *Proposer tant d'étude à des Officiers, c'est en faire des Pédans, qu'on verra toujours le livre à la main.*

REP. Il est d'autres excès, sur lesquels on n'est pas si scrupuleux. Cependant on ne conseille pas à l'Officier d'être trop attaché au Cabinet: on lui propose seulement d'y donner tous les jours quelques heures, à se faire l'idée des règles qu'il doit réduire en pratique dans tous les autres tems de sa vie. Le pédantisme n'est point un vice de la science, mais de l'esprit. Le pédant est celui qui n'a tiré des livres que la poussière & l'écorce de la science, & qui tout hérissé de termes & de phrases empoullées, mal entendues & mal appliquées, veut dominer avec empire sur la raison des autres, qu'il croit toujours moins éclairée que la sienne; qui parle souvent de ce qu'il ne fait pas, qui croit tout savoir, & qui décide toujours d'un ton dédaigneux & arrogant. Le vrai Savant connoit au contraire le prix de la vérité qu'il a cherchée pour son usage, & il la propose aux autres avec douceur & politesse, comme on offre aux yeux une lumière amie, pour les éclairer & les réjouir, & non pas pour les éblouir. Ce seroit être bien grossier que de ne pas savoir faire cette différence dans un siècle aussi éclaté que l'est celui où nous vivons. Il y a long-

longtem's qu'on est revenu de cette fausse idée, que la Noblesse des Armes soit incompatible avec les Lettres; & l'on ne doit pas rougir de savoir quelque chose, quand on est gouverné par des Princes qui font gloire de protéger les sciences & les arts.

VII. OBJ. *On ne se sert pas de toutes ces Evolutions un jour d'action; & quand on le voudroit, comment y réduire le Soldat?*

REP. De quelle action veut-on parler? On ne donne pas tous les jours des batailles; & toutes les batailles ne se gagnent pas même par ces coups de main impétueux, où la valeur semble mépriser l'ordre & les règles. Mais a-t-on vu beaucoup de retraites, d'attaques, ou de défenses de passages, & d'autres occasions imprévues, où ceux qui ont brillé, n'aient pas eu besoin d'Evolutions dans leur manœuvre? A le bien prendre, les moindres mouvemens ne sont-ils pas des Evolutions? Et les troupes bien disciplinées n'ont-elles pas toujours l'avantage de faire avec grace & facilité, ce que les autres n'exécutent qu'avec peine & d'une manière embarrassée. Il est vrai que le Soldat ne pourra pas faire ces mouvemens mesurés dans un jour d'action, s'il n'a été exercé auparavant; mais, s'il l'a été, il s'y portera de lui-même, & agira, pour ainsi dire, machinalement, ce qui vaut infiniment mieux que de l'abandonner à son caprice: source ordinaire du desordre, & de la difficulté que l'on trouve souvent à contenir la troupe dans un jour de combat, & à la

la rallier, quand elle a été rompue, en chargeant, ou étant vivement chargée par l'Ennemi.

VIII. OBJ. *Si l'Officier qui entend les Evolutions, vient à être tué, cela mettra le desordre dans sa troupe, parce qu'il sera difficile qu'il soit remplacé par un autre.*

RÉP. Il est impossible que, l'habitude de la discipline une fois contractée, il ne se forme plusieurs Sujets capables; & la plupart des Officiers le sont même plus qu'ils ne pensent: il ne manque à leur génie hebreux que d'être mis en œuvre; d'avoir des exemples dignes de leur émulation, & d'écouter des conseils sages, qui les guérissent de la prévention, de l'envie & de la paresse; trois défauts qui font honte à l'esprit & au cœur humain, & dont on doit sur-tout se défendre dans une profession où l'on ne respire que l'élévation des sentimens & l'honneur. Mais quand il seroit vrai qu'il n'y eût dans un Régiment qu'un seul Officier qui sçût les Evolutions, & que cet Officier vint à être tué; ne diroit-on pas que, dès que les Soldats entendent les Evolutions, ils n'entendent plus le François? Celui qui prendra la place de l'Officier tué, dira les ordres le mieux qu'il lui sera possible; & les Soldats feront peut-être d'eux-mêmes plus qu'il n'auroit osé espérer.

IX. OBJ. *On n'a pas le tems d'enseigner, ni d'apprendre toutes ces choses pendant la guerre.*

RÉP. Il faut les apprendre & les enseigner particulièrement en tems de paix. Cette objection

jection est la moindre de toutes celles qu'on peut opposer aux Evolutions. Elle se détruit elle-même en la proposant : elle prouve avec l'expérience, que les troupes deviennent moins bonnes, quand on a moins de tems pour les dresser ; & c'est une leçon de l'usage qu'on doit faire du loisir en tems de paix. De plus il est toujours vrai, que les nouvelles levées ne se forment qu'avec les vieilles troupes ; & plus celles-ci ont conservé les règles de la discipline, mieux leurs recrues s'aguerrissent. Après cela, quand on veut bien ménager le tems & les moyens même pendant la guerre, on en trouve toujours assez pour dégrossir les nouveaux Soldats, qui bientôt après s'instruisent plus parfaitement & se perfectionnent avec les anciens.

X. OBJ. *Il faudroit, pour tirer quelque utilité de ces Evolutions, que toutes nos troupes pussent les pratiquer ; & la trop grande vivacité de la Nation Française la rend peu propre à cette manœuvre.*

REP. Quand il n'y auroit qu'une partie des troupes qui pût atteindre le point de perfection, cela seroit toujours fort utile, sans aucun inconvénient, & très-propre au contraire à y entretenir une noble émulation. Mais pourquoi avoir si mauvaise opinion d'hommes choisis au milieu d'une Nation belliqueuse, pour servir un des plus puissans Rois du monde ? Les François, si on le veut, peuvent se rendre aussi recommandables par la discipline, qu'ils sont redoutables par leur courage & leur

leur intrépidité : leur grande vivacité , bien loin de nuire à cette discipline , en fera le lustre , pourvu qu'on sache la mettre en œuvre avec jugement. Le François est intelligent , agile , se manie aisément ; voilà des qualités excellentes pour l'exercice ; mais , dit-on , il est impatient : il faut l'amuser par la variété des mouvemens. Il a le cœur haut : il faut le piquer d'honneur , lui faire entendre raison , & lui faire prononcer à lui-même l'arrêt de son châtiement , s'il le mérite. La Nation , dans le dernier siècle , étoit peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui ; cependant elle observoit toutes ces choses , qu'à présent on regarde comme si difficiles. Depuis l'Amiral de Coligni & Dandelot , son frère , qui furent les premiers maîtres de la bonne discipline , elle s'est soutenue en France , jusqu'au commencement de la dernière guerre ; le grand Prince de Condé , M. de Turenne , la savoient à fonds , & ont laissé d'illustres Elèves. Les meilleurs Officiers se plaignent de sa décadence ; le calme de la paix est favorable pour la relever : c'est un projet dont la tentative ne coûte rien , & dont la réussite seroit utile au service du Roi , glorieuse à la Nation , & digne de l'attention d'un grand Ministre.

A R.

## ARTICLE V.

ME'MOIRES *pour servir à* L'HISTOIRE  
DES MOEURS *du* XVIII. SIE'CLE,  
*par* M. DU CLOS, *de l'Académie Royale*  
*des Belles Lettres.* à Berlin, chez E-  
tienne de Bourdeaux, Libraire du Roi  
& de la Cour. 1752. in octavo, pp. 233.

O n ne sauroit trop varier les aspects sous  
lesquels on présente aux hommes les Prin-  
cipes de morale, qui sont destinés à influer sur  
leur conduite. D'abord le monde fut enfant,  
& on le traita comme tel. Esope renferma  
tout un cours de vérités morales dans les  
charmantes fables, qui lui ont valu l'immor-  
talité. Les Philosophes des différentes éco-  
les vinrent ensuite, & supposèrent le genre  
humain parvenu à la force de l'âge, & dans  
la maturité du raisonnement. Aujourd'hui  
les hommes baissent, vieillissent, radotent :  
il faut revenir au genre fabuleux ; mais com-  
me ils se sont gâtés le goût, de manière à  
ne plus s'accommoder du simple & du naïf,  
il n'y a lieu de se promettre quelque attention  
de leur part qu'à la faveur de fictions d'un au-  
tre ordre, où un fonds de quelques événemens,  
qui représentent une certaine portion du ta-  
bleau de la vie humaine, est revêtu de carac-  
tères, de sentimens & de réflexions, expri-  
més

més avec plus ou moins de force, suivant le génie ou la capacité de l'Auteur. De tous les différens ouvrages auxquels le nom de Roman convient, ceux de cette espèce sont assurément les meilleurs; & les Auteurs les plus distingués peuvent en produire, sans déroger à leur célébrité, ni même à leur gravité. Il ne faut donc pas être surpris que M. Du Clos, après nous avoir donné un Livre d'une force, & d'une précision qui vont de pair avec tout ce qui a paru de meilleur en ce genre, je parle de ses *Considérations sur les Mœurs de ce siècle*, y fasse succéder l'ouvrage qui fait la matière de cet Article. Il est au fonds de la même classe, & tend au même but, à ramener les hommes de leurs frivolités & de leurs écarts. Le petit Avertissement dont il est précédé, indique ces vuës: le voici tout entier.

*L'amour, la galanterie & même le libertinage, ont de tout tems fait un Article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, & sur-tout des gens du monde, que l'on ne connoitroit qu'imparfaitement les Mœurs d'une Nation, si l'on négligeoit un objet si important.*

*Des Mémoires qui me sont tombés entre les mains, m'ont paru propres à donner sur cette matière une idée des Mœurs actuelles. Parmi celles qu'on a peintes, on en trouvera quelques-unes de peu régulières; mais il me semble que l'aspect sous lequel elles sont présentées, est aussi favorable à la Morale que ces Mœurs y sont contraires. J'ai cru que l'ouvrage pouvoit être utile; c'est l'unique raison qui m'engage à le donner au Public.*

Tom. VI. Part. I.

E

11

Il ne s'agit point de tracer ici la suite des faits : ce n'est pas qu'elle ne soit très-attachante, & qu'on n'accompagne avec plaisir le Héros du Livre dans les travers où le jettent ses passions & les ridicules du siècle. Comme l'Auteur l'a destiné à servir de modèle à cet égard, il a eu soin de le proposer aussi comme tel dans son retour au bon sens & à la vertu, qui font le dénouement de la Pièce. Un mariage raisonnable le conduit à une situation tranquille & heureuse, dont il dit qu'elle lui prouve à chaque instant qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir & du devoir.

Mais les Lecteurs qui n'ont pas encore vu ces Mémoires, aimeront mieux trouver ici quelques-unes des réflexions de M. Du Clos; & elles sont toutes si fortes & si bien travaillées qu'il n'y a pas de choix à faire.

„ L'Amour, dit-il, a toujours été très-rare, du moins celui qui mérite le nom de sentiment; cependant je suis persuadé qu'il l'étoit moins autrefois qu'aujourd'hui. Les hommes ont toujours eu les mêmes passions; mais celles qui nous sont les plus naturelles, prennent, suivant les lieux & les tems, différentes manières d'être, qui influent sur la nature-même de ces passions.

„ Cette fougue des sens, qui emporte dans la première jeunesse, & qui se dissipe enfin dans un âge plus ou moins avancé, est commune à tous les hommes, & les porte vers le même but; mais ce désir ardent est

„ rare

„ rarement uni à celui de plaire, au lieu qu'il  
 „ faisoit une partie essentielle des anciennes  
 „ mœurs. Il avoit fait naître une politesse  
 „ délicate qui s'est perdue. On en voit en-  
 „ core des vestiges dans ceux qui ont été les  
 „ hommes à la mode de leur tems. Un esprit  
 „ de galanterie fait leur caractère particulier,  
 „ & leur fait dire des choses fines & flatteu-  
 „ ses, que nos hommes brillans d'aujourd'hui,  
 „ même ceux qui leur sont supérieurs par  
 „ l'esprit, auroient de la peine à imiter. Ils  
 „ ont trouvé plus commode de les tourner  
 „ en dérision que d'y atteindre. Ils s'imagi-  
 „ nent avoir beaucoup gagné au changement  
 „ qui est arrivé, & il est certain que toutes  
 „ choses d'ailleurs égales pour le vice & pour  
 „ la vertu, on a renoncé à bien des plaisirs,  
 „ en renonçant à la décence. Un coup d'œil,  
 „ une petite distinction, une légère préféren-  
 „ ce de la part de l'objet aimé, étoient des fa-  
 „ veurs inestimables; & qu'importe quels soient  
 „ les principes du bonheur, pourvu qu'il soit  
 „ senti! Est-il pour les Amans un état pré-  
 „ férable à celui d'avoir une espérance amu-  
 „ sée & soutenue, des desirs animés & flat-  
 „ tés, & de parvenir par une gradation déli-  
 „ cieuse au terme du bonheur, en épuisant  
 „ les plaisirs des sens par les illusions de l'a-  
 „ mour propre.

„ L'amour se traitoit encore ainsi dans le  
 „ siècle passé; j'en ai vu les traces, mais je  
 „ ne suis entré dans ce monde que dans le  
 „ tems de la révolution.

E 2

„ Les

„ Les principes de la fatuité en France sont  
 „ aussi anciens que ceux de la Monarchie ;  
 „ mais jusqu'à nos jours elle n'avoit ja-  
 „ mais été une science perfectionnée , com-  
 „ me nous la voyons ; & j'arrivai avec des  
 „ dispositions si heureuses, j'ai ouvert des rou-  
 „ tes si nouvelles, que je pourrois être comp-  
 „ té parmi les Inventeurs. ”

Il convient de rapprocher de ce morceau  
 un autre plus étendu, qui est tiré d'une con-  
 versation du Cavalier qu'on vient d'entendre ,  
 avec une Dame dont l'Auteur donne l'idée ,  
 en disant que *l'on ne pouvoit guères avoir plus*  
*d'esprit & moins de mœurs.* C'est elle qui parle.

„ Les passions qui agitent les hommes, se  
 „ développent presque toutes dans leur cœur ,  
 „ avant qu'ils aient la première notion de  
 „ l'amour. La colère, l'envie, l'orgueil, l'a-  
 „ varice, l'ambition se manifestent dès l'en-  
 „ fance. Les objets en sont petits : mais ce  
 „ sont ceux de cet âge : ces passions ne sont  
 „ pas plus violentes que quand leurs objets  
 „ sont plus importants. Souvent elles sont  
 „ moins vives ; & s'il y en a quelqu'une qui  
 „ devienne plus forte qu'elle ne l'étoit d'a-  
 „ bord , c'est ordinairement par l'extinction  
 „ des autres qui partageoient l'ame avec  
 „ elle.

„ L'amour se fait sentir à un certain âge ;  
 „ mais est-il autre chose qu'une portion du  
 „ goût général que les hommes ont pour  
 „ les plaisirs. L'âge où il triomphe est celui  
 „ où les autres passions manquent d'occasion  
 „ de

„ de s'exercer ; dans l'âge où l'on est insensibi-  
 „ ble à l'avarice , parce qu'on n'a rien ; à  
 „ l'ambition , parce qu'on n'est de rien ; les  
 „ passions ne se dévelopent que par l'aliment  
 „ qui leur est propre ; mais si elles sont une  
 „ fois en mouvement , elles l'emportent bien-  
 „ tôt sur l'amour. Cette passion se détruit  
 „ par son usage , les autres se fortifient ; elle  
 „ est bornée à un tems , les autres s'étendent  
 „ sur tout le cours de la vie. L'amour en-  
 „ fin est un de nos besoins aussi vif & moins  
 „ fréquent que les autres ; rarement une pas-  
 „ sion ; souvent la moins forte , & le plus  
 „ court des plaisirs. Ce plaisir est même dé-  
 „ pendant de la mode. N'a-t-on pas vu un  
 „ tems , où la table réunissoit presque tous  
 „ les hommes , & où les femmes n'étoient  
 „ pas comptées dans la Société , dont elles  
 „ font l'ame aujourd'hui , moins par l'amour  
 „ que par la mode ?

„ Si la sensation de l'amour est très-vive ,  
 „ le sentiment en est très-rare. On le sup-  
 „ pose où il n'est pas , on croit même de bon-  
 „ ne foi l'éprouver , on se détrompe par l'ex-  
 „ périence. Combien a-t-on vu de gens  
 „ épris de la plus violente passion , qui se  
 „ croyoient prêts à sacrifier leur vie pour une  
 „ femme , qui peut-être l'auroient fait , com-  
 „ me on exécute dans l'ivresse ce qu'on ne  
 „ voudroit pas avouer dans un autre état ; com-  
 „ bien en a-t-on vu , dis-je , sacrifier cette  
 „ même femme à l'ambition , à l'avarice , à  
 „ la vanité , au bon air ? Les autres passions

„ vivent de leur propre substance; l'amour a  
 „ besoin d'un peu de contradiction qui lui as-  
 „ socie l'amour propre pour le soutenir. Il  
 „ y a, dira-t-on, des Amans qui sacrifient  
 „ tout à leur passion; cela peut être, parce  
 „ qu'il n'y a rien qui ne se trouve; mais quel-  
 „ le est la passion, quel est le goût sérieux ou  
 „ frivole qui n'a pas ses fanatiques. La mu-  
 „ sique, la chasse, l'étude-même, & mille  
 „ autres choses pareilles, peuvent devenir cha-  
 „ cune la passion unique de quelqu'un, & fer-  
 „ mer son cœur à toutes les autres. Il en  
 „ est ainsi de l'amour, qui n'est pas la pré-  
 „ mière passion, & rarement unique.

„ Ces grands & rares sacrifices de cœur ne  
 „ se voient guères que de la part des fem-  
 „ mes; presque tous les bons procédés leur  
 „ appartiennent en amour, & souvent en ami-  
 „ tié, sur-tout quand elle a succédé à l'a-  
 „ mour. Ne croyez pas que ce que je vous  
 „ dis à l'avantage de mon sexe soit l'effet d'un  
 „ intérêt personnel. Je ne prétens en effet  
 „ louer excessivement les femmes de ce qu'el-  
 „ les ont l'ame plus sensible, plus sincère &  
 „ plus courageuse en amour que les hommes.  
 „ C'est le fruit de leur éducation, si l'on peut  
 „ appeller de ce nom le soin qu'on prend d'a-  
 „ mollir leur cœur, & de laisser leur tête vni-  
 „ de, ce qui produit tous leurs égaremens.  
 „ Les femmes ne sont guères exposées qu'aux  
 „ impressions de l'amour, parce que les hom-  
 „ mes ne cherchent pas à inspirer d'autres sen-  
 „ timens. Ne tenant point à elles par les af-  
 „ fai-

„ faïres, ils ne peuvent connoître que la liai-  
 „ son des plaisirs. Ainsi la plupart des fem-  
 „ mes du monde passent leur vie à être suc-  
 „ cessivement flattées, gâtées, séduites, aban-  
 „ données & livrées enfin à elles-mêmes,  
 „ ayant pour unique ressource une dévotion  
 „ de pratique, & pleine d'ennui, quand elle  
 „ est sans vertu, sans ferveur, ou sans intrigue.  
 „ L'amour est, dit-on, l'affaire de ceux  
 „ qui n'en ont point ; le desoeuvrement est  
 „ donc la source des égaremens, où l'amour  
 „ jette les femmes. Cette passion se fait peu  
 „ remarquer dans les femmes du peuple aussi  
 „ occupées que les hommes par des travaux  
 „ pénibles ; quoiqu'il y en ait beaucoup de  
 „ plongées dans le vice, non par égarement  
 „ de cœur, rarement par le goût du plaisir,  
 „ & presque toujours par la misère ; mais je  
 „ ne parle ici que des gens du monde, ou de  
 „ ceux que l'opulence & l'oïveté mettent à  
 „ portée d'en prendre les mœurs.

„ L'éducation des hommes, toute impar-  
 „ faite qu'elle est, quant à son objet & à sa  
 „ forme, a du moins l'avantage de les occu-  
 „ per, de remplir leurs têtes d'idées bonnes  
 „ ou mauvaises, qui font diversion aux senti-  
 „ mens du cœur. Les affaires, les emplois,  
 „ & les occupations quelconques, viennent  
 „ ensuite, & ne laissent à l'amour qu'une pla-  
 „ ce subordonnée à d'autres passions. Ce  
 „ qu'ils appellent AMOUR, est l'usage de  
 „ certains plaisirs, qu'ils cherchent par inter-  
 „ valle, qu'ils saisissent d'abord avec ardeur,

## 72 MÉMOIRES HISTORIQUES,

„ qu'ils varient par dégoût & par inconstance ,  
„ & auxquels on est obligé de renoncer , quand ils  
„ cessent de convenir , ou qu'on n'y convient plus.

---

### ARTICLE VI.

MÉMOIRES HISTORIQUES , CRITIQUES & LITTÉRAIRES par feu M. BRUYS ; avec la *Vie de l'Auteur* , & un *Catalogue raisonné de ses ouvrages*. à Paris , chez Jean-Thomas Hérissant , 1751. in octavo. Tome I. pp. 374. sans l'Avertissement qui en a XXIV. Tome II. pp. 426.

L'impresion qui reste de la lecture d'ouvrages pareils à celui-ci , c'est qu'il est très-fâcheux pour la société d'y voir continuellement rouler des *Avanturiers* , qui vont recueillant tout ce que la malignité publique débite , & qui , après l'avoir encore brodé à leur guise , le répandent par la voie de l'impresion , & font passer à la postérité des anecdotes scandaleuses , controuvées , ou qui devoient demeurer ensevelies dans l'oubli.

M. *François Bruys* , des papiers duquel on a recueilli ces Mémoires , ne fut jamais qu'un étourdi , qui changea & rechangea de situation & de Religion , comme il y fut poussé par l'impétuosité de sa fougue naturelle. Le cours de sa vie ne fut qu'une suite de saillies ; & la  
mort

mort l'arrêta, avant qu'il eût pu acquérir aucune maturité. On trouve sa vie dans les Mémoires du P. *Niceron*, T. XLII. & à la tête de ceux-ci. Il étoit né le 7 Février 1708. à *Serrières*, village du Mâconnois, & mourut à Dijon le 21. Mai 1738. dans la 31me. année de son âge.

L'Editeur de ces Mémoires paroît un Catholique outré, qui ne perd point l'occasion de tourner à l'avantage de la Religion les traits de satire que M. *Brays* a lancés contre les Ecclesiastiques qui professent la nôtre; comme si l'extravagant & impudent Auteur de l'Histoire des Papes pouvoit mériter aucune créance, quand il tourne casaque, & vomit contre la Réformation le même venin qu'il avoit dégorgé contre sa première Communion. Sera-t-il donc toujours dit, que les hommes auront deux poids & deux mesures?

Cependant ces Mémoires seront lus, & indépendamment des raisons prises de la dépravation humaine, à certains égards ils méritent de l'être. Ceux qui sont un peu au fait des évènements tout récents que l'Auteur narre, démêleront avec assez de facilité le vrai du faux, la satire de la sincérité. Pour nous, afin de ne nous engager dans aucune discussion, nous nous contenterons, après avoir déclaré que c'est toujours M. *Brays* qui parle, & qui est garant de ce qu'il avance, & en observant la précaution de ne point toucher aux vivans, nous nous contenterons, dis-je, de tirer ici de son ouvrage quelques portraits ou cara-

Ères de personnes célèbres, qui se trouvent dans le premier Tome, réservant le second pour un autre Extrait.

JEAN-ALPHONSE TURRETIN, issu d'une famille noble, originaire de Lucques, donnoit alors (en 1727.) des leçons sur l'Histoire Ecclésiastique du XVI. siècle. Il est d'un abord froid, & d'une santé qui l'oblige à un grand régime. Je ne sais pourquoi on vent qu'il ait une science extrêmement étendue. Tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, se réduit à quelques Thèses sur la Religion Chrétienne, & à des compilations qui demandent plus de mémoire que de jugement. [ On voit bien que, s'il y a défaut de jugement ici, c'est de la part du Juge. ] Sa *Nude de témoins* est dans ce goût-là; il y fait paroître un grand zèle pour la tolérance. Il travaille depuis longtems à réunir les différentes sectes du Christianisme, & particulièrement les Anglicans, les Calvinistes & les Luthériens. On dit même qu'il n'exclut pas les Catholiques de son système. Pour faciliter l'exécution de ce projet, il suppose dans la Religion un petit nombre de points fondamentaux, dont la croyance est essentielle au salut, & qui sont communs à toutes les sociétés Chrétiennes. La plupart des points contestés lui paroissent des articles indifférens qu'il soumet aux lumières de la raison. Il n'exige qu'un silence politique & respectueux. La République de Platon a-t-elle moins de réalité que ce projet? Je ne crois pas que jamais M. Turretin fasse

fasse goûter ses idées de réunion aux Théologiens, ni aux Peuples. On sacrifie plus volontiers au bien de la paix ses intérêts que sa Religion. Ainsi ne nous flattons pas du succès que ce Professeur attend de ses charitables soins. Il est Universaliste sur les Dogmes de la Grace & de la Prédestination. La plupart des Etudians suivent son système. Ils le préfèrent aux rigides opinions de Calvin, qu'ils ne trouvent point conformes aux idées qu'ils se sont faites sur la justice de l'Etre suprême. *M. Turretin* est Tolérant; mais il n'admet ce Dogme qu'en faveur de ceux qui pensent comme lui. Il est si prévenu de ses sentimens, qu'on ne sauroit les combattre sans s'exposer à toute l'aigreur de la bile. *M. de Bionens*, l'un de ses anciens disciples, s'est avisé de lui proposer des objections sur les Dogmes fondamentaux. Le Professeur a fait une réponse très-amère : les vieillards n'aiment point à être contredits; & d'ailleurs les infirmités continuelles de *M. Turretin* l'aigrissent, & le rendent d'une humeur fâcheuse & incommode. Il est facile d'irriter un homme de Lettres gâté par le suffrage du Public, & qui s' imagine que ses pensées doivent être reçues comme des Axiomes. L'amour propre ne veut jamais avoir tort, & cette passion n'a d'autres bornes que celles qui sont prescrites à nos lumières par l'orgueil excessif de l'esprit humain.

*M. BESSONET* est un spéculatif, qui épluche avec soin les attributs de la Divinité. Il est au désespoir, lorsque les Etudians négligent

gent ses leçons, ou qu'ils ne recueillent pas les profondes méditations qu'il leur communique. Il est extrêmement décifif. C'est un défaut assez ordinaire à Messieurs les Savans. Les deux volumes de Sermons qu'il a publiés, ont eu peu de succès. Il s'énonce très-difficilement dans la conversation, mais en chaire on ne s'apperçoit pas de ce défaut naturel. Il ne lui est arrivé qu'une seule fois de bégayer en public. Ce fut dans le Sermon d'action de grâces qu'il prononça le 12 Décembre, en mémoire de l'heureuse délivrance de Genève, que les Savoyards manquèrent de surprendre par escalade l'an 1602. En narrant les particularités de cette fameuse entreprise, il voulut parler du Pétard qui fut attaché à l'une des portes de la Ville, pour la briser. Mais, après de longs & inutiles efforts pour prononcer ce mot, dont il ne put articuler que la première syllabe; il dit enfin qu'il s'agissoit d'un instrument de guerre, & il continua son discours.

Passons en Suisse, & arrêtons-nous avec M. Bruys à Bâle.

M. DE LA ROQUE, (l'Auteur veut dire M. Roques; & ailleurs il donne le nom de M. Roques à M. de la Roque, alors Ministre à Clèves, où il est mort;) M. de la Roque, dit-il, Ministre François, est poli, savant, & d'une conversation assez agréable, mais excessivement scrupuleux & zélé pour sa Secte. Ses idées sur la Devotion me parurent fort sévères. On doit haïr le vice & la débauche, mais la vertu sincère & modeste n'a rien d'outré. Elle  
n'em-

n'emprunte jamais pour se produire les couleurs du Stoïcisme. Quelques François réfugiés à Bâle me dirent, que ce Pasteur étoit peu touché de la misère des vrais Pauvres, & qu'il ne subvenoit à leurs besoins qu'avec une étonnante médiocrité. Il dit, ajoutoit-on, qu'il n'y auroit point de Pauvres, s'il n'y avoit point de débauchés & de paresseux, & que c'est entretenir les gueux dans l'oïiveté que de leur faire des aumônes; qu'en ne leur donnant rien, ou qu'en leur donnant peu, on les mettoit dans la nécessité de travailler & de se rendre utiles à la société. Je craindrois de faire tort à la piété de M. *Roques*, si je paroissais persuadé qu'il a des sentimens si peu conformes à la morale de l'Evangile. Les personnes qui m'ont fait ce détail, ne lui imputeroient-elles point ces maximes inhumaines, dans la vue de le rendre odieux par un esprit de haine, d'envie, ou de vengeance? Quoiqu'il en soit, ce Théologien est très-versé dans l'Ecriture sainte, & dans les Langues Orientales de l'ancien & du nouveau Testament. Il continuë les *Discours Historiques, Critiques & Moraux* de Jacques Saurin sur les principaux événemens de l'Ecriture sainte. Il est Auteur du *Pasteur Evangélique*, ouvrage estimé parmi les Protestans.

C'est en Hollande où M. *Brus* a fait le plus de séjour; & c'est aussi de ce pays qu'il parle avec le plus d'étenduë. Il a sur-tout été impliqué dans la fameuse affaire de M. *Saurin*, & il entre à cet égard dans un détail très-

très-circonstancié & qui réveille l'attention. Nous n'avons garde d'en donner des Extraits qui puissent rallumer aucune discorde ; mais nous croyons pouvoir en détacher les portraits du *César* & du *Pompée*, qui furent alors les Héros des deux Partis.

JAKUES SAURIN naquit à Nîmes en 1677. d'un Père qui se distinguoit dans la profession d'Avocat au Parlement de Languedoc. Il fut élevé soigneusement, & l'on apperçut de bonne heure les semences des rares talens, qui lui ont acquis dans la suite une brillante réputation. L'Edit de Nantes révoqué peu après sa naissance, obligea son Père à quitter le Royaume, pour se retirer à Genève avec sa famille. Le jeune Saurin étudia sous d'habiles Professeurs, & se distingua bientôt de ses condisciples par la vivacité de son esprit & par sa grande pénétration. Mais il fut distrait de ses études par les discours passionnés de quelques jeunes gens, qui lui vantèrent la profession des armes avec tant d'éloges qu'il l'embrassa. Il fit la campagne de 1694. en qualité de Volontaire, dans la Compagnie de Milord *Galloway*, plus connu en France sous le nom de Marquis de *Ruvigny*. L'année suivante il fit la campagne de Piémont dans le Régiment du Colonel *Régnault*, qui lui avoit donné une Enseigne. Milord *Galloway*, qui l'aimoit fort, l'avoit engagé à faire la prière publique dans sa maison. Saurin, manquant d'argent, eut recours à l'industrie pour s'en procurer. Il entra fort

é-

échauffé dans l'Appartement de son Protecteur, & lui dit qu'il venoit de disputer vivement contre un Juif sur la vérité de la Religion Chrétienne; que ce Juif lui avoit promis de se convertir, s'il lui faisoit lire dans l'Ecriture sainte un passage dont il répéta le sens, & conclut par la prière qu'il fit à Milord, de lui prêter sa Bible, pour convaincre cet infidèle, & mettre cette ame égarée dans les voies du salut. Il y avoit sur la table une Bible enrichie de plaques & d'agraffes d'or; il l'emporta; mais, au-lieu d'en faire l'usage qu'il avoit dit, il fut l'engager, & l'argent qu'il en reçut, servit à ses plaisirs. Cette subtilité fut bien-tôt suivie de la crainte du châtiment. Saurin se cacha; & ayant appris que Milord le faisoit chercher, il se résolut de lui écrire une lettre fort touchante pour lui demander pardon de sa faute. Il obtint ce qu'il désiroit. Milord fit retirer sa Bible, & l'affaire fut généreusement oubliée. On raconte de lui d'autres traits plus forts encore, mais dont il seroit odieux de charger sa mémoire.

La paix particulière du Duc de Savoie avec la France détermina M. Saurin à retourner à Genève. Son Père, irrité contre lui, eut beaucoup de peine à se laisser fléchir. Mais comme on a de grands retours pour la jeunesse, Saurin par ses soumissions rentra dans ses bonnes grâces, & se consacra à l'étude de la Théologie. Il y fit des progrès aussi rapides que dans les Sciences moins épineuses;  
&

& en 1700. il vint en Hollande, où ses sermons lui attirèrent de grands applaudissemens. N'y trouvant pas un établissement solide, il passa en Angleterre, où il épousa une riche héritière, dont l'esprit simple & uni étonna tous les amis de Saurin. Ce fut en cette occasion qu'il établit pour maxime, qu'il suffisoit qu'une femme sût distinguer une chenille d'un chou. Quelque tems après il revint en Hollande, où son éloquence fut encore plus admirée que dans son premier voyage. Les premiers Seigneurs de l'Etat, charmés de ses talens, voulurent se l'attacher, en créant pour lui la charge de Prédicateur des Nobles, avec des appointemens considérables. Il jouit longtems de la réputation qu'il méritoit. La jalousie de ses Collègues étoit réduite au silence. L'amitié des personnes de la plus haute considération le protégeoit contre l'envie, & faisoit taire la malice de ses ennemis. Son repos fut enfin troublé par un procès qui fit beaucoup de bruit. Un nommé *Lambert*, qui avoit gagné du bien dans le négoce, mécontent de sa famille, laissa son héritage par testament à M. Saurin, son compatriote, qui ne l'accepta qu'à condition d'en consacrer une partie aux Pauvres, & de restituer fidèlement le reste aux héritiers légitimes qui sortiroient de France dans un tems limité. Un Neveu du Testateur parut. Quelques difficultés qui survinrent entre l'héritier naturel & le légataire, donnèrent lieu à un procès scandaleux, qui fut longtems soutenu par des *Factums*

1729

très-injurieux à Saurin. *Lambert* avoit de son côté le droit & la compassion publique. Sa partie se défendoit par le Testament du défunt. Quelques personnes de probité se mêlèrent de cette affaire, & la terminèrent, moyennant une somme d'argent que M. Saurin donna à *Lambert*.

M. Saurin étoit un Prédicateur habile, dont les talens effaçoient tous ceux de ses Collègues ; un Théologien hardi, que les questions les plus embarrassées & les plus hérissées des épines de la scholastique, ne rebutoient point. Sans être tout-à-fait profond, il avoit l'art d'exposer les plus grandes difficultés avec une netteté, avec un discernement fort au-dessus de ce qu'on avoit remarqué dans les Ecrits des plus fameux Théologiens Protestans. Historien judicieux, il démêloit avec précision tout ce qui sentoit la fable ; il n'adoptoit que les pures vérités historiques. Il savoit douter ; il laissoit indéterminées les questions trop délicates, & dont la vérité lui paroissoit incertaine. Il pesoit avec équité ce que les plus grands hommes ont dit sur les matières qu'il vouloit examiner. Il se seroit fait un scrupule de dissimuler les raisons des uns & des autres ; & plus la question étoit importante, plus il apportoit d'attention à la débrouiller. La vérité seule entraînoit son jugement. On ne peut pas dire qu'il manquât de zèle ; mais on peut assurer qu'il étoit sans fanatisme, du moins dans le particulier, & hors des fonctions éclatantes de son ministère. Il n'approu-

Tom. VI. Part. I. F prou-

prouvoit aucun genre de persécution. Il auroit souhaité que tous les hommes eussent été animés du même esprit de charité & d'union fraternelle.

Il ne gardoit pas assez de mesures dans ses sermons. Livré à toute l'impétuosité de son imagination vive & féconde, il osoit souvent attaquer le vice jusques sur le Thrône. Il censuroit peut-être avec trop de liberté la conduite des Grands & des Magistrats; & en cela il étoit blâmable; car un Prédicateur ne doit jamais donner lieu à son auditoire de faire des applications malignes de ces censures à ceux qui sont élevés en dignité, & pour lesquels tout bon citoyen est obligé de ménager avec art le respect & la soumission du peuple, qui n'est que trop porté à haïr, & ensuite à mépriser ceux qui ont droit de lui commander.

Le cœur de M. Saurin n'avoit pas toutes les perfections de son esprit. Il étoit foible & galant, facile à promettre, difficile à exécuter, incapable d'une liaison solide, trop disposé à s'immoler l'honneur & la fortune de ceux qui pouvoient lui nuire: défauts de l'humanité, qui ne sont nullement propres à nous mériter l'estime de ceux qui les connoissent.

Voilà dans l'exacte vérité, dit M. Bruys, ce que j'ai connu du caractère de Jaques Saurin. Trop fier de ses beaux talens, il témoignoit de l'indifférence, peut-être même du mépris, pour ses Collègues, qu'il auroit dû ménager pour sa gloire & pour son repos.

Ei

Et ici commence l'Histoire de la dispute, excitée par la Dissertation sur le mensonge officieux, qui conduisit en quelque sorte M. Saurin au tombeau. Il mourut le 30. Décembre 1731.

Le caractère de M. de la Chapelle n'est qu'ébauché dans l'article à la tête duquel est son nom; mais il est aisé de le recueillir de tous les autres traits que l'Auteur a répandus dans le récit des procédures qu'il a intentées ou soutenues dans les affaires de Mrs. *Maty & Saurin*. Écoutons encore notre Auteur, & finissons par-là.

ARMAND DE LA CHAPELLE est l'homme du monde le plus ennemi de la contrainte. Ses Ecrits lui auroient fait une belle réputation, s'il avoit eu l'attention d'y marquer moins son penchant à la satire. Son style est agréable par les traits vifs dont il est rempli, quoiqu'il soit peu Académique. Il est sociable & sans fierté. Il prétend que les cérémonies sont un effet de l'orgueil de ceux qui s'y assujettissent. Il a du savoir. Sa conversation est amusante; son regard est sombre & malin. Il sourit d'une manière piquante & satyrique. Il est Auteur de plusieurs volumes de la *Bibliothèque Angloise*, qu'il avoit enlevée à M. de la Roche. Il a traduit de l'Anglois, plusieurs ouvrages, entre autres une *Démonstration de la vérité de la résurrection du Sauveur* & deux volumes du *Babillard*. Il a demeuré longtems en Angleterre. Il y avoit une maîtresse qui comptoit sur lui pour le

mariage ; mais un de ses amis , devenu l'a-  
mant de cette Demoiselle , le pria de renon-  
cer à ses prétentions ; ce qu'il fit de bonne  
grace , blâmant la délicatesse de ceux qui ne  
peuvent souffrir de rivaux en amour. Il ex-  
horta la Demoiselle à consentir au marché  
qu'il venoit de conclurre ; elle ne s'y opposa  
pas ; & son mariage fut ainsi arrêté & célébré  
avec l'ami de M. de la Chapelle.

## A R T I C L E VII.

- *MELANGE de différentes pièces de vers &  
de prose, traduites de l'Anglois, d'après  
M<sup>mes</sup>. Elize Haywood & Suzanne Cent-  
livre, Mrs. Pope, Southern & autres.*

Congesta eodem

Non bene junctarum discordia femina re-  
rum.

*Ovid. Met. lib. I. v. 8. 9.*

à Berlin, 1751. *in octavo*. Tome I. pp.  
224. Tome II. pp. 222. Tom. III. pp.  
306.

**A**yant rendu compte dans d'autres parties  
de ce Journal des traductions de Poésies  
Angloises, dont M. Trochereau, & M. l'Ab-  
bé Yart, ont enrichi notre langue, il faut  
donner aussi un article au Recueil dont on  
vient

vient de lire le titre. Il n'est précédé d'aucune sorte d'avertissement qui mette au fait des raisons qu'on a eues dans le choix des pièces dont il est formé, & des moyens dont on s'est servi pour les représenter fidèlement dans la traduction. Tout se réduit donc au préjugé avantageux que forme le nom des Auteurs Anglois, d'où l'on a tiré la matière de ce Mélange, & au jugement qui naîtra de la lecture-même de quelques endroits de ces différentes traductions, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

Donnons d'abord la notice générale des pièces. Dans le premier Tome, on trouve; *Cléomélie*, Histoire d'une Dame arrivée depuis peu de Bengale en Angleterre, par Mlle *Elise Haywood*; *l'Heureux Enlèvement*, Nouvelle Espagnole, par la même; *l'Amant Capricieux*, Nouvelle Espagnole, par la même. Le second Tome contient, Epître d'*Héloïse* à *Abailard*, par M. *Pope*; Extrait de la Tragédie Angloise d'*Oronoko*, par M. *Southern*; Epître à M. S. M. après sa trahison; Lettre de *Phryné*, Courtisane de Thèbes, au Philosophe *Xénocrates*, pour lui reprocher sa froideur & son insensibilité; Réponse de *Xénocrate* à *Phryné*, où il lui reproche sa vie vicieuse, & fait l'éloge de la Philosophie; Lettre de *César Auguste*, aux Citoyens de Rome mariés; Autre Lettre de *César*, aux Garçons de Rome, qui se sont voués au Célibat; Lettre de *Senèque* à *Lucilius*, pour le détourner de voyager, & un autre du même au même, contre

la multiplicité des livres. Le Tome troisième consiste en diverses Lettres de *Phalaris*, Tyran d'Agriente, dont il seroit trop long d'indiquer les sujets ; & dans une pièce de théâtre, savoir l'*Orpheline*, Comédie en cinq actes en prose, traduite de l'Anglois d'après celle de Mlle. *Susanne Centlivre*, qui a pour titre, *Un coup hardi pour une femme*. Cette pièce est fort amusante dans le goût de la Nation, pour qui elle a été composée. Il s'agit d'une jeune fille belle & riche, qu'un Père bizarre, & ennemi de la propagation du genre humain, a laissée en mourant sous la tutelle de quatre hommes, tous d'un caractère ridicule, & entièrement opposé, avec la clause qu'elle ne pourroit se marier que du consentement unanime des quatre Tuteurs. Un Colonel, qui devient amoureux de cette belle Pupille, aidé de quelques intrigans, imagine divers tours ingénieux, au moyen desquels il excroque successivement la signature des quatre Tuteurs, & s'en prévaut pour épouser la Demoiselle, & conclurre ainsi la pièce.

Un de ces Tuteurs est un Quaker ; voici la scène qui se passe chez lui, lorsque la Demoiselle, qui étoit obligée d'être alternativement trois mois chez chacun de ces Originiaux, y entre en sortant d'un trimestre qu'elle avoit passé chez un vieux Chevalier, ami des parures & de la dissipation. C'est la cinquième scène de l'acte second. Les Acteurs sont le Quaker, *Tobie Prim*, *Sara Prim*, sa femme, & la jeune *Mis Delby*.

T.

T. PRIM, *d'un ton lent & cagot.*

„ Elle n'a pas encore mis bas cette vanité.  
 „ Pourquoi, Anne? Pourquoi, Sara, ne la  
 „ lui as-tu pas fait défaire?

S. PRIM.

„ Elle ne l'a jamais voulu.

T. PRIM.

„ Caches ce sein; sa nudité trouble chez  
 „ moi l'homme extérieur: couvre-le, Anne,  
 „ prends ce mouchoir.

DELB Y.

„ Je ne saurois souffrir un mouchoir sur  
 „ ma gorge, quand il ne fait pas froid, Mon-  
 „ sieur Prim.

S. PRIM.

„ Je lui ai cependant vu porter un mou-  
 „ choir, & même un masque dans l'Été.

DELB Y.

„ C'étoit pour n'être pas brûlée du soleil.

T. PRIM.

„ Si tu ne peux supporter les rayons du so-  
 „ leil, comment veux-tu donc que les hom-  
 „ mes supportent les tiens. Ton sein enflam-  
 „ me les désirs; il faut le cacher. (*Il veut  
 „ lui faire prendre un mouchoir.*)

DELB Y.

„ Laissez moi donc en repos, M. Prim. . . .  
 „ Laissez moi, vous dis-je. Serai-je toujours  
 „ tourmentée de cette étrange façon? Il n'y  
 „ a point de condition pareille à la mienne. . . .  
 „ La fatuité, la folie, l'avarice & l'hypocri-  
 „ sie sont sans cesse autour de moi pour me  
 „ persécuter tour à tour. . . . Il faut que

F 4

„ je

„ je change de figure au gré de tous ces ty-  
 „ rans. Je ne pense pas que mon Père ait ja-  
 „ mais eu intention de m'exposer à pareil  
 „ supplice. Non sûrement, vous vous don-  
 „ nez tous une autorité qu'il n'est pas possi-  
 „ ble qu'il ait voulu vous laisser.

T. P R I M.

„ Ecoutes, Anne. . . . Tu appelles donc  
 „ tyrannie un bon conseil. Est-ce que nous  
 „ te tyrannisons, ma femme & moi, quand  
 „ nous voulons t'ôter des habillemens qui  
 „ conduisent au péché. (*Il veut la toucher.*)

D E L B Y.

„ O ciel! délivrez-moi de ces gens-là. . . .  
 „ ou je me desespérerai. . . . (*Elle court  
 h autour de la chambre.*)

S. P R I M.

„ Eh! bien, te voilà décoiffée, & ta gor-  
 „ getoute agitée. . . On voyoit déjà assez ton  
 „ sein. . . . Fy! les vilains Tailleurs qui  
 „ font ainsi les Corps!

D E L B Y.

„ Je voudrois être morte. . . . Tuez  
 „ moi donc plutôt que de me traiter ainsi!  
 „ . . . .

T. P R I M.

„ Te tuer, mon Enfant, tu crois jouer  
 „ quelque Comédie. . . Te tuer! . . . .  
 „ Mais, dis-moi, Anne, es-tu préparée pour  
 „ mourir? . . . . Non, non, tu aimerois  
 „ mieux, je pense, avoir un mari. . . . Tu  
 „ voudrois avoir un Carosse doré avec de  
 „ grands coquins de Laquais derrière, pour  
 „ te

„ te faire admirer dans les ruës , & aller dans  
 „ le cercle de la vanité, avec les Princes &  
 „ ceux qui gouvernent la Terre, qui s'en-  
 „ graissent de la substance d'autrui: mais j'y  
 „ mettrai bon ordre. Je ne donnerai pas le  
 „ bien de ton Père à dissiper à ces gens-là; tu  
 „ n'en épouseras jamais un pareil de mon  
 „ consentement.

D E L B Y.

„ Je le crois bien ; vous me réservez sans  
 „ doute pour quelqu'un de votre secte.

T. P R I M.

„ Il est vrai , Anne , & jamais d'autres  
 „ n'auront consentement, je t'assure.

D E L B Y.

„ Et moi, je vous assure que je me ferois  
 „ plutôt Papiste pour mourir dans un Cou-  
 „ vent.

S. P R I M.

„ Oh ! la malheureuse !

D E L B Y.

„ Oh ! stupidité ! . . .

T. P R I M.

„ O aveuglement de cœur !

D E L B Y.

„ Ne m'irritez pas , hypocrite que vous  
 „ êtes ; il y a longtems que vous trompez le  
 „ monde. Je veux que votre femme juge  
 „ elle-même de votre pureté. . . . Est-ce  
 „ par inspiration de l'Esprit Saint que vous  
 „ pressiez si fort Marie un soir dans l'Office,  
 „ quand elle se plaignoit que vous la baisiez  
 „ sur la gorge ? Vous n'aviez pas d'aversion

F 5

„ dans

„ dans ce moment-là pour un sein nud. Vous  
 „ lui disiez avec vivacité, montres, montres  
 „ moi un peu la gorge. Vous souvenez-vous,  
 „ Monsieur Prim, de ces mots ?

S. PRIM.

„ Que dit-elle là, Tobie ?

T. PRIM.

„ Je ne l'entens pas, Sara . . . (*à part.*)  
 „ Comment-a-t-elle pu entendre cela ? . . .  
 „ Cela ne devrait pas avoir été entendu d'o-  
 „ reilles profanes comme les siennes. . . .  
 „ J'en suis vraiment troublé. (*Il entre un*  
 „ *Valet.*)

LE VALET.

„ Fopington, qu'on appelle M. le Chevalier,  
 „ est là-bas, & un autre avec lui. Dis, les  
 „ ferai-je monter ?

T. PRIM.

„ Oui.

(*Le Valet s'en va.*)

A cette scène, nous joindrons la Lettre  
 de Phryné à Xénocrate, & la Réponse du Phi-  
 losophe, qui suffiront pour le but & pour l'é-  
 tendue de cet Extrait.

LETTRE DE PHRYNÉ.

„ Je suis en doute, Xénocrate, si je dois  
 „ te nommer homme ou pierre. Pour hom-  
 „ me, je suis bien sûre que tu ne peux pas  
 „ l'être, puisqu'il n'en est point qui puisse ré-  
 „ sister aux charmes de Phryné. Je ne sau-  
 „ rois non plus te prendre pour une pierre,  
 „ parce qu'il n'y en a point qui n'enferme  
 „ quelque étincelle de feu, & que tu n'en as  
 „ point.

„ point. Qu'es-tu donc ? un Philosophe ! oh !  
 „ non ; leur emploi est de chercher les mer-  
 „ veilles de la nature ; & toi, tu méprises la  
 „ beauté, qui en est une des plus grandes  
 „ perfections. Quel nom puis-je donc don-  
 „ ner à un objet qui est plus insensible que  
 „ les choses inanimées ? Je t'appellerois mon-  
 „ stre, si je ne savois pas que la nature ne  
 „ produit aucun Être qui ne soit propre à sa  
 „ conservation. Cependant tu existes ; & étant  
 „ formé contre les loix de la nature, il faut  
 „ que tu te sois produit de toi-même ; car je  
 „ ne connois rien qui ait pu t'engendrer, sans  
 „ te communiquer quelques-unes de ses qua-  
 „ lités. Quoi ! ma beauté ne pourra t'émou-  
 „ voir, elle qui a des droits sur tout ce qui  
 „ respire, qui soumet les plus féroces ; moi,  
 „ qui me suis attiré l'admiration des plus  
 „ grands hommes qui ne me connoissoient  
 „ que de réputation ; car je puis aussi bien,  
 „ sans rougir, vanter mes conquêtes, qu'un  
 „ grand Capitaine parle de ses propres victoi-  
 „ res. Si chacun chante mes loüanges, pour-  
 „ quoi ne les répéterois-je pas ? Mais que me  
 „ servent-elles, si le seul Xénocrates me mé-  
 „ prise ? Cependant croirois-je que tu me mé-  
 „ prises, parce que tu ne me crois pas digne  
 „ de toi ? Ton petit mérite t'abuse, & te fait  
 „ abandonner les faveurs qu'on t'offre, sans  
 „ que tu les aies méritées, & que tu dusses  
 „ jamais t'y attendre. Oûï, tu es bien indi-  
 „ gne de mes embrassemens ; tu es pauvre,  
 „ nud, une espèce de Philosophe à tête brû-  
 „ lée,

„ lée, qui n'est en possession de rien que de  
 „ ta propre folie. Malheur à ce monde, si  
 „ tous les hommes étoient Philosophes, &  
 „ Philosophes comme toi : tu méprises les  
 „ moyens qui t'ont engendré, eh ! plutôt aux  
 „ Dieux que tes Pères en eussent fait autant !  
 „ Nous n'aurions pas été affligés d'une espè-  
 „ ce de créature, qui désobéit aux loix de la  
 „ nature, & qui n'est née que pour sa destru-  
 „ ction. Songes-tu que tu trahis ton pays,  
 „ ta postérité, & toi-même, en persistant  
 „ dans tes froides résolutions ? à quoi sert,  
 „ Xénocrates, ta Philosophie, puisqu'elle ne  
 „ t'enseigne pas ces Principes ? Ta science  
 „ est bien vaine, puisqu'elle ne te conduit pas  
 „ à ton devoir, à la gloire & à l'immorta-  
 „ lité. Que les jugemens des femmes sont  
 „ foibles ? Je pensois que la Philosophie éle-  
 „ voit les hommes au rang des Dieux ; mais  
 „ je vois qu'elle les dégrade au-lieu de les  
 „ éclairer. N'as-tu pas observé, Xénocra-  
 „ tes, tandis que tu contemplois les merveil-  
 „ les de la nature, les différens aspects des  
 „ Cieux, le cours des Planètes, & la dispo-  
 „ sition des Etoiles ; dis-moi, je t'en prie, as-  
 „ tu vu chez eux la même folie qui règne  
 „ chez toi ; elles ont toutes leurs conjoin-  
 „ ctions, il n'y a que toi qui veux vivre seul.  
 „ Je trouve que vous autres Philosophes,  
 „ vous avez très-peu de connoissance de ces  
 „ matières, & je pense que toute votre scien-  
 „ ce n'est qu'une conjecture. Vous n'êtes  
 „ que des Charlatans, qui sous des corps cras-  
 „ seux,

„ feux , & de grandes barbes , cachez une  
 „ ame perfide & ignorante. Pensez-vous de  
 „ bonne foi que votre obstinée résolution  
 „ puisse passer auprès de moi pour vertu ?  
 „ Non, non, la vertu nous conduit aux dan-  
 „ gers & à la victoire ; ce n'est pas en fuyant  
 „ qu'on en donne des preuves : quelle gloire  
 „ peut prétendre celui qui s'abstient des ob-  
 „ jets dont il ne peut jouir , ou méprise des  
 „ biens qu'il ne connoit pas ? Ce n'est pas  
 „ continence chez vous , c'est stupidité. La  
 „ continence est une vertu quand on fait s'ar-  
 „ rêter lorsqu'on seroit capable d'aller plus  
 „ loin. Mais viens ; fais en l'expérience, si  
 „ tu n'es pas insensible ; touches la douceur  
 „ de ces mains, vois le corail de mes lèvres ;  
 „ livres-toi dans mes bras , & presses mon  
 „ sein blanc & ferme ; fais un doux essai des  
 „ délices de l'amour , & laisses à côté la tri-  
 „ ste chasteté. Si cette épreuve te dégoûte,  
 „ alors tu renonceras à ces plaisirs , & tu les  
 „ mépriseras, Mais si au contraire tu les  
 „ trouves trop séduisans , c'est à ce moment  
 „ qu'il faudra faire usage de ta vertu. Le ju-  
 „ gement est aveugle s'il n'est guidé par la  
 „ raison ; & comment la raison peut-elle  
 „ prendre son parti contre ce qu'elle n'aura  
 „ pas expérimenté ? Seroit-il possible, Xé-  
 „ nocrates , que si je te tenois dans mes bras ,  
 „ mes baisers ne pussent pas adoucir ta féro-  
 „ cité ? Sais-tu qu'un baiser est le charme des  
 „ ames ? Renonces donc à cette opiniâtre  
 „ stupidité : si ce n'est pas en faveur de mes  
 „ char-

„ charmes, du moins pour ton propre inté-  
„ rêt. Ne t'apperçois-tu pas que tout le mon-  
„ de te blâme, qu'on te fuit, & même qu'on  
„ te hait ? La haine déplaît à ceux-même  
„ qui ne peuvent aimer ; & ceux qui se sont  
„ couverts d'infamie, sont encore sensibles à  
„ la loüange. Tu me diras peut-être que  
„ celui qui ne fait point cas de la vie, n'a ja-  
„ mais peur de la perdre : mais je te répon-  
„ drai, que plutôt que de m'exposer à la haine  
„ publique, j'aimerois mieux m'enterrer  
„ vive pour éviter une pire destinée. J'ai pen-  
„ sé quelque-fois qu'une autre beauté pou-  
„ voit s'être emparée de ton cœur comme  
„ une Circé par ses enchantemens, mais alors  
„ je ne connoissois pas tous mes charmes :  
„ Phryné peut se vanter de l'emporter sur  
„ tous les prestiges & les illusions de la ma-  
„ gie. Ne t'imagines cependant pas, Xénocrates,  
„ que je te vante tous mes avantages  
„ pour t'engager à m'aimer : je voulois  
„ seulement savoir si mon entreprise sur un  
„ cœur aussi dur que le diamant, seroit vaine ;  
„ mes charmes ne peuvent pas faire l'im-  
„ possible. S'ils l'avoient pu, Venus elle-même  
„ auroit été obligée de me céder la  
„ pomme. Mon dessein a été simplement  
„ de mesurer le pouvoir de ma beauté à celui  
„ de la résistance, Je ne suis point fâ-  
„ chée que tu me méprises, puisqu'il n'est  
„ rien de si ordinaire dans une ame basse que  
„ de mépriser son bienfaiteur : mais où est-  
„ elle, ton ame ? Xénocrates, où est ton  
„ cœur ?

„ cœur ? Où sont tes affections ? Tout cela  
 „ est peut-être enterré dans le sein de la Ter-  
 „ re avec les trésors que tu sembles dédaigner.  
 „ Si cela est ainsi, reprends une nouvelle aine pour moi : j'ai des richesses au  
 „ delà de ce que la fortune peut donner.  
 „ Mais folle que je suis ! Qu'est-ce que je  
 „ prétens ? Quoi ! prendre par les oreilles celui  
 „ que je n'ai pu prendre par les yeux.  
 „ Cependant, ne vous y trompez pas, Xénocrates,  
 „ ce n'est pas que je vous aime ;  
 „ car comment supposeriez-vous que je fusse  
 „ si éprise d'un objet si peu aimable ? J'aimerois  
 „ mieux être condamnée aux plus cruels  
 „ tourmens, que d'être obligée de vous aimer :  
 „ mon projet étoit d'essayer la force de  
 „ mes charmes sur ce qu'il paroît impossible  
 „ de gagner ; ce sont les droits d'une beauté  
 „ ordinaire de captiver les cœurs qui ont un  
 „ penchant naturel à s'enflammer ; mais je  
 „ voulois échauffer une statue, un marbre  
 „ insensible. Si cependant, Xénocrates,  
 „ vous avez quelque chose d'humain, & que  
 „ votre obstination ne vous ait pas rendu  
 „ aveugle, payez ce que vous devez à la  
 „ nature ; rendez à ma beauté les hommages  
 „ qu'elle mérite, & devenez l'objet de mon  
 „ triomphe, si vous voulez rétablir votre honneur.  
 „ Adieu.

#### REPONSE DE XÉNOCRATES.

„ Je me suis enfin déterminé à te répondre,  
 „ Phryné, pour t'apprendre à distinguer  
 „ la vertu de la stupidité. Tu peux bien te  
 „ glo-

„ glorifier avec raison , puisque Xénocrates  
 „ te fait un honneur qu'il a refusé aux plus  
 „ grands Princes : mais ne crois pas que je  
 „ t'écrive par le mouvement de quelque im-  
 „ pression que tes prétendus charmes auroient  
 „ pu faire sur moi ; je renoncerois au nom  
 „ de Philosophe , si jamais aucune femme  
 „ avoit pu causer quelque altération à la  
 „ tranquillité de mon ame ; le dessein de ma  
 „ réponse est de te détromper , & s'il est pos-  
 „ sible , de te ramener à la vertu. Tu me  
 „ fais des reproches , Phryné , & tu travail-  
 „ les à ma gloire. Plût aux Dieux que je  
 „ fusse aussi monstre que tu me le fais ; si je  
 „ n'avois pas d'autres moyens pour me pré-  
 „ server des efforts que tu fais pour me ten-  
 „ ter. Oûï , j'aimerois mieux être pierre que  
 „ d'être composé de chair & de sang , & être  
 „ assujetti à tes infames désirs. Je ris quand  
 „ je pense que tu pourrois me croire ca-  
 „ pable de me laisser séduire par la beauté :  
 „ mes yeux ne m'ont été donnés que pour  
 „ éviter les dangers. Ils sont mes guides ,  
 „ mais ils ne seront jamais les tyrans de mon  
 „ ame : le cœur de Xénocrates ne sera point  
 „ trompé , ni séduit par des attraits si péris-  
 „ sables. Un Philosophe , quoique tu mé-  
 „ prises ce nom , ne cherche qu'à instruire son  
 „ esprit , & ne s'attache point au plaisir des  
 „ yeux. Ceux qui se livrent trop aux belles  
 „ apparences , n'embrassent bien souvent qu'u-  
 „ ne ombre. Si tu savois , Phryné , ce que  
 „ c'est que cette beauté que tu vantes tant ,  
 „ tu

„ tu rabattrois bien de la bonne opinion que  
 „ tu en as. Ce n'est qu'une illusion pour  
 „ les yeux, & un poison pour l'ame ; c'est  
 „ une fleur qui passe aussi rapidement que  
 „ le tems, & que mille accidens peuvent dé-  
 „ truire en un instant : l'éclat de la beauté n'est  
 „ qu'un enchantement pour les yeux ; c'est  
 „ une erreur qui peut séduire quelquefois ,  
 „ mais c'est toujours une erreur. Il n'y a  
 „ que la beauté de l'ame qui puisse séduire  
 „ Xénocrates ; & l'infamie de ton corps me  
 „ montre trop les vices & les imperfections  
 „ de la tienne. Je serois bien indigne du nom  
 „ de Philosophe, si je pouvois t'aimer ; j'ai-  
 „ merois mieux être anéanti. Vois donc  
 „ quel cas je fais d'une beauté que tu as ain-  
 „ si prostituée , quoique je consentirois plu-  
 „ tôt à n'être plus. Je ne suis point né pour  
 „ la flatterie , ni pour le mensonge : ainsi tu  
 „ serois bien mal associée avec un homme  
 „ dont les inclinations sont si contraires à  
 „ tes desirs. Je ne puis souffrir ce qui me  
 „ déplaît ; comment soutiendrois-je la vuë  
 „ d'un objet que je méprise ; comment pour-  
 „ roit-on associer deux contraires si décidés ?  
 „ Les Elémens différens concourent quelque-  
 „ fois pour produire certaines raretés dans  
 „ ce monde, & les animaux se joignent aussi  
 „ sans égard à l'espèce ; mais c'est aussi par-  
 „ ce que ce ne sont que des brutes. Tu  
 „ m'invites , Phryné , à faire l'expérience de  
 „ tes embrassemens lascifs, & moi je les re-  
 „ fuse , non par la crainte d'abandonner mon  
 „ *Tom. VI. Part. I.* G „ corps

„ corps à cette foiblesse , mais pour te con-  
 „ vaincre que je fais subordonner mon corps  
 „ à la volonté de mon ame. Tu dis que les  
 „ Cieux , les Etoiles , les Planètes , ont leurs  
 „ conjonctions , & de-là tu conclus qu'elles  
 „ sont sensibles à l'amour. En tout cas , ce  
 „ n'en est pas un comme le tien : leurs con-  
 „ jonctions sont pures & chastes ; elles ne se  
 „ mêlent pas indifféremment les unes avec  
 „ les autres , comme tu le fais. C'est ce  
 „ que j'ai appris par cette Philosophie que tu  
 „ méprises tant.

„ Je suis surpris que tu ne saches pas dis-  
 „ tinguier la continence de l'obstination : mon  
 „ étonnement s'évanouit quand je songe à  
 „ qui j'écris. Tu fais si peu de cas de la  
 „ première que tu crois que tous ceux qui  
 „ ne veulent pas y renoncer , sont capables  
 „ de la dernière. Que désires-tu donc de moi ,  
 „ Phryné ? Tu ne penses m'offrir que les res-  
 „ tes de la concupiscence des autres , & la  
 „ profession que tu fais , détruit les fruits de  
 „ l'amour , qui sont la génération : les fem-  
 „ mes de ton espèce péchent contre la nature  
 „ & contre les loix : elles vendent ce qui a  
 „ été établi pour être en usage librement. Je  
 „ suis bien étonné que les Rois , dont le de-  
 „ voir est de gouverner le genre humain , se  
 „ soumettent eux-mêmes , & permettent de  
 „ telles pratiques. Non seulement , Phryné ,  
 „ tu débauches la jeunesse , mais tu séduis la  
 „ vieillesse , tu t'établis un empire tyrannique  
 „ sur nos cœurs , nos richesses , notre santé

„ & notre liberté. Tu voudrois que je ca-  
 „ chasse ces vérités , mais Xénocrates ne sait  
 „ point flatter. Tu oses me parler de répu-  
 „ tation, toi qui t'es dévouée à l'infamie : tu  
 „ dis que tout me fuit ; tu ne fais donc pas  
 „ que mon plus grand plaisir est d'éviter tous  
 „ les hommes. Crois moi ; ceux qui me con-  
 „ noissent bien , ne me fissent point , & s'ils  
 „ le faisoient ainsi que toi , j'en serois bien  
 „ plus flatté que de leur amour : j'aimerois  
 „ mieux me donner la mort , que d'être aimé  
 „ au même prix que tu l'es ; car les hommes  
 „ n'aiment Phryné que par rapport à eux.  
 „ Eh ! que peut-il y avoir d'aimable en elle ,  
 „ si ce n'est d'imaginer qu'ils pourront en  
 „ jouir ? Eh ! quelle jouissance ! Tout ce qui  
 „ la compose , est indigne de l'amour des  
 „ hommes : qui pourroit aimer ce visage si  
 „ accoutumé à déguiser ses sentimens , ces  
 „ boucles de cheveux qui ont été enlevés de  
 „ quelque sépulcre par une main sacrilège  
 „ pour orner sa tête , ces yeux dont les re-  
 „ gards trompeurs ne s'occupent qu'à cher-  
 „ cher le foible du cœur des hommes , cette  
 „ bouche consacrée au mensonge , ces mains  
 „ avides qui ne servent qu'à prendre conti-  
 „ nuellement , sans jamais donner , cette  
 „ gorge souillée par les attouchemens de tout  
 „ le genre humain ; en un mot , comment  
 „ pourroit-on aimer une ame qui ne reçoit &  
 „ ne rend que des idées de corruption ? Si ta  
 „ conduite m'avoit laissé quelque espérance ,  
 „ j'emploierois toute la force de ma Philo-

G. 2

, so-

„ sophie pour rappeler en toi la vertu ; mais  
 „ je te regarde comme perduë , le vice inné  
 „ ne peut être détruit , & l'habitude d'ailleurs  
 „ devient une seconde nature. Quand je te  
 „ ferois un long discours sur les avanta-  
 „ ges de la chasteté & de la tempérance , ce  
 „ seroient de vains efforts ; ainsi je conclurai  
 „ par te dire , que si tu as envie de triompher  
 „ de Xénocrates , quittes la profession que tu  
 „ fais , embrasses la vertu , purifies ton corps ,  
 „ & rends ton ame digne de la sienne.  
 „ Adieu.

---

## ARTICLE VIII.

**CORPS DE DROIT FREDERIC , ou**  
*Corps de Droit pour les Etats de Sa Ma-*  
*jesté le Roi de Prusse , fondé sur la Rai-*  
*son & sur les Constitutions du Pays , &c.*  
 Seconde partie ; à Halle , à la Maison  
 des Orphelins. 1752. in octavo. pp.  
 784.

**L**a première partie de ce Corps de Droit ,  
 dont nous avons rendu compte , lors-  
 qu'elle a paru (\*), concernoit le premier ob-  
 jet du Droit , savoir les prérogatives qui dé-  
 coulent de l'état des personnes & de leurs  
 qualités naturelles. Il s'agit dans celle-ci du

(\*) Voyez Tom. II. p. 38.

second objet du Droit, qui comprend les Droits qui sont attachés aux biens & aux choses mêmes, & sur lesquels les hommes ont par conséquent un Droit réel.

Il est très difficile de poser des principes fixes & certains par rapport à ce qui fait la matière de cette seconde Partie; car, à l'exception des moyens d'acquérir la propriété par le Droit des gens, & de la succession *ab intestat* des enfans, tout le reste est fondé plutôt sur des raisons civiles & politiques que sur des raisons prises du Droit naturel. Aussi les Législateurs Romains, au-lieu de former un système raisonné des Droits réels, se sont contentés de ramasser des lambeaux des plus célèbres Jurisconsultes, & de les insérer sans ordre & sans connexion dans le Droit Romain. Il est arrivé de-là qu'il en a coûté des peines inconcevables pour donner une juste forme aux Droits réels qui se trouvent dispersés dans tout le Corps de ce Droit, pour les ranger dans un ordre convenable, pour poser des principes fixes, & pour les débarrasser des interprétations confuses des Jurisconsultes modernes, pour retrancher les vaines subtilités, pour faire une disposition qui s'accordât avec la Constitution de l'Allemagne, & pour exprimer tout cela dans la langue du país.

Nous allons tirer de la Préface de ce Volume une idée abrégée des changemens que le Corps de Droit Frédéric a apportés au Droit Romain, & de la façon dont on y a réglé la

matière des Droits réels, en la débarrassant des Antiquités & des subtilités Romaines, & en lui donnant un ordre naturel & raisonnable.

On a d'abord donné une division abrégée & distincte de ce qu'on appelle choses, (*res*) en rapportant chacune d'elles à son espèce. On a remarqué à cette occasion, qu'il est fort inutile de faire entrer dans cette division les choses qui ne sont à personne, (*res nullius*,) parce que, suivant la Constitution de l'Empire, elles appartiennent aux Droits Régaliens.

Par ce moyen on a obvié à la confusion qui règne dans le Droit Romain, où l'on trouve plusieurs divisions générales, incompatibles entre elles, aussi bien que les loix-mêmes, qui ne s'accordent pas sur l'espèce à laquelle il faut rapporter les choses; mettant une seule & même chose, tantôt au nombre des choses qui sont communes, tantôt au nombre de celles qui sont publiques par le Droit des gens; tantôt au nombre de celles qui ne sont à personne.

Il règne donc une confusion inexprimable dans l'ordre où le corps de Droit Romain place les Droits réels. Il n'y en a pas une seule espèce qui soit traitée de suite, & sans être entremêlée de plusieurs matières qui lui sont tout-à-fait étrangères, de manière qu'il est impossible d'en remporter une juste idée. Il a fallu les proposer dans un ordre plus convenable; & c'est ce qu'on a exécuté dans ce  
nou-

nouveau Corps de Droit avec toute l'exactitude possible, en rangeant les matières des Droits réels dans un ordre raisonnable, en donnant des définitions claires & distinctes de chaque espèce, & en expliquant soigneusement dans chaque article, la cause, le sujet, l'objet, les effets, & les moyens de l'amener à sa fin.

En traitant du domaine, ou de la propriété, qui est le premier Droit réel, on a distingué les moyens naturels de l'acquérir, des moyens civils; & l'on a déduit les premiers des principes du Droit naturel, que les anciens Jurisconsultes Romains ont possédé à fonds. Par rapport aux moyens civils d'acquérir la propriété d'une chose, on a rapporté les raisons qui ont engagé les Législateurs Romains à accorder le Droit de propriété civile à certaines affaires ou conventions, qui selon le Droit naturel n'opéroient qu'une obligation personnelle. Comme cette disposition des loix Romaines tend à abrégier les procès, on l'a conservée dans le Corps de Droit Frédéric.

C'est encore par une raison de politique, que les deux Droits réels, dits Droit de servitude & Droit de gage, qui de leur nature n'opéroient aussi qu'une obligation personnelle, ont été réputés par les Législateurs Romains pour des Droits réels, en vertu desquels on a une action réelle. Ces décisions du Droit Romain ont été conservées, parce qu'elles contribuent aussi à prévenir les détours qu'on auroit pris pour prolonger les procès,

si l'on avoit suivi simplement le Droit naturel.

On étoit obligé dans les Universités d'apprendre une foule de subtilités par rapport aux Antiquités Romaines, & une infinité de choses surannées & superflues, pour se mettre au fait des Droits réels, dont on auroit pu se faire une juste idée, indépendamment de tout ce fatras, pourvu seulement qu'ils eussent été réduits en principes. Aussi n'a-t-on pas lieu d'être surpris, que Justinien ait fixé un terme de cinq ans à ceux qui vont étudier le Droit dans les Universités. Au contraire si l'on a égard à la manière confuse & peu méthodique dont la Jurisprudence y étoit enseignée, on doit s'étonner qu'il ait cru que de jeunes gens pourroient s'en former une idée dans le terme de cinq années. Il falloit donc que la jeunesse fit de grandes dépenses dans les Universités, & y perdît son tems à apprendre des choses inutiles.

Pour en avoir un échantillon, il suffit de consulter la matière du Droit des Successions. Quels soins & quelles peines ne se donne-t-on pas pour expliquer l'origine & les progrès des Successions *ab intestat*? Combien de Traités n'a-t-on pas écrit au sujet des Testamens, & des divers changemens qu'ils ont essuyés? Le Corps de Droit Frédéric retranche jusqu'à la racine toutes ces Antiquités inutiles; les Successions *ab intestat* y sont réglées suivant ce que la raison & l'équité naturelle exigent; on y définit d'une manière claire & précise les trois ordres de Succession; & l'on donne la

so-

solution de tous les doutes, & la décision de toutes les questions qui peuvent naître sur cette matière; en sorte qu'on peut à présent ignorer en toute sûreté de conscience ce que signifient les *Senatus-consultes Tertullien & Orphytien*, &c.

La Succession Testamentaire a eu besoin d'une plus grande réforme que la succession *ab intestat*. Par rapport à celle-ci, il n'a été question que de retrancher les anciennes loix qui ne sont plus en usage, l'Empereur Justinien ayant déjà réglé l'ordre des Successions suivant l'équité par la Nouvelle 118. dont on a conservé la teneur dans le nouveau Corps de Droit. Mais à l'égard de la Succession Testamentaire, on a aboli les Testamens privés, les Codicilles, les Donations à cause de mort, les Substitutions tacites, le Droit d'accroissement, la Quarte Falcidie, la Quarte Trébellianique, &c.

Il auroit été avantageux pour le bien public & pour le repos des familles, qu'on n'eût jamais connu les Testamens, & qu'on eût laissé la succession à ceux que la nature & la raison y appellent, & qui, selon l'ordre des familles, y ont un Droit naturel. En effet c'est une vérité incontestable, que les dispositions testamentaires sont, 1. contraires à la raison; 2. qu'elles ne font que causer des haines, des inimitiés & des dissensions dans les familles; 3. que la plupart du tems elles sont accompagnées de fraude, de calomnies, de séductions, &c. & 4. qu'à cause du grand

G 5

nom-

nombre de solemnités ou formalités, que les loix réquièrent, & des subtilités qui s'y rencontrent, elles donnent lieu à une foule de procès.

D'ailleurs ces dispositions sont contraires aux principes généraux du Droit de la nature, & renferment une véritable contradiction. Car une pareille disposition ne sauroit valoir du vivant du Testateur, parce que l'héritier ne l'a, ni connue, ni acceptée; & que sans acceptation on ne sauroit acquérir un Droit en vertu d'une disposition faite par autrui. Encore moins une disposition testamentaire peut-elle devenir valide après la mort du Testateur; par la raison que le Droit qu'il avoit de disposer de ce qui lui appartenoit, cesse par sa mort, & que par conséquent n'y ayant réellement aucune disposition, l'héritier n'a rien à accepter. Aussi l'expérience apprend-elle que pour l'ordinaire on fait servir les Testamens à priver en tout ou en partie des successions, ceux que la nature & l'ordre des familles y appelloient, & que par conséquent les Testamens causent dans les familles des inimitiés éternelles.

Combien de fraudes & de tromperies ne met-on point en usage, lorsqu'il s'agit de faire des Testamens! Que de mauvais traitemens une femme n'a-t-elle pas à craindre de la part d'un mari avide & brutal, si elle refuse de se rendre à ses instances, & de lui donner son bien par Testament au préjudice de ses parens! Que ne peuvent pas réciproquement les

les caresses , les sollicitations , les intrigues , les importunités , les larmes , d'une femme adroite , qui voyant son mari mourant , profite de la foiblesse de son esprit & de son corps , pour lui arracher un Testament où les parens du mari sont ordinairement sacrifiés !

Les Testamens privés en particulier sont sujets à un nombre inconcevable d'inconvéniens & de fraudes. Les cas où l'on suppose un faux Testament , sont rares , quoiqu'il y en ait des exemples. Mais au moins l'expérience journalière prouve , que la plupart du tems ces Testamens se font par des Notaires , Procureurs , & autres gens sans avertissemens , que la pauvreté rend intéressés & avides de gain. On a donc raison de craindre que des hommes de ce caractère n'usent de collusion avec ceux qui s'intriguent pour qu'il soit fait un Testament en leur faveur , & qu'ils ne suggèrent au Testateur ce qu'il doit faire pour les favoriser. Ils peuvent aussi tordre à leur gré les paroles du Testateur , & coucher même par écrit des choses contraires à son intention. De pareilles suggestions sont encore plus à craindre à la Campagne , où ces sortes d'actes sont dirigés la plupart du tems par des Ecclésiastiques , qui n'ont aucune connoissance du Droit ; & qui agissant par haine , par passion ou par intérêt , induisent les pauvres payans , qui sont des personnes simples , à faire des Testamens au préjudice de leurs enfans , de leurs femmes & autres parens ; profitant souvent de l'occasion pour leur extorquer des dons

don en faveur de leur Eglise & de ceux qui les desservent.

Les procès naissent des Testamens privés, comme d'une source féconde, parce que les loix ont prescrit l'observation de tant de formalités par rapport aux différentes sortes de Testamens, & qu'il y a tant de subtilités à observer, que la moindre omission donne lieu à un procès. Le seul Article, par exemple, des substitutions, & des fidei-commis, en a produit plusieurs, pour décider la question, si le Testateur a voulu faire une substitution, ou bien un fidei-commis ? Ceux qui se mêlent de faire les Testamens, sans entendre le Droit, n'ont aucune idée de la matière difficile du rapport des biens, & lorsque le Testateur fait des legs, ils ne sauroient lui expliquer ce qu'on doit entendre par ceux d'alimens, de provisions, de meubles, de fonds préparés ou pourvus, &c.

Les Sociétés Civiles, qui ont subsisté tant d'années sans Testamens, pourroient encore, au jugement du Législateur moderne, s'en passer fort bien. Suivant le témoignage d'Aristote, les Testamens étoient inconnus de son tems chez la plupart des Nations ; & Tacite l'assure en particulier des Allemans. Plutarque rapporte, que Solon a été le premier qui ait introduit l'usage des Testamens dans la Grèce. Des Grecs il a passé avec la Loi des XII. Tables chez les Romains ; & dans le XIII. siècles, les Testamens ont été reçus avec le Corps du Droit Romain en Allemagne &

& dans les Royaumes voisins. Encore aujourd'hui , chez tous les Peuples qui sont gouvernés par les seules lumières de la Raison, & qui n'ont point de connoissance des Loix Romaines , on ne trouve pas la moindre trace de dispositions qui n'aient leur force & leur validité qu'après la mort. Plusieurs anciens & habiles Jurisconsultes ont aussi soutenu , que les Testamens étoient pernicieux à la Société, & ruineux pour les familles ; d'où ils ont conclu qu'il faudroit en abolir l'usage. On peut consulter à ce sujet les Ouvrages de *Boësius*, d'*Argenté*, de *Bodin*, de *Tiraqueau*, &c.

Les défenseurs-mêmes des Testamens regardent avec raison la matière des substitutions comme extrêmement embarrassée , & chargée de tant de subtilités qu'on ne peut venir à bout de la débrouiller. Le Jurisconsulte *Baldus* se vantoit d'avoir gagné par ses conseils sur cette seule matière , quinze mille Ducats. Dans la pratique cependant elle n'a point , ou n'a que très-peu, d'utilité.

Comme le droit de tester passe dans la plupart des pays Chrétiens pour une prérogative très-précieuse aux Sujets , & que la plupart des hommes trouveroient qu'on les traite fort durement , si on les mettoit dans la nécessité de laisser *ab intestat* des biens acquis à la sueur de leur visage , à des enfans , ou à des parens , qui en sont manifestement indignes. On ne sauroit nier même que l'équité n'exige, qu'on laisse à chacun la liberté d'avantager ou d'ex-  
clure

clurre des personnes dont il reçoit beaucoup de satisfaction ou de chagrin , de laisser des marques de souvenir à ceux qui pendant sa vie lui ont témoigné de l'amitié, ou l'ont servi avec fidélité, & enfin de faire des substitutions & des fidéi-commis pour la conservation des familles.

Ce sont là les raisons qui ont engagé à laisser subsister les Testamens & les Substitutions dans le Corps de Droit Frédéric : mais on y a mis des bornes si étroites , qu'il n'y a presque plus lieu aux inconvéniens sus-mentionnés. Car 1. on a aboli entièrement tous les Testamens privés qui demandoient la présence de sept Témoins ; *item* , tous les Codicilles privés, & Donations à cause de mort ; & il a été posé pour règle invariable & perpétuelle, que les dispositions de la dernière volonté ne pourront à l'avenir être faites que judiciairement. 2. On n'a pas parlé des Testamens, qui selon le Droit Romain pouvoient être offerts au Prince, par la raison que cette manière de tester est sujette à bien des inconvéniens, & que le Roi ne juge pas convenable d'entrer dans ces sortes d'affaires particulières. 3. On a expliqué si clairement les formalités qui seront requises dans la confection d'un pareil Testament judiciaire, qu'il ne sera pas facile d'y commettre une erreur qui puisse l'annuller. C'est dans cette vue qu'il a été ordonné, après une meure réflexion, que si les Justices négligent des choses qui donnent lieu à annuller un Testament, elles seront tenuës

nuës solidairement d'indemniser tous ceux en faveur de qui le Testament avoit disposé, & qu'en outre elles seront cassées. 4. On a rejeté comme une subtilité inutile, qui donne lieu à plusieurs difficultés, la règle qu'un homme ne sauroit déceder *pro parte testatus, pro parte intestatus*. 5. On a décidé les questions douteuses par rapport aux Substitutions. 6. On a aboli le Droit d'Accroissement, & les Quartes Falcidie & Trébellianique. 7. On a expliqué avec un soin tout particulier les Testamens privilégiés, & l'on en a fixé le nombre. Enfin 8. on a mis dans un ordre convenable la matière des Legs, qui est si difficile & si confuse dans le Droit Romain.

C'est ainsi qu'on s'applique à remplir le plan du Roi, & à mettre en exécution les vûes salutaires de ce Monarque pour le repos & la félicité de ses Peuples.

## ARTICLE IX.

**DEMONSTRATION** *de la Loi d'une suite de termes de la Quantité composée qui est faite par la multiplication des Binomes*  
 $1-x, 1-x^2, 1-x^3, \&c. (\dagger)$

**M**R EULER (\*) a découvert deux propriétés remarquables dans les Nombres.

II

(†) L'Auteur de cette Pièce a eu l'attention, avant que de la faire imprimer, de la communiquer à M. Euler, qui l'a lue avec une extrême satisfaction.

Il a même démontré d'une manière fort ingénieuse, que l'une étoit une conséquence de l'autre. Mais il n'en a prouvé aucune que par induction. J'ai trouvé une Démonstration mathématique de l'une de ces propriétés, & elle est le sujet de cet Ecrit.

Je la dois principalement à l'usage de certains signes que j'expliquerai dans l'Article qui suit.

*Explication de quelques Signes.*

1. Quand une Suite de différentes Grandeurs a des propriétés qui règnent entre deux ou plusieurs de ses termes placés à des distances fixes les uns des autres dans toute l'étendue de la Suite, je me sers souvent d'une seule lettre changeante pour en représenter tous les termes : mais je les distingue par des *numeros* que je mets à côté de la lettre, & que j'y joins par un crochet (†) Par exemple, si la lettre *y* me sert pour représenter tous les termes d'une certaine Suite, j'en exprimerai le premier terme & ceux qui le suivent à divers degrés de distance de la manière suivante, *y* (ou *y*°), *y*<sup>1</sup>, *y*<sup>2</sup>, *y*<sup>3</sup>, &c. 0, 1, 2, 3, &c. sont ici les *numeros* des termes, & le cro-

(†) Au lieu de ces crochets, qui ne se trouvent pas parmi les caractères d'Imprimerie, on a mis des chiffres avec des accens ; & on a été d'autant moins scrupuleux à le faire que l'Auteur se sert de lettres accentuées au lieu de crochet.

crochet qui les suit, les distingue des nombres qui servent à multiplier, ou qui sont les Exposans des puissances. Je prends à discrétion un des termes de la Suite, comme en étant le commencement. C'est comme un point fixe d'où je commence mon calcul. Ce terme n'a point de numero, ou a 0 pour son numero.  $y$  ou  $y_0$  est le même nombre. Les numeros 1, 2, 3, &c. ne marquent autre chose sinon de combien de degrés tout autre terme est éloigné de celui-là. Si la Suite s'étend vers les côtés du terme  $y_0$ , les numeros *positifs* +1, +2, +3, &c. ou simplement 1, 2, 3, &c. marquent les termes qui s'en écartent vers un certain côté; & les numeros *negatifs* -1, -2, -3, &c. marquent ceux qui s'en écartent vers le côté opposé. Quand je veux exprimer un numero d'une manière indéfinie, je me sers de lettres au lieu de nombres, comme l'on fait par rapport aux signes des puissances; ainsi je mets  $vd'$ ,  $yq'$ , ou bien  $y-p'$ ,  $y-q'$ ,  $yp+1'$ ,  $yq-2'$ , &c. par exemple,  $y-2y_1'+y_2'=0$ , est l'Equation d'une progression Arithmétique,  $y-3y_1'+3y_2'-y_3'=0$ , est celle d'une Suite dont les seconds différences sont constantes, &c. Pour éviter l'usage des crochets, lorsque mes numeros seront des nombres, & non pas des lettres, je me servirai dans cet écrit des marques suivantes qui feront le même effet que les précédentes, savoir  $y$ ,  $y'$ ,  $y''$ ,  $y'''$ , &c. pour les numeros positifs, &  $y$ ,  $y'$ ,  $y''$ ,  $y'''$ , &c. pour les négatifs.

Tom. VI. Part. I.

H

L'u-

L'usage de ces marques est une espèce de calcul que je puis appeller *calcul des numeros*. Il n'est utile que dans les Equations où il entre deux ou plusieurs différens termes d'une même Suite. On pourroit le réduire à un calcul de différences finies, si l'on aimoit mieux désigner les différences, que les quantités qui diffèrent, par des caractères particuliers. La règle fondamentale de ce calcul est contenue dans le Principe qui suit.

2. *Dans toute Equation qui exprime une relation constante entre plusieurs changeantes d'une ou de plusieurs différentes Suites, caractérisées par leurs numeros, si l'on augmente ou qu'on diminue du même nombre tous les numeros de chacune de ces changeantes, l'Equation demeure.*

Par exemple, si dans l'Equation  $y - ay' + by'' = 0$ , dans laquelle on suppose que  $a$  &  $b$  sont deux nombres constans, on ajoute 5, ou en général tout nombre  $n$  positif ou négatif, aux numeros de chacun des  $y$ , on aura  $y^n - ay^{n+1} + by^{n+2} = 0$ , ou en général  $y^n - ay^{n+1} + 1' + by^{n+2} + 2' = 0$ , laquelle Equation, qui en renferme une infinité, est censée être contenue dans l'Equation donnée. Ce Principe bien compris, porte sa démonstration avec soi. J'aurai occasion d'en faire usage. Je n'ai fait au reste qu'indiquer ces choses en passant, afin qu'on me puisse entendre lorsque j'emploierai de tels signes.

*Etat de la question.*

2. Si l'on multiplie les Binomes qui composent cette Suite infinie  $1-x$ ,  $1-x^2$ ,  $1-x^3$ , &c.

&c. Les uns par les autres, on peut exprimer un tel produit par une Suite de nombres multipliés par les puissances successives de  $x$ . Si les termes de cette Suite de nombres ou de Coëfficiens sont  $1, x, x', x'', x''', x^{iv}$ , &c. ceux de la quantité composée égale au susdit produit seront  $1, xx, x'x^2, x''x^3, x'''x^4, x^{iv}x^5$ , &c.

M. Euler a trouvé qu'en mettant à l'écart tous ceux de ces termes qui ont 0 pour leurs Coëfficiens, les autres composeront cette somme,  $1 - 1x - 1x^2 + 1x^3 + 1x^7 - 1x^{12} - 1x^{15} + 1x^{22} + 1x^{26} - 1x^{35} - 1x^{40} +$ , &c. Dans la Suite de ces termes il a découvert les propriétés suivantes. I. Que depuis le premier terme qui est 1, les Coëfficiens des autres termes sont constamment  $-1, -1, +1, +1, -1, -1, +1, +1$ , &c. II. Que les distances de ces termes de l'un à l'autre, ou les différences des Exposans des puissances de  $x$  qui les affectent, forment la Suite 1, 1, 3, 2, 5, 3, 7, 4, 9, 5, &c. composée de deux progressions arithmétiques entrelacées l'une dans l'autre, savoir celle des nombres naturels, 1, 2, 3, 4, 5, &c. qui exprime les degrés successifs de distance entre deux termes voisins qui ont le même signe, & celle des nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. qui exprime pareillement les degrés successifs de distance entre deux termes voisins qui ont des signes différens.

Il faut remarquer que tous les termes de la susdite quantité  $1 - 1x - 1x^2 + 1x^3 + 1x^7 - 1x^{12} - 1x^{15} +$ , &c. en mettant à part le 1 terme

H 2

qui

qui est 1, se peuvent résoudre en cette Suite infinie de Binomes.  $1+x$ ,  $1+x^2$ ,  $1+x^3$ ,  $1+x^4$ , &c. dont on fait les deux termes alternativement positifs & négatifs, & qu'on multiplie par la Suite des puissances de  $x$  qui multiplient le premier terme de chaque Binome. Ces puissances sont  $x^1$ ,  $x^2$ ,  $x^{12}$ ,  $x^{22}$ ,  $x^{32}$ , &c. dont les Exposans 1, 5, 12, 22, 35, &c. sont les sommes successives des termes de cette progression Arithmétique, 1, 4, 7, 10, 13, &c. dont la différence est 3.

Cela étant considéré, on peut réduire l'état de la question au Théorème qui suit.

4. Soit  $S$ . le produit des Binomes  $1-x$ ,  $1-x^2$ ,  $1-x^3$ ,  $1-x^4$ , &c. Si l'on nomme  $i$ ,  $i'$ ,  $i''$ ,  $i'''$ , &c. les Binomes successifs  $1+x$ ,  $1+x^2$ ,  $1+x^3$ ,  $1+x^4$ , &c. &  $k$ ,  $k'$ ,  $k''$ ,  $k'''$ , &c. les termes de la Suite 1, 5, 12, 22, 35, &c. mentionnée ci-dessus, je dis que

$$S = 1 - ix^k - i'x^{k'} + ix''x^{k''} - i'''x^{k'''} + \dots$$

C'est ce qu'il faut démontrer.

*Principes sur quoi ma Démonstration est fondée.*

5. Je nomme  $m$ ,  $m'$ ,  $m''$ ,  $m'''$ ,  $m^{iv}$ , &c. les Binomes successifs  $1-x$ ,  $1-x^2$ ,  $1-x^3$ ,  $1-x^4$ ,  $1-x^5$ , &c. Que l'on forme une Table (Table I.) dont les rangs successifs sont composés Coëfficiens des puissances de  $x$  qui multiplient les termes des quantités suivantes, 1,  $m$ ,  $mm'$ ,  $mmm''$ ,  $mm'm''m'''$ , &c. Il y a autour de l'angle A, qui est au concours du premier rang & de la première colonne, une colonne & un rang extérieurs, qui sont tous deux composés des mêmes nombres 0, 1, 2, 3, 4, &c.

&c. qui servent de numeros aux rangs & aux colonnes de la Table, de même qu'aux termes qui composent les Suites de chaque colonne & de chaque rang. Les numeros du rang extérieur sont outre cela les Exposans des puissances de  $x$ , qui affectent les termes de toute la colonne qui est au-dessous. Les termes de chaque rang qui ne sont remplis qu'avec des points, sont des 0. Il n'y a aussi que des 0 en deça de la première colonne.

6. PROBLEME. Un rang quelconque  $p$  de la Table I. étant construit, construire le rang suivant  $p+1$ .

Que l'on pose sur une ligne les termes du rang  $p$ . Que sous cette ligne on en pose une seconde, composée des mêmes termes que la première, mais avec des signes opposés, & que le premier terme de la seconde ligne soit sous celui de la première qui a pour numero  $p+1$ . Que l'on ajoute ensemble les termes de ces deux lignes ainsi placées. La somme fera le rang  $p+1$ .

Car le rang  $p+1$  est égal au rang  $p$  multiplié par  $1-x^{p+1}$ . Or on fait cette multiplication en opérant comme je viens de dire.

7. On pourra former par la règle précédente chacun des rangs de la Table I. l'un après l'autre. Cette opération produira la Table II. ci-dessous, dans laquelle les puissances successives de  $x$ , marquées au dessus de cette Table, sont celles qui affectent tous les termes de la colonne qui est au dessous. Les rangs marqués à côté par les lettres 1, A, A',  
H 3 A'',

$A''$ ,  $A'''$ , &c. sont les mêmes qui composent la Table I. Les rangs d'entre-deux marqués  $-1x$ ,  $-Ax^2$ ,  $-A'x^3$ ,  $-A''x^4$ ,  $-A'''x^5$ , &c. sont composés des termes des rangs au-dessus, mais avec des signes opposés, & les premiers termes en sont placés successivement sous  $x$ ,  $x^2$ ,  $x^3$ , &c. selon la règle précédente. J'appelle les rangs, 1,  $A$ ,  $A'$ ,  $A''$ , &c. Rangs positifs, & les rangs  $-1x$ ,  $-Ax^2$ ,  $-A'x^3$ ,  $-A''x^4$ , &c. Rangs négatifs. Ainsi dans cette seconde Table, chaque rang positif est la somme du rang positif & du rang négatif placés immédiatement au dessus.

8. Dans quelque rang  $p$  de la Table I. que ce soit, le terme qui a pour numero  $p$  & chacun de ceux qui le précèdent, sont répétés dans toute la partie de la colonne au-dessous des dits termes.

Cela est clair par la formation de la Table (6. & 7.)

9. Si l'on mène dans la Table I. la ligne oblique  $AB$ , qui partant de l'angle  $A$  traverse toute la Table sans s'approcher plus d'un côté que de l'autre, tous les termes posés dans cette ligne, sont répétés dans toute la partie inférieure de la colonne qui passe par lequel'un de ces termes. Réciproquement tout terme placé dans la partie de la Table qui est sous  $AB$ , se trouve dans cette ligne.

Car, par la supposition, le rang & la colonne de chacun des termes placés dans la ligne  $AB$  ont le même numero. Donc par la précédente, ces termes sont répétés dans  
 tou-

toute la partie inférieure de leur colonne. Et puisqu'il n'y en a aucune dans la Table qui ne passe par quelqu'un des termes de la ligne AB, il n'y a point de terme dans la Table au dessous de AB, qui ne soit dans cette ligne.

10. La Suite des termes placés dans la ligne AB ci dessus, est celle de  $z$  qui sont les Coëfficiens des termes de la quantité ci-dessus  $1+zx+z'x^2+z''x^3+$ , &c. qu'on a supposée (3) être égale au produit  $mm'm''m'''$ , &c.

Que l'on prenne dans la susdite quantité un terme quelconque, par exemple  $z^v x^7$ . Je dis que le Coëfficient  $z^v$  de ce terme est placé dans le concours de la colonne & du rang qui ont 7 pour leur numero commun, & par conséquent dans la ligne AB. Premièrement il est clair que ce Coëfficient, qui est celui de  $x^7$  ne peut être que dans la colonne de  $x^7$ . On n'a pas besoin de le chercher dans des termes de cette colonne qui sont au dessous de celui qui a 7 pour son numero, car il sera dans celui-ci (9) s'il est dans quelqu'un de ces autres. Enfin on ne doit pas le chercher dans un rang dont le numero est moindre que 7. car le terme  $z^v x^7$  est la somme de tous les produits positifs ou négatifs de la classe de  $x^7$  que l'on peut former par la multiplication des termes des Binomes  $1-x$ ,  $1-x^2$ ,  $1-x^3$ , &c. Or le Binome  $1-x^7$  est un de ceux qui forment un tel produit, puisque  $-x^7 \times 1 = -x^7$ , & ce Binome n'entre dans la composition d'aucun des rangs dont le numero est moindre que 7. Donc ce Coëfficient  $z^v$  est dans

H 4 le

le rang aussi bien que dans la colonne qui ont 7 pour leur numero commun. Donc il est dans la ligne AB. La même preuve s'applique à tous les autres termes de la Suite des  $z$ .

On pourroit démontrer la même chose d'une manière plus abrégée. Voici comment. Que l'on conçoive le dernier rang de la Table I. qui s'étend à l'infini. Cet *infinitième* rang, qui est le produit de toute la Suite des Binomes  $1-x$ ,  $1-x^2$ ,  $1-x^3$ , &c. doit renfermer tous les termes de la Suite de  $z$ . On peut-même supposer que ce rang étant infini, la partie qui s'étend jusqu'à la ligne AB l'est aussi, & qu'il n'y a pas un des termes, de la Suite des  $z$ , qui ne s'y rencontre. Donc, par la proposition précédente, ils sont tous dans la ligne AB.

11. Les termes des rangs positifs de la Table II. qui sont placés sous les premiers termes des rangs négatifs de la même Table, tels que sont tous les termes contenus dans la ligne CD, sont les mêmes, que ceux qui sont contenus dans la ligne AB de la Table I, & par conséquent ce sont tous les termes de la Suite des  $z$ . Cela n'a pas besoin de preuve.

12. Chaque terme d'un rang positif de la Table II. est égal à la somme de tous les termes placés dans la même colonne que ce terme, & qui appartiennent aux rangs négatifs qui précèdent le susdit rang.

Par exemple le terme  $-1$ , placé dans le  
rang

rang  $A^1$ , dans la colonne de  $x^{10}$ , est égal à la somme des termes  $+1, -2, 0, 0$ ; placés dans la colonne de  $x^{10}$ , & qui appartiennent aux rangs négatifs  $-A''x^4, -A'''x^3, -A^{IV}x^6, -A^Vx^7$ , qui sont tous ceux de cette espèce qui sont au dessus du rang  $A^1$ .

Cela est évident par la formation de la Table.

13. Si l'on compose une Table telle que la Table III où il n'entre que les rangs négatifs de la Table II. placés dans le même ordre, la suite des sommes des colonnes de cette nouvelle Table sera la même que celle des  $z$ .

C'est une conséquence manifeste de la précédente.

14 Soit, comme ci-dessus (5),  $m, m', m'', m''', \&c.$  la même Suite que celle des Binômes  $1-x, 1-x^2, 1-x^3, 1-x^4, \&c.$  Soient aussi (7)  $1, A, A', A'' A''', \&c.$  les termes des produits successifs  $1, m, mm', mm'm'', mm'm''m''', \&c.$  Et soit  $S$  la somme du produit infini  $mm'm''m'''m^{IV}m^V, \&c.$  Je dis que  $S=1-1x-Ax^2-A'x^3-A''x^4-, \&c.$

Car, par la supposition,  $S=1+zx+z'x^2+z''x^3+z'''x^4+, \&c.$  Mais, par la précédente la Suite de  $zx, z'x^2, z''x^3, z'''x^4, \&c.$  est égale à celle des colonnes successives de la Table III. multipliées par  $x, x^2, x^3, \&c.$  Et les rangs successifs de cette Table sont  $-1x, -Ax^2, -A'x^3, -A''x^4, - \&c.$  Donc puisque la somme des rangs d'une Table est la même que celle de ses colonnes, la quantité  $zx+z'x^2+z''x^3+z'''x^4+, \&c. = -1x$   

$$\text{B } 5 \qquad \qquad \qquad -Ax^2$$

## 122. DEMONSTRATION

$-Ax^2 - A'x^3 - A''x^4 - \&c.$  Donc  $S = 1 - 1x^2 - 1x^3 - 1x^4 - \&c.$

15 Soient  $n, n', n'', n''', \&c.$  les termes successifs de la progression Arithmétique  $n, n+1, n+2, n+3, \&c.$  Soient  $m, m', m'', m''', \&c.$  ceux de Binomes  $1-x^n, 1-x^{n'}, 1-x^{n''}, 1-x^{n'''}, \&c.$   $A, A', A'', A''', \&c.$  ceux des produits  $m, mm', mm'm'', mm'm''m''', \&c.$  &  $B, B', B'', B''', \&c.$  ceux de ceux-ci,  $m', m'n'', m'm''m''', m'n''m''m''', \&c.$  Soient enfin  $P = 1 - Ax^n + A'x^{2n} - A''x^{3n} + A'''x^{4n} - \&c.$  &  $Q = 1 + Bx^{n'} + B'x^{2n'} + B''x^{3n'} + B'''x^{4n'} + \&c.$  Je dis que  $P = 1 + x^n - Qx^{3n+1}.$

Par la supposition,  $A = m, A' = mB, A'' = mB', A''' = m - B'', \&c.$  Donc puisque  $n = 1x^n$ , il s'ensuit que  $A = 1 - x^n, A' = B - Bx^n, A'' = B' - B'x^n, A''' = B'' - B''x^n, \&c.$  Donc si l'on substitue dans toutes les parties de la somme égale à  $P$  les valeurs de  $A, A', A'', A''', A^{iv}, \&c.$  tirées de ces Equations, on réduira cette somme à celle des deux colonnes de la Table suivante.

|                | Col. I.        | II.            |
|----------------|----------------|----------------|
| $1$            | $= 1$          |                |
| $Ax$           | $= 1x^n$       | $- 1x^{3n}$    |
| $A'x^{2n}$     | $= Bx^{2n}$    | $- Bx^{3n}$    |
| $A''x^{3n}$    | $= B'x^{3n}$   | $- B'x^{4n}$   |
| $A'''x^{4n}$   | $= B''x^{4n}$  | $- B''x^{5n}$  |
| $A^{iv}x^{5n}$ | $= B'''x^{5n}$ | $- B'''x^{6n}$ |

Mais par la supposition,  $B = 1 - x^{n+1}, B' = B \times 1 - x^{n+2}, B'' = B' \times 1 - x^{n+3}, B''' = B'' \times 1 - x^{n+4}, \&c.$  Donc si l'on substitue ces

ces valeurs de  $B, B', B'', B''', \&c.$  dans la Colonne I de la Table ci jointe, sans toucher à celles qui sont dans la Colonne II, on aura

$$\begin{aligned}
 P = & 1 + x^2 - x^{2n} \\
 & + x^{2n} - x^{2n+1} + 1 - B_{x^{2n}} \\
 & + B_{x^{2n}} - B_{x^{2n+1}} + 2 - B'_{x^{2n}} \\
 & + B'_{x^{2n}} - B'_{x^{2n+1}} + 1 - B''_{x^{2n}}, \&c.
 \end{aligned}$$

Si

Si l'on efface de cette somme tous les termes qui se détruisent par des signes contraires, l'Equation se réduira à  $P = 1 + x^n - 1 - Bx^n - B'x^{2n} - B''x^{3n} - B'''x^{4n} - \&c.$   
 $x^{2n+1} = 1 + x^n - Qx^{3n+1}$ . Ce qu'il, &c.

16. En supposant que les lettres changeantes,  $n, m, A, B, P, Q$ , avec leurs numeros gardent leurs significations précédentes, soient outre cela  $i, i', i'', i'''$ , &c. égaux à la Suite des Binomes  $1+x^n, 1+x^{n'}, 1+x^{n''}, 1+x^{n'''}$ , &c. Soient aussi  $l, l', l'', l'''$ , &c. égaux à cette progression Arithmétique  $3n'+1, 3n''+1, 3n''' + 1, 3n^{iv} + 1$ , &c. Je dis que  $Px^l = x^{l'} - x^{l'+1} + x^{l'+1} - x^{l'+1} + x^{l'+1} - x^{l'+1} + x^{l'+1} - x^{l'+1} + \&c.$   
 Ou bien si l'on prend  $k, k', k'', k'''$ , &c. en la place de  $l, l'+1, l'+1+i'', l'+1+i''+i'''$ , &c. On aura  $Px^k = x^k - x^{k'} + x^{k''} - x^{k'''} + \&c.$

$Q$  ne diffère de  $P$  qu'en ce que l'on met  $n'$ , c'est-à-dire  $n+1$ , en la place de  $n$ . Ainsi on peut regarder  $Q$  comme étant  $= P'$ , c'est-à-dire comme étant le second terme d'une Suite dont  $P$  est le premier terme, Suite que l'on peut continuer à l'infini, en substituant successivement  $n'', n''', n^{iv}$ , &c. dans la valeur de  $P$ . Comme tous les termes successifs des Suites  $i, k$ , &  $l$ , se forment par ces mêmes substitutions, l'Equation précédente  $F = 1 + x^n - Qx^{3n+1}$ , c'est-à-dire  $P = i - P'x^l$ , doit être envisagée comme une Equation générale, dont on fera (2) une infinité d'Equations particulières en ne faisant qu'augmenter successivement les numeros de toutes les changeantes, par l'addition des nombres 1, 2,

3, 4, &c. On aura par conséquent  $P' = 1 - l''x''$ ,  $P'' = 1 - l''x''$ ,  $P''' = 1 - l''x''$ , &c. D'où l'on peut former les Equations suivantes,  $Px^1 - x^1 + l'x^{1+1} = 0$ ,  $-l'x^{1+1} + l''x^{1+1+1} - l''x^{1+1+1} = 0$ ,  $+l''x^{1+1+1} - l'''x^{1+1+1+1} + l'''x^{1+1+1+1} = 0$ , &c. Si l'on ajoute ensemble les premiers membres de toutes ces Equations continuées à l'infini, tous les termes de la Suite des  $P$ , excepté le premier, s'avanouïront; & si l'on met  $k, k', k''$ , &c en la place de  $1, 1+1', 1+1'+1''$ , &c. on aura l'Equation  $Px^k - ix^k + l'x^{k'} - l''x^{k''} + l'''x^{k'''} - \&c. = 0$ . Et par transposition,  $Px^k = ix^k - l'x^{k'} + l''x^{k''} - l'''x^{k'''} + \&c. = 0$ . Ce qu'il &c.

# CONCLUSION

17. Le Théorème proposé ci-dessus (4) n'est qu'un cas particulier de cette dernière Proposition. Car puisqu'on peut prendre pour  $n$  tel nombre que l'on veut, si l'on fait  $n=1$ , on a  $i, i', i''$ , &c.  $1+x, 1+x^2, 1+x^3$ , &c. &  $m, m', m''$ , &c.  $= 1-x, 1-x^2, 1-x^3$ , &c. Les termes de la Suite  $A, A', A'', \&c.$  demeurent égaux aux produits  $m, mm', mm'', \&c.$  qui représentent les produits  $1-x, 1-x \times 1-x^2, 1-x \times 1-x^2 \times 1-x^3$ , &c. & ceux de la Suite  $B, B', B'', \&c.$  égaux aux produits  $m, m'm'', m'm''m''$ , qui représentent les produits  $1-x^4, 1-x^2 \times 1-x^3, 1-x^2 \times 1-x^3 \times 1-x^4$ , &c.  $P$  sera ici égal à  $1 + Ax + A'x^2 + A''x^3 + \&c.$  &  $Q$  ou  $P' = 1 + Bx^2 + B'x^4 + B''x^6 + \&c.$  Enfin, puisque  $i = 3^1 + 1, i' = 3^2 + 1, i'' = 3^3 + 1$ , &c.

&c. & que les  $k$  font les sommes successives des termes de la Suite  $l$ , si l'on fait  $n=1$ , & par conséquent  $n'$  ou  $n-1=0$ , on a  $l, l', l'', l''', \&c. = 1, 4, 7, 10, \&c.$  &  $k, k', k'', k''', \&c. = 1, 5, 12, 22, \&c.$  On a démontré ci-dessus (14) que si on donne aux termes  $m, m', m'', \&c.$  &  $A, A', A'', \&c.$  les significations qu'on vient de leur donner,  $S$ , somme du produit infini  $mm'm''m'''m^{iv}m, \&c. = 1 - Ax - A'x^2 - A''x^3 - A'''x^4 - \&c.$  Donc  $S=1 - Px=1 - Px^k$ , puis qu'ici  $k$  ou  $k'=1$ . Mais par la précédente,  $Px^k=x^k-i'x^k+i''x^k-i'''x^k+\&c.$  Donc  $S=1-x^k+i'x^k-i''x^k+i'''x^k-\&c.$  Ce qu'il &c.

Les principes précédens pourroient faire découvrir dans les nombres des propriétés plus étendues que celles à quoi j'ai borné ma Démonstration. On peut aller assez avant quand on est dans un bon chemin.

## \* ARTICLE X.

JUGEMENT de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, sur une Lettre prétendue de Mr. de LEIBNITZ. Berlin 1752. pp. 85. sans l'Avertissement qui en a IV.

**T**out ce qui vient d'un Corps aussi respectable que l'est une Académie des Sciences

ces, ne peut qu'intéresser le Public, & surtout la République des Lettres. La pièce, que nous venons d'annoncer, mérite une attention particulière. Si d'un côté on ne peut présumer qu'une Société, trop instruite de ses droits pour les excéder, & trop éclairée pour manquer dans un cas aussi grave que l'est celui de flétrir d'une façon éclatante, l'honneur & le caractère d'un de ses membres, ait pu se tromper après une mure délibération, il semble d'un autre côté que l'on ne peut guères concilier le droit de juger par forme de sentence au but & à la constitution d'une Société littéraire ; & que la probité reconnue de M. KOENIG doit nous faire douter qu'il ait pu être porté à une action si lâche & si peu conforme à ses mérites. Il ne nous convient pas d'entrer à cet égard dans quelque recherche : mais comme il importe également à l'Académie que le Public sache les raisons qui l'ont engagée à porter & à publier son Jugement, & à M. KOENIG que ce même Public n'ignore pas celles qui servent à le disculper, nous croyons ne pouvoir mieux nous acquitter du devoir de Journaliste, qu'en donnant en substance toutes les pièces relatives à ce Jugement. Si sous la plume il nous naît quelques réflexions, & que nous jugions devoir les communiquer à nos Lecteurs, nous les exposerons naturellement & sans partialité.

Nous allons donc donner 1°. la partie du petit ouvrage de M. de MAUPERTUIS, con-  
nu

nu sous le titre d'*Essai de Cosmologie*, qui a donné lieu au Mémoire que M. KOENIG a fait insérer dans les Actes de *Leipfig*, Mars 1751. 2°. Ce Mémoire de M. KOENIG, 3°. le Jugement dont nous venons d'annoncer le titre; & nous donnerons de même toutes les pièces qui pourront être publiées de part & d'autre.

L'*Essai de Cosmologie* est précédé d'un Avertissement & d'un Avant-Propos. L'Avertissement est destiné à nous apprendre le but que l'Auteur s'est proposé, & l'ordre qu'il a suivi. L'Avant-Propos sert à examiner les preuves qu'on donne communément de l'existence de Dieu, & à en établir une nouvelle, tirée d'une nouvelle Loi de Physique, que M. de MAUPERTUIS nomme *la Loi de l'Epargne*. En vertu de cette Loi, tout mouvement se feroit par la moindre quantité d'action; & ce Principe déduit des Phénomènes que nous observons, prouveroit l'existence d'un Créateur. En voici la connexion. S'il y a un Dieu, tout mouvement se fait par la moindre quantité d'action: or tout mouvement se fait par la moindre quantité d'action: donc il y a un Dieu (\*). Ce Principe de la moindre quantité d'action ayant lieu partout,

(\*) Pour que l'argument fût en forme, il faudroit qu'il fût annoncé de cette manière: Si tout mouvement se fait par la moindre quantité d'action il y a un Dieu, or, &c. Mais comme il n'est pas

Tout , il nous dénonce un ordre régulier dans l'Univers. Cet ordre ne peut venir que d'une Intelligence également toute puissante & toute sage: Donc l'existence de cette Intelligence est prouvée par le Principe de la moindre quantité d'action. Plusieurs Savans se sont récriés contre cette Démonstration. Ils prétendent qu'elle n'est pas préférable à celles qu'on déduit des différentes beautés , des différentes fins , qu'on observe dans tous les Etres, dans leurs attributs, dans leurs constructions. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher qui, de M. de MAUPERTUIS ou de ces Savans, a raison. Il suffit de remarquer, qu'aucun de ceux qui ont attaqué la conséquence du Principe de M. de MAUPERTUIS, ou plutôt la force qu'il lui attribue, n'a attaqué le Principe-même. Cela paroît avoir été réservé à M. KOENIG, autrefois Professeur de Philosophie dans l'Université de *Francker*, présentement Conseiller-Bibliothécaire du Prince Stadhouder, & Professeur en Droit naturel à la *Haye*.

Pour mettre nos Lecteurs en état de porter un jugement raisonnable , nous croyons devoir rapporter ici mot à mot un morceau de l'Avertissement, parce qu'il paroît que les termes ,

pas tourné ainsi dans l'ouvrage de M. de MAUPERTUIS , j'ai cru devoir l'exposer tel qu'il est. Les Savans qui en ont critiqué la force , l'ont combattu comme s'il avoit été dans les règles.

*Tom. VI. Part. I.*

I

mes, dont M. de MAUPERTUIS se fert pour reprendre M. de *Leibnitz* au sujet de son Principe du mouvement, ont porté M. KOENIG à citer le fragment dont on lui conteste l'authenticité. Après avoir dit que *Descartes* s'étoit trompé sur le Principe du Mouvement, M. de MAUPERTUIS dit : „ *Leibnitz* en prit un „ autre: c'est que la somme des masses multipliées chacune par le quarré de sa vitesse, „ demeurait toujours la même. Ce Théorème, qu'on appelle la *conservation des forces vives*, étoit plutôt une suite de quelques „ Loix du mouvement qu'un véritable Principe; & *Leibnitz*, qui a toujours promis „ de l'établir *a priori*, ne l'a jamais fait. „ Cette conservation a lieu dans le choc des „ corps élastiques, mais, comme elle ne l'a „ plus dans le choc des corps durs, les „ *Leibnitziens* ont été réduits à dire, qu'il „ n'y avoit point de corps durs dans la Nature: c'est-à-dire, à exclure de la Nature „ les seuls corps peut-être qui y soient. „ Ces expressions, dis-je, & d'autres, dont M. de MAUPERTUIS s'est servi en parlant des Principes de M. de *Leibnitz*, semblent avoir porté M. KOENIG à citer le fragment, que l'Académie dénonce comme supposé.

Voici le Principe tel qu'il se trouve développé dans l'Ouvrage de M. de MAUPERTUIS. Il faut prouver que dans tout mouvement, la moindre quantité d'action a lieu. D'abord M. de MAUPERTUIS pose un Principe général :

Lors-

*Lorsqu'il arrive quelque changement dans la Nature, la quantité d'action, nécessaire pour ce changement, est la plus petite qu'il soit possible.*

La quantité d'action est le produit de la masse des corps, par leur vitesse & par l'espace qu'ils parcourent. Lorsqu'un corps est transporté d'un lieu dans un autre, l'action est d'autant plus grande que la masse est plus grosse, que la vitesse est plus rapide, que l'espace, par lequel il est transporté, est plus long.

### P R O B L E M E I.

*Trouver les loix du mouvement des corps durs,*

Soient deux corps durs, dont les masses sont  $A$  &  $B$ , qui se meuvent vers le même côté, avec les vitesses  $a$  &  $b$ : mais  $A$  plus vite que  $B$ , en sorte qu'il l'atteigne & le choque. Soit la vitesse commune de ces deux corps après le choc  $= x < a & > b$ . Le changement arrivé dans l'Univers, consiste en ce que le corps  $A$ , qui se mouvoit avec la vitesse  $a$ , & qui dans un certain tems parcouroit un espace  $= a$ , ne se meut plus qu'avec la vitesse  $x$ , & ne parcourt qu'un espace  $= x$ : Le corps  $B$ , qui ne se mouvoit qu'avec la vitesse  $b$ , & ne parcouroit qu'un espace  $= b$ , se meut avec la vitesse  $x$ , & parcourt un espace  $= x$ .

Ce changement est donc le même qui seroit arrivé, si pendant que le corps  $A$  se mouvoit avec la vitesse  $a$ , & parcouroit l'espace

I 2 = a,

$=a$ , il eut été emporté en arrière sur un plan immatériel, qui se fût mû avec une vitesse  $a-x$ , par un espace  $=a-x$ : & que pendant que le corps  $B$  se mouvoit avec la vitesse  $b$ , & parcouroit l'espace  $=b$ , il eut été emporté en avant sur un plan immatériel, qui se fût mû avec une vitesse  $x-b$ , par un espace  $=x-b$ .

Or, que les corps  $A$  &  $B$  se meuvent avec des vitesses propres sur les plans mobiles, ou qu'ils y soient en repos, le mouvement de ces plans chargés des corps, étant le même; les quantités d'action, produites dans la Nature, seront  $A(a-x)^2$ , &  $B(x-b)^2$ ; dont la somme doit être la plus petite qu'il soit possible. On a donc

$$Aaa-2Aax+Ax^2+Exx-2Bbx+Bbb \\ = \text{Minimum.}$$

ou

$$-2Aadx+2Ax^2+2Bbx-2Bb^2x=0.$$

D'où l'on tire pour la vitesse commune

$$x = \frac{Aa+Bb}{A+B}.$$

Dans ce cas, où les deux corps se meuvent du même côté, la quantité de mouvement détruite & la quantité produite, sont égales; & la quantité totale de mouvement demeure, après le choc, la même qu'elle étoit auparavant.

Il est facile d'appliquer le même raisonnement au cas, où les corps se meuvent l'un vers l'autre: ou bien, il suffit de considérer  $b$  comme négatif par rapport à  $a$ ; & la vitesse commune sera

$$x =$$

$$x = \frac{Aa - Bb}{A + B}.$$

Si l'un des corps étoit en repos avant le choc,  $b=0$ ; & la vitesse commune est

$$x = \frac{Aa}{A + B}.$$

Si un corps rencontre un obstacle inébranlable, on peut considérer cet obstacle comme un corps d'une masse infinie en repos : Si donc  $B$  est infini, la vitesse  $x=0$ .

Voyons maintenant ce qui doit arriver, lorsque les corps sont élastiques. Les corps, dont je vais parler, sont ceux qui ont une parfaite élasticité.

## PROBLEME II.

*Trouver les loix du mouvement des corps élastiques.*

Soient deux corps élastiques, dont les masses sont  $A$  &  $B$ , qui se meuvent vers le même côté, avec les vitesses  $a$  &  $b$ ; mais  $A$  plus vite que  $B$ , en sorte qu'il l'atteigne & le choque; & soient  $\alpha$  &  $\beta$  les vitesses des deux corps après le choc: la somme ou la différence de ces vitesses après le choc, est la même qu'elle étoit auparavant.

Le changement, arrivé dans l'Univers, consiste en ce que le corps  $A$ , qui se mouvoit avec la vitesse  $a$ , & qui dans un certain tems parcourroit un espace  $= a$ , ne se meut

plus qu'avec la vitesse  $a$ , & ne parcourt qu'un espace  $=a$ : le corps  $B$ , qui ne se mouvoit qu'avec la vitesse  $b$ , & ne parcourroit qu'un espace  $=b$ , se meut avec la vitesse  $\beta$ , & parcourt un espace  $=\beta$ .

Ce changement est donc le même qui seroit arrivé, si pendant que le corps  $A$  se mouvoit avec la vitesse  $a$ , & parcourroit l'espace  $=a$ , il eut été emporté en arrière sur un plan immatériel, qui se fût mû avec une vitesse  $a-a$ , par une espace  $=a-a$ ; & que pendant que le corps  $B$  se mouvoit avec la vitesse  $b$ , & parcourroit l'espace  $=b$ , il eut été emporté en avant sur un plan immatériel, qui se fût mû avec une vitesse  $\beta-b$ , par un espace  $=\beta-b$ .

Or, que les corps  $A$  &  $B$  se meuvent avec des vitesses propres sur les plans mobiles, ou qu'ils y soient en repos; le mouvement de ces plans chargés des corps, étant le même; les quantités d'action, produites dans la Nature, seront  $A(a-a)^2$ ; dont la somme doit être la plus petite qu'il soit possible. On a donc

$$Aaa-2Aaa+Aaa+B\beta\beta-2B\beta\beta+B\beta\beta=$$

*Minimum.*

ou

$$-2Aada+2Aa'a+2B\beta'\beta-2Bbd\beta=0.$$

Or, pour les corps élastiques, la vitesse respective étant, après le choc, la même qu'elle étoit auparavant; on a  $\beta-a=a-b$ , ou  $\beta=+a-b$ , &  $a\beta=a$ : qui, étant substitués dans l'Equation précédente, donnent pour les vitesses

$a=$

$$\alpha = \frac{Aa + Ba + 2Bb}{A + B} \quad \& \quad \beta = \frac{2Aa - Ab + Bb}{A + B}.$$

Si les corps se meuvent l'un vers l'autre, il est facile d'appliquer le même raisonnement: ou bien il suffit de considérer  $b$  comme négatif par rapport à  $a$ , & les vitesses seront

$$\alpha = \frac{Aa - Ba - 2Bb}{A + B} \quad \& \quad \beta = \frac{2Aa + Ab - Bb}{A + B}.$$

Si l'un des corps étoit en repos avant le choc,  $b=0$ ; & les vitesses sont

$$\alpha = \frac{Aa - Ba}{A + B} \quad \& \quad \beta = \frac{2Aa}{A + B}.$$

Si l'un des corps est un obstacle inébranlable, considérant cet obstacle comme un corps  $B$  d'une masse infinie en repos; on aura la vitesse  $\alpha = -a$ : c'est-à-dire, que le corps  $A$  rejaillira avec la même vitesse qu'il avoit en frappant l'obstacle.

Si l'on prend la somme des forces vives, on verra qu'après le choc, elle est la même qu'elle étoit auparavant: c'est-à-dire, que

$$A\alpha\alpha + B\beta\beta = Aaa + Bbb.$$

Ici la somme des forces vives se conserve après le choc; mais cette conservation n'a lieu que pour les corps élastiques, & non pour les corps durs. Le Principe général, qui s'étend aux uns & aux autres, est que *la quantité d'action, nécessaire pour causer quelque changement dans la Nature, est la plus petite qu'il est possible.*

Ce Principe est si universel & si fécond, qu'on en tire la Loi du Repos, ou de l'Équilibre. Il est évident qu'il n'y a plus ici de

différence entre les corps durs & les corps élastiques.

### P R O B L E M E III.

*Trouver la Loi du Repos des corps.*

Je considère ici les corps attachés à un Levier; & pour trouver le point, autour duquel ils demeurent en équilibre, je cherche le point, autour duquel, si le Levier reçoit quelque petit mouvement, la quantité d'action soit la plus petite qu'il soit possible.

Soit  $c$  la longueur du Levier, que je suppose immatériel, aux extrémités duquel soient placés deux corps, dont les masses sont  $A$  &  $B$ . Soit  $z$  la distance du corps  $A$  au point cherché, &  $c-z$  la distance du corps  $B$ : il est évident que, si le Levier a quelque petit mouvement les corps  $A$  &  $B$  décriront de petits Arcs semblables entre eux, & proportionnels aux distances de ces corps au point qu'on cherche. Ces Arcs seront donc les espaces parcourus par les corps, & représenteront en même tems leurs vitesses. La quantité d'action sera donc proportionnelle au produit de chaque corps par le quarré de son Arc; ou (puisque les Arcs sont semblables) au produit de chaque corps par le quarré de sa distance du point, autour duquel tourne le Levier, c'est-à-dire, à  $Az^2$  &  $B(c-z)^2$ ; dont la somme doit être la plus petite qu'il soit possible. On a donc

$Az^2$

$$Azz + Bcc - 2Bcz + Bzz = \text{Minimum.}$$

ou

$$2Azdz + 2Bcdz + 2Bzdz = 0.$$

$$\text{D'où l'on tire } z = \frac{Bc}{A+B}.$$

Ce qui est la Proposition fondamentale de la Statique.

La force de ces démonstrations consiste, comme l'on voit, en ce que supposant la quantité d'action égale à un *minimum*, il en résulte les mêmes produits que nous trouvons en les cherchant par la voie de l'expérience. De là il paroîtroit, que la Théorie de la *moindre quantité d'action* étant exactement conforme à celle que les Physiciens les plus habiles ont déduite de leurs recherches expérimentales, il paroîtroit, dis-je, qu'elle est réelle & véritable. Cependant je ne puis me passer de faire ici une remarque, M. de MAUPERTUIS dans ses Problèmes, suppose deux corps doués d'une vitesse déterminée, dans un moment déterminé; & prenant la quantité de leur action égale à un *minimum*, il trouve que la vitesse cherchée répond exactement aux solutions que nous donnent les expériences. Cela paroît d'abord évident. Cependant en y faisant quelque attention, on pourroit douter si le calcul de *maximis* & *minimis* est bien de nature à déterminer ici quelque chose. Il semble, pour pouvoir décider si le *moins* a lieu dans quelque cas, que ce cas doive être susceptible du *plus* & du *moins*: il faudra qu'il ait

ait pour objet une quantité qui change, pour que ces changemens produisent les relations que nous nommons *grand*, *petit*, &c. sans quoi il n'y aura aucun fondement pour le calcul *des maximis & minimis*. Un corps qui tombe augmente de vitesse à mesure qu'il descend : sa force augmente de même, donc du point dont il descend, jusques au point où il s'est arrêté, sa quantité d'action sera manifestement la plus grande, là où il se trouve arrêté ; c'est-à-dire que dans l'espace parcouru par ce corps, l'action qu'il y auroit produite, auroit toujours été moindre que celle qui a eu lieu au point où il s'est arrêté, & plus grande que celle qu'il eût produite au point où il a commencé à descendre. Il en est de même dans un sens contraire d'un corps qui monte : ces deux mouvemens expriment l'oscillation du pendule, dont l'action est évidemment la plus grande au lieu de son repos, & la plus petite dans le sens contraire. Ici le calcul *des maximis & minimis* paroît être de mise, parce qu'il s'agit de rechercher le plus grand d'une quantité croissante & décroissante. Mais il n'en est pas de même dans le cas de M. de MAUPERTUIS. Il n'y est pas question de gradation, d'accroissement, de décroissement ; les corps sont déterminés, leurs vitesses le sont aussi ; & l'on demande en général si l'action qui en résulte, est la moindre des possibles. Comme il y manque donc le rapport qui sert de base au *plus* & au *moins*, il sembleroit que c'est une question qui n'est pas

pas de nature à être résoluë par le calcul *des maximis & minimis* : d'où il resulteroit que la solution de M. de MAUPERTUIS n'est pas conséquente, quoiqu'elle paroisse à certains égards répondre à celle que les expériences nous ont donnée.

Il y a une autre réflexion à faire sur cette Théorie : *Le mouvement se produit toujours par la moindre quantité d'action.* Soit : Le mouvement ne peut se produire sans les Etres qui le produisent. Ces Etres agiront-ils le plus ou le moins qu'ils pourront ? Pour répondre à la moindre quantité d'action, il faut dire qu'ils agissent le moins qu'il leur soit possible. Mais, diront les Partisans de la *Raison suffisante*, s'ils n'agissent que le moins qu'il leur est possible, à quoi leur sert le superflu de ce qu'ils pourroient faire. Une partie de la faculté d'agir ne servira-t-elle qu'à être spectatrice de l'autre partie ? Cela ne paroît pas raisonnable ; & sur ce pié, ils soutiendront que tout Etre agit le plus qu'il lui est possible ; qu'il se peut que dans quelque effet le moins nous paroisse avoir lieu, mais que tout pris ensemble, c'est toujours le mouvement le plus grand, la plus grande quantité d'action, dont l'Univers est susceptible, qui donne les évolutions.

La troisième remarque qu'on pourroit faire, c'est qu'on peut, sans aucune considération, demander qu'on prouve la conséquence de la Majeure, savoir qu'on prouve que l'existence d'un Dieu est nécessairement liée  
au

au Principe de la moindre quantité d'action; qu'on prouve, que s'il y a un Dieu, il observe la Loi de l'Épargne.

A ces trois remarques on pourroit en ajouter une quatrième. Si l'on examine les démonstrations que M. de M . . . donne au sujet des corps durs, vous trouverez qu'elles sont conformes à celles qu'on donne par rapport aux corps mous, dont la force n'étant pas détruite par le contact, ou impulsion, nécessite l'un des corps à suivre la direction de l'autre. Mrs. *s'Gravesande*, *Muschbroek* & d'autres, ont démontrée par des expériences, que ces Loix avoient réellement lieu; mais M. de MAUPERTUIS, qui nous apprend que les corps durs venant à se heurter, sont emportés dans une même direction, n'en donne point de démonstration; & il semble qu'on la pourroit exiger avec d'autant plus de fondement, qu'on trouve des démonstrations qui indiquent l'impossibilité de l'existence des corps durs. Voyez *s'Gravesande Elem. Phys.*

## ARTICLE XI.

### NOUVELLES LITTÉRAIRES. ITALIE.

*Romé.*

**L**a Lettre circulaire du Pape, à l'occasion du dernier Jubilé, étoit pleine d'érudition; & elle a fourni matière à un Commentaire, qui en

en renferme aussi beaucoup. *In Epistolam Encyclicam, a Sanctissimo Domino nostro Benedicto Papa XIV. datam ad omnes Episcopos ditionis Ecclesiasticæ, Petri Pompilii Rodota Commentarius, in quo agitur de anno Jubilæo, de cultu templorum, de cantu & musica Ecclesiastica.* C'est un in quarto de 19½ f.

Il y a bien de l'érudition dans l'Ouvrage en deux Tomes in quarto de 3. Alph. & 16. f. qui a paru chez *Ant. Fulgoni*, sous ce titre: *De Gymnasio Romano ab Urbe condita usque ad hæc tempora Libri duo, quibus accedunt Catalogus Advocatorum Sacri Consistorii & Bullæ, ad ipsum Gymnasium spectantes. Auctore Josepho Carafa, C. R. in eodem Gymnasio Historiæ Ecclesiasticæ Professore.*

*Lazzarini & Bernabo* ont fait imprimer: *Benedicti XIII. Romani Pontificis, ex Ordine Prædicatorum, Vita, Commentario excepta, & Benedicto XIV. dicata ab Alexandro Borgia, Archiepiscopo & Principe Firmiano.* grand in quarto de 21. f. C'est le Pape régnant qui avant son avènement au Pontificat avoit engagé l'Auteur de cette Vie, à composer celles des Papes & des Cardinaux, qui manquent dans l'Ouvrage de *Ciacconius*.

On a imprimé magnifiquement chez *Monaldini*, en deux Volumes in folio, avec beaucoup de figures; *Vitæ & res gestæ Pontificum Romanorum & S. R. E. Cardinalium, a Clemente X. usque ad Clementem XII. scriptæ a Mario Guarnacci, &c. quibus perducitur ad nostra hæc tempora historia eorundem, ab Alphon-*  
so

fo Ciacconio, *Ord. Pradic. aliisque descripta a S. Petro ad Clementem IX.*

*Luques.*

Le fréquent usage que les Médecins d'Italie font du Mercure, étant devenu suspect, on a écrit là-dessus un Ouvrage de 18. f. in quarto, qui a pour titre: *Riflessi ni sopra l'uso del Mercurio nella medicina, fatte da un Accademico, e communicate agli amici.* On y allègue des raisons démonstratives des dangereux effets du Mercure sur le corps humain.

*Florence.*

Le Jardin Botanique de cette Ville est devenu, du tems du célèbre *Michelli*, un des principaux de l'Europe, & se soutient encore dans sa réputation. On peut s'en former une idée en parcourant le petit Volume de 7. f. in octavo, qui a paru sous le titre de *Viridarium Florentinum, sive conspectus Plantarum, quæ floruerunt & semina dederunt hoc anno 1750. in horto Cæsareo Florentino, Societatis Botanicae custodiæ commissio, una cum annotationibus nonnullis & animadversionibus circa genericas plantarum nomenclaturas, simulque cum constitutione trium novorum generum, Nicoliniæ, Segueriæ, Guettardæ, Auctore Xaverio Mannetti, Medicinæ Doctore, Societatis ejusdem Botanico, atque à Secretis.*

Les Amateurs de Médailles parcourront avec plaisir le Livre suivant: *Numismatum Imperatorum Romanorum ex auro atque argento, quæ venalia prostant apud Dominos Mecherinum & Deodatuin, argentariam Liburni facientes,*  
Ca-

*Catalogus.* grand in quarto, de 8½ f. Il y a dans ce Recueil grand nombre de Pièces rares & curieuses.

*Naples.*

On a imprimé ici un Ouvrage, attendu depuis plus de vingt ans avec impatience : Q. Cassii Dionis Coccejani *Romanae historiae*, ex ejus octoginta Libris Tomus primus, continens priores Libros viginti & unum ab urbe condita usque ad A. V. C. DCX. nunc primum detectos, restitutos, concinnatosque, & nova fere versione, & perpetuis suis variorumque notis auctos, studio & labore Nic. Carminii Falconii, *Metropolitæ Ecclesiæ Sanctæ Severinæ in Brutiis ulterioribus*, in Regno Neapolitano. petit in folio de 6½ Alphabets. Cet Ouvrage est de l'ordre le plus singulier. M. l'Evêque Falconi avoit annoncé qu'il étoit possesseur des Livres perdus de *Dion Cassius*; & l'on étoit en suspens sur la créance que cette déclaration méritoit. Au bout de vingt ans il donne un tissu de sa façon tiré de Plutarque, de Denys d'Halicarnasse & de Zonare, & prétend faire passer cette rapsodie pour l'Ouvrage de *Dion Cassius*. Le trait est hardi, mais retombe à plomb sur son Auteur. Cet Ouvrage, qui ne peut qu'avoir coûté beaucoup de peine, & qui est précédé de Prolégomènes travaillés avec soin, ne fera qu'un monument éternel d'une Imposture littéraire, dont on ne devoit pas attendre d'autre succès dans un siècle éclairé.

A N-

ANGLETERRE.

Londres.

On vend chez Corbett un petit Ouvrage de 6. f. grand *in octavo*, où l'on fait remonter l'origine des Mascarades jusqu'au Déluge, si tant est qu'elles ne l'aient pas précédé, & où l'on fait une grande dépense d'érudition pour en montrer l'usage chez les Peuples les plus anciens : *Miscellaneous Dissertations historical, critical, and moral on the Origin and antiquity of masquerades, Plays, Poetry, &c. with an Enquiry in to the Antiquity of Free Masonry, and several other old heathenish Customs; as also, whether Plays conduce more to the Improvement, or corruption, of morals: which is most excellent, a Poem in Rhyme, or in blank Verse; and finally what Spirit introduc'd Masquerades originally in to the World. With several other Enquiries. By A. Beison O. A. M.*

L'Edition des *Oeuvres de Pope*, que M. Warburton a procurée, est extrêmement jolie, en neuf volumes *in octavo*, chez les Libraires Knapton, Lintot & Tonson. On trouve dans cette Edition quantité de corrections que M. Pope avoit laissées en manuscrit; mais on y trouve aussi plusieurs Ouvrages de sa jeunesse, qu'il n'avoit pas voulu publier, & qu'on auroit peut-être bien fait de ne pas associer à ceux auxquels il doit sa grande réputation.

On a traduit du Latin de Grotius, & imprimé en un Volume *in 12.* de 519. pages, le  
Trai-

*traité du pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées.*

Le petit Ouvrage que M. Mead a publié sur un Art qu'il a professé tant d'années avec une extrême distinction, peut être mis à côté des Aphorismes du Père de la Médecine : Richardi Mead, Med. Reg. *Monita & Præcepta Medica*, grand in octavo de 272. pag.

F R A N C E.

Paris.

Le Livre satyrique, intitulé *l'Ecole de l'Homme*, a fait beaucoup de bruit, dans le tems qu'il parut. L'Auteur, qui étoit un Soldat aux Gardes, nommé *Gesnard*, ayant été découvert, a été arrêté.

M. de la Solle, Auteur des *Mémoires de Versorand*, a donné un nouveau Roman, intitulé : *Anecdotes de la Cour de Bonhomie*. En voici l'idée. Par les Loix de la Feerie, les Enfans d'une Fée & d'un Gnome sont exclus des privilèges de la Feerie. *Brillantine*, fille de *Lumineuse*, & d'un Gnome, les demande : on les lui accorde, à condition qu'elle ira vivre sur la Terre sous les figures & dans les états où le destin jugera à propos de la placer, jusqu'à ce que, sans le connoître & sans en être connuë, elle y donne de l'amour à un Génie digne d'obtenir sa main. Les aventures que *Brillantine* a sur la Terre, sont le fonds du Roman, qui est attachant.

M. Racine a ajouté trois nouveaux Volumes. *Tom. VI. Part. I.* K mes

mes à ses Oeuvres. Les deux premiers roulent sur les Pièces de son Père, & le troisième, sur le goût de tous les Peuples anciens & modernes pour les Ouvrages dramatiques.

Un Libraire de Paris a recueilli en deux Volumes tout ce qui s'est publié sur les tremblemens arrivés, il y a quelques années, à *Lima*, *Calilao*, & lieux voisins. Ces détails sont précédés d'une Description du *Pérou*, & terminés par une Dissertation de M. *Hales* sur les causes des tremblemens de terre.

M. *Richélet* continuë sa Traduction des Opéras de l'Abbé *Metastasio*; les Tomes VI. & VII. contiennent le *Thémistocle*, l'*Asyle de l'amour*, l'*Alexandre*, l'*Olympiade*, l'*Antigone*, & le *Parnasse accusé & défendu*.

L'*Histoire du Maréchal de Saxe* par M. de *Nesle*, en 3. Volumes in octavo, passe pour une pure compilation de Gazettes.

Le Chevalier de *Moubi*, fort connu par la *Paisanne parvenue*, & par quantité d'autres Ouvrages, a donné un Volume in octavo, sous le titre de *Tablettes dramatiques*. C'est une espèce de Dictionnaire, dans lequel on trouve sur une même ligne & par ordre alphabétique, le titre d'une Pièce de Théâtre, le nom de l'Auteur, le jour de la première représentation, le nombre des représentations, & l'année de l'impression. Ce Dictionnaire est suivi de l'Histoire des Auteurs qui ont travaillé pour le Théâtre, & des Acteurs.

*Lyon.*

*Pierre Bruyset* a imprimé pour les Frères  
de

de Tournes, en un gros Volume in quarto, une nouvelle Edition de l'Ouvrage intitulé; *Josephi Averani, Viri Clar. Jurisconsulti, & in illustri Academia Pisana, dum viveret, Antecessoris, Interpretationum Juris Libri quinque, in quibus multa cum Juris Civilis, tum aliorum veterum Scriptorum, loca nova ratione illustrantur; multa item ex Antiquitate Græca Romanaque doctè pertractantur.*

---

## A L L E M A G N E.

*Göttingen.*

Nous n'avons pas encore rendu compte de l'Assemblée publique que la Société Royale des Sciences de cette Ville tint le 23. Avril dernier, jour anniversaire de sa Fondation. M. de Haller, Président, en fit l'ouverture en lisant une Dissertation, *de particulis corporis humani sensibilibus & irritabilibus*; dans laquelle il y avoit plusieurs choses neuves & utiles pour la Physiologie & la Médecine. C'est le résultat d'Expériences faites sur 190. Animaux vivans, pour s'assurer positivement des parties de leur corps qui ont la sensibilité & l'irritabilité. M. de Haller montra dans la même Assemblée cette pellicule, qui couvre la prunelle de l'œil du fœtus dans le sein de sa Mère. Il présenta à la Société la suite de la Dissertation de M. le Professeur Kastner, qui traite *de aberrationibus lentium ob diversam refrangibilitatem*. Il fit voir aussi quelques morceaux d'un bois qui se trouve en quantité pas loin de *Münden*, & qui en terre est comme une

K 2

ma-

matière d'écume, mais reprend à l'air sa dureté & sa forme naturelle; ce qui prouve que c'est un bois foiblement pétrifié. Enfin la Société eut la satisfaction de voir le premier Volume de ses Mémoires, dont l'impression est achevée.

Le Prix qu'elle a indiqué pour le 1. Juillet 1753. concerne ce Sel en petits grains, gluant, & qui n'est pas propre à saler le poisson, qu'on trouve en plusieurs endroits; & l'on demande les moyens de le réduire en un Sel sec, dont les cristaux soient grands & durs, & qui puisse servir à saler toutes sortes de poissons, les Harangs même y compris.

La Veuve *Vandenboeck* a imprimé en un Volume *in octavo* de 292. pages l'abrégé Allemand du *Droit Public Historique d'Allemagne*, par M. le Conseiller de Cour *Schmauss*. C'est un des meilleurs Livres d'usage qu'il y ait dans ce genre.

M. *Michaëlis* annonce, & propose par souscription une *Histoire des Langues Orientales*, en Allemand, qui fera deux Volumes, grand *in quarto*, de six Alphabets. Le plan que cet habile Professeur donne de son Ouvrage, & sa capacité reconnue, ne peuvent que faire bien augurer du succès.

*Lingen.*

Entre les Professeurs qui se distinguent le plus ici, M. *Jean-Daniel van Hoven*, Conseiller Ecclésiastique, mérite une attention particulière. Il y a près de vingt ans qu'il publie des *Dissertations Académiques*, qui roulent  
sur

sur des sujets d'Histoire Ecclésiastique ou Profane, & où il y a beaucoup d'érudition & de saine critique. Les principales se trouvent dans un Recueil de sa façon, intitulé : *Vera & verosimilia sacra & profana, collecta & digesta, ea cura studioque, ut Dei vertant in honorem*. La première partie est de 1742. à Amsterdam & Lingen, chez *Rykman & Meyer, in octavo*; & la dernière de 1751. Il a aussi donné *Historiæ Ecclesiasticæ N. T. Specimen I. II. & III. Disquisitio Historico-Critica de Inscriptione & vera ætate apostolicæ Athenagoræ pro Christianis, &c.* Toutes ces Productions sont marquées au bon coin.

Dresde.

On a imprimé ici chez la Veuve *Harpeter*, aux dépens de Monseigneur l'Evêque de Cracovie, *André Comte de Zaluski*, en un Volume *in quarto*, magnifiquement exécuté, d'un Alphabet : *Specimen Catalogi Codicum Manuscriptorum Bibliothecæ Zalusciæ*, a *Joanne-Daniele-Andrea Janotski, Canonico Scarbimirienfi, ejusdemque Bibliothecæ Præfecto, exhibitum*. On fait connoître dans cet Ouvrage, d'une manière fort exacte, cinq cens Manuscrits.

Hambourg.

M. le Professeur *Reimar* a donné le second Volume de sa magnifique Edition de *Dion Cassius*. On y trouve avec le reste de l'Ouvrage, diverses Pièces qui s'y rapportent, & les Tables nécessaires. Il ne se peut rien de mieux exécuté que cette Edition, qui fait un véritable

ble honneur au Savant qui l'a dirigée, & au lieu où elle paroît.

*Wolfenbüttel.*

Le P. *Roßfischer*, ci-devant Bénédictin, & Professeur de Théologie à Ratisbonne, à présent Professeur de Philosophie à *Helmstadt*, a expliqué les motifs de son changement de Religion, dans un Ouvrage Allemand, qui est un *in quarto*, d'un Alph. Ils paroissent d'un ordre propre à ne laisser aucun doute sur la solidité & la sincérité de sa conversion.

*Berlin.*

L'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres prit possession le Jeudi, premier Juin, des magnifiques Sales que le Roi a fait bâtir & meubler pour ses Assemblées. Celle de ce jour fut brillante & nombreuse. S. A. R. Monseigneur le Prince *Frédéric-Guillaume*, fils aîné de Monseigneur le Prince de *Prusse*, l'honora de sa présence; & il y avoit quantité de Seigneurs tant de la Cour qu'étrangers.

M. le Professeur *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ouvrit la Séance par un Discours que nous donnerons dans la Partie suivante.

Il déclara ensuite à qui étoient ajugés les deux Prix l'un des Belles-Lettres, l'autre de Mathématiques, qui devoient être distribués cette année. Le premier fut remporté par M. *de Hertzberg*, Conseiller ordinaire de Légation, que le Roi a depuis déclaré Conseiller-Privé, & qui dès l'entrée de sa carrière, & dans un âge où d'autres ont à peine posé de soli-

solides fondemens d'étude, s'est distingué déjà par des Ouvrages d'une érudition consommée. Le Prix de Mathématiques, qui avoit été renvoyé depuis 1750. échet à M. Adami, Docteur en Droit à Aurich. Les Pièces qui ont remporté le Prix, ou qui ont obtenu l'accès, sont actuellement sous presse.

Le Sujet du Prix de l'année 1754. sera la Question suivante, proposée par la Classe de Mathématique ;

*Si le mouvement diurne de la Terre a été de tout tems de la même rapidité, ou non ?*

*Par quels moyens on peut s'en assurer ? Et en cas qu'il y ait quelque inégalité, quelle en est la cause ?*

On invite les Savans de tout Païs, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or, du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible, seront adressées à M. le Professeur Formey, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 Janvier 1754. après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un Billet cacheté, qui contiendra avec la Devise leur nom & leur demeure.

Le Jugement de l'Académie sera publié dans l'Assemblée publique du 31. Mai 1754.

On a été averti par le Programme de l'année précédente, que le Prix de Physique, qui sera ajugé le 31. Mai 1753. & pour lequel les Pièces seront reçues jusqu'au 1. Janvier de la même année, concernoit la Question suivante :

„ Comme par la cessation subite du mouve-  
 „ ment qu'on observe, lorsqu'on détruit la  
 „ branche du nerf, qui s'insère dans les fibres  
 „ de quelque muscle, il paroît que le mou-  
 „ vement des muscles & des parties musculieu-  
 „ ses, dépend principalement de la liaison,  
 „ qui existe entre le cerveau & les muscles  
 „ par le moyen des nerfs, on demande;

1. *Si cette Communication entre le Cerveau & les Muscles par l'entremise des Nerfs, s'exécute par une Matière fluide, qui fait gonfler le Muscle dans son Action?*

2. *Quelle est la Nature, & quelles sont les Propriétés de ce fluide?*

3. *Enfin, de quelle manière il peut produire dans les Muscles cette Action si surprenante, par laquelle nous voyons le mouvement & le repos se succéder réciproquement, presque dans un même instant?*

Pour achever le recit de la Séance publique de l'Académie, M. le Président de Maupe-  
 tuis lut l'Eloge de M. le Maréchal de Schmet-  
 tau; M. le Conseiller & Directeur Eller des  
 Remarques sur la Végétation; M. Formey  
 l'Eloge du Comte de Dbona, & M. le Con-  
 seil-

seiller Ecclésiastique *Pelloutier* un Rapport concernant les Questions du Prix de Belles-Lettres ajugé ce jour-là.

L'Académie a acquis quelques nouveaux Membres, savoir;

Dans une Assemblée du 16. Mars, Mr. *Godin*, connu par son Voyage au Perou pour les opérations de la mesure de la Terre; M. *Fallabert*, Professeur de Mathématique à Genève, & M. *Weistein*, Chapelain de S. A. R. Madame la Princesse de Galles, à Londres, en qualité d'Associés Externes.

Dans une Assemblée du 8. Juin, M. le Comte de *Borcke*, Gouverneur de S. A. R. Monseigneur le Prince *Frédéric-Guillaume*, en qualité d'Honoraire, à la place de feu M. le Grand-Maître Comte de *Dhona*.

Dans l'Assemblée du 15. Juin suivant, M. *Jules-Toschi de Fagnano*, Marquis de *Sant-Onorio*; M. *du Clos*, Historiographe de France, & l'un des XL. de l'Académie Françoisse; M. *d'Aubenton*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris; M. *de Montigny* de la même Académie, & M. *Weistein*, Professeur des Rémontrants à Amsterdam, en qualité d'Associés Externes.

Enfin dans l'Assemblée du 29 Juin, M. *André-Pierre Leguai de Prémontval*, en qualité d'Associé ordinaire dans la Classe de Philosophie spéculative; & M. *Bertrand*, Pasteur de l'Eglise Françoisse de Berne, en qualité d'Associé Externe.

## H O L L A N D E.

*Amsterdam.*

La Presse de *Wetstein* a achevé un Ouvrage des plus importants, comme on pourra en juger par le Titre seul: *THESAURUS MORELLIANUS, sive* Christ. Schlegelii, Sigeberti Havercampi, & Antonii-Francisci Gorii, *Commentaria in XII. priorum Imperatorum Romanorum numismata aurea, argentea & aerea, cujuscunque moduli, diligentissime conquifita, & ad ipsos nummos accuratissime delineata, a celeberrimo Antiquario, Andrea Morellio. Accedunt Cl. Gorii Descriptio Columnæ Trajanæ, a Morellio itidem elegantissime in æs incisa: nec non* Friftani, Rubenii, ac Harduini, *interpretationes pretiofiffimorum aliquot antiquitatis monumentorum, cum Præfatione Petri Wellelingii.* Cela fait trois Volumes *in folio*, dont le dernier confifte en figures.

\* *La Haye.*

On voit ici la Pièce suivante:

*Épître de M. de Voltaire au Cardinal Quirini  
sur la nouvelle Eglise, bâtie à Berlin pour  
l'usage des Catholiques Romains.*

**E**h quoi! Vous voulez que je chante  
Le temple orné par vos bienfaits,  
Dont aujourd'hui Berlin se vante:  
Je vous admire, & je me tais.  
Comment sur les bords de la Sprée,  
Dans cette infidèle contrée

Ou

Où de Rome on brave les loix,  
 Oserois-je élever ma voix  
 A des Cardinaux consacrée?  
 Eloigné des bords de Sion,  
 Je gémis en bon Catholique :  
 Hélas ! Mon Prince est hérétique  
 Et n'a point de devotion.  
 Je vois avec compassion  
 Que dans l'infamale sequèle  
 Il sera près de Cicéron,  
 Ou d'Arride, ou de Platon,  
 Ou vis-à-vis de Marc-Aurèle.  
 On sait que ces Esprits fameux  
 Sont punis dans la nuit profonde ;  
 Il faut qu'il soit puni comme eux  
 Puisqu'il est comme eux dans le monde.

Mais sur-tout que je suis fâché  
 De le voir toujours entiché  
 De l'énorme & cruel péché  
 Que l'on appelle Tolérance !  
 Pour moi je frémis quand je pense  
 Que le Musulman, le Payen,  
 Le Quaker & le Luthérien,  
 L'enfant de Genève & de Rome,  
 Chez lui tout est reçu si bien,  
 Pourvu que l'on soit honnête homme.

Pour comble de méchanceté,  
 Il a su rendre ridicule  
 Cette sainte inhumanité  
 Cette haine dont sans scrupule  
 S'arme le Devôt entêté,  
 Et dont se raille l'Incrédule.

Que ferai-je, Grand Cardinal,

Moi,

Moi Chambelan très-inutile  
D'un Prince endurci dans le mal,  
Et proscrit par notre Evangile?  
Vous dont le front prédestiné  
A nos yeux doublement éclate,  
Vous dont le Chapeau d'écarlate  
Des Lauriers du Pinde est orné,  
Qui marchant sur les pas d'Horace  
Et sur ceux de saint Augustin,  
Suivez le raboteux chemin  
Du Paradis & du Parnasse,  
Convertissez ce rare Esprit;  
C'est à vous d'instruire & de plaire;  
Et la Grace de Jésus-Christ,  
Chez vous brille en plus d'un Ecrit  
Avec les trois Graces d'Homère.

Leide.

Entre les différentes Pièces Académiques, qui ont paru sur la mort de Monseigneur le Stathouder, on doit distinguer celle qui a été prononcée, & imprimée ici, sous le titre de *Laudatio funebris sanctissimæ memoriæ Seren. ac Celsiss. Gulielmi - Caroli - Henrici Frisonis, Aurassii & Nassaviæ Principis, &c. ex auctoritate publica dicta a Francisco Oudendorpio, Historiarum & Eloquentiæ Professore.* 20. feuilles *in folio*. Celle que M. Offerhaus a prononcée à Groningue, & qui y a été imprimée, *in folio*, 11. feuilles, est aussi un très-beau morceau d'Eloquence.

Mr. Castillon, Professeur de Mathématique à Utrecht, vient de donner au Public le premier volume de ses Commentaires sur l'*Arithmétique Universelle* de Newton. Elie

*Elie Luzac, fils; Imprimeur-Libraire de cette ville, vient de mettre en vente, Appel au Public du Jugement de l'Académie Royale de Berlin, sur le fragment d'une Lettre de Mr. de Leibnitz, cité par Mr. KOENIG*

TABLE DES ARTICLES.

|                                                                                                                                                                 |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| I. INTRODUCTION A' L'HISTOIRE DES JUIFS, par le D. ROB. CLAYTON.                                                                                                | Pag. 3 |
| II. LES COMMENCEMENS ET LES PROGRES DE LA VRAIE PIÉTÉ, par P. DODDRIDGE.                                                                                        | 22     |
| III. ESSAI SUR LA RESISTANCE DES FLUIDES, par Mr. d'ALEMBERT.                                                                                                   | 34     |
| IV. ETUDES MILITAIRES, par Mr. BATTE'E.                                                                                                                         | 49     |
| V. MEMOIRES pour servir à l'HISTOIRE des MŒURS du XVIII. SIÈCLE, par Mr. DU CLOS.                                                                               | 64     |
| VI. MEMOIRES HISTORIQUES, CRITIQUES & LITTÉRAIRES, par feu Mr. BRUYS.                                                                                           | 72     |
| VII. MELANGES de différentes PIÈCES de VERS & de PROSE, traduites de l'Anglois d'après Mesdames Elize HAYWOOD & Suzanne CENTLIVRE, Mrs. POPE, SOUTHERN & autres | 84     |
| VIII. CORPS DE DROIT FREDERIC, seconde Partie.                                                                                                                  | 100    |
| IX. DEMONSTRATION de la LOI d'une suite des TERMES, &c.                                                                                                         | III    |
| X. JUGEMENT DE L'ACADEMIE ROYALE DE BERLIN.                                                                                                                     | 126    |
| XI. NOUVELLES LITTÉRAIRES.                                                                                                                                      | 140    |

LI-

# L I V R E S,

Qui se trouvent chez

ELIE LUZAC, FILS,

*Et qui ne sont pas annoncés dans  
son CATALOGUE.*

A.

**A**renhold (Jo.) *Conspectus Bibliothecæ universalis historico-literario-criticæ, epistolarum*, *Hanov.* 1746. 4.

**A**stronomiæ Physicæ, juxta Newtoni principia breviarium methoda scholastica, ad usum studiosæ juventutis, *Upsal.* 1751. 8.

B.

**B**aumeisteri (Fred. Christ.) *Philosophia recens controversa complexa definitiones theorematæ & quæstiones nostra ætate in controversiam vocatas*, *Lips.* 1749. 8.

----- **E**lementa Philosophiæ recentioris usibus juventutis scholasticæ accommodata, *ibid.* 1747. 8.

**B**egeri (L.) *Thesaurus Brandenburgicus selectus, sive Gemmarum & Numismatum Græcorum in Cimeliarchio Electorali Brandenburgico elegantiorum series*, *Coloni. March.* 1696. 6 vol. f.

**B**oerhaave (Herm.) *de viribus Medicamentorum*, edit. novissima, juxta Exempl. Lut. Parisior. edit. *Jenæ* 1752. 8.

**B**rissoni de verborum significatione, seu Dictionarium Juridicum, Edit. Heineccio, cum Præfatione J. H. Boehmeri, *Hale Magd.* 1743. f. Com-

# CATALOGUE DES LIVRES.

## C.

Commentarii Societatis Regii Scientiarum Göttingensis Tom. I. ad annum 1751. *Gott.* 1752.  
 ----- idem Charta Major.

## D.

*Dictionnaire Comique, Satirique, Critique, Burlesque, Libre & Proverbial* par Ph. Jos. le Roux, *Nouv. Edit. revue & corrigée*, *Lion* 1752.  
 2 Vol. 8.

## E.

Erath (Ant. Uld.) *Conspectus Historia Brunsvico-Luneburgicæ universalis in Tabulas Chronologicas divisus*, *Brunsw.* 1745 f.

Ernesti (Jo. Aug.) *Initia Doctrinæ Solidioris*, *Edit. 3<sup>a</sup>. Lips.* 1750. 8.

## F.

Falsze (Joh. Frid.) *Codex traditionum Corbeiensium, quibus antiquissimus Germaniæ imprimis autem Saxonie status exhibetur*, *Lips.* 1752. f.

Fontanella (Jo. Petr.) *de Pactis Nuptialibus, sive de Capitulis matrimonialibus cum S. Rot. Romanæ Decisionibus recentissimis, Duobus Tomis comprehensus*, *Gen.* 1752. f.

Freitag (Frid. Gotth.) *Oratorum & Rhetorum Græcorum quibus statua honoris causâ positæ fuerunt decas*, *Lips.* 1752. 8.

## G.

Gesneri (Jo. Matth.) *Opuscula minora varii argumenti*, *Frankl.* 1743. 2 vol. 8.

## H.

Heineccii (Jo. Gottl.) *Elementa Philosophica rationalis & moralis, præmissa & Historia Philosophica*, *Edit. Decima emendatior*.

Huberi (Ulrich) *de Jure Civitatis, cum Commentariis B. de Lyncker*, *Ed. ult. Francof.* 1752. 4.

Im-

# CATALOGUE DES LIVRES.

## I.

Imperii Germanici jus ac possessio in Genua ligu-  
stica, ejusque ditionibus, *Hanov.* 1751. 4.

## K.

Kippingii (Jo. Guolfg.) de Historiæ ejusque no-  
minis abusu, *Brunsw.* 1745. 4.

..... Syntagma Juris Ecclesia-  
stici, *ibid.* 1752. 4.

## L.

Lerber (Sig. Lud.) de Legis Naturalis summa,  
*Tig.* 1752. 4.

Ludwigs (Joh. Petr.) Vollständige Erläu-  
terung der Güldeneyn Bulle / mit einer Vor-  
rede begleitet von Joh. Georg. Estor /  
Franckfurt 1752.

## M.

Miscellanea Lipsiensia Nova, ad incrementum  
scientiarum, ab his, qui sunt colligendis erudi-  
torum novis actis occupati, per partes publica-  
ta, *Lips.* 1742--52. 8 Vol. 8.

## O.

*Oeuvres de Savary, contenant le parfait Negociant,  
ou instruction générale pour ce qui regarde le Com-  
merce des Marchandises de France & des Païs  
étrangers, Nouv. Edit. 2 Vol. Gen. 1752. 4.*

..... de Scarron, Nouvelle Edit. revue, corri-  
gée & augmentée très considérablement, *Amst.*  
1752. 7 Vol. 12.

## R.

Rambach (Jo. Jac.) Institutiones Hermeneuticæ  
sacræ variis observationibus copiosissimisque  
exemplis biblicis illustratæ, cum Præfatione Jo.  
Franc. Buddei, *Fenæ* 1752. 8.

### LE III.

13 14 15 16 17 18  $x^5$   $x^6$   $x^7$   $x^8$   $x^9$   $x^{10}$   $x^{11}$

|         |           |         |   |   |                  |                |                |                 |                  |                   |                |                |
|---------|-----------|---------|---|---|------------------|----------------|----------------|-----------------|------------------|-------------------|----------------|----------------|
| .       | .         | .       | . | . | .                | .              | .              | .               | .                | .                 | .              | .              |
| .       | .         | .       | . | . | I+I-I            | .              | .              | .               | .                | .                 | .              | .              |
| .       | .         | .       | . | . | +I+I             | O-I-I+I        | .              | .               | .                | .                 | .              | .              |
| .       | .         | .       | . | . | -I+I+I           | O              | O-2            | O               | &c.              | .                 | .              | .              |
| .       | .         | .       | . | . | .                | -I+I+I         | O              | O-I             | &c.              | .                 | .              | .              |
| +I+I-I  | .         | .       | . | . | .                | .              | -I+I+I         | O               | O                | &c.               | .              | .              |
| O+2     | O+I       | O       | O | O | .                | .              | .              | -I+I+I          | O                | &c.               | .              | .              |
| O       | O         | O+2+I+I | . | . | .                | .              | .              | .               | -I+I+I           | &c.               | .              | .              |
| -I      | O-I+I+I+2 | .       | . | . | .                | .              | .              | .               | -I+I             | &c.               | .              | .              |
| -I-I-I  | O+I+I     | .       | . | . | .                | .              | .              | .               | .                | -I                | &c.            | .              |
| -I-I-2  | O         | O+I     | I | I | <hr/>            |                |                |                 |                  |                   |                |                |
| O-I-2-I | O         | O       | O | O | I <sup>III</sup> | Z <sup>V</sup> | Z <sup>V</sup> | Z <sup>V'</sup> | Z <sup>V''</sup> | Z <sup>V'''</sup> | Z <sup>X</sup> | Z <sup>X</sup> |
| -I      | O-2-I-I   | O       | O | O |                  |                |                |                 |                  |                   |                |                |

## II.

$$x^{13} x^{14} x^{15} x^{16} x^{17} x^{18}$$

|         |           |   |   |   |   |
|---------|-----------|---|---|---|---|
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| .       | .         | . | . | . | . |
| I+I-I   | .         | . | . | . | . |
| I+I-I   | .         | . | . | . | . |
| I+I+I+I | O         | O | O | O | O |
| O+2     | O+I       | O | O | O | O |
| O-2     | O+I+I+I+I | O | O | O | O |
| O O     | O+2+I+I   | O | O | O | O |



# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de*

SEPTEMB. ET OCTOB.

M D C C L I I.

T O M E VI.

DEUXIÈME PARTIE.



A L E I D E,

DE L'IMP. D'ELIE LUZAC, FILS.

M D C C L I I.

THE  
JOURNAL  
OF  
THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND  
VOLUME 18  
PART 1  
1888



THE  
JOURNAL  
OF  
THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND

1888



# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de SEPT. & OCTOB.*

M D C C L I I.

---

## ARTICLE I.

LETTRES à UN AMÉRIQUAIN *sur*  
*l'Histoire naturelle générale & particulière*  
*de M. de Buffon, à Hambourg 1751. Parties I. II. III. qui vont de la Lettre I. à la IX. Parties IV. & V. qui portent de plus au titre, & sur les Observations Microscopiques de M. Needham, & qui vont jusqu'à la XII. Lettre.*

Nous avons renvoyé à parler de cet ouvrage jusqu'à ce qu'il fût complet. Il y en a peu dans son genre qui puisse aller de pair avec lui ; & tout ce que la Critique peut avoir de finesse & de force , s'y trouve déployé avec un art qui décèle quelque main de maître. On a formé diverses conjectures

L 2

sur

sur l'Auteur ou les Auteurs de ces Lettres; mais comme on ne peut rien dire de bien positif à cet égard, nous ne nous y arrêterons pas, & nous nous bornerons à présenter une esquisse de l'ouvrage aux Lecteurs.

## L E T T R E I.

On débute par *l'argumentum ab invidiâ*, en remarquant que le livre de M. de Buffon ne peut que laisser de funestes impressions contre la Religion, dans l'esprit de ceux qui se laissent entraîner à la manière adroite & hardie, dont il débite ses paradoxes assez souvent contradictoire. Dans son ouvrage tout s'opère fortuitement; les animaux-mêmes se composent d'élémens qu'il appelle vivans, & également propres à entrer dans la construction des animaux & des végétaux. Il est vrai qu'il met l'efficace de l'attraction à la place du hazard d'Epicure; mais les Matérialistes ne trouvent pas mauvais qu'il ait apporté cette modification au système de leur maître. La merveille de la nature dans son système; c'est qu'on ne voie pas de grands animaux sortir d'une motte de terre, ou du bouton d'un arbre fruitier. Pour les intellectes, rien n'est moins rare que leur formation fortuite. Et quant au reste de l'Univers, la construction en est si simple, qu'on diroit qu'il n'est point nécessaire que Dieu y intervienne. Une Comète heurte contre le Soleil, en enlève la 650me. partie, & tout est fait; car il n'est

n'est guères probable qu'une *éclaboussure* de cette espèce n'ait pas poussé de tous côtés des jets de la matière du Soleil, que *M. de Buffon* dit être dans la plus grande fusion. Enfin, tandis que d'autres Auteurs savent nous élever au Créateur, en nous amusant de l'histoire d'un Insecte, celui-ci nous le laisse à peine appercevoir en expliquant la fabrique de l'Univers.

## L E T T R E II.

Voilà les griefs généraux, qui servent de préliminaire à cette Critique; on passe aux détails, & l'on s'arrête d'abord à l'idée de la construction & de la cause du mouvement des Planètes, selon *M. de Buffon*. D'abord on lui reproche de mettre, autant qu'il peut, à l'écart la cause première, pour se borner aux causes renfermées dans la nature. La main de Dieu a donné le branle à l'Univers, on en convient foiblement; mais on ne la montre nulle part. Une Comète part avec une rapidité étonnante, & se lance dans le Soleil, sans qu'on sache d'où elle vient, ni où elle va: Mais outre ce premier pas gratuit, combien de suppositions dénuées de toute preuve ne se trouvent pas dans cette hypothèse; sans parler de l'opposition où elle se trouve avec plusieurs circonstances de l'Histoire de la Création? Le morceau suivant va faire juger de la manière dont on mène *M. de Buffon* dans cette Critique.

Il avoit dit pour justifier son explication des globes planétaires, formés par le choc d'une Comète qui les a détachés de la matière du Soleil : " que cette idée sur la cause d'impulsion du mouvement des Planètes, paroîtroit moins hasardée , si l'on rassembloit toutes les analogies qui y ont rapport , & qu'on voulût se donner la peine d'en estimer les probabilités. La première est cette direction commune de leurs mouvemens d'impulsion, qui fait que les six Planètes vont toutes d'occident en orient : Il y a déjà 64. à parier contre un qu'elles n'auroient pas eu ce même mouvement dans le même sens, si la même cause ne l'avoit pas produit ; ce qu'il est aisé de prouver par la doctrine des hazards. "

On commence l'analyse de ce passage, en observant que la doctrine des hazards est employée fort à propos, quand il s'agit d'expliquer la formation du monde ; & qu'Epicure n'eût pu parler autrement.

Pour venir au fonds même de la question ; il y a certainement bien plus de 64. à parier contre un, que le mouvement des Planètes en même sens, vient d'une même cause ; mais, demande-t-on, combien y a-t-il à parier contre un, qu'un corps sphérique & énorme, tel qu'une Comète dirigée par un mouvement violent contre un autre plus grand, & d'une matière embrasée, dont les parties étant dans la fusion la plus complète, sont vivement agitées, sont poussées violemment  
du

du centre à la circonférence, & ramenées de la circonférence au centre, enfin sont capables de la plus forte explosion; quelle probabilité n'y a-t-il pas, que ce corps sphérique écartera, par des chocs successifs en divers jets & vers différens côtés, le fluide qu'il contraindra de céder, & qu'il ne fera pas prendre la même direction à toutes les parties du fluide? Pour bien balancer les avantages & les desavantages d'un semblable pari, il faut faire les observations suivantes.

1. La Comète n'a pu entamer le Soleil par un seul coup. Ce sont deux corps sphériques: or une sphère qui en atteint une autre, la choque d'abord par un point physique. Ainsi la première impression du choc de la Comète a été reçue par un point physique *A* du Soleil, cette partie cédant & s'applatissant, a fait partir une colonne de verre fondu, suivant la direction de la Comète: premier jet. Appellons *B* la partie de la Comète qui a produit ce premier effet. Cette partie *B* ayant un peu pénétré dans le Soleil, ses voisines, celles qui font un anneau, & le premier anneau autour d'elles, atteignent les parties correspondantes du Soleil; chacune d'elles lance sa colonne. Le cercle suivant de la Comète se présente; & les points dont il est composé, lancent chacun un nouveau jet. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un grand cercle de la Comète se présente à son tour. Cela suffit pour prouver physiquement que la Comète a dû pousser, non un seul jet d'un seul

C

L 4

coup,

coup, mais divers ordres de jets par des percussions successives ; & c'est une des parties du pari, dont il s'agit d'évaluer le risque.

2. Il faut savoir, si ces jets poussés successivement, ont dû prendre des directions différentes. *M. de Buffon* ne peut tirer de la doctrine des hazards, la solution de cette partie du problème ; son Critique le renvoie à celle des ricochets que les enfans font, en se jouant, sur la rivière ; ou, si cette étude est au dessous de la gravité d'un grand Philosophe, on lui propose une expérience plus scientifique. Qu'il se donne la peine de faire diriger un comminge obliquement vers une cascade, ou vers le lit d'une rivière, il se convaincra bientôt que la bombe lancera le liquide, & le distribuera en même tems en une infinité de gouttes, lesquelles suivront une infinité de routes différentes. En substituant une supposition à celle de *M. de Buffon*, on peut encore lui présenter une autre vuë. Au-lieu d'un corps sphérique, supposons qu'un plan circulaire & incapable de plier, heurte contre le Soleil. On conçoit aisément qu'il chassera la matière de l'Astre par un seul coup, & en un seul jet ; & s'il pénètre tout entier dans le Soleil, il en chassera un jet à-peu-près cylindrique. On demande, si le choc d'un corps sphérique doit produire le même effet ; si tous les points de la demie sphère donneront aux jets du liquide qu'ils pousseront respectivement des directions parallèles, comme feroient tous les points du plan circulaire.

3. Est-il bien constant que la Comète pousseroit une partie du liquide hors du Soleil ? Pourquoi ne contraindrait-elle pas celle qu'elle rencontre à passer derrière elle , comme fait tout corps que l'on pousse dans l'eau ? Suivant les propres principes dont *M. de Buffon* se sert en d'autres endroits que l'on cite ici , cette matière fluide est susceptible d'un degré de vitesse suffisant pour céder aussi promptement que l'exige le mouvement de la Comète. Pourquoi ne céderoit-elle donc pas de la même manière, lorsque la chute de la Comète se fait dans une direction fort oblique ? Est ce que dans ce cas elle a perdu la facilité de se mouvoir pour refluer derrière la Comète ? Est-ce que la Comète a plus de force dans le choc oblique ? On ne peut dire, ni l'un, ni l'autre. De quel principe part donc *M. de Buffon*, lorsqu'il prononce que ; “ Si  
 „ la chute de la Comète se fait dans une di-  
 „ rection fort oblique , ce qui doit arriver  
 „ plus souvent de cette façon que de l'autre , ( quand cela est-il arrivé ? ) alors la  
 „ Comète ne fera que raser la surface du Soleil , ou la sillonner à une petite profondeur ; ( voilà bien le ricochet , ) & dans ce  
 „ cas elle pourra en sortir & en chasser quelques parties de matière auxquelles elle communiquera un mouvement commun d'impulsion ; & ces parties poussées hors du  
 „ corps du Soleil , & la Comète elle-même  
 „ pourront devenir alors des Planètes , qui  
 „ tourneront autour cet Astre , & dans le  
 L 5 „ mè-

„ même sens & dans le même plan. ” Mais voilà non seulement ce qui n'arrive pas , mais ce qui n'est jamais arrivé.

On conclut de ces réflexions , qu'il est impossible , physiquement parlant , que la Comète ait donné une direction en même sens à la partie qu'elle aura détachée du Soleil , mais que , si *M. de Buffon* veut que ce soit un miracle , il n'y a rien à repliquer.

### L E T T R E III.

Après avoir mis ordre aux sphères célestes pour n'y plus revenir , *M. de Buffon* s'occupe de la construction de notre Terre , & des moyens de la rendre habitable. Il ne se peut rien de plus hideux & de plus revoltant que la description qu'il fournit de son origine. La matière du Soleil n'étant qu'un verre fondu , cette portion qu'une Comète en avoit détachée , & d'où naquit notre globe , n'étoit aussi que verre & scories. “ Le tout étoit recouvert d'une couche d'eau de 5 ou 600 piés d'épaisseur qui fut produite par la condensation des vapeurs , lorsque le globe commença à se refroidir ; cette eau déposa par tout une couche limoneuse , mêlée de toutes les matières qui peuvent se sublimer & s'exhaler par la violence du feu ; & l'air fut formé des vapeurs les plus subtiles , qui se dégagèrent des eaux par leur légèreté , & les surmontèrent. ”

Voilà le premier état du globe terrestre expliqué.

pliqué d'une manière simple. Mais lorsqu'on approfondit cette simplicité, qu'on y trouve de difficultés. Sans revenir à celles qu'on peut former contre ce verre, dont on prétend que le Soleil est composé, & demander si une semblable matière peut être en même tems, & le sujet sur lequel le feu travaille, & l'aliment qui entretient ce même feu; on est d'abord surpris de la quantité d'eau, dont notre globe se trouve arrosé. D'où vient-elle? Etoit-elle mêlée avec le verre en fusion? Comment ces deux matières si différentes s'accorderoient-elles ensemble dans la fournaise immense où elles étoient? Comment s'y accommodent-elles actuellement; car on doit supposer que les mêmes élémens distribués dans les différentes Planètes, composent encore le Soleil, & y sont dans la même proportion qu'elles y étoient dans le tems que la Comète y a fait brèche. Enfin l'admiration se change en un vrai étourdissement, quand on entend que l'air, dont l'élasticité, & tant d'autres propriétés, annoncent dans les parties élémentaires l'art le plus supérieur à nos connoissances, n'est pourtant que ce qu'il y avoit de plus subtil dans une substance limoneuse que l'eau déposa, & qui n'étoit probablement que des débris très-minces des scories du verre. Il faut avouer que tout cela, pour être adopté par quiconque demande des raisons, auroit besoin d'une autorité équivalente à celle de la révélation.

Mais les merveilles ne sont pas épuisées.

M.

*M. de Buffon* couvre notre globe de verre de 5 ou 600. piés d'eau. On croiroit d'abord qu'il le fait pour accommoder son système à l'Histoire de la Genèse, qui nous représente la Terre dans sa première forme, comme une espèce de Chaos tout envelopé d'eau; mais on se tromperoit. C'est qu'il est frappé de ce qu'on trouve dans presque tous les rochers des coquillages marins-fossiles, des plantes marines; indices certains que la mer a monté autrefois presque au fommet des plus hautes montagnes, & qu'elle y a laissé ces dépouilles. Et comme il ne lui plaît pas de reconnoître dans ces fossiles, dans ces plantes marines, les monumens d'un Déluge universel; il faut qu'il suppose que la mer couvroit les plus hautes montagnes, longtems avant que la Terre fût habitable.

Une chose bien incompréhensible; c'est que, reconnoissant que dans les plus hautes montagnes, les pierres remplies de coquillages, sont elles-mêmes à plus de 1000 toises au dessus du niveau de la mer, l'Auteur ne donne néanmoins à la couche d'eau dont il couvre la Terre, que 5 ou 600 piés; c'est-à-dire au plus 100 toises. Il devoit lui donner dix fois plus de hauteur, dès qu'il decidoit que ces coquilles ont été laissées par la mer dans les lieux où elles sont comme incorporées avec la pierre & avec les cailloux. Car en voyant de ces fossiles 1000. toises au dessus du niveau actuel de la mer, on doit conclurre du sentiment de *M. de Buffon*, que la

la mer a été autrefois élevée jusqu'à cette prodigieuse hauteur, & qu'elle y a laissé des coquillages, comme des monumens du séjour qu'elle y a fait.

On est en droit de demander ici, qui forma donc ces premiers coquillages dans la mer, au tems où la Terre n'avoit pas encore été dégagée de l'eau; & où fut prise la quantité de cette matière non vitrifiable nécessaire pour servir de maisons ou de vêtemens à tant d'animaux? Car nous n'avons eu jusqu'ici que du verre & des scories. La réponse de *M. de Buffon* à ces questions se trouve dans un autre volume de son ouvrage. Il y dit que les animaux & les plantes ont pour élémens des molécules vivantes, également propres à former le cheval & le chien, & qu'on suppose indestructibles de leur nature. Ainsi ils ont pu bouillir des milliers de siècles dans la matière fondue du Soleil, sans y être altérés. L'embrasement de la Terre étant éteint, ces molécules se sont trouvées dans l'eau, où apparemment pour s'accommoder à l'élément qu'elles habitoient, elles se sont formées en coquillages & en poissons. Voilà tout l'éclaircissement que fournit la doctrine de *M. de Buffon* touchant les animaux.

Il s'agit de savoir si ce dénouement sera goûté, & si la parole de l'Auteur paroîtra une raison suffisante pour se persuader, que les élémens des animaux & des végétaux soient des corps vivans & indestructibles; pour juger que la surface de la Terre étant tou-

toute couverte d'eau, ces molécules vivantes se sont déterminées sur les circonstances que leur présentait l'élément où elles vivoient, à se former les unes en huîtres, d'autres en cornes d'ammon, en ourslins, en ces poissons voraces, dont on trouve fort communément les dents, &c.

## L E T T R E IV.

La quatrième Lettre entre dans le détail des raisons pour lesquelles *M. de Buffon* refuse d'attribuer au Déluge les coquillages fossiles. Cela n'est pas susceptible d'extrait; mais nous en détacherons un morceau intéressant. Il s'agit d'un article du système de *M. de Buffon*, qui lui est commun avec quelques Physiciens; c'est que les rochers & les bancs horizontaux, qu'on trouve dans la Terre, ont été formés par des progrès insensibles. C'est pour cela qu'il a besoin de faire séjourner les eaux si longtems sur la Terre, répandues sur toute sa surface: mais de pareilles vues ne s'accordent guères avec la bonne Physique. Il est vrai que le mouvement des flots, les courans, le flux & le reflux, accumulent des sables en quelques endroits; mais l'eau, le plus inconstant des élémens, disperse souvent ce qu'elle a rassemblé, creuse des abîmes, en comble d'autres, élève des bancs où il n'y en avoit point. A-t-on quelque exemple qu'elle les ait transformés en pierre? Est-on bien sûr qu'elle ait fait naître quelque rocher, depuis  
4000.

4000. ans, on sur ses côtes, on dans son lit ? Ce ne seroit pas même assez d'en citer quelques exemples ; il faudroit en produire de fréquens. On a vu des îles nouvelles pleines de rochers, se former dans la mer, cela est vrai ; mais on sait que ce sont des feux souterrains qui ont élevé ces masses du fonds des eaux : on a vu quelques côtes nouvelles, mais on sait que les rocs dont elles sont faites, ont paru, parce que les sables & les terres qui les paroient de l'effort des vagues, ont été minés peu à peu. D'où vient donc que la mer, qui, selon *M. de Buffon*, est si habile & si constante dans l'usage qu'elle fait des matériaux qu'elle emprunte, n'a formé nulle part dans son sein des rochers semblables au Pic de Teneriffe ; le tems ne lui a pas manqué, 4000 ans depuis le Déluge auroient suffi du moins à en construire d'une hauteur moyenne.

*M. de Buffon* ôte à la mer l'inconstance qui en fait le caractère ; il lui donne un travail sùr, & de la dernière lenteur. Chaque couche de pierre doit être composée de petites lames imperceptibles de sédimens, posées les unes sur les autres : tout cela est bien symétrisé. Mais si la chose est arrivée ainsi, pourquoi les bancs de pierre ne paroissent-ils pas formés de feuilles parallèles ? Pourquoi quelque manière heterogène ne s'est-elle pas déposée entre deux lames, pendant le tems nécessaire à faire une nouvelle provision de sédimens de même espèce pour former une lame suivante ? C'est

C'est ce qui est arrivé aux différens bancs de pierre, leur séparation est marquée par une couche légère de matières heterogènes mal liée, parce que la première couche étant faite, les eaux ont porté dessus différens sédimens, jusqu'à ce qu'elles aient amené de la matière de la première espèce pour construire une seconde couche. Il a même pu se faire que ces nuages laiteux, dont sont formés les bancs de pierre & les cailloux, fussent chargés à leur surface inférieure de matières étrangères, comme sont les grands glaçons que les rivières charient, dont le dessous est chargé de terre; ce qui avec les sédimens étrangers, qui auront été déposés sur le premier banc, marquera suffisamment la séparation des deux. Quelquefois même la mer a couvert un premier banc de pierre d'une couche épaisse de glaise, de marnes, de sables, ou de pierres d'une autre espèce. Ces observations prouvent infailliblement à tout philosophe, qui examine par lui-même la situation de différens bancs de la Terre, que chaque banc a été un ouvrage brusque, qu'il a été formé tout à la fois; & qu'en général les lits de pierre n'ont pas été construits par des progrès insensibles,

## L E T T R E V.

On continuë dans la Lettre suivante à traiter la même matière; & en la finissant on y fait un reproche assez vif à *M. de Buffon* d'avoir voulu mettre *M. de Fontenelle* en con-

tra-

tradition avec lui-même, en prenant un passage manifestement ironique de cet Ecrivain dans un sens affirmatif & sérieux ; mais surtout on est surpris d'une espèce de sortie que M. de Buffon fait à cette occasion sur les Académies, & qui paroît d'autant plus déplacée, que la délicatesse de l'Académie des Sciences de Paris, & sa juste attention à ne prendre part à rien de ce qui pourroit blesser la Religion, est pleinement justifiée par l'*Histoire Naturelle* même. M. de Buffon, son Auteur, est de l'Académie, mais le frontispice de son Livre ne l'annonce pas ; preuve certaine, ou qu'il n'a pas osé communiquer son ouvrage à l'Académie, ou que s'il l'a présenté, il n'en a pu obtenir les suffrages.

Ces réflexions en amènent d'autres, qui sont trop judicieuses pour ne pas les placer ici. On déplore avec raison le préjugé injuste, & si injurieux à la Religion, qui fait regarder un Savant comme incrédule, par cela même qu'il est savant. Il n'y a au contraire aucun genre d'étude qui se lie si étroitement à la Révélation que celle de la Physique. On y est accoutumé à admirer bien des mystères de la nature ; à chaque pas que l'on fait dans ses Observations, on trouve les bornes de sa raison, on sent qu'il seroit nécessaire que Dieu-même voulût bien développer le secret de son ouvrage ; on trouve dans l'usage des sens, que nous ne connoissons les corps que par une révélation naturelle qui a aussi ses obscurités. Toutes ces épreuves si

Tom. VI. Part. II.

M

sou-

souvent répétées, & si diversifiées, ne disposent-elles pas naturellement l'ame à penser, que, si Dieu prend le soin de nous reveler, suivant certaines loix, & l'existence des corps, & leurs rapports, & leurs usages, il seroit bien plus à souhaiter qu'il nous eût éclairé sur ce qu'il est lui-même, sur nos devoirs à son égard, sur les moyens de lui plaire, & sur l'unique manière de remplir l'étendue immense de notre curiosité, qui ne peut être satisfaite par la vuë-même de l'Auteur de tout ce que nous admirons dans la Physique. Car nous ne pouvons voir son art qu'en le voyant lui-même; & c'est cet art divin qui nous anime dans toutes nos recherches. Que de motifs pour nous porter à étudier la Religion Chrétienne! que de ressources pour la trouver vraie! Ce ne sont pas les vrais Savans que l'on doit soupçonner d'incrédulité; ce sont ces hommes vains, ces demi-Savans; ce sont eux seuls qu'on peut accuser d'arrêter les progrès des sciences, & d'en hâter la destruction; ils n'ont d'autre but que d'en tarir toutes les sources, parce qu'ils sentent bien que ce sont autant de voies qui tendent au Christianisme.

## L E T T R E VI.

Passons à l'idée de la construction animale, suivant M. de Buffon. Elle présente bien d'autres merveilles. Cet Auteur, après avoir formé le Globe de la Terre & les Planètes du verre qu'une Comète a chassé du corps  
du

du Soleil, après avoir prétendu prouver que le Déluge universel n'a laissé aucuns vestiges, revêt & peuple la Terre, en y plaçant des animaux. Il renouvelle des Grecs un système qui sembloit n'être pas fait pour notre siècle, & dont voici les principales idées.

Il y a dans la nature une infinité de parties organiques actuellement existantes, vivantes, & dont la substance est la même que celle des Etres organisés ; comme il y a une infinité de particules brutes, semblables aux corps brutes que nous connoissons. Ainsi les veines sont des tuyaux, faits d'une infinité de petits corps humains, les artères de même, les viscères encore, les nerfs, les tendons, les chairs, les membranes, les os, la peau, chacun de ces différens organes résulte de l'assemblage d'une infinité de petits corps humains. Ainsi un homme qui pourroit faire de petites montres insensibles, & qui par l'union de ces petites montres en feroit une visible, dont le tambour seroit composé de petites montres semblables à la montre visible, dont les rouës, la chaîne, les ressorts, les pivots, le coq, les goupilles, le balancier, les aiguilles, le cadran, &c. seroient chacun un assemblage de petites montres semblables, cet homme, selon M. de Buffon, auroit trouvé le secret de faire la montre la plus simple qu'on puisse imaginer, parce que la machine ne seroit que la répétition de la même forme, & une composition de figures toutes organisées de même.

Ce n'est pas tout. Chaque partie qui entre dans la composition d'un cheval, d'un homme, est un petit cheval, ou un petit homme; mais ces petits Etres organisés sont composés de parties organiques vivantes, qui sont communes aux animaux & aux végétaux, & qui reçoivent la propriété d'entrer dans les parties d'un cheval, d'un homme, d'un chêne, à l'aide d'un moule intérieur, qui est bien l'idée la plus extraordinaire qui soit montée dans le cerveau d'un Philosophe. Nous avons des moules qui donnent la forme extérieure aux choses qu'on y jette, par exemple à un cheval de bronze. Le moule de la nature est tout autre chose; il rend non seulement l'extérieur du cheval; mais ses veines, ses artères, ses nerfs, ses muscles, ses tendons, ses os, ses canaux les plus délicats. Et où est ce moule inimitable? Il est dans chaque cheval insensible, dont un cheval en grand est composé. Chacun de ces animalcules invisibles est un moule dans les différens canaux duquel la nature, indifféremment propre aux végétaux & aux animaux, est comme coulée. Qu'on s' imagine qu'une veine est une enveloppe tissue de filets creux; ce n'est pas dans la veine que la matière vivante se moule, c'est dans les tuyaux qui sont le tissu de l'enveloppe. Représentez-vous un bas tricotté; que le fil en est creux, qu'on y a injecté une matière qui s'y est congelée; vous concevez que, si elle pénètre depuis le bout du fil par où l'on a commencé le bas jusqu'à l'extrémité par où on

on l'a fini, cette matière donnera un bas dans le moule semblable en tout au premier bas; il s'y trouvera autant de mailles & dans un pareil arrangement. Tel est le moule intérieur de *M. de Buffon*. Il prétend faire la même opération dans chaque tissu du plus petit tuyau organique d'un animal.

Voilà l'hypothèse : voyons les difficultés qu'on y oppose. On demande d'abord, si en supposant le bas coulé en moule dont on vient de parler, il seroit possible de le tirer tout entier de son moule, sans briser ce moule. Cela est embarrassant; & *M. de Buffon* n'auroit pas dû négliger d'enseigner une manœuvre si délicate & si essentielle à son système. On conçoit bien comment la matière vivante introduite dans tous les petits canaux de chaque partie d'un cheval, pourra former un corps construit & comme l'extérieur, & comme l'intérieur du cheval : mais pour expliquer la reproduction, il faut tirer cette matière de son moule, & conserver le moule; ce qui surpasse toute imagination.

Cependant, quand même on le concevrait, cela ne feroit encore qu'un petit cheval invisible, un élément d'un grand cheval; il faudroit un second moule, (auquel *M. de Buffon* n'a malheureusement pas pensé,) où l'on pût faire couler tous ces chevaux élémentaires, & dont la composition donnât à la fin un cheval visible. Or comment pourroit-on s'y prendre pour composer avec de petits chevaux imperceptibles, l'œil d'un grand cheval,

par exemple , une artère , un cœur , un foie ? Après leur avoir entrelassé les piés , le col , les crins , & les avoir disposés dans tous les sens imaginables , on desespéreroit assurément d'en faire un œil de cheval. On ne pourroit donc se passer d'un second moule pour former de ces chevaux invisibles un cheval palpable & sensible.

Mais ce second moule seroit encore sujet à un inconvénient , qui en est aussi un pour les premiers moules destinés à mouler la matière vivante & élémentaire , commune aux animaux & aux végétaux. Eut-on le secret de tirer de son moule le bas moulé , celui-ci différerait de son moule , en ce que le fil dont les mailles seroient faites , ne seroit pas creux comme celui du premier bas. Il seroit solide , & par conséquent ne pourroit pas servir de moule comme le premier. *M. de Buffon* n'a point pensé à cet inconvénient , qui ne devoit certainement pas être négligé. Sa matière élémentaire sera , s'il le veut , très-bien moulée dans un cheval élémentaire ; mais est-on l'adresse de la tirer de son moule , on ne comprendra jamais qu'elle puisse devenir elle-même un moule propre à former un nouvel élément semblable à elle. Cela fait une difficulté très-sérieuse ; & tant qu'elle ne sera point levée , on peut conclurre très-légitimement , que le *Système de M. de Buffon* se termine à fournir tout-au plus une seule génération de chevaux.

Nous réservons pour un autre Extrait les  
fix

fix dernières Lettres qui composent l'ouvrage, sur lequel celui-ci vient de rouler.

## ARTICLE II.

ELEMENS DE LA PHILOSOPHIE MODERNE, qui contiennent la *Pneumatique*, la *Métaphysique*, la *Logique expérimentale*, le *Système du monde*, suivant les nouvelles découvertes. Ouvrage enrichi de figures, par M. PIERRE MASSUET, Docteur en Médecine. A Amsterdam. chez Z. Chatelain & fils. 1752. in duodec. 2. Volumes. Tom. I. pp. 432. sans la Préf. & la Table des Chap. Tome II. pp. 433 -- 936.

Les progrès rapides & perpétuels de toutes les sciences Philosophiques rendent nécessaire la publication fréquente d'ouvrages élémentaires de l'ordre de celui-ci. Les jeunes-gens ne sauroient dans leur premier Cours de Philosophie puiser dans les sources, & vérifier par eux-mêmes tout ce qu'on leur enseigne: il suffit qu'un Manuel dressé avec ordre & d'une manière exacte, les dirige & les mette au fait des choses générales, sauf à eux d'approfondir dans la suite les détails. Le livre que nous annonçons est tel qu'il doit

M 4

être

être pour cet usage , & ne laisse pas de pouvoir servir aussi à des personnes plus avancées dans les sciences , ne fut-ce que pour rappeler au besoin certaines idées que le trésor de la mémoire ne sauroit toutes contenir.

M. le Docteur *Massuet*, Auteur de ces *Elémens*, donne depuis longtems des preuves de son amour pour les sciences , & de son zèle pour le bien public. Il a écrit cet ouvrage, avec la clarté & la simplicité qui lui convenoient ; & il a bien fait d'éviter l'écueil ordinaire à plusieurs Auteurs qui ont voulu réduire les sciences en Catechisme , ou Dialogues , de mettre dans la bouche des Interlocuteurs de prétendues saillies , pointes d'esprit , ou des complimens fades , qui , bien loin d'orner les matières , les gâtent & les rendent ridicules. Le *P. Régnaud* a été l'un des plus prodigues de ces ornemens ; & l'on est fatigué à chaque page de son *beau-dire*. Notre Auteur a voulu faire précéder sa Physique , qui fait le fort , & à-peu-près le tout de son livre , de ce qu'il appelle la *Pneumatique* , & la *Métaphysique* ; mais il semble qu'il auroit pu s'en dispenser , dès-là qu'il ne vouloit rien donner sur la Logique & sur la Morale. Cependant abondance de biens ne nuit point ; & dans une autre Edition , il pourra , s'il le juge à propos , faire quelque addition qui concerne ces deux dernières parties de la Philosophie , afin de rendre son Cours complet.

Nous serons encore mieux au fait des vu s  
de

de M. *Massuet* , si nous l'écoutons parler lui-même ; & nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs une partie de sa Préface , en faisant choix d'un morceau doublement intéressant , parce qu'il y fait l'éloge d'un Philosophe , dont la mémoire mérite en effet d'être en vénération.

„ J'ai rassemblé , dit-il , sous un même  
 „ point de vue , une infinité d'objets dispersés  
 „ çà & là , souvent sans ordre , sans liaison.  
 „ On les voit ici ensemble presque du même  
 „ coup d'œil , de même qu'on découvre  
 „ tout à la fois de vastes régions sur une Carte  
 „ Géographique. On peut aller à la vérité  
 „ par plusieurs routes : la plus courte ,  
 „ celle qui fatigue le moins est la meilleure ;  
 „ & c'est celle que j'ai tâché de suivre.

„ Les sources où j'ai puisé sont les ouvrages  
 „ de ces grands hommes , qui ont sondé la nature , & l'ont comme forcée à leur  
 „ révéler ses secrets. Tout le mérite de la  
 „ Physique moderne est dû aux travaux de  
 „ ces excellens guides , à la force de leur génie ,  
 „ à la sagacité de leur esprits. Par des  
 „ expériences sans nombre ils ont dévoilé la  
 „ nature , & nous ont fait voir un spectacle  
 „ d'autant plus surprenant qu'il étoit nouveau  
 „ & imprévu. *Descartes* , *Newton* ,  
 „ *Cassini* , *Huyghens* , *Perrault* , *Bernoulli* ,  
 „ *Keill* , *s'Gravesande* , *Boerhaave* , *Muschenbroek* ,  
 „ *Maupertuis* , de *Mairan* , *Wolf* , *Voltaire* ,  
 „ *Desaguliers* , le *Cat* , les Abbés *Pluche* & *Nollet* , voilà les principaux Auteurs

M 5

„ que

„ que j'ai suivis , & à qui je suis redevable  
 „ de ce qu'il peut y avoir de bon dans ces  
 „ Elémens.

„ Mais celui de ces Philosophes dont j'ai  
 „ le plus profité, c'est l'illustre *s'Gravesande*,  
 „ l'ornement de cette République , & l'un  
 „ des plus grands hommes qu'elle ait jamais  
 „ produits. Il possédoit à fonds toutes les  
 „ parties de la Philosophie; tout ce qu'elle a  
 „ de plus sublime lui étoit familier. Quelle  
 „ sagacité dans sa Métaphysique! Quelle pré-  
 „ cision, quelle justesse dans sa Logique!  
 „ Quelle profondeur, quelle pénétration dans  
 „ sa Physique! Plein d'amour pour la véri-  
 „ té, il la préféroit à tout. La raison, la  
 „ nature étoient ses guides. Tout ce qu'il  
 „ établit est, ou démontré mathématique-  
 „ ment, ou fondé sur les expériences. Point  
 „ de conjectures hasardées dans ses Ecrits.  
 „ Dans toutes ses recherches il suit la nature,  
 „ il ne la prévient point par des jugemens pré-  
 „ cipités. Adopte-t-il un système? C'est que  
 „ ce système s'accorde avec les phénomènes.  
 „ Ici il suit Newton, là il l'abandonne. Un  
 „ phénomène lui paroît-il incompréhensible?  
 „ il n'entreprend pas de l'expliquer, il le lais-  
 „ se là pour ce qu'il est. *Non enim nos Deus*  
 „ *ista scire, sed tantummodo uti voluit.* Déci-  
 „ de-t-il? c'est toujours modestement, & avec  
 „ une espèce de timidité.

„ Outre cette Philosophie, qui nous ap-  
 „ prend à connoître la nature, il possédoit  
 „ au suprême degré celle qui va jusqu'au  
 „ cœur,

„ cœur , & qui y établit cette douce & dé-  
 „ licieuse tranquillité qui fait le bonheur de  
 „ l'homme. Lorsque la mort vient lui ravir  
 „ dans un très-court espace de tems deux en-  
 „ fans chéris , qui promettoient beaucoup , &  
 „ qu'il faisoit élever sous ses yeux par un  
 „ homme de mérite ; après avoir versé un  
 „ torrent de larmes , après s'être abandonné  
 „ à ces premiers mouvemens qu'inspire une  
 „ tendresse vraiment paternelle , il rentre en  
 „ lui-même , & sa raison modérant les sen-  
 „ timens que lui inspiroit la nature , il se sou-  
 „ met aux ordres de la Providence , dont il  
 „ adore les jugemens. Il aimoit à faire du  
 „ bien aux hommes , à ceux-mêmes qu'il con-  
 „ noissoit à peine , aux étrangers. Lorsqu'il  
 „ rendoit service , c'étoit toujours avec une  
 „ affabilité qui gagnoit les cœurs. Je l'ai  
 „ éprouvé moi-même ; & le souvenir de ce  
 „ que je dois à un si grand homme m'a por-  
 „ té à faire cette digression , pour donner à  
 „ ses manes un témoignage public de ma re-  
 „ connoissance.

„ Sur quantité de questions qui partagent  
 „ les Philosophes , je n'ai pris aucun parti :  
 „ j'ai exposé le pour & le contre , & laissé  
 „ au lecteur tout le droit qu'il a de se déter-  
 „ miner comme bon lui semble. Ce n'est pas  
 „ à moi à donner le branle aux décisions des  
 „ autres. D'ailleurs je n'aime point à déci-  
 „ der. Je me suis si souvent trompé , soit  
 „ faute d'attention , ou pour avoir trop défé-  
 „ ré à l'autorité de mes maîtres , que je n'ai  
 „ plus

„ plus sur bien des choses que de simples  
 „ idées provisionnelles. *Dicendum est, sed*  
 „ *ita ut nihil affirmem, quæram omnia, dubi-*  
 „ *tans plerumque, & mihi diffidens. . . .*

„ Je n'ai parcouru non plus que très-légè-  
 „ rement les Systèmes des Philosophes, tou-  
 „ chant l'origine, la structure & le mécha-  
 „ nisme de l'Univers. Les principaux de  
 „ ces Systèmes sont ceux d'Aristote, des Pe-  
 „ ripatéticiens, d'Epicure, de Lucrèce, de  
 „ Gassendi & de Descartes. Mais ces Systè-  
 „ mes, quelque ingénieux qu'ils soient, sont-  
 „ ils autre chose qu'un Roman? Tout ce que  
 „ nous pouvons avancer hardiment, c'est qu'à  
 „ la honte de tous ces beaux & grands gé-  
 „ nies, & de l'aveu même de tous les Philo-  
 „ sophes modernes les plus sensés, nous ne  
 „ connoissons point & ne connoissons jamais  
 „ le fonds de la nature, ni les ressorts qui la  
 „ font agir, & que la structure de l'Univers  
 „ entier & de chacune de ses parties est pour  
 „ nous un mystère impénétrable. C'est être  
 „ fou que de vouloir aller beaucoup au delà  
 „ du sensible, & d'exercer notre foible raison  
 „ sur ce que Dieu a jugé à-propos de nous  
 „ cacher. ”

Pour faire voir à présent avec combien de  
 détail & d'exactitude M. *Massuet* a rassem-  
 blé tout ce qui appartient aux sujets qu'il  
 traite, nous allons placer ici les expériences  
 qui concernent l'Electricité, & dont l'intelli-  
 gence ne dépend pas des figures. Comme  
 c'est le phénomène à la mode, on sera bien  
 aise

aïse de trouver ce morceau ici , quoiqu'il ait quelque étendue.

L'Électricité peut être portée à une très-grande distance. Le P. *Frantz* l'a conduit à 5300. piés par le moyen d'une chaîne de fer. A' cette énorme distance la force électrique avoit augmenté au-lieu de diminuër. M. le *Monnier* a fait une chaîne de tout un Couvent de Chartreux : le choc électrique s'est communiqué à une distance de neuf toises.

M. *Watson* a mené la force électrique le long d'un fil d'archal à 8000. piés de distance dans une expérience, à 8382. dans une autre, à 10600. dans la troisième, & à 12276. dans la quatrième. Cette distance n'a pas produit le moindre retardement ; & l'Observateur placé au bout du fil d'archal, a senti la secousse électrique dans l'instant-même que le Globe de verre avoit mis la matière électrique en marche. Le son auroit mis près de 12. secondes à parcourir les 12276. piés que la force électrique a parcourus dans un instant.

La matière de l'électricité pénètre intimement les Corps ; elle agit même sur eux avec une force capable de tuer les Animaux. C'est ce que prouve la fameuse expérience de *Leyde* , attribuée à Mrs. *Musschenbroek* & *Allamand*. [ M. *Massuet* met ici en note que M. *Guerrick* (ou *Guéricke*) prétend que l'honneur de cette découverte appartient à M. de *Kleist*, Doyen du Chapitre de *Camin*, qui fit l'expérience en question le 11. Octobre 1745. l'expérience de M. *Musschenbroek* n'ayant été publiée

blée que le 2. Avril 1746. Je puis ajouter que j'en ai les preuves en main dans les papiers originaux de M. de *Kleist*, que je possède; & où les détails de cette expérience sont exactement rapportés avec toutes leurs dates.] Voici comme elle se fait.

Electrifiez par le moyen d'un Globe, une verge de fer ou de quelque autre métal, suspendue par deux fils de soie, dans une situation horizontale. Laissez pendre librement un fil d'archal ou de leton au bout de cette verge le plus éloigné du Globe; tenez d'une main un vase de verre en partie plein d'eau, dans laquelle plongera le fil de métal suspendu; avec l'autre main essayez d'exciter une étincelle, à tel endroit que vous voudrez de la verge de fer ou du fil de métal qui pend au bout, & qui plonge dans l'eau du vase. Vous ressentirez une commotion très-forte & très-subite dans les deux bras, & même dans la poitrine & dans le reste du Corps. Cette expérience a été variée depuis de différentes façons, avec des circonstances remarquables. Le coup est plus fort quand le Globe est plus gros, plus épais, plus frotté, quand le vase est plus large, quand la barre de fer est plus grosse. En augmentant l'effet par ce dernier moyen, M. l'Abbé *Nollet* a tué du second coup un oiseau: ce qui lui fait croire qu'on pourroit blesser quelqu'un qui s'exposeroit imprudemment à cette expérience.

Cette secousse que l'on ressent, & qui paroît arracher le bras à celui qui fait l'expérience.

rien-

rience, est assez violente pour ôter au Physicien le plus déterminé l'envie de la réitérer. Elle a effectivement eu de mauvais effets sur quelques personnes. M. le Professeur *Winkler* en a eu un saignement de nez, des maux de tête, &c. M. *Freke* rapporte l'histoire d'une personne qui en resta paralitique ; & on a dit la même chose dans les nouvelles publiques de M. *Doppelmayr*. Les petits animaux en éprouvent un effet beaucoup plus funeste. Des moineaux, des linottes, de jeunes rats en ont été exterminés sur le champ, & on a trouvé dans leur poitrine, du sang extravasé, sorti apparemment de quelque vaisseau déchiré.

La force électrique se conserve dans l'eau pendant plusieurs jours, & se laisse transporter avec la bouteille, ou le vase. Quand on attache au fond de la bouteille un fil d'archal, & qu'on le fait passer par le plancher d'une chambre, couvert d'un tapis, on a ce que M. *Watson* appelle la mine électrique. Qu'un homme mette le pié sur ce fil d'archal, il en éprouve une secousse énorme qui paroît lui enlever la jambe.

Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette expérience, c'est l'immense quantité de feu électrique qu'elle produit. Un Tube électrisé suffit non seulement pour remplir à saturation quatre ou cinq bouteilles, mais même pour rendre une rivière entière électrique. On en a fait l'expérience avec la *Pleisse* qui traverse la ville de *Leipzig*. On a fait des-  
cen-

cendre dans cette rivière une bouteille électrisée à la manière accoutumée, la rivière entière en a été électrisée; elle a jeté du feu & des flammes, à l'approche d'un doigt non électrisé, à une distance considérable de la machine.

Au-lieu d'une barre de fer, on peut électriser un homme qui ait une main au Globe, & l'autre plongée dans le vase; il ressentira la même commotion que ceux qui tiennent le vase, & qui tirent l'étincelle. Il faut que le vase soit bien net, bien sec, & qu'on le touche par l'endroit qui contient l'eau.

Dans cette même expérience, au-lieu de faire tirer l'étincelle à la même personne qui tient le vase, formez une chaîne de 30. ou 40. hommes qui se tiennent tous par les mains: ou si vous n'avez pas assez de monde, faites communiquer un homme à un autre homme par une barre de fer dont ils tiendront chacun un bout; que le premier de la bande tienne le vase à demi-plein d'eau sous le fil de métal, & que le dernier tire l'étincelle de la verge de fer. Tous ceux qui participeront à cette expérience, ressentiront en même tems la commotion qui en est l'effet ordinaire. Cela a réussi parfaitement à M. l'Abbé *Nollet* avec deux cens hommes, qui formoient deux rangs, dont chacun avoit plus de cent cinquante piés de longueur; & il ne doute pas qu'on n'eût le même succès avec deux mille & davantage.

L'Abbé *Nollet* appelle *matière effluente*,  
cel-

celle qui s'élance, à ce qu'il prétend, en forme d'aigrettes du dedans du corps électrique, & dont les rayons sont divergens entre eux. Il nomme *matière affluente*, celle qu'il croit venir de toutes parts à ce même corps par des lignes convergentes, comme pour remplacer celle qui en sort.

Ces deux Courans de matière, qui vont en sens contraires, exercent leurs mouvemens en même tems. Lorsqu'un corps léger se trouve dans la Sphère d'activité du corps électrique, il obéit au plus fort des deux courans électriques, à celui des deux qui a le plus de prise sur lui. Lorsqu'on veut attirer un corps léger, comme une feuille de métal, il est chassé vers le corps électrique par la matière affluente. Dès que ce corps léger a touché le corps électrique, ou qu'il s'en est approché de fort près, il s'électrise lui-même, devient tout hérissé d'aigrettes, dont l'Atmosphère le met en prise aux rayons de matière effluente, qui le tiennent alors écarté du Tube, ou du Globe électrique. Les aigrettes de matière effluente ne sont pas régulières ni par le nombre, ni par l'arrangement de leurs rayons; quelquefois elles se croisent.

M. *Ellicot* explique les attractions & les répulsions par des exhalaisons qui sortent des corps électrisés, & qui se repoussent les unes les autres: au-lieu qu'elles sont attirées par presque tous les autres corps, & par l'eau même. Les exhalaisons électriques, dont l'eau est alors remplie, se manifestent par le

*Tom. IV. Part. II.*

N

bril-

brillant lumineux de l'eau électrisée, & par la force répulsive qui paroît entre ses gouttes.

Un homme électrisé, q<sup>u'</sup> passe légèrement sa main sur une personne non électrique, vêtue de quelque étoffe d'or où d'argent, la fait étinceller de toutes parts, non seulement elle, mais encore toutes les autres qui sont habillées de pareilles étoffes, & qui la touchent; & ces étincelles se font sentir aux personnes sur qui elles paroissent, par des picotemens qu'on a peine à souffrir longtems.

Suivant M. *Bose*, une personne électrisée d'une certaine manière, acquiert une puissance flammifique assez forte pour allumer, avec l'un de ses doigts, avec sa canne, ou avec le bout de son épée, de l'eau de vie qui aura été chauffée. Dès que le doigt approche de l'eau de vie, il en sort une étincelle, qui petite, & qui va l'allumer.

La flanelle est fort sujette à produire des étincelles, sans qu'on y excite d'électricité. C'est aussi ce qui arrive au poil des chats, & aux cheveux de plusieurs personnes, dont on a vu sortir des exhalaisons lumineuses.

M. *Hales* a remarqué, que les étincelles électriques du fer sont d'une blancheur argentée; celles de l'airain, vertes, & celles qui sortent d'un oeuf, jaunâtres. Cela semble prouver que l'élément électrique qui sort d'un corps, se charge de quelques parties qui lui sont propres.

Un homme électrisé touche-t-il de la main un tas de pierreries, ou de vaisselle d'argent;

gent ; on en voit sortir du feu de tous côtés. C'est le feu d'artifice le plus brillant qu'on ait jamais vu. La flamme est bleuâtre , quand elle sort de la peau , sa pointe est rouge : elle est plus blanche en sortant de l'argent.

A l'aide de plusieurs Globes d'un grand diamètre , de caisses de poix plus grandes que de coutume , & de certains moyens employés par M. *Bose* , on peut électriser une personne d'une manière tout - à - fait digne d'admiration. Peu - à - peu une lueur dorée s'élève de la poix , & nage autour des piés , comme une espèce de galon ; elle s'élève jusqu'aux genoux , & gagne enfin la tête. Alors toute la personne se trouve environnée d'une gloire , qui représente au naturel ce limbe de lumière dont les peintres ornent les Saints.

L'Électricité a été employée avec succès dans la paralysie. On a lu dans une des assemblées de la Société Royale de *Londres* , une relation bien attestée d'*Irlande* , où l'on assure qu'un homme paralytique depuis plusieurs années , après 15. ou 20. électrifactions , dont il sentit vivement les coups , se trouva en état de marcher , de porter ses mains à la tête , & de parler , ce qu'il n'étoit pas en état de faire auparavant. M. *Jallabert* a aussi trouvé l'électricité très - efficace contre la Paralysie. C'est M. *Krazenstein* qui a fait le premier des expériences pour découvrir si elle ne pourroit pas servir à la médecine.

On a fait voir par des expériences très-curieuses , que la lumière électrique allume les  
N 2 corps

corps inflammables , aussi bien que feroit la flamme-même. On allume la poudre à canon , en y mêlant du camphre ou quelque huile inflammable.

M. *Robert Roche* a vu la laine d'un gros drap prendre feu sur le corps d'un malade qu'il avoit fait électriser , & bruler avec une flamme longue de six pouces. Ce phénomène est plus surprenant encore que celui de la poudre à canon.

On a tiré de la glace , & même de la glace artificielle , un feu capable d'allumer l'esprit de vin.

On a appris à électriser les personnes affligées à leur aise , ou couchées même dans leur lit , sans autre précaution que d'empêcher les piés de toucher du bois , en les plaçant sur des coussins , ou sur des tapis de laine.

L'électricité communiquée à l'eau , à des Globes électrisés , a duré des 36. heures à *Paris* , & des jours entiers à *Leide* & à *Wittemberg* L'eau électrisée décharge sa force quand on en approche un doigt non électrique.

L'électricité accélère presque toutes sortes de mouvemens. Des expériences réitérées ont appris à M. *Bose* , qu'un vaisseau qui se vuide par une fontaine en 8. minutes , se vuideoit en 6. ou un peu au de-là , quand on électrise ce vaisseau. Cette fontaine luit dans l'obscurité , & le feu s'y mêle avec l'eau sans perdre son éclat.

On a éprouvé en *Ecosse* & en *Allemagne* l'effet que feroit l'électricité sur les plantes.

Des

Des myrtes électrisés ont poussé leurs bourgeons avec beaucoup plus de promptitude, que d'autres arbres de la même espèce & de la même grandeur placés dans la même Orangerie. La prétendue rose de Jérico a ouvert des branches par la force de l'électricité. *M. Browning* de Bristol aiant électrisé des plantes, une flamme pourprée sortit de chacune des feuilles, lorsqu'on en approcha le doigt, & elles furent agitées d'une espèce de tremoussissement lorsqu'on en arrêta l'électricité.

Un Tube électrique attire le bras d'une balance, & l'élève ou le fait panacher. Des boules de verre creuses, qui nagent dans l'eau électrisée, suivent un doigt non électrisé.

La flamme, une vapeur, une pomme même qu'un homme électrisé jette à son voisin, sert de conducteur à l'électricité, & la transmet à une autre personne.

L'électricité accélère également le mouvement du sang de l'homme, soit que le sang reste dans les veines, soit qu'il en sorte par une saignée; le pouls en est accéléré de 10. à 15. coups dans une minute. *M. Krazenstein* a trouvé que l'électricité augmente le nombre des pouls de 80. à 96. ce qui fait une différence très-considérable. *M. l'Abbé Nollet* a donné dans une lettre à *M. Folkes*, le précis de ses expériences sur les courans d'eau électrisés. Il a trouvé qu'un courant n'est ni accéléré ni retardé, quand le tuyau dont il sort, a une ligne ou plus de diamètre; que des tuyaux à peine assez larges pour que le fil de

l'eau se continuë, accélèrent un peu le courant, & plus encore lorsque le tuyau est assez étroit pour que l'eau n'en sorte que goutte à goutte. Cette accélération est assez grande pour faire sortir la liqueur d'un tuyau d'ailleurs trop étroit pour la laisser sortir sans l'aide du courant électrique. Le sang qui sort de la veine d'un homme qu'on électrise, devient luisant, se sépare en petites gouttelettes, & porte son jet plus loin, à-peu-près comme l'eau,

L'électricité met bien des gens en sueur, M. l'Abbé *Nollet* a trouvé qu'elle augmente la transpiration des animaux & des plantes, & l'évaporation des liqueurs. Il a cru même s'appercevoir que la végétation des graines en a été accélérée.

Par le moyen de l'électricité on peut former un Carillon fort divertissant. Ce Carillon se fait à l'aide de deux petites clochettes de métal, entre lesquelles on suspend un timbre. L'une de ces clochettes n'est pas plutôt électrisée, qu'elle attire le timbre: ce timbre s'électrise au point de contact, dès-lors il en est repoussé, il frappe l'autre clochette, il y perd son électricité, & retourne par l'attraction à la clochette électrique.

A R-

### ARTICLE III.

**PROGRÈS DES ALLEMANDS** *dans les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts, particulièrement dans la Poësie & l'Eloquence.* Sua nomina cuique, *Manil.* à Amsterdam, chez François Changuion, 1752. in 12. pp. 412.

**C**et ouvrage, adressé à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, est la production d'un de ses membres, qui, revêtu du titre d'*Honoraire*, veut le mériter, en faisant honneur tout à la fois à cette illustre Compagnie & à sa Nation. Il ne pouvoit choisir un sujet plus propre à faire réussir ses vûes ; & il a toutes les connoissances & tous les talens qui le rendent capable de prouver la thèse qu'annonce le titre de son livre ; ou plutôt la lecture seule de ce livre démontre que le savoir, uni aux graces, n'est pas moins le partage des Auteurs Allemands que de ceux des autres Nations.

Voici le plan de l'ouvrage, qui est divisé en treize chapitres, précédés d'une courte Introduction adressée à l'Académie. Le chapitre premier, après des réflexions générales, traite des Traductions, de la langue Allemande, des Académies Allemandes, du pédantisme & du goût. Dans le chapitre se-

N 4                      cond,

cond , on considère les Auteurs Allemands pour les sciences supérieures, les Historiens, les Critiques, & les Artistes. Le troisième roule sur les inventions & les découvertes des Allemands : le quatrième, sur les anciens Poètes qui ont précédé *Opitz* ; d'où l'on passe dans les six chapitres suivans à *Opitz*, au Baron de *Cänitz*, à M. de *Haller*, à M. de *Hagedorn*, à M. *Gellert*, & à M. *Gleim*. Le chapitre onzième examine le Théâtre Allemand : le douzième a pour objet l'Eloquence ; & le treizième sert de conclusion. Nous allons détacher quelques endroits de ce livre, pour achever d'en donner une idée à nos Lecteurs.

M. l'Abbé de *Bernis* dit dans son Epître aux Graces ;

*Dans l'abîme immense du tems  
Tombent ces recueils importuns  
d'Historiens, de Politiques,  
d'Interprètes & de Critiques,  
Qui tous au mépris du bon sens,  
Avec les Livres Germaniques  
Se perdent dans la nuit des ans.*

Cet Auteur si juste & si aimable dans ses ouvrages, n'auroit pas hasardé un pareil jugement, s'il eut été bien au fait de la littérature Allemande, & qu'il n'eut pas eu besoin d'une rime en *iques*. En effet où M. de *Bernis* a-t-il trouvé, que les bons Historiens, quoique volumineux, tombent dans l'oubli ? Où a-t-il

a-t-il connu de grands traités de politiques, qui se soient perdus dans la nuit des ans, tandis qu'il y en a si-peu d'écrits, si tant est qu'il y en ait ? Les bonnes critiques ne se soutiennent pas moins ; & toute cette énumération ne porte sur rien, puisque le mauvais en tout genre périt, non à cause de son genre, mais parce qu'il est mauvais.

Tout ce que l'on peut dire avec une espèce de raison, c'est que la plupart des livres Allemands se perdent dans l'oubli pour les Nations étrangères, & sur-tout pour les François, à la connoissance desquels ils ne parviennent seulement pas, faute de bonnes traductions. Il en faut attribuer la principale cause à la difficulté qu'il y a de les traduire. La langue Allemande, hérissée de mille difficultés pour les nationaux-mêmes, n'a encore jamais été lçue d'aucun étranger ; & il est très-rare qu'un Allemand possède assez bien le François, pour être en état de rendre en cette langue toute la force & toutes les beautés des ouvrages Allemands. C'est ce qui empêche le commerce littéraire entre ces deux Nations.

Les progrès de la Langue & des Belles-Lettres en Allemagne ont été retardés par l'ancien & gênant usage de n'écrire que dans les langues savantes. Les Savans Allemands, réduits à la dure nécessité de sacrifier les plus précieuses années de leur jeunesse à l'étude du Grec, du Latin, quelquefois même des langues Orientales, perdent un tems qu'on pour-

N 5      roit

roit employer à perfectionner sa langue maternelle, & à s'initier dans de vraies sciences. Sans cet obstacle, il y a longtems que la langue Allemande auroit acquis ce degré de perfection, cette certitude, cette politesse, cette douceur, cette aménité, que plusieurs sociétés littéraires tâchent de lui donner aujourd'hui.

Pendant un tems il régnoit un abus fort étrange dans la langue Allemande; c'étoit celui de se servir à tout moment d'expressions Françaises ou latines. Pour avoir le bon ton, il falloit exprimer les choses les plus communes par un mot étranger. On s'est aperçu, quoiqu'assez tard, que cette introduction de mots étrangers n'étoit d'aucune utilité, vu la richesse naturelle de la langue, qui fournit non seulement tous les mots nécessaires pour rendre les idées, mais encore tant d'expressions synonymes que le choix en est souvent embarrassant. D'ailleurs les sons & les caractères de l'idiome Allemand sont si éloignés & si différens de ceux des autres langues, que ce mélange ne pouvoit que blesser des oreilles même médiocrement délicates.

Quelques Savans Allemands ont fait les plus louables efforts pour rétablir leur langue dans son ancien lustre, & lui donner des graces nouvelles. On rend ici justice en particulier aux travaux du célèbre M. *Gottsched*, comme à ceux qui ont le plus contribué au succès de cette entreprise. La langue Alle-  
man-

mande lui a les plus grandes obligations. Quantité de gens de Lettres ont été animés par son exemple. Des Sociétés, ou plutôt des Académies Allemandes se sont formées à *Leipsig*, à *Jena*, à *Gottingue*, à *Greiffswalde*, à *Konigsberg*, &c. toutes ont pour objet la perfection de la langue, & toutes jouissent de la satisfaction de voir les fruits de leurs travaux. L'art de bien parler en Allemand fait des progrès de tous côtés : on voit tous les jours en Suisse, en Saxe, en Prusse, &c. paroître des ouvrages qui font également honneur à ces pays, & à l'Allemagne. En un mot, la langue se polit de plus en plus : le stile pur & naturel est en vogue, les élocutions bizarres, les longues périodes & parenthèses, les mots étrangers, & les expressions ténébreuses sont reléguées au fond des Chancelleries.

L'Auteur remarque ici qu'il est seulement à souhaiter que les Académiciens Allemands n'aillent pas au de-là du but dans leurs travaux ; qu'ils n'énervent pas la langue à force de la polir, & qu'ils ne veuillent pas bannir plusieurs mots excellens qu'un long usage a rendu naturels, pour en substituer d'autres, qui sont moins justes, moins connus, moins nobles & moins expressifs. Les savantes sociétés dont on vient de parler, devraient aussi penser à enrichir la langue d'une Grammaire & d'un Dictionnaire qui lui manquent, & qui eussent assez d'autorité pour fixer le langage, & pour faire respecter leurs décisions  
dans

dans les différentes contrées d'Allemagne ; au-lieu de se borner , comme elles ont fait jusqu'ici , à donner des exemples , & à fournir d'excellens modèles dans les différens genres d'écrire.

La manière dont on justifie les Auteurs Allemands de pédanterie & de mauvais goût, fait voir beaucoup d'équité & d'impartialité dans notre habile Ecrivain. Il reconnoit que cette imputation n'est pas dénuée de fondement ; mais il demande qu'on fasse réflexion , que les meilleurs Auteurs des Nations étrangères sont communement des personnes , ou chargées d'emplois distingués , ou répandus dans le grand monde , & souvent attachées à des Cours , tandis que la plupart des Auteurs Allemands sont des Professeurs qui occupent des Chaires dans les Universités , & qui par la nature de leur charge obligés d'enseigner les sciences à la jeunesse , contractent naturellement cette façon méthodique & sèche de traiter les matières qu'ils expliquent. On sera moins étonné après cela de ne point trouver dans leurs Ecrits cette légèreté qui est si fort du goût de ce siècle , & qu'un homme du monde saisisoit aussi bien en Allemagne qu'ailleurs.

Le titre de *Pédant* est aussi donné quelquefois trop libéralement à des gens qui ne le méritent point. Si l'on entend par-là un homme qui fait à fonds les choses dont il parle , & qui ne se contente pas de les effleurer , il seroit à souhaiter que tous ceux qui veulent  
éclair-

éclairer les autres, fussent pédans. Le nombre des gens superficiels diminueroit ; car il est impossible d'arriver au vrai savoir, à l'intelligence solide de quelque science, sans cette sorte de pédanterie.

L'idée de *goût* est encore une idée trop peu déterminée, pour qu'on puisse bien apprécier le reproche perpétuel qu'on fait aux Allemands d'écrire *sans goût*, ou de *mauvais goût*. L'Auteur définit ici le goût ; “ une faculté  
 „ particulière, un talent de l'ame, qui naît  
 „ du bon discernement de l'esprit, qui se perfectionne par les connoissances, & qui nous  
 „ fait trouver presque du premier coup d'œil  
 „ des rapports justes, des proportions exactes, des ornemens convenables à chaque  
 „ objet aussi bien qu'à ses usages. ”

Or, continuë-t-on, cette heureuse sympathie qui se trouve entre la droite raison & les choses raisonnables, demande naturellement qu'un ouvrage de quelque genre qu'il puisse être, porte avec soi le caractère & la physionomie de l'usage auquel il est destiné ; & ce seroit pécher grièvement contre le bon-goût, si l'on vouloit décorer un Arsenal des mêmes ornemens qui peuvent embellir une Salle de festins ; ou imiter ce petit Curieux représenté dans le temple du goût, qui

*Lorgnette en main disoit : tournez les yeux,  
 Voyez ceci, c'est pour votre Chapelle.*

*Sur ma parole achetez ce Tableau :*

*C'est Dieu le Père en sa gloire éternelle,  
 Peint galamment dans le goût du Vateau.*

Voilà

Voilà un précis des réflexions générales qui servent d'introduction aux détails de cet ouvrage. L'Auteur entrant en matière au chapitre second, fait voir que les Allemands ont poussé aussi loin qu'aucune autre Nation l'étude des *Sciences supérieures*, c'est-à-dire, de la Philosophie, de la Théologie, de la Jurisprudence & de la Médecine.

Il y a en Allemagne trente-quatre Universités, & peut-être le double d'Académies & de Colléges illustres. Il seroit honteux pour la Nation Allemande, si avec tant de secours, avec d'aussi excellens établissemens, elle n'avoit produit que des Savans médiocres. Aussi la foule d'Auteurs respectables qui lui doivent le jour, est-elle des plus considérables. Il est vrai que l'Allemagne, aussi bien que les Etats voisins, s'est ressentie longtems de la décadence universelle des Lettres; & peut-être davantage que les autres païs. L'Eglise Romaine y exerçoit un empire tyrannique sur les consciences & sur les esprits. La liberté de penser & d'écrire, si nécessaire aux progrès de la Philosophie, & si dangereuse pour le despotisme Ecclésiastique, étoit opprimée par des Prêtres, à qui tout étoit suspect, & qui se trouvoient les maîtres absolus de l'esprit des Princes comme du peuple. Tout le savoir, ou pour mieux dire, l'ombre qui en restoit, se trouvoit confinée au fond des Couvens; & l'on peut juger de l'état des Lettres, lorsqu'elles sont entre les mains de Moines ignorans. Les peuples Allemands ont à Luther

ther l'inexprimable obligation d'avoir arraché le bandeau de la superstition aux peuples Allemands , rompu les chaînes que portoient les sciences , délivré les gens de Lettres de leur fatale obéissance à la hiérarchie de l'Eglise Romaine & étendu la sphère des connoissances de l'esprit humain : car la plupart des Universités ont été fondées ou réformées depuis lui. Une remarque bien digne d'attention , c'est qu'il sort rarement un livre raisonnable d'aucune des Universités Catholiques qui sont établies en diverses contrées de l'Allemagne , dans quelque genre de littérature que ce puisse être ; tandis que sous les Princes Protestans on fait tous les jours de si grands progrès. Tant il est funeste d'appesantir un joug sur l'esprit !

L'état de servitude dans plusieurs Provinces , & les guerres continuelles qui ont désolé l'Empire , ont achevé d'arrêter l'avancement des Lettres : mais malgré ces obstacles , on ne peut pas dire qu'elles aient été absolument mortes & anéanties. S'il n'étoit même question que du nombre des Auteurs , peut-être l'avantage seroit-il pour l'Allemagne : mais elle a de grands noms à opposer à ceux des autres Nations ; elle a des *Leibnitz* , des *Thomasius* , des *Puffendorff* , des *Cocceji* , des *Carpzov* , des *Boehmer* , des *Mascow* , des *Ludwig* , des *Hoffmann* , des *Stahl* , des *Haller* , en un mot des hommes du premier mérite dans toutes les parties des sciences & de la littérature.

En-

Entre les différens genres de Belles Lettres, le Dramatique est celui qui a eu le plus de peine à se former en Allemagne. Nous nous bornerons dans le reste de cet Extrait, à quelques détails qui le concernent, parce qu'ils sont curieux & moins connus encore que le reste.

*Michel Sachsé*, Historien Allemand, nous apprend dans la quatrième partie de sa Chronique des Empereurs, que la première Comédie fut jouée en Allemagne en 1497. que *Reuchlin* en fut l'Auteur; qu'il la composa en l'honneur de *Jean de Dalberg*, Evêque de *Worms*, & que le peuple la regarda comme un prodige : c'est là la première trace de l'origine des spectacles en Allemagne. L'usage ne peut guères en avoir été plus ancien en France, puisque sous François I. on y jouoit des Comédies saintes, qui, autant qu'on en peut juger par les titres, devoient être monstrueuses. Il est vrai que si l'on remonte à cet *Anselme Faïdet*, dont parle M. de Fontenelle dans son *Histoire du Théâtre François*, & qui après avoir promené ses Tragédies & ses Comédies avec un grand succès dans plusieurs Cours, mourut en 1220. le spectacle se trouvera au moins de 277. ans plus ancien en France qu'en Allemagne.

La principale cause qui a empêché le Théâtre Allemand d'acquérir le degré de perfection, auquel sont parvenus les Théâtres d'Italie, d'Angleterre, & sur-tout celui de France; c'est qu'ayant été en proie des troupes de

de bateleurs errans , qui couroient de foire en foire par toute l'Allemagne ; jouant de mauvaises farces pour amuser la populace ; les honnêtes gens se sont revoltés contre cette sorte de spectacles , & l'Eglise les a condamnés comme propres , par leur indécence , à corrompre les mœurs. Il ne s'est pas trouvé un homme du monde , pas un génie d'un certain ordre , qui ait voulu travailler pour de pareils histrions.

Le premier vice du Théâtre Allemand étoit donc de manquer de bonnes pièces ; celles qu'on y représentoit , devenoient également ridicules & par le plan & par l'exécution. On n'y voyoit jamais une Epoque de la vie , un évènement développé ; c'étoit toujours des histoires , quelquefois de plusieurs siècles ; les règles du dramatique y étoient tout-à-fait inconnues , & les Comédiens donnoient une pleine carrière à leur imagination.

La Comédie qu'on jouoit le plus universellement , c'étoit *Adam & Eve* , ou *la chute du premier homme* ; elle n'est pas encore tout-à-fait proscrite , & il n'y a que quelques années qu'on l'a représentée à Strasbourg. On y voit une grosse Eve , dont le corps est couvert d'une simple toile couleur de chair , exactement collée sur la peau avec une petite ceinture de feuilles de figuier , ce qui forme une nudité très-dégoutante. Le bon homme Adam est fagoté de même. Le Père éternel paroît avec une vieille robe de chambre , affublé d'une vaste perruque , & d'une grande bar-

Tom. IV. Part. II.

O

be

be blanche ; les diables font les bouffons & les mauvais plaisans.

Une autre pièce que les Comédiens regardoient comme une Tragédie sublime, & qu'ils nommoient dans leurs affiches, *une action d'éclat & d'état*, c'est *Bajazet & Tamerlan*. Après que ces deux rivaux de la tyrannie se sont fait dire par leurs Ambassadeurs, les invectives les plus atroces & les saletés les plus grossières, ils en viennent à la bataille qui se donne sur le Théâtre. On voit Tamerlan qui terrasse Bajazet : ces Princes se prennent à brasle-corps, & font des efforts terribles pour s'étrangler mutuellement en jettant des cris & des hurlemens affreux.

Dans une Tragédie, intitulée *Dioclétien*, cet Empereur, grand persécuteur des Chrétiens, apprend que la belle *Dorothée* a embrassé en cachette le Christianisme : transporté de colère, il fait venir son Général *Antonin*, & lui commande de violer publiquement cette Princesse. Bien loin d'exécuter cet étrange ordre, Antonin conçoit pour elle un amour respectueux, & tâche de la sauver. L'Empereur séduit par les mauvais conseils de son Chancelier, fait couper la tête à la Princesse, & cette exécution se passe sur le Théâtre à la vuë des spectateurs. Dioclétien ne tarde point à se repentir de son crime, mais un moment après il est englouti par la terre. Le Général Antonin perd la raison de désespoir, & fait mille extravagances : il s'endort à la fin ; Arlequin survient & le réveille avec un jeu de

de cartes , en lui criant aux oreilles ; *quatre matadors & sans prendre.*

Le Bouffon, ou Plaisant , de la véritable Comédie Allemande est appelé *Jean Saucisse*, (*Hans-Wurst*) c'est une espèce de balourd ; pour être parfait en son genre, on veut qu'il ait l'accent Saltzbourgeois ; il a le privilège de dire des saletés : au prix de lui le *Polickinel François* est très-poli.

Dans une pièce intitulée , *Charles XII. Roi de Suède*, le Général *Fierabras* commande dans la Forteresse de *Friderichs-hall* ; il paroît sur les remparts , provoque Charles XII. lui chante pouille, & l'appelle fanfaron. Charles de son côté le menace qu'il le fera hacher menu comme chair à pâté ; Surquoi le Roi va reconnoître la ville. *Jean Saucisse* qui est en faction, lui crie ; *Qui va là ?* Le Roi répond, *Charles XII.* & ajoute : *Et toi, qui es-tu ?* *Jean Saucisse XIII.* lui réplique le bouffon, en lui faisant la généalogie des *Jean Saucisse*. A la fin Charles se met de mauvaise humeur, & fait commencer la canonnade : mais il est bientôt étendu sur le carreau. *Fierabras*, suivi de *Jean Saucisse*, sort de la place ; & après avoir chanté victoire sur le cadavre du Roi Suédois, il regagne la ville, & la pièce finit.

Ce n'est pas que parmi tant de sottises on ne voie de tems en tems sur l'ancien Théâtre Allemand quelques bluettes d'esprit, quelques faillies plaisantes. Il y a certainement des traits , qui font rire même les honnêtes

O 2

gens :

gens : mais ils sont rares, & presque toujours défigurés par des polissonneries grossières, ou par le nœud ridicule de la pièce.

Un autre défaut de ces anciennes pièces Allemandes, & qui n'est pas des moindres, c'est qu'elles ne sont pas écrites d'un bout à l'autre ; les Comédiens pour l'ordinaire, n'en ont que le cannevas, & jouent le reste d'imagination. *Jean Saucisse* sur-tout y trouve un beau champ pour donner carrière à ses plaisanteries.

Au reste tout étoit maussade dans ce spectacle, une mauvaise cabane de planches servoit de maison ; les décorations y étoient pitoyables ; les Acteurs vêtus de haillons, & coiffés de grandes & vieilles tignasses, ressembloient à des fiacres habillés en Héros : en un mot la Comédie étoit un divertissement abandonné à la lie du peuple.

Au milieu de cette barbarie, une femme aimable osa concevoir le dessein d'épurer le Théâtre Allemand, de lui donner une forme raisonnable, & de le porter, s'il étoit possible, à la perfection ; but que les esprits d'un certain ordre se proposent toujours dans leurs entreprises. Cette femme étoit *Madame Neuber*, Epouse d'un assez mauvais Comédien, mais bonne Actrice : outre son talent pour le Théâtre, elle en a beaucoup pour la Poésie, suite du génie & du goût avec lesquels elle est née. Ses premiers succès furent d'abord très-brillans ; elle commença par s'assurer de plusieurs bons Acteurs, & en forma  
d'au-

d'autres. Ce ne fut pas une petite acquisition que celle qu'elle fit en Monsieur *Koch*, Comédien qui auroit passé même à Paris pour excellent, s'il avoit su la langue François, aussi bien qu'il possédoit l'Allemande; c'étoit d'ailleurs un homme d'esprit, qui avoit de bonnes études, & qui dans la suite a traduit en vers Allemands quelques unes des meilleures pièces Françoises.

Mais ce n'étoit pas le tout d'avoir de bons Auteurs; Madame *Neuber* crut avec raison qu'il falloit aussi se pourvoir de bonnes pièces, & rien n'étoit plus difficile par les raisons qu'on vient de rapporter. Elle s'avisa du meilleur expédient qu'elle pût prendre, & résolut de commencer par donner au public de bonnes traductions, avant que de songer à lui présenter des originaux. Son premier début fut en Saxe, & elle y trouva des secours. M. *Gottsched* accorda une espèce de protection à ce Théâtre naissant, & le fournit non seulement de quelques bonnes versions de pièces Françoises, mais aussi de plusieurs Comédies de sa façon, ou de celle de ses amis, & entre autres d'une Tragédie qui seroit belle dans toutes les langues du monde; c'est la mort de Caton, imitée en partie de l'Anglois de M. *Addisson*, & en partie de l'invention de M. *Gottsched*. M. *Koch* travailla aussi de son côté avec succès à la traduction des meilleures pièces du Théâtre François, & le public goûta avec avidité ces beautés nouvelles qui parurent sur la scène Allemande.

Le Théâtre de Madame *Neuber* avoit déjà fait de grands progrès, lorsqu'elle vint débiter à Hambourg; elle y trouva des personnes de goût, des gens de lettres, amateurs des beaux Arts, dont les travaux contribuèrent beaucoup aux progrès dramatiques. *M. de Stüven*, dont les talens ont été employés depuis plus utilement par deux grands Princes, fut excité par son beau génie à consacrer ses momens de loisir aux ouvrages dramatiques. Il traduisit en peu de tems avec autant d'élégance que de fidélité, *Phèdre & Hippolyte*, *Britannicus*, le *Comte d'Effex*, *Brutus & Alzire*. Il a été depuis imité par plusieurs de ses Compatriotes; & peu s'en faut qu'on n'ait aujourd'hui en Allemand les meilleures pièces de *Corneille*, de *Racine*, de *Voltaire*, de *Crébillon*, de *Campistron*, de *Molière*, de *Regnard*, de *Destouches*, en un mot des plus célèbres Tragiques & Comiques François. Les Allemands sont à cet égard aussi riches que les Anglois, qui ont approprié à leur Théâtre des traductions des plus excellentes pièces Françaises.

Ceux qui sont au fait des détails du Théâtre, savent combien il faut de dépenses & de goût pour l'habillement des Acteurs, pour les décorations, & pour mille autres besoins, dont le spectateur s'apperçoit à peine, mais qui sont ruineux pour les entrepreneurs. *M<sup>me</sup>. Neuber* n'eut pour subvenir à tous ces fraix & pour la réussite de toutes ses entreprises, que la générosité de quelques particuliers & les res-

ressources de son esprit. Mais le croira-t-on ? Cette femme à laquelle on ne sauroit disputer la gloire d'avoir produit en Allemagne le premier Théâtre raisonnable, a été pendant plusieurs années en bute à la satire la plus noire & la plus amère, & se trouve maintenant réduite par les persecutions de ses ennemis à un état d'indigence, qui fait honte au siècle & à la nation. Au-lieu de reconnoissance & d'encouragement, elle n'a rencontré que des traverses & de l'envie. La desunion s'est mise aussi dans sa troupe, & plusieurs autres circonstances aiant concouru à la décadence de ce Théâtre, chacun des principaux Acteurs aiant eu l'ambition d'être *Chef de Troupe*, & de se former une compagnie séparée. Cette mesintelligence a tout ruiné : du sein de la troupe de *Madame Neuber* sont sorties celles de *Schönemann*, de *Koch*, de *Shuch*, & d'autres qui se nuisant réciproquement, n'ont pu s'élever chacune en particulier à la perfection qu'elles auroient atteinte, si elles fussent demeurées unies. Aujourd'hui chacune des ces Troupes est défectueuse par quelque endroit, & sur-tout par les Acteurs, qui faisant de leur Art une simple profession mécanique, jouent pour l'ordinaire sans esprit & sans ame : ils sont ou froids à glacer, ou furieux. Ce qui choque d'ailleurs beaucoup sur la scène Allemande, c'est la façon maussade & presque indécente, dont s'habillent, se chaussent, & se coëffent les Comédiens Allemands, sur-tout les femmes : on n'y trouve point ce goût

## 216. PROGRÈS DES ALLEMANDS.

& ces graces si nécessaires pour plaire au public raisonnable.

Tout cet exposé prouve qu'il seroit possible de porter le Théâtre Allemand à un certain degré de perfection ; mais il fait voir en même tems que la chose ne se fera jamais, à moins que quelque Prince éclairé ne s'en mêle, & n'entretienne à ses dépens une bonne Troupe, dirigée par un de ses Courtisans qui soit au fait du spectacle.

---

### \* ARTICLE IV.

#### JUGEMENT DE L'ACADEMIE DE BERLIN, &c.

#### SECOND EXTRAIT.

**A**près avoir donné les propositions, par lesquelles Mr. de MAUPERTUIS juge avoir établi *la loi de l'épargne*, nous passons à celles que Mr. KOENIG a publiées pour combattre cette même loi. Voici donc l'extrait du mémoire que ce Savant a fait insérer dans les *Actes de Leipzig*, de Mars 1751.

#### I.

Soit l'action d'une masse, représentée par l'unité comme le produit de l'espace par la  
vi-

vitesse (\*); elle est donc aussi comme le produit du carré de la vitesse par le tems; puisque dans le mouvement uniforme, l'espace parcouru est en raison composée de la vitesse & du tems. Par conséquent, si dans l'estimation de l'action, on prend le produit de la vitesse par le tems, au lieu de l'espace parcouru, qui est proportionnel à ce produit, on trouve que la quantité de l'action du corps désigné par l'unité, est proportionnelle au produit du carré de la vitesse par le tems; ou, ce qui revient au même, au produit de la force vive du corps par le tems. Ainsi pour des corps, les actions sont en tems égaux comme les forces vives, qui animent ces corps pendant ces tems: d'où il paroît qu'il y a une si étroite liaison & une dépendance si intime entre la force vive & l'action, qu'on ne peut les séparer.

De plus, c'est dans la théorie des forces vives qu'il faut chercher la véritable source de toutes les loix du mouvement: elles seules en offrent le principe universel aussi bien que du repos forcé ou de l'équilibre. Par-tout, où le principe du mouvement ne sauroit exister, le mouvement effectif ne peut exister non plus: toute machine, un système quelconque de plusieurs corps, dans lequel, en vertu de la situation & proportion des parties & des puissances, qui les tirent ou les pous-

(\*) C'est l'estimation que M. de MAUPER-  
TUIS a employée. R. d. J.

poussent , il ne sauroit naître de la force vive, demeure dans l'équilibre. Ce principe contient non seulement les loix de l'équilibre des cinq machines simples , mais aussi celles de l'équilibre des chainettes , des salières , des élastiques , de l'équilibre auquel tendent les fluides attirés vers un ou plusieurs centres : il renferme toutes les loix de cet équilibre, qui a lieu dans le mouvement de rotation, ou qui résulte du contrebalancement des forces centrifuges opposées. En un mot, le principe des forces vives est la source de toutes les loix du mouvement effectif, aussi bien que de celles de tout état de repos forcé, de quelque manière que l'un ou l'autre puisse être conçu dans un système.

## I I.

C'est dans un défaut absolu des forces vives, dans une *nullité absolue & proprement dite* de ces forces & de l'action momentanée, qui y répond toujours , & non pas dans le moindre degré possible, dans un *minimum d'action*, qu'il faut puiser l'origine des loix de l'équilibre.

Soient deux masses A & B ( Fig. 1. ) attachées au levier AB, d'une longueur donnée : que, ce levier tourne autour d'un point fixe C, on demande où il faut prendre le point C, pour que l'action, ou la force vive, soit la moindre possible (\*)?

Si

(\*) C'est là énoncé clairement & avec les conditions requises , le Problème dont M. de MAUVERTUIS a jugé pouvoir déduire les loix de l'équilibre. R. d. J.

Si on résout ce problème , on trouve que ce point de rotation doit être pris au centre de gravité des deux corps , ou bien au centre d'inertie ( la gravité n'entrant pour rien ici : ) mais de là , que dans ce cas simple , le centre de rotation coïncide avec le centre de l'équilibre , il ne s'ensuit pas que la solution , qui nous fait trouver le centre de rotation , détermine en même tems la position du centre d'équilibre : cette conclusion est vicieuse ; & l'on raisonne très-mal , si l'on dit : *Le centre , dont la position donne lieu à la moindre quantité d'action dans le cas de la rotation uniforme du levier , coïncide avec le centre d'inertie des deux masses , qui y sont attachées ; donc le centre d'équilibre de ces mêmes masses supposées pesantes , coïncidera avec le même centre.* Cela arrive à la vérité dans le cas , où la pesanteur suit les loix de la théorie de Galilée ; mais ces deux propriétés ne dépendent pas pour cela l'une de l'autre , puisque le centre d'équilibre change continuellement , dès qu'on s'éloigne de l'hypothèse de Galilée , tandis que le centre de rotation demeure constamment au même endroit. De-là il est manifeste , que la loi de l'équilibre n'est pas une conséquence de cette solution , & que ce n'est qu'accidentellement qu'elle semble résulter de la moindre quantité d'action.

### I I I.

On s'est trompé , lorsqu'on a cru que la moindre dépense d'action étoit le principe des loix ,

loix, que la Nature suit pour produire le repos. Quoique l'on puisse accorder que la règle des *maximis* & *minimis*, appliquée à l'expression des forces vives ou de l'action d'un système (\*), attiré ou poussé vers un ou plusieurs centres, donne la situation de l'équilibre, il n'en est pas moins vrai pour cela que ce *minimum* supposé de l'action, n'est pas la cause de l'équilibre. Cette cause est uniquement due au défaut, à une cessation, à une nullité absoluë & parfaite de l'une aussi bien que de l'autre. Voici comment ce paradoxe s'explique.

Dans tous les cas, où le commun centre de gravité de plusieurs corps, assemblés, de quelque manière que ce puisse être, & suspendus par un point, (où bien celui d'un seul corps lorsqu'il n'y en a qu'un) ne coïncide pas avec le point d'appui ou de suspension, un tel système, qui se trouve hors de sa position d'équilibre (comme le Pendule CA, amené en CX (Fig. 2.) ) n'y sauroit rester. Dès qu'on l'abandonne aux puissances motrices, ces puissances commencent à le mettre en mouvement, & lui impriment successivement une force vive : cette force vive s'accroît continuellement, jusqu'à ce que le

(\*) On entend en Dynamique par système un assemblage de corps unis les uns aux autres au moyen de lignes soit flexibles soit inflexibles. Un levier chargé de deux poids, est un système; une chaîne en est un, &c. R. d. J.

le système soit parvenu à une position, telle qu'est ici celle de  $CA$ , de manière que s'il y eut été placé d'abord, il s'y seroit arrêté, & se seroit maintenu toujours dans cette même position.

Ces forces motrices accélèrent donc sans cesse le système, jusqu'à ce qu'elles lui aient fait prendre sa position de repos forcé, où l'accélération devient nulle, à cause que les forces motrices & la résistance du point d'appui s'y détruisent mutuellement.

Ce lieu de repos forcé, ou cette position d'équilibre, a donc deux propriétés différentes.

La première, c'est que si l'on y place un système quelconque, ( qui dès le premier instant se trouve sans aucun mouvement acquis, soit par impulsion ou de quelque autre manière ) la force vive aussi bien que l'action de ce système y seront parfaitement nulles, & continueront de l'être toujours ; & c'est là précisément le principe de l'équilibre, également applicable aux cas où le centre de gravité des corps coïncide avec le point de suspension, & à ceux où cela n'arrive pas.

La seconde propriété, c'est que si dans les cas où le centre de gravité ne coïncide pas avec le point de suspension, un système se trouve d'abord placé hors cette position d'équilibre, il y naît tout de suite de la force vive & de l'action, lesquelles se trouveront être les plus grandes possibles au moment que le système parvient à cette position. Il est aisé de  
de

de voir que cette propriété n'est qu'une suite nécessaire de la première : les forces motrices, qui ont le pouvoir de produire la force vive & par elle l'action, se détruisent mutuellement dans le système, au moment qu'il entre dans la position de l'équilibre, ce qui fait cesser l'accélération ; & par-là la vitesse, la force vive, & l'action y acquièrent également le plus haut degré d'augmentation dont elles soient susceptibles : ce qui fait qu'on peut leur appliquer la règle des *maximis* & *minimis* pour trouver le lieu qui y répond. Mais il ne s'ensuit pas de-là, que la dépense de la moindre quantité d'action, comme le but constant de la Nature, contienne l'origine des loix de l'équilibre ; car cette même position de l'équilibre, vers laquelle tout système, soit qu'on le suppose tiré, soit qu'on le suppose poussé, tend naturellement, & dans laquelle il peut enfin s'arrêter après la destruction entière de tout son mouvement, ne répond absolument point à la *moindre* mais à la *plus grande action*.

On pourroit appeller la situation CA, la position de l'équilibre *spontané* ou *naturel*. Celle qui lui est opposée, comme l'est ici Ca, & à laquelle le système ne peut jamais parvenir, qu'au moyen d'un mouvement d'impulsion, qui l'oblige de s'éloigner de la position de l'équilibre naturel, & de passer au de-là vers l'autre côté, est la position qui répond à une moindre quantité de force & d'action : car il est évident, qu'en vertu des mêmes raisons

sons rapportées plus haut, la force primitive de l'impulsion diminuë continuellement, à mesure que le système tire vers la position  $Ca$ , opposée à celle de son équilibre naturel  $CA$ , jusques à ce qu'il y soit parvenu ; position, dans laquelle il ne peut naturellement demeurer, quoiqu'à considérer la chose mathématiquement, il le devroit, si la force qui lui a été imprimée, venoit à s'éteindre au moment qu'il entre dans cette position.

De ce qu'on vient de dire on forme la proposition suivante.

*Tout système pesant & mobile autour d'un point fixe, placé hors de sa position d'équilibre ou de repos naturel, acquiert en s'approchant du centre des forces, qui tirent ses parties, sa plus grande force & sa plus grande action instantanée, au moment qu'il parvient à la position de son équilibre naturel ; & au contraire, si ce système s'éloigne par une impulsion reçue du même centre des forces, qui attirent ses parties, la force vive & l'action qu'il conservera, deviendront aussi petites qu'il soit possible, dans le moment qu'il se trouvera dans la position opposée à celle du repos naturel.*

#### I V.

Plusieurs Auteurs, pour démontrer les loix de l'équilibre, ont eu recours à un mouvement infiniment petit, que l'on conçoit imprimé aux machines supposées en équilibre ; cette méthode a déplu à bien des Géomètres, qui ne

ne concevoient pas comment l'on pût considérer un mouvement réel dans les cas , où l'on suppose en même tems un repos parfait. En effet cette methode est vicieuse : il faut employer ce petit mouvement imaginé d'une autre manière , afin d'en tirer une démonstration rigoureuse de l'équilibre. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à la manière dont on peut démontrer l'équilibre d'un levier , chargé de deux poids , qui sont en raison réciproque des distances au point d'appui. Supposons que la force vive d'un système doive être exprimée par la somme des produits des poids , par leurs descentes respectives , moins celle des produits des poids opposés par leurs élévations respectives. Supposons encore l'axiome *que le mouvement d'un système est nul dans le cas où sa force vive est nulle* : que l'on nie après cela que le levier ( Fig. 3. ) soit en équilibre, il se mettra donc en mouvement. Partant le point A descendra en *a* , par exemple , & son opposé B montera en *b*. Par conséquent le système aura acquis de la force vive , & cette force vive sera comme

$$A \times Pa - B \times Qb.$$

en vertu du principe qu'on vient de poser. Or les hauteurs *Pa* & *Qb* étant comme les distances *CA* , *CB* , au point d'appui , il s'ensuit que cette même force vive , que le système a acquis , est comme

$$A \times CA - B \times CB.$$

Or la quantité  $A \times CA - B \times CB = 0$ . ( en vertu

tu

tu de la supposition par laquelle

$$A : B = CB : CA$$

donc la force vive supposée au système est nulle ; & partant le mouvement qui en dépend l'est aussi.

L'Evidence règne dans cette méthode : elle enlève toute difficulté par rapport à ce petit mouvement que l'on a imaginé dans des systèmes qui sont en repos , & qui a si longtemps embarrassé les Géomètres. On le suppose ce petit mouvement, & de la supposition même résulte qu'on ne peut le supposer, parce qu'elle nous donneroit du mouvement effectif sans force vive , c'est-à-dire , qu'elle nous conduiroit à admettre qu'une chose existe sans la raison suffisante de son existence. Et comme en Géométrie les démonstrations déduites à l'absurde tendent à détruire le principe de contradiction, si on refuse d'admettre comme vrai l'énoncé de la proposition ; de la même manière en Méchanique ces sortes de démonstrations à l'absurde renverseroient l'autre grand principe de nos raisonnemens , celui de la raison suffisante , si on s'obstinoit à ne pas vouloir se soumettre à la vérité de la proposition. Nous voyons par-là que le principe de contradiction , qui est celui des vérités nécessaires, sert de base à toutes les vérités de Géométrie, & que les vérités méchaniques sont fondées au contraire sur le principe de la raison suffisante, qui est la source des vérités contingentes. Ce sont là les deux pierres de touche de la Philosophie, &

*Tom. VI. Part. II.*

P

de

de toute connoissance raisonnée possible : il faut qu'on puisse déduire de ces deux principes tout ce que l'on prétend être démontrable, soit que la matière en question appartienne à la classe des vérités nécessaires, soit qu'elle appartienne à celle des contingentes.

## V.

La Mécanique est composée de deux parties, qui jusques à présent ont toujours été confondues ; l'une de ces parties est la *Phoronomie*, & l'autre la *Dynamique*. La première ne comprend que les vérités de simple translation ; on y considère uniquement des points qui changent de lieu, avec toutes les relations qui en dépendent, sans faire attention à l'évènement du choc ni à ses suites. On y suppose que les corps, qui se rencontrent, se pénètrent librement, à-peu-près comme les ombres : car dans cette science, on ne considère que leurs routes, ou celles de leur commun centre de gravité ou d'inertie, leurs vitesses, les tems de leurs mouvemens, &c. en faisant abstraction de l'idée de l'action & réaction mutuelle. Voici comment l'on peut distinguer le Phoronome du Dynamique. *Tout ce qui peut être établi par rapport au mouvement, au moyen des principes de pure Géométrie & d'Arithmétique, est du ressort de la Phoronomie ; car le calcul ne donne qu'une simple loi de translation, & cette loi peut se découvrir indépendamment de tous les autres principes.*  
C'est

C'est ainsi que la route & la vitesse du commun centre de gravité de deux ou de plusieurs corps qui ont des mouvemens donnés, que leurs lieux de rencontre, leurs quantités de mouvement, celle de leurs forces vives, de leurs actions, (entant qu'on ne fait attention qu'à la quantité mathématique qui les représente) &c. ne sont qu'autant de vérités phoronomiques : la Géométrie & l'Arithmétique seules nous mettent en état de les connoître, de les exprimer & de les démontrer. Il n'en est pas de même de l'autre partie de la Méchanique, qui comprend les vérités de Dynamique : celles-ci demandent qu'on ajoute aux principes de Géométrie & d'Arithmétique des principes de Métaphysique puisés dans les rapports qu'ont les causes à leurs effets ; & pris de l'égalité qui se trouve entre l'action & la réaction ; qu'on y ajoute tous ceux qui nous conduisent aux véritables notions de la force & d'inertie. De-là il paroît, qu'on est obligé de recourir à la partie de Dynamique toutes les fois qu'il est question du choc des corps doués d'inertie, de l'action des puissances sur d'autres puissances, ou de celle des corps sur d'autres corps. Toutes les propositions de statique doivent donc être rapportées à cette classe, aussi bien que toutes celles qui regardent le choc des corps, soit mous, soit élastiques, &c.

Ces deux parties de la Méchanique étant si essentiellement différentes, il en résulte cette

règle constante ; savoir *qu'en Méchanique il n'est pas permis de conclurre d'une démonstration de pure Phoronomie à une conséquence de Dynamique* ; & quoique plusieurs habiles gens aient commis cette faute , il n'en est pas moins vrai qu'elle mène à des Paralogismes manifestes. Il règne à la vérité , entre la Phoronomie & la Dynamique , une harmonie , qui fait la base de l'ordre de la Nature : de cette harmonie résulte que ce qui est Phoronomiquement vrai l'est aussi à l'ordinaire Dynamiquement ; mais cette harmonie n'autorise que des conjectures raisonnables : elle nous met simplement en état de présumer que ce qu'on aura trouvé vrai en Phoronomie le sera aussi en Dynamique , malgré l'intervention du choc ou de l'action des puissances. Mais il ne faut pas aller plus loin , & s'imaginer que ce qu'on est autorisé à présumer soit réellement démontré.

Par ex. Il ne faut que des principes de simple Géométrie pour démontrer *qu'un corps, qui se meut uniformément dans une ligne droite  $AB$  (Fig. 4.) pendant que cette ligne se meut elle-même parallèlement le long de la droite  $AC$ , tient la route de la diagonale  $AE$*  : cette proposition est purement phoronomique. On a donc tort d'en inférer, comme une vérité démontrée, que la puissance  $EA$ , (Fig. 5.) qui seroit en état de tenir en équilibre les deux latérales  $AC$  &  $AB$ , doit employer son effort dans la direction de la diagonale  $Ae$ , & lui être proportionnelle. Cela est probable en vertu de ce que la Pho-

ro-

ronomie nous indique ; mais pour l'admettre comme une vérité , il ne suffit pas qu'on puisse le présumer , il faut le démontrer par le principe fondamental de Dynamique , *quod cessante causa cesset effectus* : c'est-à dire , par le principe qui nous apprend *qu'il ne peut naître du mouvement, là où en conséquence de l'hypothèse sur la disposition du système, les puissances ne sauroient engendrer de la force vive.* La progression rectiligne & uniforme du commun centre de gravité fournit un autre exemple , très-propre à mettre cette distinction dans tout son jour. Quand plusieurs corps se meuvent uniformément en lignes droites , leur commun centre de gravité avancera de même avec une certaine vitesse , & tiendra une certaine route déterminée : mais quelle sera cette vitesse , & quelle est cette route ? Au moyen de la seule Géométrie & de la seule Arithmétique , on démontre , en supposant ces corps pénétrables , comme la Phoronomie le demande , que cette vitesse sera uniforme & la route une ligne droite , de quelque manière que les corps se croisent & se traversent. Voilà donc une vérité de Phoronomie immuable & nécessaire , comme le sont les principes dont elle découle. Mais y auroit-il un Géomètre qui approuvât , que dans ce cas-ci on conclut du Phoronomique au Dynamique , sans aucune autre considération ? Accorderait-il qu'en vertu de cette démonstration , la progression rectiligne , & uniforme du commun centre de gravité , se soutient malgré l'évène-

ment du choc , tandis que la supposition du choc oblige d'ajouter aux conditions Phoronomiques ou d'une simple translation, d'autres d'une nature toute différente, telles que sont par ex. que les corps qui se meuvent sont impénétrables & résistent; que leur inertie est proportionnelle à leur volume; qu'ils sont doués de force ou d'un principe capable de produire l'action; & qu'ils sont compressibles? Le Géomètre éclairé demande avec raison que cette nouvelle assertion soit prouvée par de nouveaux principes; par celui de l'égalité de l'action & de la réaction, ou par quelque autre de ce genre, qui puisse faire comprendre pourquoi cette loi subsiste dans quelque état que soit un corps, & pourquoi le choc ne peut y rien déranger. Ainsi, tout comme on ne peut dans ce cas-ci rapporter à la Dynamique la loi Phoronomique, par laquelle la direction & la vitesse du commun centre de gravité se conservent, sans y être autorisé par deux différentes démonstrations tirées de deux différentes sciences, il faut de même que dans tout autre cas semblable, une proposition de cette nature soit démontrée par les mêmes principes différens, avant qu'on puisse affirmer qu'elle est également vraie en Phoronomie & en Dynamique, & qu'en conséquence l'on soit fondé à la faire passer pour une loi générale de la Nature.

## V I.

[ Tels sont les principes que Mr. KOENIG, établit : voici comme il les applique à la Théorie de Mr. de MAUPERTUIS. ]

La vitesse d'un corps , considérée en elle-même , sans avoir égard aux différentes relations qu'elle peut avoir aux vitesses d'autres corps , se nomme *vitesse absolue*. Cette vitesse absolue peut être distingué en *vitesse commune* & *vitesse propre* , dès qu'on considère les vitesses de deux ou de plusieurs corps à la fois , & le rapport que l'un peut avoir aux autres. La vitesse commune sera celle qui transporte tous les corps , comme faisant un seul système d'un mouvement égal dans la même direction : telle est celle d'un bateau à laquelle participent également tous les corps qui s'y trouvent : la vitesse propre sera celle dont se meut chaque corps , considéré comme partie du système relativement au système entier , ou à l'assemblage de tous les corps considérés comme immobiles : telle seroit celle d'une boule , qui rouleroit dans le bateau , emporté par le courant , ou celle d'un homme qui s'y promeneroit. En conséquence de ces dénominations , l'on voit qu'il faut entendre par *force vive absolue* , celle qui est mesurée par le carré de la vitesse absolue ; & de même par *force vive commune* & *force vive propre* , celles qui sont déterminées par les carrés des vitesses ainsi nommées ; & qu'il en est de même de l'action.

## VII.

Ces dénominations fixées, voici ce qui en résulte. Quand deux ou plusieurs corps se meuvent uniformément sur un plan PL (Fig. 6.) dans une même direction, soit que les routes de leurs mouvemens soient les mêmes, comme ici celles des corps A & B, qui se meuvent dans la même route AB, soit qu'elles soient simplement parallèles comme celles des corps A & C, il sera toujours permis, en vertu de raisons de Métaphysique, de retrancher le même degré quelconque de vitesse à chaque corps, & de l'attribuer au plan sur lequel ils sont censés se mouvoir; leurs vitesses absolues n'en sont pas altérées: la vitesse commune du plan ajoutée aux vitesses propres des corps sur le plan, donnant toujours les mêmes vitesses absolues; la vitesse respective, c'est-à-dire, celle avec laquelle les corps s'approchent ou s'éloignent les uns des autres, n'en étant pas altérée, non plus, & la somme ou la différence des vitesses propres demeurant toujours égale à celle des vitesses absolues. Par exemple, qu'on nomme  $a$  la vitesse du corps A &  $b$  celle de B, tous deux dirigés vers O, leur vitesse respective, c'est-à-dire, celle par laquelle l'une excède sur l'autre, est  $a-b$ . Que le plan PL se meuve avec la vitesse commune indéterminée  $x$ , de manière qu'en retranchant ce degré de vitesse  $x$  des vitesses absolues  $a$  &  $b$ , il restera pour les vitesses propres de ces corps  $a-x$  &  $b-x$ ,  
ou

ou bien —  $(x-b)$  (\*), & les vitesses absolues aussi-bien que la respective demeurent les mêmes : car si l'on ajoute la vitesse commune du plan aux vitesses propres des corps, la vitesse absolue du corps A sera  $x + (a-x) = a$ , & celle du corps B sera  $x - (x-b) = b$ . Et outre cela la somme des vitesses propres en sens contraires  $a-x$  &  $x-b$  donnent encore la même vitesse respective  $= a-b$ .

En employant ces vitesses, il est aisé de voir que  $(A+B).xx$ , exprime la force vive ou l'action commune du système des deux corps A & B, & qu'A  $(a-x)^2 + B(x-b)^2$  exprime la somme des forces vives ou des actions propres.

### V I I I.

Il est clair que tout ceci n'est encore qu'une façon de concevoir le mouvement de deux ou de plusieurs corps, qui est de pure Phoronomie : car il est bon de remarquer en passant, qu'on peut en considérer tant qu'on veut, soit que ces corps tiennent des routes coïncidentes, dans lesquelles ils se rencontrent, soit qu'ils n'en tiennent que de parallèles, dans

(\*) La vitesse  $b-x$  exprimée ainsi —  $(x-b)$ , dénote que la vitesse  $x-b$  est dirigée en sens contraire : les signes + & —, placés devant les expressions des vitesses, désignant leurs directions.

dans lesquelles ils ne se rencontrent pas. Si l'on demande maintenant quelle vitesse commune il faut donner au plan, pour que l'expression  $A(a-x)^2 + B(x-b)^2$ , qui nous offre la somme des forces vives ou des actions propres, devienne un *maximum* ou un *minimum*, on propose un problème de pure Phoronomie, dont la solution demande de la Géométrie & du calcul, & rien de plus. Les règles des *maximis* & *minimis*, qui prescrivent d'égaliser à zero la différence de cette quantité, montrent que la somme des forces vives ou des actions propres, devient un *minimum* dans le cas où l'on fait  $x = \frac{aA+bB}{A+B}$  c. à d. dans les cas où l'on donne au plan la vitesse du commun centre de gravité des corps qui sont en mouvement. Cette détermination change la vitesse propre du corps A en  $\frac{a-b \times B}{A+B}$  & celle du corps B, dirigée en sens contraire, en  $\frac{a-b \times A}{A+B}$ ; desorte qu'elles sont en raison réciproque des corps auxquels ils se rapportent. D'où il suit, que les corps A & B, pour que la force vive propre devienne la moindre possible, doivent s'approcher ou s'éloigner de leur commun centre de gravité, considéré comme immobile, avec des vitesses propres qui soient réciproquement proportionnelles aux masses.

De

De plus puisque  $a = x + (a - x)$   
 $b = x - (x - b)$

il s'en suit qu'en prenant les quarrés & les multipliant par leurs masses respectives

$$Aa^2 = Axx + 2Ax \times a - x + A \times a - x^2$$

$$Bb^2 = Bxx - 2Bx \times x - b + B \times x - b^2$$

partant, puisque les deux produits  $2Ax \times a - x$   
 $- 2Bx \times x - b$  s'entre-détruisent dans le cas  
 où  $x$  devient égal à la quantité  $\frac{aA + bB}{A + B}$ ,

il s'en suit que dans ce même cas

$$Aa^2 + Bb^2 = A + B \times xx + A \times a - x^2 + B \times x - b^2.$$

ce qui contient la proposition suivante.

*Dans tout mouvement de deux ou de plusieurs corps, la somme des forces vives absolues est égale à la force vive commune de tout le système, & à celle de toutes les forces vives propres des différentes parties qui le composent.*

On doit y ajouter encore celle-ci, savoir que dans la supposition de la moindre action,

qui rend  $x = \frac{aA + bB}{A + B}$ , les forces vives propres

sont en raison réciproque des corps & en raison directe des vitesses propres. Car les vitesses propres des corps A & B, devenant dans ce cas

$$\frac{(a-b)B}{A+B} \& \frac{(a-b)A}{A+B}, \text{ les forces vives qui en}$$

$$\text{dépendent, seront } \frac{a^2 \times B^2 \times A}{(A+B)^2} \& \frac{(x-b)^2 \times A^2 \times B}{(A+B)^2}.$$

1 X.

La vérité de toutes ces propositions, comme l'on

l'on voit, est générale, & elle est indépendante de l'idée du choc : elle a lieu avant que les corps viennent à se rencontrer ; elle subsiste dans toute la force dans le cas même, où les corps ne peuvent jamais se frapper, à cause du parallélisme de leur route, ou à cause des distances qu'ils ont les uns aux autres, & qui ne leur permettent pas de se toucher jamais. Ces Théorèmes n'ont donc jusques ici aucune liaison avec les loix du choc & la Physique. Ils sont purement phoronomiques ; ils ne nous offrent que des vérités géométriques, des vérités d'une nécessité aussi absolue, que l'est celle qui règne dans les principes d'où elles découlent. Ainsi, conséquemment à leur origine & à leur nature, leur *maximum* ou leur *minimum* ne renferme pas plus de dessein, de choix, ou de sagesse, que n'en renferme le *maximum* de la plus grande des ordonnées intérieures du cercle, ou le *minimum* de la plus petite des extérieures. On ne peut donc pas dire que cette vérité phoronomique de la moindre action ait lieu dans le choc, ni expliquer de quelle manière elle s'y soutient, à moins qu'on ne consulte auparavant les principes de Métaphysique, & la véritable notion du choc, & que l'on ne prenne sur-tout en considération le principe de l'égalité de l'action & de la réaction, avec tout ce qui en dépend.

En approfondissant les choses de cette manière, on trouvera bientôt que c'est le principe de l'action & de la réaction, qui contient la

la raison de l'accord, qu'on découvre ici entre le Phoronomique & le Dynamique : on trouvera que c'est l'égalité mutuelle de l'action & de la réaction, qui fait que ce même *minimum* Phoronomique de la force vive est précisément employé à faire la compression des parties pendant le choc, de manière que le mouvement du commun centre de gravité n'en est absolument point altéré : voici comment. Dès qu'on admet que l'action est égale à la réaction, ce principe emporte nécessairement, comme tout les Géomètres le savent, que les élémens de vitesse & ceux de la force vive, qui sont détruits de part & d'autre à chaque instant du choc des deux corps, qui vont l'un contre l'autre, par l'égale action & réaction des parties tendues, sont constamment en raison réciproque des masses. Partant, puisque dans le cas du *minimum* phoronomique, que nous venons de considérer, les vitesses élémentaires, aussi bien que les forces vives propres des corps A & B, qui vont l'un contre l'autre, sont dans la même raison réciproque des masses, & qu'elles concourent seules au choc, le mouvement commun du centre de gravité n'y influant point, il suit qu'à cause de cette raison constante des décroissemens de vitesse & de la force vive durant le choc, les vitesses propres  $\frac{(a-b)B}{A+B}$

&  $\frac{(a-b)A}{A+B}$  des corps A & B, quoiqu'iné-

ga-

gales, s'anéantiront dans le même tems ; & que de même les forces vives propres qui en dépendent, & dont la somme fait le *minimum* phoronomique en question, quoiqu'inégales aussi, passeront dans le même tems au ressort des parties comprimées & applaties ; de sorte que la compression finie, il ne reste dans le système d'autre vitesse, que la commune du commun centre de gravité, avec la force vive qui en dépend ; & tout cela peut également s'appliquer aux corps élastiques & aux corps mous.

## X.

De tout ce qu'on vient de dire suit évidemment, qu'on ne sauroit enlever à l'action & la réaction leur principe d'égalité, sans anéantir en même tems cette harmonie, qui subsiste entre la Phoronomie & la Dynamique, le *minimum* phoronomique de la force vive n'étant plus déterminé de passer tout entier durant le choc dans le ressort des parties, de manière que le mouvement du commun centre de gravité n'en soit ni affecté ni aliéré : cette conséquence détruit entièrement la possibilité du choc des corps durs puisque la supposition d'une dureté si parfaite refuse absolument aux corps la faculté de se comprimer & d'exciter par la compression cette action intermédiaire, due à la tension des parties applaties, laquelle exerçant son effort de part & d'autre dans les deux corps, également, di-

mi-

minuë leurs vitesses & leurs forces vives en raison réciproque de leurs masses. Il est impossible d'imaginer aucun principe naturel & intelligible qui, dans le choc, pourroit faire perdre aux corps parfaitement durs cette force vive propre, dont ils devroient être doués, de manière qu'il ne resteroit que la vitesse commune du centre de gravité avec la force vive qui en dépend : car dans ces corps les vitesses, aussi bien que les forces vives, doivent absolument se détruire les unes les autres (tout comme dans les corps mous,) & cette destruction doit se faire dans un seul, ou dans plusieurs instans. Or il est impossible que ces forces se détruisent dans un seul instant, parce qu'elles ne sont pas égales, mais réciproquement comme les masses, ou directement comme les vitesses. Elles ne peuvent non plus se détruire dans plusieurs instans, parce que leur inégalité exige que du moment de leur premier contact, les décroissemens successifs des vitesses, aussi bien que des forces vives, soient toujours proportionels aux vitesses qui restent, & par conséquent aux espaces parcourues dans chaque instant; effet qui, dans les corps parfaitement durs, ne peut avoir lieu, vu la dureté & incompressibilité parfaite, lesquelles ne permettent pas que les corps s'approchent davantage après le premier contact. Il résulte de-là, qu'on ne peut appliquer à des corps durs les loix du choc des corps mous. Pour en trouver qui leur fussent applicables, on devroit les déduire, non  
pas

pas de quelque propriété abstraite de la simple translation, mais de la notion même de la parfaite dureté : mais on n'y réussira ni de cette manière ni d'aucune autre, tant qu'on ne voudra s'attacher qu'à des explications intelligibles ; & ne pas s'écarter du *principe de continuité* : en perdant ce principe de vue, il n'est pas possible qu'on ne bronche à chaque pas, & qu'on ne s'égare à la fin entièrement.

## X I.

De plus, puisque ce n'est qu'au moyen du principe de Dynamique, savoir que l'action est toujours égale à la réaction, que le *minimum* phoronomique de la force vive & de l'action est employé tout entier à opérer la compression du ressort pendant le choc, & ensuite son débandement dans le cas d'une élasticité parfaite, il y aura dans les loix du choc autant de fatalité, ou au contraire autant de choix & de sagesse, qu'on verra de la nécessité ou de la contingence dans le principe de l'égalité entre l'action & la réaction. Par conséquent, pour trouver un Auteur infiniment sage & parfaitement libre dans l'ordre & les loix de la Nature, il faut qu'on puisse démontrer auparavant, qu'il ne se trouve, ni dans l'un ni dans les autres, aucune nécessité absolue ou géométrique, & qu'on y remarque au contraire une contingence parfaite, déduite du principe de la raison suffisante, la source de toute contingence, comme celui

lui de la contradiction, est celle de toute nécessité.

## X I I.

Jusques à présent les véritables principes de la Dynamique n'ont pas été établis encore. Le défaut de connoissances métaphysiques a fait mépriser ce que Mr. *Wolff* en a dit dans le 1<sup>er</sup>. Vol. des *Commentaires de Pétersbourg*, en traitant de l'estimation des forces pures. Néanmoins cette route tracée par Mr. de *Leibnitz*, mène à une véritable connoissance de la Dynamique. Voici le théorème, qu'il faut regarder comme la source de cette sublime science.

$$M V V = \int P dx (*)$$

Ce théorème une fois établi, sa différence nous donne la formule

$$M V dV = P dx$$

qui est la formule élémentaire de la force vive, dont les Géomètres ont fait un si grand usage, sans s'appercevoir qu'elle contient le principe de la force vive. Combinant cette formule avec la phoronomique  $dx = V dt$ , que la Géométrie & l'Arithmétique seules nous fournissent, on a tout de suite la formule élémentaire du tems

$$M dV$$

(\*) M, V, P,  $dx$ ,  $\int$ , designent la masse, la vitesse, la pression motrice, l'élément de l'espace parcouru, & la somme, ou l'intégrale.

Tom. IV. Part. II.

Q

$$MdV = Pds$$

ou bien celle-ci

$$ddx = P\overline{dt}^2$$

Ces formules sont comme autant de propositions symboliques, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans lesquelles est contenue toute la Méchanique, tant des solides que des fluides, & celle du mouvement effectif aussi bien que celle de l'équilibre.

### X I I I.

La plupart des Géomètres n'ont pas fait dans leurs recherches un usage convenable des principes de Méchanique. Pour ne pas parler de ceux qui se sont révoltés contre la nouvelle théorie des forces vives, ceux-là mêmes qui l'ont adoptée, ne l'ont pas employée, comme ils auroient bien dû le faire. A l'exemple de feu Mr. Jean Bernouilli, qui a été le premier défenseur & promoteur de cette doctrine, tous ont parlé du principe des forces vives comme d'un principe particulier, borné, & comme subordonné aux principes communs & généralement reçus. De-là la coutume de chercher des doubles solutions aux problèmes, l'une par la voie des forces vives, & l'autre par celle des principes reçus de Dynamique, comme on a coutume de s'en exprimer fort mal à propos, & contre la simplicité & la dépendance naturelle de ces vérités.

Le théorème de la force vive  $MVV = \int Pdx$

$\int P dx$  étant le principe universel de toute la science du mouvement & de l'équilibre, d'où découlent, comme on vient de le voir, les vérités des deux formules de Dynamique  $MVdV = Pdx$ , &  $MaV = Pdt$ , il convient de ne pas aller chercher plus loin, & dans les vérités dérivées, ce qu'on peut trouver immédiatement dans le principe primitif. Les raisonnemens aussi bien que les calculs, tirés de principes subordonnés, lorsqu'il s'agit de vérités uniquement contenues dans le principe primitif, devenant prolixes sans nécessité & mêmes inutiles, puisque la liaison des vérités ne manque pas de les ramener à ce même principe primitif, dans lequel on auroit pu trouver d'abord ce que l'on cherchoit, ces détours ne peuvent que rendre une science obscure & la remplir de difficultés. On en trouve presque autant d'exemples qu'il y a des solutions de problèmes de Dynamique: ces solutions nous font voir, que le calcul ramène à la fin toujours au théorème des forces vives, si on n'en est pas parti d'abord. Par exemple, dans le problème où l'on demande la nature de la courbe que décrit un projectile, attiré selon une certaine loi vers un centre donné, c'est une faute contre l'élégance & la brièveté de décomposer la force en *tangentielle* & *normale*, & d'introduire ensuite le rayon *osculateur* ou de la courbure dans les cas où il n'est question que de déterminer la vitesse du projectile en général. Car ceux, qui ont eu occasion de traiter ces sortes de ques-

Q 2

tions,

sions, savent très-bien, que ce sont autant d'opérations inutiles, puisque la vitesse ne dépend en aucune manière de la courbure, que celle-ci n'est point au nombre de ses déterminantes, lesquelles doivent seules entrer en considération, quand on veut résoudre un problème. Aussi arrive-t-il constamment, que ce rayon de la courbure, introduit mal-à-propos, sort du calcul, qui, pour déterminer la vitesse, ne présente à la fin que le simple théorème des forces vives. Cela prouve bien qu'il est de l'ordre de s'en servir d'abord, si on veut aller droit au but, & si on veut s'épargner la peine de détruire des grandeurs inutiles & superflues, qu'on s'est avisé d'y mêler, & ne pas se voir exposé à commettre des fautes contre la brièveté & la dépendance nécessaire des vérités: c'est une règle constante, que toute solution, qui est la plus simple & la plus élégante de celle de son espèce, ne peut donner lieu à des opérations inutiles, ni à des destructions de grandeurs superflues.

Et pour dire un mot de Mr. de *Leibnitz*, à qui nous sommes redevables du principe de la force vive, il paroît que ses idées sur la Dynamique ont été bien plus étendues qu'on ne pourroit se l'imaginer aujourd'hui; car dans une Lettre écrite à Mr. *Hermann*, il y parle ainsi. „ Mais l'*action* n'est point ce que vous „ pensez, la considération du tems y entre: „ elle est comme le produit de la Masse par „ le tems ou du tems par la force vive. J'ai „ remarqué, que dans les modifications des „ mou-

„mouvemens elle devient ordinairement un  
 „*maximum* ou un *minimum*: on en peut dé-  
 „duire plusieurs propositions de grande con-  
 „séquence. Elle pourroit servir à détermi-  
 „ner les courbes que décrivent les corps at-  
 „tirés à un ou plusieurs centres. Je voulois  
 „traiter de ces choses entre autres dans la  
 „seconde partie de ma Dynamique, que j'ai  
 „supprimée, le mauvais accueil que le pré-  
 „jugé a fait à la première, m'ayant dégou-  
 „té.”

Tel est le précis du Mémoire de Mr. KOENIG. En le comparant avec le morceau de la *Cosmologie* que nous avons donné dans la partie précédente de notre journal, nous trouvons, ce semble,

1°. Que Mrs. MAUPERTUIS & KOENIG adoptent tous deux l'estimation de l'action, selon les principes de Mr. de *Leibnitz*, savoir que l'action est comme le produit de l'espace par la vitesse.

2°. Que Mr. KOENIG déduisant toutes les loix, tant celles du mouvement que celles de l'équilibre de la théorie des forces vives, & regardant cette théorie comme le principe universel & le seul vrai principe de la Méchanique, suit une route toute opposée à celle de Mr. de MAUPERTUIS, qui rejette l'universalité de ce principe, & y substitue celui de la moindre quantité d'action.

3°. Que selon Mr. KOENIG l'action est aussi inséparable de la force, qu'un effet l'est de sa cause, tandis que Mr. de MAUPERTUIS

donne tout à l'action, sans rien donner à la force.

4°. Que Mr. KOENIG n'admet aucune action dans l'état d'équilibre, déduisant cet état de la nullité des forces vives, tandis que Mr. de MAUPERTUIS l'attribue à un *minimum* d'action.

5°. Que selon Mr. KOENIG, Mr. de MAUPERTUIS a confondu dans la solution du problème du levier, le centre de rotation avec celui de l'équilibre; que sa solution lui donne le centre de rotation, tandis qu'il croit qu'elle lui a fait trouver la *loi du repos des corps*.

6°. Que selon Mr. KOENIG, le lieu du repos naturel répond à une plus *grande quantité d'action*, & non pas à une *moindre*, ainsi que le veut Mr. de MAUPERTUIS; & qu'ainsi les conclusions métaphysiques fondées sur la *moindre*, ne peuvent être vraies.

7°. Que, suivant les idées de Mr. KOENIG, Mr. de MAUPERTUIS a confondu avec tous ceux qui ont traité la Mécanique, les deux parties de cette science, qui sont essentiellement différentes, la Phoronomie, & la Dynamique; que d'une solution phoronomique Mr. de MAUPERTUIS a conclu à une solution de Dynamique, tandis que la première de ces deux parties est fondée sur le principe des vérités nécessaires, & l'autre sur celui des contingentes.

8°. Que par-là, la solution de Mr. de MAUPERTUIS ne dénoteroit pas plus de dessein ni de

de choix que ne le fait toute autre vérité géométrique.

9°. Que selon Mr. KOENIG, l'harmonie qui se trouve entre la Phoronomie & la Dynamique, résulte du principe que *l'action est toujours égale à la réaction*; qu'on ne sauroit détruire ce principe sans détruire en même tems cette harmonie, & que ce principe dément les loix du mouvement des corps durs, que Mr. de MAUPERTUIS croit avoir trouvées; qu'ainsi le choc des corps durs est impossible, & que bien loin que le principe de continuité puisse mener à quelque erreur, on ne peut l'abandonner sans courir risque d'y tomber,

10°. Mr. KOENIG veut que les notions fondamentales de la Dynamique soient puisées dans la Métaphysique; qu'on suive la route que Mr. de Leibnitz nous a tracée, & dont Mr. Wolff a fait usage. Mr. de MAUPERTUIS au contraire veut qu'on déduise tout de la *moindre quantité d'action*.

11°. Que tout le Mémoire de Mr. KOENIG peut être regardé comme des conséquences comprises dans les idées de Mr. de Leibnitz, auxquelles celles de Mr. de MAUPERTUIS sont entièrement opposées.

## ARTICLE V.

LETTRES sur la coutume moderne d'employer  
le Vous au-lieu du Tu, &c sur cette  
Q 4 que-

*question* : Doit-on bannir le Tuteiement de nos Versions , particulièrement de celles de la Bible ? à la Haie , chez *Daniel Aillaud* 1752. in octavo pp. 178.

L'importance de certaines questions dépend du point de vuë où l'on se place pour les envisager. Une question de langage paroitroit du premier coup d'œil n'être qu'une affaire de curiosité , ou tout-au-plus d'exactitude ; mais si l'on peut prouver par des conséquences légitimement déduites , que c'est un cas où le langage tient aux idées , & influë non seulement sur elles , mais peut-être encore sur les sentimens , une semblable question deviendra plus du ressort de la Logique & de la Morale que de la Grammaire , & pourra être traitée avec une sorte d'apparat. Il paroît que M. *Vernet* , Pasteur & Professeur à Genève , dont les autres ouvrages font foi qu'il n'occupe pas son esprit de minucies , a considéré la question sur laquelle roule celui-ci comme ayant les caractères qu'on vient d'indiquer , puisqu'il a pris la peine de rassembler & de façonner les matériaux dont il est composé. On nous dit pourtant dans l'avertissement , qu'il ne l'avoit pas destiné à l'impression ; & que cette Edition s'est faite sur une copie qu'il avoit envoyée à un de ses amis en Hollande , avec ordre de ne le communiquer qu'à un petit nombre de personnes qui étoient désignées , & de le lui renvoyer aussitôt.

tôt. C'est une discussion que les lecteurs n'ont aucun intérêt à approfondir : il ne s'agit pour eux que du mérite & de l'utilité du livre ; & c'est pour le faire connoître à ceux qui ne l'ont pas lu, que nous allons en donner le précis.

(\*) Il y a neuf Lettres. La première recherche l'origine de la coutume de *vouzdier*, & jusqu'à quel point cet usage a gagné dans le discours, & dans les écrits des Nations modernes de l'Europe. Plusieurs langues anciennes ont permis qu'un homme parlât quelquefois de lui même au pluriel. *Tibi comites ire parati sumus*, disoit Horace à Mécénas. Les Souverains ont adopté cette façon de parler dans les ordres qu'ils donnent, mais ils ne l'étendent pas au langage ordinaire. Les Orateurs, pour varier leur stile, & lui donner une certaine emphase, disent aussi quelquefois : *nous divisons*, *nous prouvons*, &c.

Ceci regarde la première personne ; mais pour la seconde, aucune Nation ancienne, ni même aucun peuple moderne hors de l'Europe ne s'est jamais avisé de confondre les nombres, en disant *vous* pour *tu*. Ce n'est que dans la basse latinité que l'on commença à employer par flatterie le *vous* pour le *tu*, envers les Empereurs & les personnes qualifiées. „ Le peuple Romain, dit *Pasquier*, avec la „ servitude des mœurs se fit un langage de „ mè-

(\*) Lettre I.

Q 5

„ même, adressant la parole aux Grands sous „ le nom de *vous*, & non de *tu*. ” Ceux qui ont voulu faire remonter cet usage jusqu'à Plinie le jeune, se fondent sur des Editions fautives. Mais dès le cinquième siècle on ne parloit plus autrement ; & la barbarie gagna si vite le dessus, qu'au VI. & VII. siècle rien n'étoit plus ordinaire que les phrases qui paroissent si risibles dans les *Epistola Obsecratorum virorum*.

De ce Latin corrompu s'est formé insensiblement l'Italien, l'Espagnol, le François, langues bâtarde, mais aujourd'hui polies & perfectionnées, au point d'être propres aux belles compositions, tant en prose qu'en vers. La civilité du *vouzelement* s'y introduisit sans peine, & fut même bientôt suivie de quantité de fadeurs du même genre, titres enflés, épi-thètes au superlatif, & autres tours qui s'éloignoit de plus en plus de la nature. Insensiblement le *vouzelement* a été presque relégué parmi le bas peuple & à la campagne, & banni sur-tout de toute prose, comme étant une des dernières nuances du stile bas.

Mais en même temps, & par un contraste singulier, il a trouvé un azile dans la Poésie, & y est regardé comme noble. *Marot*, & ce qui prouve encore plus, *Baileu* & le *Mons* s'en sont constamment servi, en parlant à des Princes & à des Rois. Et dans le haut stile oratoire, qui approche du poétique, il a été reçu sans blesser les oreilles.

Quant à la Religion, il y a variété dans  
les

les usages. Les Allemands , soit Catholiques , soit Protestans , emploient le *tu*. Les Anglois , Suédois , & Danois , en usent de même. M. *Pope* , quoique Catholique Romain , dit *toi* à Dieu dans sa prière universelle. Le pluriel des Hollandois ne vaut qu'un singulier qui leur manque pour la seconde personne. Les Italiens emploient souvent le *tu* dans leurs apostrophes à la Divinité , & les François le faisoient assez généralement autrefois. Mais depuis plus d'un siècle , la civilisé du *vous* a pénétré chez eux ; & ils disent : *Notre père qui êtes aux cieux ; votre nom , &c.*

Quant aux Protestans François , & d'autres Nations , ils sont demeurés fermes à ne point admettre cette nouveauté dans leurs prières ; & si quelques particuliers , comme M. *Bayle* , ont pensé autrement , on n'a pas suivi leur opinion. Toutes les liturgies ou prières des Eglises Protestantes ont gardé la simplicité ancienne , sans que leurs adversaires le trouvent mauvais. Voilà jusqu'où la première Lettre conduit l'exposition de cet usage.

(\*) Dans la seconde , on s'attache à le considérer dans les traductions des Auteurs profanes. Quel langage donner aux Anciens , lorsqu'on les fait parler ? Faut-il leur conserver le *tu* seulement , qui leur étoit propre , ou les faire parler comme nous ? C'est par un esprit d'imitation fidèle que l'on a si longtems gardé le

(\*) *Lettre II.*

le *tuteiement* dans presque toutes les traductions des anciens Auteurs en Allemand, en Anglois, en Italien, en François. Mais les Romanciers gâtèrent le goût & le langage ; en faisant des anciens Héros des amans languoureux, ils leur mirent dans la bouche des paroles pleines d'afféterie. *Corneille* même céda au torrent : après avoir fait tutéier les Romains dans ses *Horaces*, & gardé encore le même stile dans quelques scènes du *Cid*, il l'abandonna tout-à-fait dans ses autres pièces, en sorte que le *vous* fut généralement reçu. L'oreille accoutumée à entendre les Grecs & les Romains se *vouzélér* sur la scène, ne fut point choquée de les voir se parler de même dans des livres d'Histoire faits par des modernes. De là il n'y eut plus qu'un pas pour glisser cette même prétendue politesse dans la version des écrits mêmes des Anciens.

M. de *Vaugelas* paroît être un des premiers qui essaya de mêler le *tu* & le *vous*, dans sa traduction de *Quinte-Curce*. M. d'*Ablancourt* en usa de même dans plusieurs de ses ouvrages, mais non dans tous. M. *Dacier*, en adoptant le *vous*, explique dans la Préface de ses *Hommes Illustres* de *Plutarque*, les raisons qui l'y engagent, & découvre fort bien l'embarras des Traducteurs pour saisir à cet égard un juste milieu ; en quoi M. *Dacier* a lui-même échoué plus d'une fois. On relève ici *Boileau* d'avoir dit : *C'est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler* ; & on lui oppose les exemples de M<sup>me</sup>. *Des Houlières*, de M. de  
Vol-

*Voltaire* , & de *M. Rousseau* , apostrophant la vérité & la fortune. Mais , si je ne me trompe , cette Critique n'est pas bien fondée ; & en faisant attention au ton sur lequel Boileau vouloit parler à son Esprit , & aux choses qu'il lui dit , on trouvera le *vous* mieux sonnant que le *toi*. Ce n'est point un son d'emphase poétique qu'il veut prendre , ni celui d'une trop grande hauteur , non plus que d'une parfaite familiarité. Il s'adresse à lui avec une ironie apparente , & lui demande : *Quoi ! Vous osez faire ceci , ou cela ; tenir une conduite sujette à tels & tels inconvéniens* , &c. Ce ton est celui qu'on prendra avec un enfant , ou un domestique , auquel on sera accoutumé de dire *toi* , mais que l'on *vous*lera par une de ces idées accessoires , qui se sentent mieux qu'elles ne se définissent : *Vous êtes assurément un fort joli garçon , un bonnête homme !* Boileau avoit le goût trop sûr pour s'y méprendre. ]

A l'égard des Divinités Payennes , la plupart des Auteurs Catholiques , voyant le *vous* introduit dans les prières de leur Eglise , l'ont mis dans les vœux & les prières des Anciens : *Grande Minerve , secourez moi* , &c. C'est ainsi que les Grecs & les Romains , en qualité d'Ecrivains polis & plus approchans de nos manières , ont été mis au *vous*ement.

Mais on a été plus retenu à l'égard des Orientaux , ou des autres Nations qu'on regarde comme plus étrangères pour nous. Les Ambassadeurs Scythes *intéressent* Alexandre
 dans

dans Vaugelas ; & l'on a vu l'Espion Turc, les Lettres Persanes, les Lettres Juives, les Lettres Péruviennes, retenir le *tutelement*, comme un stile propre aux personnages qu'on y introduit, & comme assorti à ces mœurs étrangères que l'on veut nous peindre.

Les autres Nations n'ont pas non plus été si portées que les François à faire *vouzélér* les Anciens : Les Héros du Tasse se *tuteient*. Le célèbre *Vinc. Gavina*, & le Signor *Metastasio* gardent ce stile dans leurs traductions. La Mérope du Marquis *Maffei* est écrite de même. Les Anglois se sont accoutumés au *vous*, mais ils ne l'emploient jamais quand il s'agit de rendre un discours Oriental. M. *Pope* dans sa belle Version d'Homère, ni M. *Addison* dans son *Caton*, n'ont point fait *vouzélér* leurs Héros ; & M. *Gottsched* a reconnu qu'il avoit eu tort de faire le contraire dans son *Caton* en Allemand.

\* Jusqu'ici on s'est borné à la fonction d'Historien : celles de Critique & de Juge succèdent dans les Lettres suivantes. Notre Extrait ne peut indiquer que les chefs des raisonnemens que l'Auteur allègue. 1. A' considérer la chose *philosophiquement & grammaticalement*, c'est une irrégularité, un vrai solécisme, que d'exprimer l'idée d'une chose singulière par un mot pluriel. Les enfans ont de la peine à s'y accoutumer ; & leur premier

pen-

(\*) Lettre III.

pénchant est de *intérier* tout le monde. Aussi la fantaisie du *vous* n'est venue dans l'esprit d'aucun peuple du monde, excepté les Européens modernes. 2. La première beauté du discours, c'est d'être clair. Toute ambiguïté est un défaut. Or le Pronom & le Verbe pluriels, mis pour un singulier, font une sorte de confusion, en ce qu'on ne voit pas d'abord, si vous parlez à une seule personne, ou à plusieurs. 3. A' clarté égale, l'expression la plus *brève* est aussi la plus élégante; elle fatigue moins l'oreille; elle frappe davantage; elle est plus vive, & se grave mieux dans la mémoire. 4. C'est sans doute parce que cette façon de parler est au fond la plus *naturelle*, la plus *claire*, & la plus *élégante*, que malgré la contagion de l'autre style, on l'a pourtant conservée dans les discours sententieux, dans le langage religieux, & dans la Poésie la plus relevée.

Cela suffiroit presque pour en rétablir l'usage dans les Ecrits que l'on compose actuellement; mais pour ne pas pousser les prétentions si loin, on met seulement en question, si le devoir de conserver le *anciennement* ne regarde pas au moins les Traducteurs, vu qu'il y a une raison particulière de les fixer à prendre ce style, quand il s'agit de représenter les Anciens. Un Traducteur est un *Peintre*, qui doit nous représenter un Romain, un Chinois avec les coutumes & l'habillement du Païs. Un Traducteur est un *Truchement*, qui doit nous rendre non seulement le fonds des pen-

pensées d'un Persan, mais ses manières & son tour de phrase; du moins autant que cela se peut, sans se rendre intelligible, la clarté étant une première loi du discours, à laquelle toutes les autres sont subordonnées. C'est une très-fausse règle de quelques Traducteurs, qu'il faut faire parler les Anciens comme ils parleroient s'ils vivoient parmi nous. Cela ne peut conduire qu'à une véritable mascarade.

\* On passe aux objections qui peuvent être faites contre les principes précédens. La première c'est qu'il faut traduire selon le génie de la langue dans laquelle on écrit. *Tu es vir probus*, se traduit exactement & littéralement en François, lorsqu'on dit: *Vous êtes un bonnête homme*. On répond, que la loi du Réciproque a lieu où il y a une entière parité de cas; mais non où il n'y a parité qu'à demi. Or les Latins n'ont qu'une expression; & les François en ont deux, qui ne dérogent, ni l'une, ni l'autre, à la pureté du langage. Mais la vraie réponse, c'est qu'il ne s'agit point ici de la Grammaire; elle s'accommode des deux tours d'expression; mais il est question des mœurs & des bienséances, qui peuvent en certains cas faire préférer l'une de ces façons à l'autre; & alors la balance penche entièrement pour le *toi*.

Sur ce pié-là, continuent ses adversaires,  
il

(\*) *Lettre IV.*

il faudroit conſerver auffi les façons de parler les plus étranges des Anciens, & même les obſcénités qu'ils ſe permettoient & qu'on ne ſouffre pas aujourd'hui. La réponſe diſtingue deux ſortes de Versions, ſavoir celles des Livres Dogmatiques & importans, qui doivent être littérales; & les autres de moindre conſéquence, où l'on prend plus de liberté, & qu'on fait pour plaire autant que pour inſtruire. L'Auteur juſtifie l'obligation d'être ſcrupuleux dans les Versions de la première eſpèce; & il ajoute, quant aux obſcénités, que ce n'eſt pas comme *Interprète*, que l'on prend alors un autre tour, mais comme *Moraliste*, pour reſpecter l'honnêteté publique. Ce n'eſt point le cas du *tuteiement*, qui n'a rien d'indecent ni d'obſur.

On inſiſte, que la bienséance le veut, puis-que c'eſt un langage peu uſité parmi nous. Mais ne ſubſiſte-t-il pas dans nos Liturgies, & dans nos Bibles; dans la Poéſie; dans pluſieurs ouvrages à la mode; entre des Amis & dans la vie familière & domeſtique?

Le *tuteiement*, dit-on encore, n'étoit chez les Anciens qu'une expreſſion ſimple, ſans aucune idée acceſſoire; au-lieu que chez nous il marque, ou de la *familiarité*, ou de la *ruſſicité*, ou du *mépris*, ou de la *colère*. Nous ne ſommes donc pas en droit d'attribuer aux Anciens, des idées, ou des ſentimens acceſſoires qu'ils n'avoient pas. Mais on peut répondre que cette application n'eſt pas juſte, & qu'elle renferme une pétition de principe. Nous

*Tom. VI. Part. II.*

R ne

ne sommes ni plus étonnés, ni plus choqués, de trouver dans un autre siècle & dans une autre Nation, un stile différent du nôtre, que d'y entendre compter par *dragmes* & *sesterces*, d'y voir des gens portant de longues barbes, prenant des ânes pour monture, &c. Les idées accessoires ne sont pas fixes ; elles varient selon les tems, les lieux & les objets ; & nous n'avons pas la même règle pour en juger.

La réflexion, que le commun peuple ne fait point ces différences, prouveroit trop, puisqu'elle meneroit à refondre les traductions en tout au gré du vulgaire. Et d'ailleurs ces différences ne sont point si inconnues aux hommes les moins éclairés. Ils savent bien qu'on ne dit point *Monsieur Cicéron*, & que si N. S. est entré à Jérusalem sur un âne, c'étoit la coutume de ces tems-là.

Un Truchement, chargé d'interpréter le compliment d'un Ambassadeur Turc au Roi de France, lui fera-t-il dire *Tu* ? Oui, s'il veut parler exactement.

Enfin on dit que c'est une richesse & une variété agréable dans notre langue, d'avoir tantôt le *toi*, tantôt le *vous* à mettre selon la qualité des personnes & la nature des sentimens. Mais cette richesse coûte plus qu'elle ne vaut, puisqu'elle préjudicie à la netteté du discours. Cependant, soit, gardons la pour notre usage, sans l'employer à travestir les Anciens. Il y a trop de témérité de notre part à décider des nuances, des

des idées accessoirés , de l'air & du ton ; & les plus habiles Traducteurs s'y sont trouvés fort embarrassés. Dans la Bible sur-tout, la singularité des cas & la qualité des personnages , rendent cette détermination tout autrement difficile. Ceci nous ramène à des détails historiques, que M. *Vernet* fournit en examinant ce qui s'est pratiqué à l'égard du *tuteiement* dans les diverses traductions de l'Ecriture Sainte.

(\*) La Bible Allemande de *Luther* , & depuis celle de *Gaspard Ulemberg* , Auteur Catholique , laquelle parut en 1626. l'Angloise retouchée & publiée sous Jaques I. en 1612. l'Italienne de *Diodati* ; la Suédoise, la Danoise, la Hongroise, la Polonoise, & toutes les Versions Françoises , soit de main Catholique, soit de main Protestante, ne différoient nullement dans ce point. Le N. T. du P. *Véron* , publié en 1647. ressembloit en ceci à la Bible de Genève. L'Abbé de *Marolles* , donnant sa Version du N. T. en 1650. c'est-à-dire, dans un tems où le *vouzeiement* commençoit à gagner dans les Versions d'Auteurs profanes , ne crut pas devoir admettre ce nouveau stile , & en dit les raisons dans sa Préface.

Messieurs de *Port-Royal* , qui cherchoient à plaire au beau monde, & à donner un grand air de politesse à leurs ouvrages, sont les premiers

(\*) Lettre V.

miers qu'on sache, qui aient introduit le *vouzeiement* dans le N. Testament, par la Version de Mons en 1667. en quoi ils furent imités l'année suivante par le P. *Amelotte* de l'Oratoire. Cependant M. *Godeau*, Evêque de *Vence*, qui donna en 1668. & 1672. sa *Version expliquée du N. Testament*, tenoit encore pour l'ancienne simplicité. Enfin M. de *Sacy*, l'un des Ecrivains de Port-Royal, mit le *vouzeiement* dans la Version de la Bible entière. Le P. *Boubours*, Jésuite, & le P. *Quesnel*, en firent de même, l'un à la fin du dernier siècle, l'autre au commencement de celui-ci. *Dom Calmet* les a imités; & ce stile a entièrement prévalu chez les Catholiques, accoutumés d'ailleurs à dire *vous* à Dieu, quand ils prient en langue vulgaire.

Les Protestans, qui mettent le *toi* dans leurs liturgies, n'ont pas été portés à changer le stile de leurs Bibles. M<sup>rs</sup>. de Genève, dans les révisions de leur Version, ni M. *Martin* dans la sienne, n'ont point pensé à ôter le *tuteiement*. Cela ne fut point proposé par M<sup>rs</sup>. *Comart* & *d'Ablancourt*, Académiciens François de la Religion Protestante; & l'idée n'en vint point à M<sup>rs</sup>. de Charenton, qui étoient pourtant au centre du beau monde, qui comptoient dans leur Eglise bien des gens de qualité, & qui ne négligoient pas de donner à leurs ouvrages un tour noble & poli.

Entre les diverses Propositions faites dernièrement en Angleterre pour réformer les  
li-

liturgies , ou d'autres circonstances du Culte, il n'a jamais été question d'ôter le *tutelement* de la Bible. Le Docteur *Clarke* l'a conservé dans sa belle Paraphrase des Evangiles ; & l'on en a usé de même dans une révision de la Bible Allemande, faite depuis quelques années à Strasbourg, sous les auspices du feu Cardinal de Rohan.

Avant le Synode de Dordrecht, l'usage à cet égard n'étoit point fixé en Hollande. On trouve à latête d'une Bible, imprimée à Embden en 1562. une Préface, où l'on donne comme un mérite de cette Edition, d'avoir mis par-tout *tu* & *toi*, lorsqu'il y a le singulier dans l'Original, & de ne s'être servi du *vous*, que quand on parle à plusieurs. Le Synode de Dordrecht en 1618. ayant résolu de faire travailler à une nouvelle Version de la Bible en Hollandois, (laquelle n'a paru qu'en 1637.) on disputa dans la XII. session, si l'on se serviroit en parlant à Dieu de *tu*, *toi*, (*Du*, *op*) ou de *vous*, (*gy*). L'affaire fut assez débattue. Le *Du* avoit pour lui *Sibbrand Lubbert* & plusieurs autres. Cependant il succomba, & ce fut pour ce terme un coup mortel ; car dès-lors il a totalement disparu de la langue, avec les singuliers de la seconde personne des Verbes ; de sorte qu'en Hollandois on ne sauroit parler autrement à Dieu que par *vous*.

L'exemple des Catholiques a entraîné quelques François Réformés. Entre autres singularités de la Bible de *M. Charles le Cène*, (qui

fut composée au commencement de ce siècle , quoiqu'elle n'ait paru qu'en 1741.) on trouve le *vous* généralement introduit , même lorsque c'est Dieu qui parle , ou que l'on parle à Dieu. M. *Le Clerc* , qui publia sa Version Françoisse du N. T. en 1703. prit un milieu entre l'usage nouveau des Catholiques François , & l'usage universel des Protestans ; c'est de retenir le *tu* , quand Dieu parle , ou quand on parle à Dieu ; ou de mettre le *vous* presque par-tout ailleurs. M<sup>rs</sup>. *de Beausobre* & *Lenfant* prirent le même parti dans leur traduction du N. T. & en rendirent les raisons dans leur belle Préface. Leur ouvrage , quelque estimable qu'il soit , n'eut pas tout le débit qu'il méritoit ; ce qu'on peut attribuer en partie à la nouveauté du *vous* , qui n'étoit goûtée , ni en Suisse , ni en Hollande , ni chez la plupart des Protestans. De là vient que M. *Ostervald* , & M. *Roques* , qui dès-lors ont retouché en Suisse l'ancienne Version de la Bible , n'ont pas cru devoir imiter ce nouveau stile ; & les habiles gens de la Haie , qui viennent de donner une élégante Traduction de Job d'après M. *Schultens* , ont de même conservé le *tutoiement* , qui y figure très-bien.

M<sup>rs</sup>. Les Pasteurs de Genève travaillent à une nouvelle Version de la Bible entière. Comme ils ont déjà adopté & publié une Version du N. T. ils ont chargé quelques-uns de ceux qui sont le plus versés dans les langues Orientales , de travailler aussi sur  
l'An-

L'Ancien , afin de rendre l'ouvrage complet. Ils se proposent même de rétoucher le nouveau en quelques endroits. Quoiqu'il semble tout décidé que l'on y suivra le nouveau style, plusieurs de ces Messieurs ne laissent pas d'être d'un autre avis, & souhaitent, que puisse cette question ne fut point examinée dans leur Compagnie, lorsqu'on publia le N. T. elle le soit avant que l'ouvrage s'achève. Et il paroît que ces Lettres ont été écrites à l'occasion de cette espèce de controverse.

Nous ne pourrions, sans trop allonger cet Extrait, entrer dans les détails de raisonnement, qui occupent les Lettres suivantes (\*). On montre dans la sixième, qu'il n'y a pas de raisons suffisantes de bienséance, ou de civilité, pour faire bannir le *tutelement* de nos Bibles (\*\*). On examine dans la septième, l'usage; & l'on prouve, qu'il n'y en a point qui doive être regardé comme décisivement contraire au *tutelement*. La Lettre VIII. (\*\*\*) glane encore bon nombre de raisons, qui confirment la même thèse; & la IX. & dernière y joint des autorités, ou témoignages, tirés de diverses Lettres que M. Vernet a reçues des personnes qu'il a consultées sur cette question. On y trouve deux Lettres ou Fragmens de M. de Fontenelle, une de M. de Montesquieu, une de M. Tr. Avocat, une de M.

(\*) Lettre VI.

(\*\*) Lettre VII.

(\*\*\*) Lettres VIII. & IX.

M. Boullier , une de M. Formey , & une de M. de Superville. Nous finirons par ce petit échantillon des Réflexions de M. de Fontenelle sur cette question.

„ Notre *vous* étant au défaut des langues  
 „ modernes , il ne faut point choquer la na-  
 „ ture en général , & l'esprit de l'ouvrage  
 „ en particulier , pour suivre ce défaut. Je  
 „ crois que ces remarques auroient lieu dans  
 „ quelque livre sacré de quelque Religion  
 „ quelconque , comme l'Alcoran , les li-  
 „ vres religieux des Guèbres , &c. Comme  
 „ la nature de ces livres est de devoir être  
 „ respectés , il sera toujours bon de leur fai-  
 „ re garder le caractère original , & de ne leur  
 „ jamais donner des tours d'expression popu-  
 „ laires. L'exemple de nos Traducteurs qui  
 „ ont affecté le beau langage , ne doit pas  
 „ plus être suivi que celui du Prédicateur du  
 „ Spectateur Anglois , qui disoit , que , s'il  
 „ ne craignoit pas de manquer à la politesse  
 „ & aux égards qu'il devoit avoir pour ses  
 „ Auteurs , il prendroit la liberté de leur dire  
 „ que leur déportement les meneroit tout  
 „ droit en Enfer.

\* ARTICLE VI.

LETTRE sur l'ouvrage dont on vient de lire l'extrait.

MONSIEUR,

Je vous renvoie l'Ecrit intitulé, *Lettres sur la coutume moderne d'employer le VOUS au lieu du TU*; je n'ai fait que le parcourir à la hâte, cependant je ne puis m'empêcher de faire sur cela quelques observations qui me viennent dans l'esprit.

Mr. V. dans sa première Lettre, après des recherches & beaucoup d'érudition sur l'origine du vouzeiement assez gratuites, me semble, parce qu'au fonds elles ne font rien à la question dont il s'agit, convient que *l'usage est le grand arbitre des langues*. Cet aveu, qui d'abord décide en faveur du vous qui est généralement en usage, n'auroit-il pas dû dispenser l'Auteur de la peine qu'il prend dans les Lettres suivantes, pour rétablir, s'il se peut, en sa place le tu des Anciens? l'Académie même ne feroit pas une entreprise aussi inutile; le courage d'un Etranger qui la tente a quelque chose d'assez extraordinaire. Dans la 2<sup>e</sup>. Lettre, on met en Parallèle le Peintre, l'Historien, le Traducteur & le Poëte: ces derniers, dit-on, sont des Peintres qui doivent représenter les Personnages qu'ils mettent

R 5

sur

*sur la scène avec leur air & leur caractère propre, & non avec des modes & des façons étrangères.* Cette parité est encore gratuite, un peintre seroit ridicule sans doute s'il représentoit un Grec en habit François, parce que ne parlant qu'aux yeux, il n'a point d'autre moyen de faire connoître de quelle Nation est celui qu'il représente, qu'en l'habillant à la mode de son païs; mais un Historien, un Traducteur, qui fait parler un Grec en François, nous instruit d'abord de ce qu'il est, & doit le faire parler ensuite précisément de la même manière que ce Grec feroit s'il étoit actuellement vivant & qu'il se servît de notre langage pour s'entretenir avec nous; comme il n'auroit d'autre intention que de se faire entendre, il seroit dans la nécessité de se conformer à notre usage. Les exemples de Traductions que l'on cite en faveur du *toi*, ne concluent rien, sur-tout ceux tirés de la Poésie où l'on tuteie quelquefois; cela est arbitraire, & quand même le *tu* y seroit constamment employé, bien loin que cela favorisât la prétention de M<sup>r</sup>. V. ce seroit une raison décisive contre lui; car suivant son principe, il faudroit en ce cas tuteier toujours en vers, parce que ce seroit l'usage, & conséquemment il faut toujours *vouséier* en prose, parce que l'usage établi veut qu'on s'y exprime ainsi: cela est tout simple.

Dans la 3<sup>e</sup>. Lettre, M<sup>r</sup>. V. quitte le Rolle d'Historien pour jouer ceux de Critique & de Juge. Je crois que l'on conviendra qu'un E-  
tran-

tranger n'est point Juge compétent sur cette matière, cela paroît même assez par l'*incongruité barbaresque* & de *mauvais goût* que notre Auteur trouve dans le *vouzeiement* : quoiqu'il en soit, il est inutile de disputer du goût, la raison n'y trouveroit pas son compte ; il suffit de remarquer que ce qu'il avance sur cela, est directement opposé aux notions générales. Les considérations Philosophiques & Grammaticales, qu'il fait, & suivant lesquelles c'est une irrégularité & un Solécisme d'exprimer l'idée d'une chose singulière par un mot pluriel, sont encore en pure perte ; renvoyer l'Auteur à son aveu sur l'autorité de l'usage, est toute la réponse qu'il convient d'y faire.

La raison, ni la nature, dit-il, ne suggèrent rien de semblable à la fantaisie du *vouzeiement* ; & la preuve qu'il en donne est, que le premier penchant des Enfans est de tutéier tout le monde, & qu'ils ont de la peine à s'accoutumer au *vouzeiement* (\*) c'est assurément ce qu'on ne lui accordera pas ; pour que cela fût, il faudroit que la raison, qui à d'autres égards ne se forme que si lentement dans la jeunesse, fit de merveilleux progrès sur ce sujet dans les Enfans, & que la nature leur

fit

(\*) On pourroit dire par une raison de pareille force, que la raison & la nature portent les Enfans à dire *Papa* & *Maman*, au-lieu de mon Père & ma Mère ; c'est à regret que je m'arrête à ces puérilités.

fût comprendre la convenance des termes avant l'instruction : cela feroit admirable. Mais qui le croira ? M<sup>r</sup>. V. n'auroit-il pas du moins soupçonné, que la facilité que les Enfans ont à tutéier, pourroit bien venir de ce qu'on ne leur parle pas autrement ; que ce qu'il attribue à la raison & à la nature ne vient que de la peste que les Enfans ont à imiter, ou plutôt de la nécessité où ils sont de le faire à cet égard, & qu'à moins d'une espèce de miracle, ils ne pourroient faire autrement, desorte qu'ils ont ensuite de la peine à en venir au *vouzeiement*. Rien de plus naturel, il leur faut du tems pour se familiariser avec un terme dont on ne se sert pas avec eux, pour l'apprendre & pour le prononcer ; car certainement il leur est plus facile de dire *toi* que *vous*, ce qu'ils ont de commun avec les oiseaux à qui l'on apprend à parler.

En se servant de *vous*, dit M<sup>r</sup>. V. on ne fait si l'on parle à un ou à plusieurs ; en supposant qu'il le dise sérieusement, on croit le voir dans l'embarras lorsqu'on lui parle, & qu'il se retourne d'abord à droite à gauche & derrière lui, pour voir s'il ne seroit point accompagné ou suivi de quelqu'un, à qui l'on s'adresse en même tems qu'à lui ; il n'y a pas d'autre moyen d'éviter le travail qu'il trouve que l'esprit doit faire en pareille occasion ; & l'on comprend que cela doit arriver à ceux qui sont aussi éloignés de vouloir se familiariser avec l'usage.

Dans la 4<sup>e</sup>. Lettre, il répond à l'objection qu'on

qu'on lui a faite , que la bienséance ne veut pas qu'on tuteie , un pareil langage étant peu usité parmi nous , &c. il répond , dis-je *qu'il l'est encore dans nos Liturgies & dans nos Bibles.* Oui , mais c'est justement pourquoi il faut changer cet ancien & mauvais usage qui s'est conservé par négligence ou par entêtement ; il est tems enfin de changer ce langage grossier & barbare , qui rend intelligible & rebutante une lecture si nécessaire , l'intérêt de la Religion le demande (car il ne s'agit pas seulement du tuteiement , mais de tout le langage) & l'ancienneté dont on prétend s'autoriser pour le garder , est une cause de proscription.

*Quand on parle pour soi , dit-on , comme on est sûr de son intention & de son sentiment , on est le maître de tuteier ou de vouzèier ; mais quand on rend les pensées des autres , on ne lit pas si bien dans leur ame , le plus sûr est de parler comme eux , &c. desorte que le tu fait mieux lire dans l'aine que le vous.* Je ne suis pas assez Philosophe pour comprendre cela.

Dans la Lettre 5<sup>e</sup>, M. V. a la bonne foi de rapporter les judicieuses raisons que Mrs. de Beaufobre & L'enfant donnent dans la Préface de leur traduction du N. T. de la préférence qu'ils donnent au *vous*. Ces raisons auroient dû paroître assez fortes pour amener à leur sentiment ceux d'un avis contraire , si on eut voulu les écouter ; mais la prévention n'a point d'oreilles , & comme il n'y a presque rien qui ne soit susceptible du pour & du contre,

tre, on trouve toujours que les raisons du parti que l'on a résolu de suivre, sont les meilleures, & l'on se met en garde contre la docilité qui feroit changer de sentiment.

Dans les Lettres suivantes, M. V. donne assez ordinairement son goût propre pour règle, comme le meilleur & le plus général. Il faut distinguer ici, c'est une méthode qu'il suit lui-même; ce goût général n'est déjà point celui des François, auquel il faudroit pourtant se conformer; ce sera peut-être en général celui de ceux qui parlent François dans les Pais étrangers, ce qui n'est d'aucune conséquence dans la question dont il s'agit; non plus que ce qui est dit ensuite, *que puisque la Chancellerie, le Barreau, la Chaire, la Poésie & l'Art Militaire ont* (en France sans doute) *chacun leur stile propre & distinctif, l'Eglise doit avoir aussi le sien particulier*; quoi, parce que la Chancellerie aura conservé d'anciennes Formules; parce que le Barreau se sert de termes barbares, consacrés à la chicane; parce qu'il y a des termes propres à chaque Art qui ne sont guère entendus que par les gens de la Profession, faut-il qu'un livre, qui doit être à la portée de tout le monde, parce que tout le monde est obligé de le lire, ait un langage particulier, aux risques qu'il ne soit compris que des Savans & approuvé d'un certain nombre de gens, qui y étant accoutumés s'imaginent le comprendre? Mais cela supposé, c'est-à-dire, que l'Eglise doive avoir un stile particulier, de quelle Eglise, demande-t-il, sui-

suivrons-nous l'usage, car les Catholiques en ont un (\*), & les Protestans un autre (\*\*)? On conclut qu'il faut suivre le meilleur; sans doute. Or quel est-il? faut-il en juger par la raison ou par la coutume, demande-t-on encore; & l'on répond que c'est par la raison. Fort bien; mais la raison, comme on peut bien se l'imaginer, est ce que l'Auteur regarde comme tel; ainsi il n'est pas douteux selon lui, que le *tu* ne gagne sa cause. Veut-on que ce soit la coutume qui décide, elle n'est pas moins favorable encore à l'opinion de l'Auteur, qui prétend que nous voulons que nos prières & les discours qui s'adressent à Dieu, suivent l'ancien usage comme étant le plus décent; nouvelle petition de principe; l'Auteur n'a pas recueilli les voix sur ces articles, nombre de gens pieux & éclairés sont d'un autre sentiment. Il cite aussi la pratique des Eglises Protestantes, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Danemarck & en Hongrie, ce qui semble lui donner gain de cause; & assurément on ne lui con-

(\*) Cet usage n'est autre chose que celui de la langue.

(\*\*) Celui-ci est contraire au langage d'à présent. On est surpris de ce que, puisque cette Eglise a dû conserver le vieux langage, il ait été banni de la Chaire, où il auroit d'autant plus édifié, qu'il auroit été uniforme avec les passages que l'on cite souvent; & l'on auroit aussi évité par-là une bigarure de stile fort peu convenable.

contestera pas que tous ces Étrangers ne se conforment point à l'usage de la langue Française; ils en sont dispensés, car ils ne peuvent le savoir que bien imparfaitement; & par cette raison leur coutume ne peut ni ne doit servir de règle pour ce qui regarde la langue Française.

A l'égard du mélange du *toi* & du *vous*, on convient avec l'Auteur qu'il n'est pas convenable; mais il en conclut qu'il faut mettre le *tu* par-tout, & quantité de gens en concluent que c'est le *vous* qu'il y faut mettre; si M. V. fortifie son opinion du suffrage de personnes dont le mérite est propre à lui donner du poids, pour juger la chose il faudroit entendre les deux parties: le *vous* a aussi pour lui des voix qui ne sont point à mépriser & dont les raisons pourroient faire pencher la balance de leur côté: on dit même qu'à Genève, la pluralité est pour le *vous*, il seroit bien surprenant que cela ne fût pas. On fronde par-tout dans cet Ecrit; les modes du temps, la civilité mondaine, l'usage du beau monde, la politesse moderne, &c. mais en vérité l'application de tout cela à ce dont il s'agit est-elle naturelle? il n'est question que de savoir s'il faut parler le François d'à présent ou celui d'autre fois; rien de plus simple & de plus naturel que de décider pour l'affirmative: n'est-il pas surprenant qu'on fasse tant d'Ecrits & qu'on se donne tant de mouvemens pour nous persuader le contraire. Je ne crois pas nécessaire, Monsieur, d'entrer dans

dans de plus grandes discussions sur ce sujet qui fourniroit matière à des disputes sans fin si l'on ne vouloit pas que l'usage fût l'abrégé de cette controverse.

M. V. qui a beaucoup d'esprit & de savoir, a employé l'un & l'autre à soutenir une cause en faveur de laquelle il est prévenu ; mais on connoit trop son mérite à tous égards pour n'être pas persuadé que l'on ne risqueroit rien d'appeller de lui à lui-même sur la question dont il s'agit ; les choses ont différens points de vue , & s'il vouloit bien fixer son attention sur celui qu'il n'a apparemment pas encore assez examiné, peut-être arriveroit-il qu'il changeroit de sentiment ; c'est ce qu'un de nos célèbres Pasteurs , que je suis sûr qu'il estimoit beaucoup , fit dans une occasion à-peu-près pareille ; il s'agissoit d'un Dogme controversé & sur lequel il y avoit beaucoup d'opinions différentes ; il avoit embrassé l'un des partis, mais ne voulant persister à le soutenir qu'avec une entière connoissance de cause, il examina de nouveau la matière, pésa les différentes raisons alléguées pour & contre, avec toute l'exactitude & toute l'impartialité dont il étoit capable, suivant la lumière à mesure qu'il la découvroit, & enfin abandonna le parti qu'il avoit d'abord pris. Il avoua ensuite avec une candeur qui n'a guère d'exemple & qui ne lui en faisoit que plus d'honneur , qu'en faisant cet examen il lui étoit arrivé de changer jusques à trois fois en un seul jour de sentiment, se déterminant tou-

*Tom. VI. Part. II.*

S

jours

jours pour celui où il trouvoit actuellement les raisons les plus fortes , desorte qu'il en étoit resté à celui dont il étoit alors pleinement convaincu , ce qui n'étoit arrivé qu'après avoir fait la découverte de plusieurs vérités , qui ne s'étoient pas présentées plutôt à lui , faute d'avoir assez réfléchi sur le sujet dont il étoit question ; voilà , me semble , le chemin qu'il faut prendre quand on veut trouver la vérité ; il n'y a que ceux qui prennent leur opinion pour elle & se croient infailibles , qui , par cette raison , doivent agir autrement.

Je suis avec une parfaite considération ,

Monsieur ,

votre , &c.

## ARTICLE VII.

### LES RIDICULES DU SIE'CLE.

*Et qu' il n'est point de fou , qui par belles  
raisons ,*

*Ne loge son voisin aux petites-maisons.*

DESPREAUX, Sat. IV.

A Paris , chez *Prault* , Fils , Libraire.

1752. in 12. pp. 85.

**C**E petit ouvrage , qui a été supprimé à Paris , à cause de quelques caractères , dont les applications étoient trop frappantes , n'est pas un des premiers dans son genre ;  
mais

mais il ne laisse pas de renfermer bien des choses judicieusement pensées , & heureusement exprimées. L'Auteur se nomme *M. Chevrier*. Il dit dans un mot d'avertissement , que son but n'a pas été de donner un Roman moral , ou des Réflexions Philosophiques. " J'ai vu les ridicules dans le monde ; je les ai peints dans cet ouvrage : ai-je réussi ? Le croire , c'est amour propre ; en douter , c'est sottise. En vérité la situation d'un Auteur est bien embarrassante. "

Les douze Chapitres de cette Brochure traitent 1. de la Cour ; 2. de la bonne Compagnie ; 3. des Femmes du grand monde ; 4. des petits-maîtres ; 5. des beaux Esprits , 6. de l'Opéra ; 7. des Caffés ; 8. des Promenades ; 9. du Jeu ; 10. des gens de Robe ; 11. des Financiers ; & 12. des Comédiens François. Le Chapitre des Caffés pourra servir à donner l'idée du stile & de la façon de penser de l'Auteur. C'est lui-même qui va parler.

Ce fourbe heureux , Législateur & Prophète tout à la fois , cet homme que *M. de Voltaire* a peint avec l'horreur énergique , qui caractérise le crime , Mahomet enfin a défendu l'usage du vin dans son *Alcoran* , le livre le plus mal-addrôit que chef de secte ait jamais composé. Un pieux Musulman croit au Prophète , & s'enyvre tous les jours avec les vins les plus exquis. Cette irréligion ne faisant rien à mon sujet , je dirai seulement , que si Mahomet a défendu le vin aux Turcs ,

ceux-ci en ont modéré l'usage en France par l'établissement des Caffés.

Croiroit-on que ces Tribunaux de Politique & de Litterature dussent leur naissance à un Mahométan ?

*Osman Ali*, Suivant d'un Ambassadeur Extraordinaire de sa Nation, qui venoit armé de trois *queuës*, & plein de vanité, rendre hommage à la puissance de la Monarchie Francoise ; cet homme adroit établit dans Paris le premier Caffé. Les Tavernes sourdes & les Cabarets ouverts étoient remplis d'honnêtes gens, qui se levoient de bonne foi le matin, pour s'enivrer tranquillement l'après-midi ; tous ces lieux enfin où la crapule réside, furent abandonnés dès l'instant que les Caffés furent ouverts ; & l'industrie d'un Turc fit plus de bien en France que les sermons de trente mille Chrétiens.

Le projet d'*Ali* étoit trop avantageux pour n'être pas imité ; à son exemple les Parisiens bâtirent des Caffés, & les Provinciaux, serviles copistes de nos établissemens, comme ils le sont de nos ridicules, ne tardèrent point à nous imiter ; desorte qu'après six mois, on ne comptoit pas de Bourgade en France qui n'eût son Caffé. Qu'étoient-ils alors ? Que font-ils aujourd'hui ? Voyons.

Les Caffés étoient autrefois des maisons ouvertes comme la Boutique d'un Marchand, où l'on n'entre que lorsqu'on est dans le cas d'acheter. Moins remplis que dans ce tems, on avoit le plaisir de compter ceux qui

qui s'y rassembloient , & on parvenoit bientôt à les connoître. Les Caffés sont aujourd'hui le tableau de l'Univers. On y voit des gens de toutes les Nations ; leur caractère , leur religion , leurs mœurs & leur goût , absolument opposés , forment des disputes , dont la chaleur s'épuisant en propos , n'en vient jamais à des débats plus dangereux.

Ici c'est un jeune homme, l'idole d'une famille imbécille, qui échappé de sa petite ville par le Coche, vient dépenser mille écus à Paris, pour aller exactement tous les jours d'une chambre garnie au Caffé, du Caffé à une table d'hôte, de-là au parterre de la Comédie, qu'il ne quitte que pour retourner au Caffé; trop heureux à la fin de revoir sa triste patrie, & d'y rapporter les noms de tous les Comédiens, & une liste exacte de toutes les Auberges.

Là c'est un autre Provincial, timide par sottise, qui ne voulant pas courir les risques de la bonne compagnie, vient sans frais étudier le grand monde dans un cercle Bourgeois, & ne retourne en Province que pour aller dire chez Madame la Sénéchale :

*Que l'on vit à Paris, & qu'on végète ailleurs,*  
On apperçoit plus loin un vieux militaire, qui traçant le plan d'une ville qu'il n'a jamais vuë, va se perdre dans une demi-lune, dont il ne sort que pour entrer dans la ville, où toutes les femmes, éprises de sa figure, deviennent bientôt la victime de son indiscretion.

Au milieu de la Sale on voit un jeune Sé-

nateur de Province, qui s'annonçant par un entrechat, prévient le public qu'il n'est venu à Paris que pour y faire ses exercices de danse ; parlant de la bonne compagnie qu'il n'a pas encore vuë, méprisant les finances, quoique souvent il leur doive sa fortune ; dénigrant la Robe, parce qu'il porte l'épée ; il entre au Caffé pour dire qu'il a une maîtresse, des bijoux & des gens ; & va de-là porter sa physionomie hébétée chez une Caillette du dernier étage, qui ne l'estime qu'autant qu'elle prend la peine de le ruiner.

A côté on trouve un homme qui déclame contre nos Ministres, parce qu'ils ne veulent pas approuver un projet inerveilleux, qui établissant la communication entre le Grand Mogol & nous, ne doit faire qu'un même peuple de ces deux Nations.

Dans le fonds on rencontre un novelliste, qui ne s'est détaché des biens du monde, que pour se livrer entièrement à la négociation ; sans maison depuis vingt ans, il n'a d'azyle que le Caffé, il y entre comme chez lui ; débite d'un ton brusque quelques douceurs à la beauté qui occupe le comptoir ; s'approche du feu, lit des gazettes ; Allemand, François, Piémontois & Hollandois tour à tour, il discute les droits de toutes ces Nations, jusqu'au moment que, pressé par la faim, il propose au premier venu une partie de Dames qui décide d'une tasse de Caffé ; il la gagne, la prend, dort & se réveille, pour donner le reste de la journée aux anecdotes de la vil-

ville, auxquelles il veut bien descendre, quand les Cabinets des Princes sont fermés; dix heures sonnent, il prend un verre d'eau, & se retire je ne sai où.

On examine près de ce personnage singulier, un homme dont le talent est de critiquer tout: ennemi des Acteurs dont il est gagé, le fléau des Comédiens qui le paient; il n'a d'autre occupation qu'à dénigrer les uns & les autres; regrettant Molière & Corneille qu'il ne connoit pas; toutes nos pièces sont sujettes à ses traits, le *Glorieux* & *Zaire* sont détestables; & par une suite de ce jugement bizarre, l'*Impertinent* & *Cléopâtre* sont des ouvrages achevés.

Près du comptoir on voit un Cadet de famille qui s'efforce de réparer par les fleurettes, l'injustice du sort. Sourde à ses vœux, la beauté qu'il encense, ne reçoit, ni ne rejette son hommage: idole née de tous les conteurs, la maîtresse d'un Café voit en public tous les hommes avec indifférence, & sa sensibilité n'éclate que dans le tête à tête.

Je terminerai le portrait des Cafés, (car je les ai peints tous dans ce tableau général,) par la Chambre des *Parieurs*: c'est là que vingt hommes vivent d'adresse, sous le masque du hazard. A peine annonce-t-on une pièce nouvelle, que le complaisant *Ariste*, parieur éternel, gage qu'elle réussira. Ses paris, il est vrai, ne sont pas considérables; mais les pertes répétées affoiblissent la plus haute fortune. La *Guirlande* a commencé à

déranger *Ariste* ; *Acante* & *Céphise* l'ont réduit à l'indigence : qu'importe ! *Ariste* parie toujours, & ne pouvant plus mettre au jeu, il hypothèque pour comptant ses droits sur une Tragédie, qu'il donnera au rétablissement de l'Opéra Comique.

Les ouvrages dramatiques ne sont pas les seuls sujets sur lesquels les parieurs se font des défis ; la grosseffe d'une Actrice, la santé d'une femme du grand monde, & la bravoure d'une Poète, sont des matières qui font naître des défis à chaque instant.

Tels ont été les Caffés depuis leur établissement ; utiles en ce qu'ils ont retiré les hommes de la crapule : ils ont aujourd'hui tous les inconvéniens que la mauvaise Compagnie & le Ridicule entraînent avec eux ; azyles suspects, l'honnête homme ne doit y jeter qu'un coup d'œil, y séjourner, c'est risquer jusqu'à ses mœurs.

## A R T I C L E V I I I .

### NOUVELLES LITTÉRAIRES,

#### I T A L I E .

Rome.

On a imprimé chez *Pagliarini* l'explication d'un ancien bas-relief en marbre, sous ce titre : *Pauli M. Paciaudi Diatribe, qua Græci Anaglyphi interpretatio traditur* ; 4. f. gr. in quarto avec deux Planches. Cet Ecrit ne renferme que des

des conjectures , mais elles sont specieuses , & marquent un grand fonds d'érudition dans l'Auteur.

Ceux qui sont curieux de descriptions , liront avec plaisir celle d'une des sept principales églises de Rome dans l'ouvrage suivant : *La storia della Basilica di santa Croce in Gerusalemmo , dedicata alla santità di nostro Signore Papa Benedetto XIV. da Don Raimondo Besozzi, Abbate del monasterio di santa Croce.* in quarto, 1 Alph. & 8 f. avec une fig.

Naples.

Les Poètes sont naïtre, ou favorisent ordinairement les préjugés ; en voici un qui a travaillé à combattre celui qui attribue à quelque négligence de la part de la nature, la production des monstres. Son poème , imprimé chez Nic. Naso , a pour titre : *Che la Natura nell' Ingeneramento de' mostri non sia ne attonita , ne disa datta ; ne Poëti gli finsero per calda ad alterata fantasia , ma per uso d'artificiose Allegorie.* Ragionamento di Gioachimo Poëta , Primario Professor di Medicina ne Regi studii di Napoli. in quarto, 21 f.

Verone.

Un Anonyme a pris la défense du martyrologe Romain , contre l'espèce de censure qu'en avoit faite M. Roschman , Bibliothécaire Impérial à Inspruck , au sujet de S. Ingenuin qu'il prétendoit qu'on n'auroit pas dû y mettre , parce qu'il a été Schismatique ; & de S. Cassien , qu'on n'auroit pas dû omettre. L'ouvrage destiné à lever ces difficultés , a pour titre : *Vindiciæ Romani Martyrologii XIII. Augusti S. Cassianii Foro-Corneliensis Martyris, V. Februarii SS. Brixinonensium Episcoporum , Ingenuini & Albini , memoriam recolentis.* in quarto, 1 Alph. 4½ f.

S 5

Bra.

## Brescia.

On a imprimé ici : *Fabii Devoti Romani Epistola ad Reverendissimum Patrem D. Felicem Neritium, SS. Bonifacii & Alexii Hieronymianum Abbatem, post editionem Romanam iterum cusa Brixiae, binis adjectis Italicis versionibus metro ligatis, grand in quarto, 5½ f. avec 4 planches.* Ce sont diverses pièces qui forment de nouveaux monumens à la gloire de l'illustre Cardinal Querini.

## Padoue.

C'est une espèce de Catéchisme assez sec, que l'Imprimerie de Conzati a publié en un volume gr. in octavo, d'un alph. & 5. f. sous ce titre : *Institutiones morales, Auctore Francisco Friso, J. U. D. Ecclesiae Parochialis Patavinae S. Georgii Rectore.*

## Milan.

On peut regarder comme un Recueil complet & intéressant, celui qui a été imprimé ici, en trois volumes grand in quarto. De Monetis Italiae variorum Illustrium virorum dissertationes, quarum pars nunc primum in lucem prodit. Philippus Argelatus, Rononiensis, collegit, recensuit, auxit, necnon indicibus locupletissimis exornavit.

Un ouvrage très-solldement écrit, c'est celui qui a pour titre : P. D. Pauli Frisii, *Mediolan. disquisitionis mathematicae in causam physicam figurae & magnitudinis telluris nostrae.* in octavo 11 f. & 2 planches.

En voici un plus volumineux, & qui est important dans son genre : *Comitis Gabrielis Verri, Mediolanensis Patricii, ex patrio collegio Nobb. J. PP. ac ex LX. ex coll. urbis Mediolani decurioribus, Equitis Commandatarii J. M. Ordinis S. Stephani, Regii per Austriacam Insubriam Adv. Fiscalis generalis, &c. De ortu & progressu Juris Mediolanensis*  
Pro-

*Prodromus, seu Apparatus ad historiam juris Mediolanensis antiqui & novi.* in folio. 2 alphab.

L'Imprimerie de la Bibliothèque Ambrosienne a exécuté, grand in quarto, de 16½ feuilles *Vindiciæ de adventu Mediolanum S. Barnabæ Apostoli, contra nonnullos recentioris ætatis scriptores Prodromus ad Commentaria ritus Ambrosiani, Auctore Josepho-Antonio Saxio, SS. Ambrosii & Caroli oblato, Collegio ac Bibliothecæ Ambrosianæ Præfæcto.*

Il y a beaucoup d'ordre & de saine critique dans l'ouvrage, en un volume in quarto, d'un alph. & 17. f. qui a pour titre: *Casti Innocentis Ansaldi, Ordinis Prædicatorum, de baptismo in Spiritu sancto & igne, Commentarius sacer philologico-criticus; cui accedunt ejusdem auctoris Orationes duæ, in athenæo Ferrariensi habitæ.*

On peut aussi lire avec fruit *De Principii della Morale Filosofia risconti co' Principii della Catolica Religione, Libri tre, di Nicolo Ghezzi, della Compagnia di Gesù, in quarto, 5 alph. 17 f.* L'ouvrage est en forme de dialogues.

## S U I S S E.

## Zurich.

M. Stapper a terminé son bel ouvrage sur la Religion, par la publication du volume onzième, qui renferme les chapitres xxviii-xxxii, & qui roule principalement sur le jugement, & sur les quatre dernières fins de l'homme. Le succès de cette entreprise doit être bien satisfaisant pour l'Auteur, puisqu'elle lui a attiré l'estime & l'approbation de tous ceux à qui les intérêts de la vérité & de la Religion sont précieux.

A N.

## A N G L E T E R R E.

Londres.

Rivington débite : *A Philosophical Dialogue concerning Decency. To which is added a critical and historical dissertation on places of retinement for necessary occasions, together with an account of the Vessels and Utensils in use amongst the Ancients, being a lecture read before a Society of learned Antiquaries.* 6. f. grand in quarto. Les interlocuteurs de ce dialogue, *Philoprepon & Eutrapelus*, y examinent s'il est indécent de faire en public & devant tout le monde, ce que la nature nous appelle à faire. Le défenseur de la décence prétend qu'Adam & Eve s'éloignoient l'un de l'autre, lorsqu'ils vouloient se vuider le corps, & qu'il y avoit des privés dans la première ville que Caïn bâtit. Surquoi il débite force érudition, & rapporte ce que les Anciens ont dit des chaises percées, des pots de chambre, &c.

Voici le titre d'un poème également misérable pour la forme & pour le fonds : *A Rhapsody upon the marvellous : arising from the first Odes of Horace and Pindar. Being a scrutiny into ancient poetical fame, demanded by modern common sense.* By Colley Cibber, Esq. P. L. gr. in quarto de 3½ f. Le Poète y attaque Pindare & Horace, & les accable sous le poids des railleries les plus froides.

Les curieux d'Antiquités peuvent lire : *A Dissertation on the Antiquity of Seals in England, collected by \* \* \** gr. in quarto de 4. f. avec figures. L'Auteur y établit que l'usage des sceaux n'a eu lieu en Angleterre que depuis l'arrivée des Normands.

Oxford.

M. G. Costard a fait imprimer au Théâtre de  
Shel-

*Sheldon : Two dissertations : 1. containing an enquiry into the meaning of the word Kesitah , mentioned in Job. cap. XLII. v. II. On the signification of the word Hermes. grand in octavo de 6½ f.*

---

## FRANCE.

*Paris.*

On vient d'imprimer le *Mémoire* que *Boindin* a laissé en mourant, dans lequel il révèle le mystère d'iniquité des fameux couplets dont *Roussseau* a été la victime. Le tems, comme dit *Sophocle*, est un vengeur lent, mais à la fin il découvre la vérité.

*M. Racine* vient de faire imprimer un ouvrage dont nous rendrons un compte plus détaillé. Ce sont des *remarques sur les Tragédies de Jean Racine*, suivies d'un *Traité sur la poésie dramatique ancienne & moderne*, en trois volumes in octavo.

Les *poésies sacrées de M. le Franc*, divisées en quatre livres, & ornées de figures en tailles douces, font un volume in octavo, qui paroît chez *Chaubert*. Le bon & le beau se tiennent fidèle compagnie dans cet ouvrage.

*Tbiboust* a imprimé un *Recueil de pièces en prose & en vers*, lues dans les *Assemblée publiques de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle*, en un volume in octavo, dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti, Protecteur de cette Académie.

*M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy* a donné la suite de son *Traité historique & dogmatique sur les apparitions*, sous le titre de *Recueil de dissertations anciennes & nouvelles sur les apparitions, les visions & les songes*, avec une *préface historique & un cata-*  
ta-

*atalogue des Auteurs qui ont écrit sur les Esprits, les visions, les apparitions, les songes & les sortilèges; en quatre parties qui font deux volumes in 12.*

Les travaux généalogiques de M<sup>r</sup>. d'Hozier sont assez connus. Ceux qu'ils intéressent, trouveront chez Prault, Père, les *Registres de la Noblesse de France, ou Armorial général*, Registres 3 & 4, en trois volumes in folio.

M. Restaut a donné une nouvelle Edition, corrigée & augmentée de son *Traité de l'Orthographe Françoisse en forme de Dictionnaire*.

M. l'Abbé Seguy, Chanoine de l'Eglise de Meaux, & l'un des XL. de l'Académie Françoisse, a fait imprimer le *Panegyrique de la bienheureuse Jeanne de Chantal, Fondatrice de l'Ordre de la Visitation*, prononcé le 4. Mai 1752. à la solennité de sa béatification dans l'Eglise du Couvent de Sainte Marie de Meaux. C'est un fort beau morceau d'éloquence sacrée.

Voici les titres de trois ou quatre ouvrages, qui intéressent la Physique. Le premier est un livre important, qui a pour titre: *Traité d'Optique, où l'on donne la théorie de la lumière dans le système, avec de nouvelles solutions des principaux problèmes de Dioptrique & de Catoptrique*, chez Durand & Pissot, 1 vol. in 4.

Les autres sont,

*Justification des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1744. & du livre de la figure de la Terre, déterminée par les observations faites au Perou, sur plusieurs faits qui concernent les opérations des Académiciens, par M. Bouguer. chez Jombert, in quarto, pp. 54.*

*Mémoire sur l'huile de Pétrole en général, & en particulier sur celle de Gabian, lu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers. Ce Mémo-*

re

ré curieux & utile, imprimé in 4<sup>to</sup>. à *Beziers*, est de M. *Bouillet*, Médecin, Secrétaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de *Beziers*, & Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

Enfin, *Observations physiques & médicales sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourain, de Digge, & de Toucy aux environs d'Auxerre*, avec une consultation à l'usage de ceux qui en boivent; par M. *Berryer*, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant de ces eaux minérales, &c. à Auxerre, in 12<sup>o</sup>.

# N O R D.

Extrait d'une Lettre de M. *Grischow*, Professeur d'Astronomie & Membre de l'Académie Impériale à S Pétersbourg.

D'*Arensbourg*, Ville Capitale de l'Ile d'*Oesel*, le  $\frac{14}{27}$  Août, 1752.

„ Après avoir continué mes observations A-  
„ stronomiques à Pétersbourg jusqu'au commen-  
„ cement de Juillet, n. st. je me suis résolu de  
„ ne plus différer mon départ, pour être à tems  
„ à l'Ile d'*Oesel*, & pour y faire les préparatifs  
„ qu'exige une entreprise comme la mienne. Dans  
„ ce dessein je demandai un vaisseau pour trans-  
„ porter mes instrumens par mer jusqu'à *Arens-*  
„ *berg*.

„ La Chancellerie de l'Académie aiant donc  
„ requis l'Amirauté de fournir un bon vaisseau,  
„ on en commanda d'abord un avec douze hom-  
„ mes pour être à mon service pendant tout le  
„ tems que je resterois à l'Ile d'*Oesel*. Le Col-  
„ lège de l'Amirauté donna en même tems ordre  
„ à

„ à un Lieutenant de vaisseau, un Garde Marine, un Geodésiste & un Sous-Maitre de l'Académie de la Marine, de faire le voyage avec moi, & de m'assister dans mes opérations. Ces personnes aiant reçu les ordres nécessaires, partirent avec les instrumens de *Cronstadt*, le  $\frac{8}{19}$  Juillet, & arrivèrent au Port d'*Arensbourg* le  $\frac{8}{29}$  du même mois. ”

L'Académie m'aïant chargé de plusieurs commissions pour *Narva*, *Revel* & *Hapsal*, cela m'a obligé de faire le voyage par terre. Je partis donc dans une chaise suivie d'un chariot, avec deux soldats & un domestique, de S. Pétersbourg, le  $\frac{1}{14}$  Juillet; & après avoir rencontré beaucoup d'obstacles dans mon voyage, sur-tout en passant le grand & le petit Sund, j'arrivai, Dieu-merci, en bonne santé à *Arensbourg*, Ville Capitale de l'Ile d'*Oesel*, le  $\frac{2}{13}$  Août. Je ne tardai point à profiter de l'ordre que le Sénat avoit envoyé à la Chancellerie de l'Ile d'*Oesel*, de me fournir sans délai tout ce que je demanderois; desorte qu'après avoir fait venir dans la ville un nombre suffisant de Maçons, de Charpentiers, &c. je fis commencer à bâtir un petit Observatoire tout près de la maison du Gouverneur, où je loge sur une très-belle plaine. Cet Observatoire est soutenu d'un rocher; sa longueur est de trente piés, sa largeur de 15, & sa hauteur en dedans de douze, pié de Paris. Tout le bâtiment sera construit de manière à y placer commodement, & les instrumens qui ont été transportés ici de S. Pétersbourg, & le mural que j'attends tous les jours de Riga. Pour cet effet j'y ai fait bâtir un mur bien fort de trois piés d'épaisseur, 15. de longueur, & 12. de hauteur; & pour y être chaudement pendant l'hiver.

l'hyver, j'y ai fait mettre de plus un bon fourneau.

Les ouvriers étant déjà fort avancés, j'espère, avec l'aide de Dieu, de commencer mes observations encore avant le milieu de Septembre, n. st. & c'est ainsi que j'ai obtenu ce qui me manque à Pétersbourg, savoir un endroit commode pour observer, sur-tout pour placer solidement le mural. En attendant je me suis occupé à déterminer exactement la longitude de cet endroit; & dans ce dessein j'ai fait ces jours passés plusieurs observations qui la déterminent, moyennant qu'on ait fait les observations correspondantes dans quelque autre lieu connu.

Le  $\frac{6}{17}$  Août au soir, j'ai observé fort exactement l'immersion de  $\omega$  du Serpenteire, derrière le bord obscur de la  $\text{D}$  à  $8^h. 57'. 18\frac{1}{2}$  tems vrai.

Le  $\frac{7}{18}$  Août au soir, j'ai observé la conjonction de  $\eta$  avec la  $\text{D}$ , trouvant  $\eta$  dans la ligne des cornes à  $10^h. 2'$ , tems vrai, avec une distance de  $6'. 10''$ . du bord austral de la  $\text{D}$  vers le midi.

Le  $\frac{8}{19}$  Août au soir, j'ai observé avec beaucoup d'exactitude, & dans un beau tems, l'éclipse de  $\gamma$  du Sagittaire par la  $\text{D}$ , savoir

l'immersion à  $8^h. 32'. 21''\frac{1}{2}$  tems vrai

l'émergence à  $9. 51. 9$ .

A présent je suis après à observer exactement la déclinaison de l'aiguille aimantée avec une nouvelle machine que j'ai fait construire peu de tems avant mon départ de Pétersbourg.

## ALLEMAGNE.

*Wurtemberg.*

La Profession de Médecine, vacante par la mort  
*Tom. VI. Part. II.* T de

de M. Vater, a été conférée à M. George Rudolphe Roebmes, qui devient par là troisième Professeur dans cette Faculté, & qui a déjà donné des preuves de ses talens.

M. le Conseiller Bastineller a eu la place de Professeur ordinaire en Droit, vacante par la mort de M. de Leyser.

#### Jena.

M. le Professeur Darjes publie par parties des *Amusemens Philosophiques* en Allemand. La quatrième a paru en 13 f. in octavo, avec la Table pour les quatre parties. On y trouve des matières intéressantes, discutées avec netteté.

#### Brunswick.

On estime beaucoup l'ouvrage imprimé chez les héritiers Schröder, en un volume in quarto de 5 alph. 5½ f. sous ce titre : Joann. Guolfg. Kippingii Jur. Doct. Ser. Ducis Brunsvico-Lunob. a Consiliis Aulae & in Acad. Julia Carolina, Juris publici & Historiarum Professoris O. Syntagma Juris Ecclesiastici. L'Auteur est mort pendant l'impression de son livre.

#### Altembourg.

Richter a imprimé en Allemand : *Remarques sur diverses parties de l'Italie*, &c. traduites de l'Anglois de M. Addison in octavo. 1 alph. & 6 f. Le nom de l'Auteur est un préjugé en faveur de l'ouvrage. Ce voyage de M. Addison se rapporte aux dernières années du siècle passé.

#### Halle.

M. George-Frideric Meier, Professeur de Philosophie dans cette Université, & Membre de l'Académie des Sciences de Berlin, vient de donner une *Logique*, gr. in octavo de 2 alph. & 7 f. qui, bien qu'elle vienne après tant d'autres, ne laisse pas de mériter une attention particulière, & de don-

donner une nouvelle preuve du talent qu'a ce Savant de mettre dans leur vrai jour les matières de Philosophie.

*Lingen.*

M. Jean Daniel von Hoven, Professeur dans cette ville, & Conseiller Ecclésiastique, a donné successivement diverses pièces intéressantes sur l'Histoire Ecclésiastique. La dernière a pour titre : *Disquisitio Historico-Critica de inscriptione & veritate προσέλας, Athenagora pro Christianis. Accedit mantissa Chronologica de annis Imperii Marci Antonini*, in quarto 6 f.

*Francfort en Mein.*

La Société, qui a entrepris un ouvrage périodique pour la défense de la Religion, le continue avec succès. La première partie du second tome paroît chez Mevius.

On a imprimé ici un assez mauvais Roman Allemand, en deux volumes in octavo, intitulé : *Avantures d'un Moscovite*, en Allemand.

*Wolfenbüttel.*

Le célèbre Bibliothécaire de cette ville, M. Jacques Burckard, est mort le 23 Août dans sa 72<sup>m</sup>. année.

M. Stradtman, Recteur du Collège d'Osnabruck, a fait imprimer ici une continuation de divers ouvrages, qui ont paru successivement en Allemand, sous les titres d'*Europe savante, Histoire des Savans qui vivent actuellement*, &c. Ce sont des particularités Littéraires, dont le prix dépend du goût des Amateurs.

*Berlin.*

M. le Docteur Oelrichs a donné un petit ouvrage historique fort curieux sur les honneurs ou grades Académiques conférés à la Musique, & sur

les Académies, ou Sociétés, fondées pour la culture de cette Science.

M. le Professeur Formey a fait imprimer chez le Libraire de Bourdeaux, des *Lettres sur la Prédication*, c'est un volume in octavo de 8½ f.

## H O L L A N D E.

### Groningue.

M. le Professeur Gerdes a donné la première partie du tome III. de son *Scrinium Antiquarium*. On y trouve 1°. Petri Martyris Vermillii *Vita per* Jos. Simlerum 2°. Joh. a Lasco *Epistola ad Senatum Regni Polonici*, &c. 3°. Phil. Marnixii *Epist. ad Petrum Delænum* V. D. M. *Ecclesiæ Londinensis*. 4°. Joh. Bortivichi, *Equitis Scoti*, *Apologia adversus Pontificiorum processum contra se instructum* 1541. 5°. *Acta Disputationis Londinensis* d. 18. Octob. 1553. ex mandato *Mariæ Reginae*.

M. Heerkens, Docteur en Médecine, a fait diverses poésies ingénieuses. La principale de ces pièces est un poème, *de officio Medici*, adressé à M<sup>rs</sup>. le Cardinal Querini. On trouve à la fin de ce poème une Épître à M. le Franc, avec la réponse, une autre à M. de Bunting, & quelques poésies moins considérables. Il y a encore un autre poème à part *de valetudine Litteratorum*, qui a paru dès l'an 1749.

M. Engelbard, Professeur de Philosophie, a dessein de publier les deux excellens poèmes du Jésuite Noceti, qui traitent *de Iride* & *Aurora Boreali*. Il y ajoutera les Commentaires de Boscovius, & quelques autres Dissertations du même Père, qu'il a reçu d'Italie.

On

On a fort goûté l'ouvrage intitulé *Luci Sestani, Quinti filii, Sermones VI. de tota Græculorum bujus ætatis litteratura*. L'Auteur qui s'est caché sous le nom de *Sestanus*, est selon toutes les apparences un Jésuite Italien; & quelques-uns estiment que c'est le Père *Longomarsini*. M. Vonck de Nimègue en a donné une Edition à la Haie chez de Hondt au commencement de cette année.

*La Haie.*

\* *Lettres de Madame de Maintenon*. C'est un recueil de Lettres, qui n'ont pas encore paru. L'Editeur l'a distribué en deux volumes in 12°. petit caractère, correction exacte. L'Edition est plus nette & plus propre que celle qui vient d'en paroître à Francfort. Ces Lettres contiennent grand nombre de faits intéressans & d'anecdotes curieuses. Elles sont parfaitement bien écrites; moins d'enjouement que dans celles de M<sup>me</sup>. de Sevigné, mais autant de naturel & plus d'intérêt. On les trouve chez tous les Libraires de la Hollande.

*Vie de Madame de Maintenon*, un tome in 12°. Cet ouvrage est rempli de choses intéressantes sur Louis XIV. & M<sup>me</sup>. de Maintenon. Il a été fait d'après des mémoires fournis par les parens de cette Dame; seulement il seroit à souhaiter que l'historien eût retranché quelques petits faits qui ne sont précieux qu'aux petits esprits.

On voit ici une petite pièce dont le titre porte Londres. C'est une Lettre du Marquis L \*\* N \*\* à Mad<sup>me</sup> la Marquise G \*\* A \*\*; sur le procès intenté à Mr. KOENIG par Mr. de MAUPERTUIS devant l'Académie Royale de Berlin. Cette Lettre est destinée à donner à Mad<sup>me</sup>. la Marquise G. \*\* A \*\* une idée du fonds & des suites

tes de la dispute à laquelle la dissertation Latine de Mr. KOENIG a donné lieu; à jetter un ridicule sur les raisons par lesquelles les Adversaires de Mr. KOENIG ont tâché de noircir ce Savant, & à exposer celles par lesquelles il s'est lavé du blâme dont on a voulu le couvrir.

Autre Ecrit. C'est le *Tombeau de la Sorbonne*, de 2. f. grand in 8vo. On y donne l'histoire de ce qui s'est passé au sujet de Mr. de PRADES, les raisons qui ont occasionné les procédures tenues contre cet aimable Savant, & les Inconséquences dans lesquelles ces procédures ont jetté la Sorbonne.

*Leide.*

Sam. Luchtmans & fils, s'étant acquis tous les exemplaires des ouvrages de M. Bynkershoek, & voulant en favoriser l'achat pour les personnes qui feroient bien aise d'en orner leur Bibliothèque, les offrent sur le pié suivant jusques au 1. Mars 1753. savoir

|                   |                                           |                                      |         |
|-------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------|---------|
| C. v. Bynkershoek | Observationes Juris Romani,               | Tom. 1 <sup>us</sup> .               | f 1: 12 |
| .....             | idem Ch. Maj.                             | f 2: 8                               |         |
| .....             | Observationes Juris Romani,               | Tom. 2 <sup>us</sup> .               | f 1: 18 |
| .....             | idem Ch. Maj.                             | f 3: 12                              |         |
| .....             | Opuscula Varia Argumenti,                 | five Tom. 3 <sup>us</sup> .          | f 2: 2  |
| .....             | idem Ch. Maj.                             | f 3: 3                               |         |
| .....             | Opera Minora, five Tom. 4 <sup>us</sup> . | Ch. Maj.                             | f 3: 2  |
| .....             | Quæstiones Juris Publici, five            | Tom. 5 <sup>us</sup> .               | f 1: 10 |
| .....             | Quæstiones Juris Privati, cum             | effigie, five Tom. 6 <sup>us</sup> . | f 2: 16 |
| .....             | idem Ch. Maj.                             | f 4: 4                               |         |
|                   |                                           |                                      | On      |

On peut s'adresser entre autres pour cet ouvrage chez l'Imprimeur de ce Journal.

On trouve ici chez *Elie Luzac, Fils*, & dans les principales villes de la *Hollande* un petit ouvrage de Mr. FORMEY, qui porte pour titre *Lettres sur la Prédication*. Mr. FORMEY veut porter une réforme dans la Prédication non seulement, mais aussi dans les instructions qui ont pour objet la Religion. Ces Lettres méritent bien qu'on les lise.

Le second tome du *Philosophe Chrétien* du même Auteur va être mis en vente incessamment. On ne doute pas qu'il ne satisfasse autant que le premier.

F I N.

# T A B L E

## des Articles.

|                                                                                                                  |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| I. LETTRES A' UN AMERIQUEIN<br><i>sur l'Histoire naturelle générale &amp;<br/>particulière de Mr. DE BUFFON.</i> | Pag. 163 |
| II. ELEMENS DE LA PHILOSO-<br>PHIE MODERNE, <i>par Mr. PIER-<br/>RE MASSUET.</i>                                 | 183      |
| III. PROGRES DES ALLEMANDS<br><i>dans les SCIENCES, &amp;c.</i>                                                  | 199      |
| IV. JUGEMENT DE L'ACADEMIE<br>DE BERLIN, &c.                                                                     |          |
| SECOND EXTRAIT.                                                                                                  | 216      |
| V. LETTRES <i>sur la</i> COUTUME MO-<br>DERNE <i>d'employer le VOUS au-<br/>lien du TU, &amp;c.</i>              | 247      |
| VI. LETTRE <i>sur le</i> TUTELIEMENT.                                                                            | 265      |
| VII. LES RIDICULES DU SIE'-<br>CLE.                                                                              | 274      |
| VIII. NOUVELLES LITTERAIRES.                                                                                     | 280      |

Fig: 1.

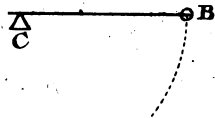


Fig: 2.

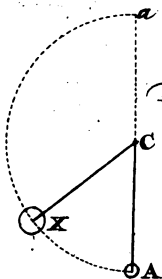


Fig: 3.

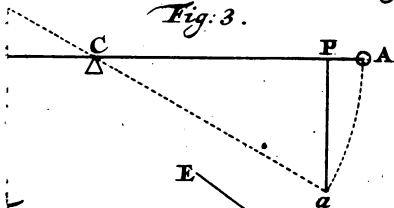


Fig: 4.

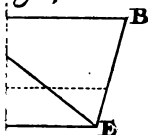


Fig: 5.

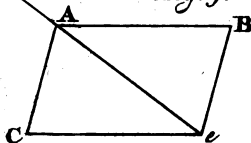
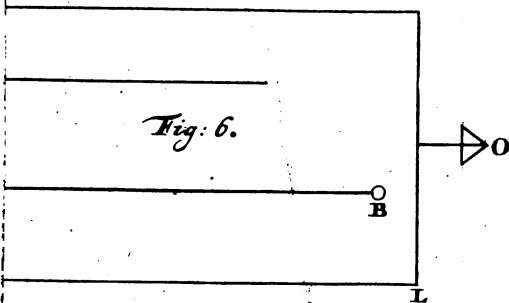


Fig: 6.





# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de*

NOVEMB. ET DECEMB.

M D C C L I I.

T O M E V I.

TROISIÈME PARTIE.



A L E I D E,

DE L'IMP. D'ELIE LUZAC, FILS.

M D C C L I I.

THE  
JOURNAL  
OF THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND  
VOLUME 18  
PART 1  
1888

CONTENTS  
PAGES  
The Human Skeleton of the  
Cave of Vache, France, by  
J. H. R. MACDONALD, Esq.  
The Human Skeleton of the  
Cave of Vache, France, by  
J. H. R. MACDONALD, Esq.  
The Human Skeleton of the  
Cave of Vache, France, by  
J. H. R. MACDONALD, Esq.



THE  
JOURNAL  
OF THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND  
VOLUME 18  
PART 1  
1888



# BIBLIOTHÈQUE IMPARTIALE,

*Pour les Mois de NOV. & DEC.*

M D C C L I I.

---

## ARTICLE I.

REMARQUES *sur une Dissertation qui traite de l'usage du TOI & du VOUS, dans une Version de la Bible.*

**V**ous me demandez mon sentiment, *Mon-sieur*, sur une Brochure imprimée depuis quelque tems en Hollande, sur la manière de traduire. La politesse Françoisse veut qu'on emploie le *vous*, quoiqu'on ne parle qu'à une seule personne. Dans le petit ouvrage que vous venez de lire, on tâche de prouver qu'en traduisant un ancien livre en François, & sur-tout l'Ecriture Sainte, il faut conserver le *toi* de l'Original. Vous voulez que je vous dise ce que je pense des raisons qu'on allègue pour autoriser cette manière de traduire.

J'aurois un beau prétexte pour me dispenser

V 2

fer

fer de la tâche que vous me donnez , c'est que cette Brochure ne m'est pas encore parvenue. Cependant je veux bien reconnoître de bonne foi que cette raison n'est pas tout-à-fait décisive, & voici pourquoi; c'est que j'ai eu entre les mains l'équivalent, c'est-à-dire, des Mémoires Manuscrits de l'Auteur, qu'on a seulement un peu abrégés en les publiant. Le MS. étant plus étendu que ce qu'on a imprimé, nous manifestoit mieux les vûes & les intentions de l'Auteur. J'en fis un Extrait quand il me fut communiqué, & c'est là-dessus que je vais vous donner mes Remarques.

Vous paroissez fort content de cette Brochure. C'est la première fois, dites-vous, que ce sujet a été traité *ex professo*. Il n'avoit point encore été approfondi. Deux ou trois Traducteurs en avoient dit seulement quelque chose incidemment & en faveur du sentiment opposé. Les raisons qu'on leur oppose, vous ont paru des plus frappantes, & vous ont entièrement persuadé. Je n'en suis pas surpris. La question est assez problématique, présentée comme elle l'est dans la Brochure. Deux habiles Avocats peuvent rendre le *pour* & le *contre* presque également vraisemblables. L'Auteur de la Brochure est un homme d'esprit, un Auteur exercé, consommé dans les belles Lettres, & qui traite une matière qui est précisément de son ressort.

On m'a dit que l'Auteur dans sa Brochure, s'est contenté d'examiner la question en général, sans en faire aucune application particulière.

lière. C'est savoir se poster avantageusement. Dans les Mémoires Manuscrits que nous avons vu de lui, il alloit plus loin. Il faisoit l'application de ses Principes généraux aux Versions de notre Eglise de Genève; & c'est à quoi il n'a pas si bien réussi, comme j'espère de vous le faire voir. Vous voilà suffisamment averti que c'est sur ses Mémoires Manuscrits que je vais faire quelques remarques, & non sur la Brochure que je n'ai pas encore vue.

Voici le principe fondamental, la grande règle de l'Auteur, pour proscrire notre *vous* des Versions de la Bible. " Parlons nous-  
 „ mêmes comme il nous plaira, dit-il, mais  
 „ quand nous traduisons, ne faisons pas par-  
 „ ler les autres comme nous : ne leur pré-  
 „ tons pas plus notre stile, que nos façons  
 „ & nos modes, ne francisons pas tout le  
 „ genre humain. . . Quel est l'office d'un  
 „ bon Truchement? Il doit changer la langue  
 „ sans changer les usages. Il faut qu'il con-  
 „ serve à un discours Turc tout ce qui ca-  
 „ ractérise les mœurs & le génie de cette Na-  
 „ tion. Nous aimons qu'un voyageur nous  
 „ peigne les Arabes avec leurs turbans &  
 „ leurs robes, avec leurs titres, leurs com-  
 „ plimens, & leurs façons d'agir si différen-  
 „ tes des nôtres. Si l'on croit nous faire  
 „ plaisir en rapprochant ces gens-là de nous,  
 „ on se trompe. En lisant une relation de  
 „ voyage, nous cherchons précisément à nous  
 „ éloigner de nous, & à oublier nos usages,

V 3

„ pour

„ pour voir comment vivent les Etrangers.  
 „ Il en est de même des Anciens dont on nous  
 „ traduit les ouvrages. J'aime qu'on me trans-  
 „ porte chez eux en me représentant , non  
 „ seulement le fonds de leurs actions , mais  
 „ encore tout l'accessoire , comme les cou-  
 „ tumes , le tour d'esprit , les manières de ce  
 „ tems-là. C'est une fausse règle que de pré-  
 „ tendre qu'un Traducteur doit faire parler  
 „ les Anciens , comme ils parleroient s'ils  
 „ vivoient parmi nous. L'usage du *toi* me  
 „ paroît être une de ces circonstances qu'il  
 „ n'est pas indifférent de conserver dans la  
 „ bouche des Asiatiques. ”

Vous trouverez , sans doute , *Monsieur* ,  
 cette règle fort bien tournée & fort spécieu-  
 se. Nous examinerons bientôt si elle convient  
 à une Version de la Bible ; mais je vous prie  
 de voir auparavant si elle est bien appliquée  
 ici. Pour nous faire conserver le *toi* dans une  
 Version de l'A. T. car c'est proprement ce  
 dont il s'agit ici , on établit qu'il ne faut pas  
 ôter aux Anciens les façons de parler qui  
 leur sont propres. Mais le *toi* n'est point par-  
 ticulier aux Orientaux. Il ne caractérise pas  
 plus les Hébreux qu'aucun autre Peuple. Vous  
 savez , *Monsieur* , que le *toi* étoit commun à  
 toutes les langues mortes , au Grec , au La-  
 tin & à toutes les autres. Il n'a donc rien de  
 caractéristique , ni qui réponde à la règle qu'on  
 vient de poser.

Pour bien faire connoître la manière de  
 penser & de s'exprimer des anciens Juifs , il  
 fau-

faudroit laisser dans la Version beaucoup d'Hébraïsme. Les plus durs, les plus intelligibles seroient les plus caractéristiques. Si l'on veut conserver à la rigueur le caractère des Orientaux, que l'on se fonde sur le tour de leur langue, il faudra parler Hébreu en François. Il faudra employer mille expressions qui seront véritablement de l'Hébreu pour le Peuple, mais qui seront souvent intelligibles, même aux Savans qui ne se rappelleront pas l'Original, ou qui ne l'auront pas devant les yeux.

Cependant, *Monsieur*, je ne prétens point contredire la règle de notre Auteur. Je conviens avec lui que les Versions qui conservent le génie & le caractère des différentes Nations, & des différens siècles, sont les meilleures, & doivent être infiniment précieuses, sur-tout aux Savans & aux gens de goût & d'esprit. Plus un ouvrage est ancien & éloigné de nous, plus il est important de lui conserver, en le traduisant, son air propre & naturel. L'éloignement des lieux, tout comme l'éloignement des tems, demande la même attention. Cette règle doit être observée scrupuleusement dans les relations de voyages. On a blâmé avec raison le Père du Halde, qui dans son *Histoire de la Chine*, a traduit quelques Ecrits des Auteurs de ce pays-là, qui n'ont pas l'air assez Chinois. On y voit sur-tout plusieurs belles maximes de morale, mais d'un tour si François, qu'elles semblent avoir été composées dans un des Collèges des Jésuites de Paris. Pour nous persuader

der que ces Leçons venoient bien des Chinois, il falloit avoir conservé leur tour d'imagination dans leur manière de s'exprimer.

La règle de notre Auteur peut convenir s'il s'agit d'ouvrages de littérature ou de simple curiosité. Je voudrois l'appliquer encore à deux livres qui ont eu beaucoup de réputation, & qu'on n'a pas manqué de nous objecter. Les fameuses *Lettres Persanes*, & *l'Espion Turc*, qui ont par-tout le *toi*. Dans ce dernier ouvrage, un Francois a voulu se déguiser. Les gens de lettres aiment cet air étranger qui dépaîse le lecteur. Le Turc & le Persan qu'on nous allègue, sont l'un & l'autre des personnages feints, & dans une mascarade on charge le portrait. Ce n'est plus la même chose dans la traduction d'un livre réel. Croyez-vous, Monsieur, que la traduction des *Lettres de Pline*, par exemple, fit autant de plaisir, & donnât le même caractère de l'Auteur avec le *toi* qu'avec le *vous*?

Voici une règle que je crois que vous approuverez autant que celle qu'on a voulu nous donner pour bien traduire. Pour réussir dans une Traduction, il faut faire parler les Auteurs originaux, comme ils auroient fait s'ils avoient écrit dans la langue du Traducteur. Cette règle paroît être généralement reconnue. On ne peut qu'être surpris de la voir attaquée par un homme de goût & d'esprit.

La Version doit naturellement suivre la Grammaire & le génie de la langue du Traducteur, & non de celle de l'Auteur original.

nal. On peut alléguer là-dessus la décision de tous les habiles Traducteurs & Humanistes, qui depuis le beau siècle de la langue, c'est à-dire depuis le milieu du règne de Louis XIV. ont tous décidé qu'il falloit introduire le *vous* en François, que c'étoit la traduction simple & littérale du *toi* des langues mortes, & qui donne précisément la même idée.

La dernière règle que je viens de proposer, convient sur-tout à une Version de la Bible. C'est un livre à l'usage de tout le monde, des Savans & des Ignorans. Si vous conservez entièrement la manière de s'exprimer orientale, ces tours paroîtront quelquefois bizarres & choquans. Pour donner une traduction qui puisse être entendue de toutes sortes de personnes, & qui se fasse goûter, il faut exprimer la pensée de l'Auteur sacré à-peu-près comme il auroit écrit dans notre langue. Il faut lui prêter nos façons de parler, & le rapprocher quelquefois de nos usages. Il faut un peu le franciser.

„ Aujourd'hui, disent les Traducteurs de  
 „ Berlin, que le *vous* est employé au singu-  
 „ lier, quand on veut parler dignement, &  
 „ que le *toi* est du dernier incivil, ou de la plus  
 „ étroite familiarité, & de la plus basse sub-  
 „ ordination, on ne voit aucune raison de lais-  
 „ ser cette barbarie dans nos Versions. Si l'on  
 „ entendoit parmi nous J. C. & la Samaritaine  
 „ s'entretenir, & se dire *toi*, comme ils firent  
 „ alors, on ne manqueroit pas de juger que  
 „ c'est un Juif & une Samaritaine qui se que-

V 5

„ rel.

„ rellent , parce qu'on fait que ces Peuples se  
 „ haïssioient naturellement (\*). ”

*Il n'y a rien là de choquant , répond notre Auteur , dès que nous sommes avertis que ceux qui parlent , sont des gens d'un siècle & d'un país, où il est du bel usage de se tutéier , dès lors le lecteur se transportant dans les tems anciens , oublie ses propres mœurs , pour se prêter aux mœurs anciennes.*

Cela vous est fort aisé, *Messieurs les Savans*, dira une de nos femmes, vous êtes accoutumés à voyager dans les país orientaux , dans la Grèce , & dans l'ancienne Rome. Vous n'avez aucune difficulté à vous placer dans les circonstances où se trouvoient les Ecrivains sacrés. Mais pour moi , qui n'ai pas étudié comme vous les usages anciens , je ne puis qu'être blessée quand j'entens d'honnêtes gens se tutéier. C'est pour moi un langage des Hales. Vous avez beau m'avertir que ceux que se disent ainsi *toi* étoient d'un país ou d'un siècle où c'étoit là le bel usage. Epar- gnez moi la peine de me transporter dans ces tems reculés. L'Ecriture Sainte est destinée à nous instruire & à nous toucher : afin qu'elle produise ces effets , on doit écarter autant qu'il est possible , tout ce qui pourroit nous embarrasser dans la manière de s'exprimer. Pour la rendre plus intelligible , il faut en fa- veur de notre sexe , & du commun peuple , la rapprocher un peu de nos usages.

Les

(\*) Préface du Testament de Berlin , p. 230.

Les Traducteurs de Berlin ajoutent une autre raison pour introduire le *vous*. Les Catholiques l'ont fait depuis longtems dans leurs Versions de l'A. T. & il n'est pas mal de se conformer à leurs usages dans les choses indifférentes. Nous ne devons point affecter de nous éloigner d'eux sans nécessité. Il seroit fort à souhaiter que nous donnassions une Version de la Bible que ceux d'une Communion différente pussent goûter & lire avec quelque plaisir.

A l'occasion de la Bible de Sacy & du Commentaire de Calmet, un homme d'esprit & de très-bon goût, écrivit à un Savant de Hollande quelque chose d'assez vif sur nos Versions. Je me trouvai, dans ce pais-là, & la Lettre me fut communiquée. J'en fis un petit Extrait que je vais placer ici.

„ Il est honteux pour tout votre Parti, lui  
 „ disoit-il, de voir que déclamant contre l'E-  
 „ glise Romaine, comme si elle défendoit  
 „ absolument la lecture des saints Livres en  
 „ langue vulgaire, vous travailliez si peu à  
 „ perfectionner vos Versions, ou plutôt à en  
 „ faire une nouvelle, quelque besoin que  
 „ vous en ayiez, pendant qu'un prodigieux  
 „ nombre de nos Auteurs, depuis 50. ans,  
 „ se sont occupés si utilement à diverses Tra-  
 „ ductions. De quelle utilité peuvent être  
 „ vos Bibles Gauloises, que ni vous ni vos  
 „ Pères n'avez pu entendre, & que vos En-  
 „ fans entendront encore moins? ”

La Bible de *Martin* est aussi fort maltraitée

tée dans cette Lettre. Quoiqu'il ait retouché notre ancienne Version , il a conservé par-tout le *toi*, & ne doutez pas, *Monsieur*, que cela ne contribuë beaucoup à donner un air Gaulois à nos Bibles , aux yeux de nos beaux Esprits de Paris. Il y a apparence que M. Martin n'a pas osé bannir le *toi*. Ce qui doit le faire présumer, c'est que dans son *Histoire de la Bible* où il a eu plus de liberté, on trouve plusieurs conversations avec le *vous*. Je ne vous en citerai qu'un seul exemple , mais qui dit beaucoup. Les Partisans du *toi*, pour nous engager à le conserver, nous disoit qu'il est plus énergique. Ils ne manquent pas de nous alléguer ce mot si vif de Nathan à David : *Tu es cet Homme-là*. Cependant dans l'*Histoire de la Bible*, ce reproche est rendu de cette manière : *C'est vous-même, ô Roi, qui êtes cet Homme (\*)*.

Quoiqu'il soit assez à propos de se conformer aux Traducteurs Catholiques , qui ont tous employé le *vous* dans leurs Versions de l'A. T. je crois cependant que cette imitation ne devrait pas être portée trop loin. Nous ne devons pas le mettre par-tout comme eux, & le *toi* peut se maintenir dans bien des endroits : les Livres Poétiques le souffrent très-bien. Le Livre de *Job* est de ce genre. On pourroit donc le conserver dans les entretiens de ce saint Homme avec ses Amis. La familiarité

(\*) 2 Sam. XII. 7.

liarité autorise le *toi*. Cependant il est assez indifférent de quelque manière qu'on traduise ces conversations. Les Amis de *Job* nous sont représentés comme des personnes de la première considération, qui se font des visites de bienveillance, où le stile familier ne convient pas trop bien. Croiriez-vous, *Monsieur*, que notre *vous* n'étoit pas entièrement inconnu aux Orientaux ? Voici comment deux amis se parlent tête à tête dans le Livre de *Job* : *Quand finirez-vous ces discours ? Econtez, & ensuite nous parlerons ; pourquoi nous tenez-vous pour souillés ?* \* Il y a le pluriel dans l'Original, & cependant *Bilda* ne parle qu'à *Job* seul. On peut faire ici une remarque, c'est que les Orientaux étoient assez complimenteurs.

Le *toi* doit être conservé, sans contredit, dans les endroits où l'on fait parler les choses inanimées. Les Arbres dans l'Apologue de *Joban*. Les Bêtes de même, l'Anesse de *Balaam* lui adressant la parole, &c.

Voyons présentement, *Monsieur*, ce que l'on a à dire contre le *vous*. On lui reproche d'abord son origine ; la généalogie qu'on lui a dressée est très-peu honorable. „ Ce n'est „ que sur le déclin de l'Empire Romain , „ nous dit-on, que le *vous* a pris naissance : „ Les Goths, les Francs & les Lombards, „ qui

(\*) *Job* XVIII. 2.

„ qui corrompirent la langue Latine , ne  
 „ manquèrent pas de prendre ce faux goût de  
 „ civilité. Les langues qui se formèrent du  
 „ Latin , comme notre François , se ressentent  
 „ tirent de cette barbarie. Cet usage n'a gagné  
 „ que dans des siècles de grossièreté &  
 „ d'ignorance. Ce ne sont ni les Grecs ni  
 „ les Romains qui nous ont appris à parler  
 „ ainsi. Nous avons eu en cela pour  
 „ Maîtres les Peuples Germaniques.

- Vous savez , *Monsieur* , que pour donner cours à une expression , l'usage est plus décisif que toutes les preuves généalogiques qu'on pourroit produire en sa faveur. Mais vous serez peut-être surpris si après l'origine obscure qu'on vient de donner au *vous* , je produis un passage de *Pline le Jeune* , qui l'avoit déjà employé. C'est dans une de ses Lettres à l'Empereur Trajan. Voici ses propres termes ? *Ut primum me, Domine, indulgentia vestra promovit ad Præfecturam, &c.* *Jules Capitolin* dans la vie du *Marc Antonin* , s'adressant à l'Empereur Dioclétien , lui parle encore en ces termes ; *Marcus-Antonius Deus nunc usque etiam habetur, & vobis ipsi, sanctissime Imperator Diocletiane, & semper visum est, & videtur* : *Pasquier* , qui m'a fourni ces deux Passages , en rapporte plusieurs autres du même genre , mais qui à la vérité sont du bas empire. (\*)

Mais

(\*) Recherches de *Pasquier* , p. 686. Lettres de *Pline* , Livre X. Ep. 3.

Mais, dit-on, c'est par flatterie pour les Empereurs qu'on corrompt ainsi le langage. Cet abus a commencé sous le règne des Tirans. Cela peut être, & il n'en est pas moins vrai que l'usage du *vous* dans notre langue, en parlant à une seule personne, est devenu lui-même un Tiran, dont il n'est plus possible de secouer le joug. *C'est une erreur qui n'est pardonnable à qui que ce soit*, dit Vaugelas, *de vouloir en matière de langue vivante, s'opiniâtrer pour la raison contre l'usage.*

J'ai voulu consulter quelque Dictionnaire sur l'usage du *vous*. Voici ce que j'ai trouvé dans celui de *Furetière*. „ *Vous se dit pour*  
 „ *faire une plus grande civilité à une person-*  
 „ *ne seule, & même on dit vous à tout le*  
 „ *monde. Il n'y a que les écoliers, les jeu-*  
 „ *nes gens, les petits maîtres, & les gens*  
 „ *de la lie du peuple qui disent toi au lieu*  
 „ *de vous. Les Poètes le disent aussi, même*  
 „ *lorsqu'ils parlent au Roi. On le dit même*  
 „ *à Dieu en vers; les Réformés le di-*  
 „ *sent aussi dans leurs prières en prose. C'est*  
 „ *s'attacher sottement à la lettre, que de met-*  
 „ *tre dans le François toi toutes les fois qu'il*  
 „ *y a tu dans le Latin. (\*)*

Le *toi* considéré rhétoriquement, nous dit-on, est plus simple, & en même tems plus vif. C'est ce qui a engagé Vaugelas à mettre le *toi* dans la harangue des Ambassadeurs  
 Sci-

(\*) Diction. de Trevoux, Edit. de 1704.

Scithes à Alexandre ; Il l'a trouvé plus simple & plus conforme à la nature.

Mais cet habile Traducteur en a donné lui-même une autre raison. Il avertit quelque part, qu'il avoit pour règle, quand il introduit quelques Barbares, de leur faire dire *toi*, tandis qu'aux Grecs & aux nations polies, il leur fait toujours employer le *vous*. Voilà donc Vangelas diamétralement opposé à notre Auteur, qui établit par-tout que c'est le *vous* qui est barbare.

Sur la prérogative du *toi*, d'être *plus vif & plus animé*, il y a aussi quelque chose à dire ; c'est que quelquefois il est trop fort dans notre langue. Dans bien des endroits un Traducteur a un besoin indispensable du *vous*. J'en pourrois apporter bien des exemples ; mais il suffit de remarquer ici, que l'alternative du *vous* & du *toi*, employés chacun à propos & d'une manière convenable, est une véritable richesse dans notre langue.

Je ne dois pas négliger de m'autoriser ici du suffrage d'un habile Traducteur. Vous trouverez dans les *Hommes illustres de Plutarque*, de la traduction de Dacier, qu'il fut embarrassé pendant quelque tems sur notre question. Il nous apprend dans la Préface, qu'enfin il se déterminâ pour le mélange du *vous* & du *toi*. Je vous prie, *Monsieur*, de vous souvenir que c'étoit l'homme de France le plus prévenu pour les usages & les manières des Anciens. Lui & Madame Dacier pouvoient le respect pour la vénérable An-  
ti-

riquité presque jusqu'à l'idolâtrie. Cependant il décide qu'il y a plusieurs endroits où le *toi* est tout à-fait choquant dans notre langue, mais que dans d'autres il doit être conservé, que ce singulier & ce pluriel placés à propos sont avantageux. Il conclut que le François en les employant l'un & l'autre, est plus riche que les langues mortes. Le *toi* est favorable pour faire sentir du mépris, de la colère & des mouvemens de cette nature, & le *vous* pour marquer de la politesse & du respect.

Mais, dit-on, quand il est question d'une Version de la Bible, cette distribution du *vous* & du *toi* est fort délicate. Un Traducteur se trouve fort embarrassé à les bien placer l'un & l'autre. C'est trop prendre sur lui. Il se rendra Juge par-là du sublime & du simple, & sur-tout de l'esprit qui anime ceux qui parlent.

Cela prouve qu'il faut de la pénétration d'esprit, de la dextérité dans un Traducteur; mais il y a bien d'autres occasions plus importantes que dans la distribution du *vous* & de *toi*, où il est obligé de déterminer le sens de l'Original, ce qui est bien autre chose qu'une nuance plus ou moins forte dans une expression.

Il faut convenir qu'il seroit plus commode pour un Traducteur de mettre le *toi* par-tout indifféremment. Il avanceroit par-là beaucoup son travail. Mais il ne s'agit pas simplement de chercher la voie la plus courte

& la plus expéditive de faire une Version; mais des moyens de la rendre meilleure. Et c'est à quoi on ne parviendra pas en bannissant totalement le *vous*.

J'oubliois une raison qu'on apporte encore pour mettre le *toi* par-tout, & que j'aurois dû examiner plutôt. A considérer les choses philosophiquement, dit-on, c'est une absurdité que d'employer le pluriel pour le singulier. On ne doit pas confondre les nombres. Le *vous* ne choque pas moins la grammaire, & appliqué à une seule personne, c'est un véritable solécisme.

La réponse est qu'il ne faut pas prétendre assujettir le langage à l'exactitude de la logique & à la sévérité de la grammaire. L'usage, ce maître absolu en matière de langue, en a décidé autrement. Combien n'avons-nous pas de semblables incongruités en François? On dit par exemple, *Il est des hommes qui ne sont jamais du sentimens des autres*. Voilà le pluriel joint au singulier, malgré la grammaire. Quand je dis à quelqu'un, *je vous jure sur mon ame*, c'est encore un solécisme plus gros que le serment-même; un substantif féminin & un adjectif masculin; & nous ne nous appercevons pas même de cette irrégularité.

Nous trouverions beaucoup de semblables solécismes dans les meilleurs ouvrages Latins. Je n'en citerai qu'un exemple, qu'un de mes amis me fit voir l'autre jour, & qui a beaucoup de rapport avec notre *vous*. C'est

un

un passage de Térence où le pluriel est joint au singulier.

Vous le trouverez dans l'*Eunuque*, où *Phèdria* dit à *Pithie*, *Profecto nescio quid absente nobis turbatum est domi*, Act. IV. sc. III. Depuis mon départ il est sans doute arrivé chez elle quelque desordre. Plaute avoit dit de même, *Præsentenobis*, dans l'*Amphitruon*.

Sur l'*Indulgentia vestra* de Pline, on dit qu'il y pourroit bien avoir une faute de Copiste. On peut, dans les ouvrages en prose, hazarder des corrections. Mais si vous voulez ramener à la grammaire ce vers de *Térence*, la mesure n'y sera plus. Aussi *Bentlei*, ce hardi Critique, a passé ce tolécisme, sans faire la moindre tentative pour le corriger.

Enfin, dit-on, nous sied-il bien d'être plus difficiles que les autres Eglises Protestantes? Voyez toutes leurs Versions de la Bible, l'Allemande, la Flamande, l'Italienne & l'Angloise, elles se sont toutes abstenues du vous.

Il y en a une bonne raison, c'est qu'elles sont toutes anciennes, & que dans le tems de la réformation, & plusieurs années après, c'étoit un usage universel, soit qu'on traduisît les Auteurs sacrés ou les Ecrivains Païens, d'employer uniquement le *toi* dans ces Versions. *Amiot* avoit fait tutérier tous les hommes illustres de Plutarque. Depuis plus d'un siècle, l'usage a entièrement changé. Tous les Traducteurs François emploient constamment le vous, non seulement dans nos histo-

res, où nous faisons parler les Grecs & les Romains, mais dans la traduction des ouvrages des Anciens. *Vaugelas* & d'*Ablancourt* n'en usent pas autrement. Les Héros d'*Homère* se disent *vous* quand *Mad<sup>e</sup>. Dacier* les fait parler. C'est la même chose dans la plupart des scènes de *Térence*. L'Abbé des Fontaines a de même adopté le *vous* dans l'*Enéide*.

Mais voici deux suffrages d'une nature à balancer l'autorité de tous ces Traducteurs. On nous produit deux Lettres de Paris, l'une de M<sup>r</sup>. de *Montesquieu*, l'autre de M<sup>r</sup>. de *Fontenelle*, qui consultés sur cette matière se sont déclarés tous deux pour le *toi*. On doit respecter, sans doute, la décision de ces deux célèbres Auteurs. Cependant vous ne trouverez pas mauvais, *Monsieur*, que nous fassions quelques réflexions sur ces Lettres.

Notre Auteur ne pouvoit pas mieux s'adresser qu'à M<sup>r</sup>. de *Montesquieu* pour avoir une réponse favorable. Le goût de ce célèbre Président est pour le stile ferré, vif & nerveux, comme il paroît par l'*Esprit des Loix*. Mais cette manière d'écrire suppose des Lecteurs qui aient l'esprit cultivé & beaucoup de pénétration. Une Version de la Bible est pour toutes sortes de personnes. Il est bon d'observer encore que l'Auteur des *Lettres Persanes*, avec son goût Oriental, ne pouvoit être que pour le *toi*.

Il faut ajouter encore que M<sup>r</sup>. de *Montes-*  
tes-

*resquien* a jugé de notre Version comme de celles de son Eglise, où le *toi* est presque totalement banni, & le *vous* employé en toutes occasions, même dans les endroits les plus sublimes, dans les Prophètes, dans les prières, dans le stile figuré. Ces endroits sur-tout peuvent avoir engagé cet habile homme à donner la préférence au *toi*.

Le suffrage de Mous<sup>r</sup>. de Fontenelle n'est pas si aisé à expliquer. S'il avoit paru s'échauffer pour les Anciens, on pourroit croire qu'il regarde leur *toi* comme quelque chose de sacré, qu'il falloit conserver sur-tout dans nos Versions de la Bible. Mais dans la fameuse dispute des Anciens & des Modernes, il ne parut point un admirateur outré de tout ce qui nous vient de l'Antiquité. Je crois donc que sa réponse a été dictée proprement par la politesse. Elle n'est pas même si décisive qu'on voudroit nous le persuader. Celui qui l'avoit consulté l'avoit averti, en lui proposant la question, que nous voulions garder le *tuteiement*, soit quand Dieu parle à l'Homme, soit quand l'Homme s'adresse à Dieu. Qu'a donc fait M<sup>r</sup>. de Fontenelle? Il a excusé le *vous* des Catholiques, & approuvé également notre *toi*, mais il conclut que le mieux seroit de s'en tenir uniformément ou à l'un ou à l'autre. On en a inféré que pour des gens résolus à retenir le *tuteiement* dans une partie de la Version, comme en parlant à Dieu, on doit le retenir par-tout, pour éviter la bigarrure.

Il paroît dans cette réponse de M<sup>r</sup>. de Fontenelle, qu'il a analysé la question en vrai Philosophe ; mais on n'y trouve pas tout-à-fait le bon Critique. En voici un exemple. Dans une traduction de l'Ecriture Sainte, dit-il, Dieu ne dira jamais nous, au-lieu de Je. Il est trop essentiellement un seul. C'est là sa suprême élévation. Comment veut-il donc qu'on traduise, Faisons l'homme à notre image ? Et à l'occasion de la Tour de Babel ; Descendons & confondons leur langage. (\*) Mais s'il ne s'est pas bien souvenu de la Genèse en écrivant sa réponse, il paroît, comme je l'ai déjà remarqué qu'il n'a pas oublié sa politesse ordinaire.

Un homme d'esprit me disoit, à l'occasion de cette Lettre, qu'on devoit faire peu de fonds sur ces suffrages mendîés ; que quand il lui importeroit d'en avoir des païs étrangers, il se faisoit fort d'en être toujours bien pourvu ; que tout dépend de la manière de proposer le sentiment qu'on veut faire approuver. Dès qu'on paroît s'y intéresser beaucoup, le Savant que vous consultez, pour peu qu'il sache vivre, le gardera bien de vous contredire.

Il s'agiroit donc de savoir si on a consulté M. de Fontenelle avec beaucoup de sang froid, ou si on lui aura paru s'affectionner beaucoup pour le soi. C'est sur quoi nous n'avons que des

(\*) Gen. I. 26. XI. 7.

des conjectures. Mais à en juger par les Ecrits que nous avons vus, l'Auteur s'étoit fort échauffé sur son sujet. Vous en jugerez, Monsieur, par ce trait que je vous dirai confidentement, quoiqu'il ait paru dans son premier Mémoire. Il y expose la Compagnie des Ministres de Genève à concourir avec lui, pour tâcher de purger notre langue de l'incongruité du *vous* adressé à une seule personne. Il seroit à souhaiter, dit-il, que le *toi* revint généralement en usage. Il veut que nous travaillions, s'il est possible, à faire tomber cette mode, au lieu de la perpétuer. C'est à l'Académie Française, l'arbitre de la langue, à qui il faut s'adresser pour cela, plutôt qu'à nous, mais qui certainement ne viendrait jamais à bout de ce dessein, quelques soins qu'elle se donnât pour y réussir. Ce qu'on peut dire de plus modéré d'un semblable projet, c'est qu'il frise le chimérique, & qu'il n'a jamais été formé de sens rassis.

L'Auteur est trop judicieux pour l'avoir laissé paroître dans ce qui a été imprimé. La prudence le vouloit ainsi, sous peine de nous voir exposés à quelque raillerie, non seulement lui, mais peut-être encore notre Compagnie entière. Quelques beaux esprits de France n'auroient pas manqué de se divertir à nos dépens. Leur imagination féconde auroit eu un beau champ. Je me figure quelques-uns d'entre eux examinant cette Brochure dans un Café de Paris, & tombant sur l'endroit où les Ministres de Genève sont ex-

hortés à engager leur Troupeau à ne se dire plus que *toi* dans leurs conversations ordinaires. Un de ces Messieurs, dans un accès de belle humeur, auroit d'abord imaginé de composer une Lettre d'association & de fraternité comme venant des Kwakres de Londres ou d'Amsterdam, où ils se félicitent de nous voir ainsi conspirer avec eux, à rétablir par-tout entre les hommes, ce *totalement* primitif, si propre à ramener cette égalité que la Nature avoit mise dès le commencement entre tous les hommes. Quelque mauvaise que soit cette raillerie, elle n'auroit pas paru telle à tous les Lecteurs. Le plus sûr étoit donc de ne pas donner lieu à de semblables traits.

Si ce que j'ai dit jusqu'à présent pour affoiblir l'autorité de ces deux Lettres, ne vous paroît pas suffisant, voici ce qui doit sur-tout diminuër beaucoup le poids du suffrage de ces Experts, c'est qu'on ne les a pas informés de notre véritable position, & qu'il ne convenoit pas de le faire. On s'en est tenu à la quæstion générale, qu'un homme d'esprit peut aisément rendre problématique. Voici donc la situation où nous nous trouvions à cet égard, dont je vai vous instruire, & vous prendre en même tems pour Juge de notre différend.

En 1736. on imprima à Genève une nouvelle Version du N. T. qui avoit été revue & approuvée par la Compagnie des Ministres. On y avoit employé le *vous* conformément à M.,

M<sup>r</sup>. Le Clerc & aux Traducteurs de Berlin. Les Journalistes qui en donnèrent l'Extrait, en parlèrent avantageusement (\*). Depuis ce tems-là on s'en est servi dans nos Eglises avec beaucoup d'édification. Elle n'a essuyé aucune contradiction ni du dedans ni du dehors.

En 1732 on travailloit à traduire de même l'A. T. La question du *vous* fut mise de nouveau sur le tapis ; & il fut résolu qu'il seroit employé comme on avoit fait dans la Version du nouveau , excepté quelques cas où l'on devoit conserver le *toi* , & qui furent spécifiés. En 1750. la Version étoit achevée sur ce pié-là , & prête à donner à l'Imprimeur. L'Auteur de la Brochure, membre du Corps des Pasteurs , ignoroit la résolution prise en 1732. parce qu'il voyageoit alors. Sur le point que notre Version de l'A. T. alloit paroître, il écrivit deux ou trois Mémoires, pour montrer qu'on avoit pris un mauvais parti sur le *vous* , concluant qu'il falloit le rayer de l'A. T. & même du nouveau , ce qui tendoit à nous faire supprimer une Version , qui depuis 35. ou 40 ans avoit eu fort tranquillement l'approbation publique. Ces Mémoires furent communiqués avec soin à tous les membres de la Compagnie. La plupart ne se souvenoient plus des raisons qu'on avoit eu de prendre un  
au-

(\*) Bibliot. anc. & moderne, T. XXVII. p. 163. Voyez encore la Préface de M<sup>r</sup>. de Bionens sur la Version de *Job*.

autre parti. Cet habile Avocat étoit prêt à gagner la cause.

Sur les instances de ce pressant sollicitateur, la Compagnie délibéra de nouveau, & dans plusieurs séances; mais elle confirma sa résolution précédente. Elle ne pouvoit conclure autrement sans être contraire à elle-même. L'Auteur de la Brochure a prétendu avoir prouvé que l'usage du *toi* est préférable, mais cela ne suffit pas dans la position où nous nous trouvons, il falloit prouver qu'il est indispensable. Et bien des gens sensés sont encore du sentiment opposé. C'est beaucoup si nous convenons que la question générale est problématique. Dans cette supposition, la Compagnie pouvoit-elle se porter à une variation aussi marquée? Il n'y a rien de plus deshonorant pour un Corps grave que de telles démarches, rien qui en avilisse davantage la confédération & l'autorité. Changer facilement ce que l'on vient de résoudre, c'est avilir toutes ses délibérations, les dernières ne feront pas censées avoir plus de maturité & de consistance que les précédentes.

Je vous prie, *Monsieur*, de penser aux suites que pourroient avoir en notre changement. Il auroit pu arriver qu'après avoir renoncé à l'usage du *vous*, quoique nous l'eussions introduit auparavant, il auroit paru chez quelque Eglise Protestante, une Version respectable de l'A. T. qui auroit employé le *vous*, & qui pour se justifier contre nous, auroit attaqué dans une Préface, notre légèreté.

té. Rien de plus mortifiant pour nous. Cependant ce cas étoit très - possible, & bien plus à craindre que d'être blâmé pour avoir suivi nos premiers errements, sur lesquels on n'a rien trouvé à redire.

L'Auteur auroit dû sentir, que toutes les raisons employées dans son éloquent Plaidoyé, quelque spécieuses qu'elles soient, venoient trop tard. Il y a 40. ou 50. ans qu'elles auroient été à propos. Aujourd'hui elles sont tout - a - fait hors de saison.

Il auroit dû sur - tout acquiescer à la dernière délibération de nos Ministres. C'est l'engagement où se trouve tout membre de quelque Assemblée. Il ne doit jamais croiser les résolutions du Corps, quand même elles se trouvent contraires à ses idées. Je m'attendois donc que l'Auteur, raisonnable comme il l'est, auroit confiné ses Mémoires Manuscrits dans un coin de son Cabinet. Mais nous avons été bien surpris d'apprendre qu'il les avoit envoyés à un Ami en Hollande, avec ordre de les communiquer aux gens de Lettres. C'est travailler à échauffer les esprits contre notre Version. Le plus singulier est, comme vous savez, que ces Manuscrits ont été imprimés. C'est vouloir de gaieté de coeur, susciter des Critiques à notre Version, & la faire tomber s'il étoit possible. Voilà qui vous paroitra, sans doute, plus difficile à justifier que le *vous* de notre traduction. Je suis

Genève, ce 1. Juin 1752.

AR.

## ARTICLE II.

THEORIE DES TOURBILLONS CARTESIENS, avec des réflexions sur l'Attraction: à Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, 1752. *in octavo*; pp. 215. sans la Préface de l'Editeur, qui en a xxxi.

**L**a pensée du Censeur Royal, dont l'approbation est placée à la fin de cet ouvrage, peut très-bien se trouver à la tête de notre Extrait. *C'est le sort du système de Descartes d'avoir d'habiles défenseurs.* Ou plutôt c'est une pensée de M. de Fontenelle lui-même, que M. Godin a insérée dans son approbation, & qu'il applique fort heureusement.

Il parut, il y a près de 70. ans, un livre où le sujet le plus sublime étoit traité avec tant de graces, & une clarté si élégante, que les Savans & les ignorans en furent également charmés. On ne sauroit méconnoître *les Mondes* à ces caractères. Cet ouvrage-ci du même Auteur, d'un ton beaucoup plus sérieux, donne bien longtems après, la démonstration de la plupart des choses qu'on n'avoit fait que supposer dans le premier. C'est le fruit de cette profonde méditation & de cette sagacité merveilleuse, qui se sont fait sentir, & qui ont régné dans tout ce que l'Auteur a écrit, sans

sans préjudice de cette aménité naturelle, que l'âge n'a pu altérer.

Voici une esquisse des vuës & des principes qui guident M. de Fontenelle dans sa *Théorie des Tourbillons*. La préface de l'Editeur, qui paroît lui-même un maître dans ces matières, nous guidera dans cet Exposé.

Les hommes n'ont pu voir de tout tems les Astres se lever & se coucher, sans reconnoître leur mouvement circulaire autour d'un point fixe: car autrefois il n'étoit pas question de leur attribuer d'autre mouvement curviligne. Parmi les Philosophes Grecs, les uns ont regardé ce mouvement, comme imprimé aux corps célestes par des intelligences, qui en dirigeoient le cours, ou comme dépendant d'un Ciel supérieur, appelé *premier mobile*; les autres ont conçu tous ces corps plongés dans un fluide, dont le mouvement les entraînoit nécessairement; & de-là ils ont conclu que le mouvement vertical du fluide entretenoit celui des Planètes dans l'ordre qu'elles gardent constamment entre elles.

Cette dernière idée a dormi, pour ainsi dire, pendant plusieurs siècles, & s'est enfin réveillée quelques années avant Descartes. Ce Philosophe ensuite, voulant le mettre en œuvre, imagina une hypothèse pour la formation du fluide: ceux qui sont regardés comme ses sectateurs, abandonnèrent bientôt après l'hypothèse; & les Newtoniens cependant semblent avoir pris droit de rejeter le fluide, comme s'il ne pouvoit avoir d'autre origine que

que celle que Descartes avoit imaginée. Dans cette supposition, ils ont été obligés, en excluant le fluide Cartésien, de ramener ce qu'il y a de plus absurde chez les Anciens, le vuide & les qualités occultes, c'est-à-dire, de recourir à des causes plus incompréhensibles que les intelligences & le premier mobile.

En vain les Newtoniens s'écrient : *Le calcul de Newton pourroit-il être si juste, si cette cause occulte & indépendante de tout mécanisme, appelée Gravitation, n'existoit réellement.* N'adoptons-nous pas, répliquent les Cartésiens, le même calcul? Mais nous le tirons de causes réelles, & vous ne le tirez que d'Êtres supposés. Disconvenons-nous de l'existence de la *Gravitation*? Mais de cette existence s'ensuit-il que la *Gravitation* soit une qualité essentielle à la matière? C'est le simple nom d'un effet, comme Newton l'a d'abord reconnu : cet effet, entant que mécanique, ne peut avoir de cause dans le vuide : où peut-elle donc se trouver, cette cause, sinon dans le Tourbillon? C'est là que l'arrangement des parties du fluide qui le constituent, produit nécessairement la *Gravitation* & la lumière : effets bien différens, qui dérivent du même principe, lequel agit dans la même ligne des deux côtés opposés, avec une force dont les degrés se mesurent selon la même loi. Par ce même arrangement se forme l'équilibre des Cieux, qui sert de fondement à la règle de Kepler : Règle inviolable, constamment observée non seulement dans les  
Pla-

Planètes principales & secondaires comparées ensemble, mais encore dans la même considérée à l'Aphélie & au Périgée de son Orbe elliptique, aussi bien qu'à l'un & l'autre qui lui sont propres.

L'enchaînement de tous ces phénomènes, qui dépendent d'une même cause, démontre l'existence de cette cause, qui ne peut être que la constitution du Tourbillon. Jamais effet n'a plus évidemment attesté sa cause. De plus on ne sauroit douter que la rotation du Soleil ne conspire avec le mouvement du Tourbillon, soit que ce mouvement en dépende, comme il est vraisemblable, ou qu'il n'en dépende pas. Il est incroyable que la force de cet Astre, qui s'étend au plus loin, pût laisser la matière qui l'environne dans l'immobilité : mais, en supposant le fluide entre le Soleil & les Planètes, il seroit encore plus incroyable, que le Soleil, affranchi de toute compression, ne se dissipât au premier instant.

Au reste le Tourbillon d'une figure tendante à la circulaire, ne peut manquer de souffrir à son extrémité bien des altérations, & dans sa figure, & dans son mouvement. Les Tourbillons voisins, dont les Étoiles fixes sont les Soleils, doivent le comprimer de tous les côtés, & en être comprimés eux-mêmes ; mais d'une force inégale, qui resserre ou laisse étendre les uns & les autres plus ou moins en certains endroits. Pourroit-on balancer à déduire de cette inégale compression la figure el-

elliptique des Orbes de nos Planètes, qui ne peut être expliquée dans le système Newtonien que par de nouvelles suppositions purement arbitraires ?

Quant au mouvement du fluide à l'extrémité du Tourbillon, comme la force centrifuge est fort rallentie, le choc de Tourbillons voisins peut lui donner aisément des déterminations très-variées, & contraires-même à celles des couches du Ciel planétaire. Si c'est dans ce fluide, tel qu'on vient de le représenter, que les Comètes ont leur cours, comme on le conjecture avec raison, on ne doit plus s'étonner de voir que leur Orbe coupe quelquefois l'Ecliptique presque à angles droits, & que les torrens qui les entraînent, les portent vers les Poles. Cette théorie fournit une réponse suffisante aux objections que les Newtoniens tirent de l'inégalité du mouvement des Comètes; comme si ce mouvement devoit suivre la Règle de Kepler, dans un lieu où il n'y a, pour ainsi dire, que desordre & irrégularité

On peut se faire une idée du but de cet ouvrage par ce qui vient d'être rapporté; le fonds même de la Théorie, & les preuves de détail qui l'accompagnent; ne sont pas susceptibles d'Extrait. On traite dans les huit sections qui divisent ce Traité, 1. après quelques *suppositions & idées préliminaires*, 2. de la *force centrifuge*, 3. de la *circulation des solides & des fluides*, 4. du *Tourbillon solaire considéré plus particulièrement*, 5. du *corps solide dans un Tour-*  
*bil-*

*billon, 6. du Tourbillon dans un Tourbillon, 7. des détails plus particuliers du Tourbillon solaire, & 8. du Tourbillon environné par d'autres Tourbillons.*

Comme M. de Fontenelle ne finit pas là son ouvrage, nous ne finirons pas non plus notre Extrait, & nous croyons faire plaisir au lecteur, en mettant sous ses yeux des *réflexions sur l'attraction*, qu'on peut regarder comme le résultat de la théorie de l'Auteur. Elles sont exprimées avec cette énergie qui lui est propre.

I. Les plus zélés partisans de l'attraction ne disconviennent pas qu'elle ne soit intelligible : mais ils disent que l'impulsion l'est aussi, parce que nous n'avons pas une idée nette de ce que le choc fait passer du corps mû dans le corps en repos. Il est vrai que nous n'avons pas cette idée bien claire : mais nous voyons très-clairement que si le corps A mû choque le corps B en repos, il arrivera quelque chose de nouveau : ou A s'arrêtera, ou il retournera en arrière, ou il poussera B devant lui : donc l'impulsion, ou le choc, aura nécessairement un effet quelconque ; mais de ce que A & B sont tous deux en repos à quelque distance que ce soit l'un de l'autre, il ne s'ensuit nullement qu'ils doivent aller l'un vers l'autre, ou s'attirer ; on ne voit la nécessité d'aucun effet, au contraire on en voit l'impossibilité. Cela met une différence entre ce qui reste d'obscurité dans l'idée de l'impulsion, & l'obscurité totale qui enveloppe celle de l'attraction.

*Tom. VI. Part. III.*

Y

II

II. La matière ne se meut point par elle-même, & il n'y a qu'un être étranger & supérieur à elle qui puisse la mouvoir. Tout mouvement est une action de Dieu sur la matière; & il n'est pas étonnant que nous n'ayions pas une idée claire de cette action prise en elle-même: mais nous avons une idée très-claire de ses effets. Je vois que la force que Dieu imprime à la matière, quand il meut avec un degré de vitesse  $A$ , qui a 1. de masse, est la même que celle qui auroit mû  $A$  &  $B$  égaux avec  $\frac{1}{2}$  de vitesse: que par conséquent, lorsque  $A$  mû choque  $B$  en repos, il a la force nécessaire pour le passer devant lui; desorte qu'ils iront tous deux ensemble comme une seule masse, avec une vitesse qui seroit  $\frac{1}{2}$ . De là suivront, comme l'on fait, les règles du mouvement très-géométriques: il ne reste en tout ceci d'obscurité que dans l'idée précise de l'action de Dieu, qui ne doit pas être à notre portée.

III. Les Newtoniens peuvent dire, que comme les corps ne se meuvent que par la volonté de Dieu, il est possible que par cette même volonté ils s'attirent mutuellement; mais la différence est extrême. Dans le premier cas, la volonté de Dieu ne fait que mettre en œuvre une propriété essentielle à la matière, sa mobilité, & déterminer au mouvement l'indifférence naturelle qu'elle a au repos, ou au mouvement. Mais dans le second cas, on ne voit point que les corps aient par eux-mêmes aucune disposition à s'attirer :

la

la volonté de Dieu n'auroit aucun rapport à leur nature, & seroit purement arbitraire; ce qui est fort contraire à tout ce que nous offre de toutes parts l'ordre de l'Univers. Cet arbitraire admis ruineroit toute la preuve philosophique de la spiritualité de l'ame. Dieu auroit aussi bien pu donner la pensée à la matière que l'attraction.

IV. Si l'on dit que l'attraction mutuelle est une propriété essentielle aux corps, quoique nous ne l'apercevions pas, on en pourra dire autant des sympathies, des horreurs, de tout ce qui fait l'opprobre de l'ancienne Philosophie Scholastique. Pour recevoir ces sortes de propriétés essentielles, mais qui ne tiennent point aux essences telles que nous les connoissons, il faudroit être accablé de Phénomènes qui fussent inexplicables sans leur secours; & encore même alors ce ne seroit pas les expliquer.

V. L'attraction étant supposée, quelles en seront les loix? J'entens bien qu'elle se réglera sur les masses. J'entens aussi qu'elle se réglera sur les distances. Un corps aura besoin d'une force attractive d'autant plus grande que celui sur lequel il doit agir, sera plus éloigné, &, ce qui en est une suite, il exercera d'autant mieux sa force, que ce second corps sera plus proche. De là s'ensuivra que l'attraction se fera nécessairement en raison inverse de la distance, ou, ce qui est le même, sera d'autant plus forte, que la distance sera plus petite: mais il s'ensuivra aussi que cette

force sera infinie, quand la distance sera nulle, ou que les deux corps se toucheront; ce qui ne paroît pas soutenable. Il y auroit alors entre deux corps qui se toucheroient, une cohésion que nulle force finie ne pourroit vaincre: si deux corps alloient l'un vers l'autre, il seroit toujours d'autant plus difficile de les faire retourner en arrière, qu'ils se feroient plus approchés l'un de l'autre, &c. car on ne peut pas compter tous les inconvéniens qui naîtroient de cette règle, ou loi de l'attraction. Ils auroient beau être enveloppés & déguisés par différentes circonstances physiques, il ne seroit pas possible qu'on ne les reconnût, & qu'on ne les démêlât souvent; & comme la loi de l'attraction, selon les Newtoniens, n'est pas la simple raison inverse des distances, mais celle de leurs quarrés, tous les inconvéniens en deviendroient encore beaucoup plus forts & plus marqués, la cohésion de deux corps qui se toucheroient, plus invincible à toute force finie, &c. On le verra aisément pour peu qu'on soit Géomètre.

VI. Quand on veut exprimer algébriquement ou géométriquement des forces physiques, agissantes dans l'Univers, & qui ont nécessairement par leur nature de certains rapports, & sont renfermées dans certaines conditions, il ne suffit pas d'avoir bien fait un calcul dont le resultat sera infailible, & sur lequel on sera sûr de pouvoir compter: il faut encore, pour contenter sa raison, en-

ten-

tendre ce resultat , & savoir pourquoi il est venu tel qu'il est. Ainsi, dans la Théorie des Tourbillons, on a trouvé non seulement que la force centrifuge renferme le quarré de la vitesse, mais encore pourquoi elle le renferme nécessairement. Ici l'on demande, pourquoi l'attraction suit les quarrés des distances, plutôt que toute autre puissance ? Il ne seroit pas aisé de le dire.

VII. Du moins est-il bien certain que cette loi des quarrés ne suffiroit pas pour expliquer plusieurs Phénomènes de Chymie, si violens, que les plus hautes puissances de l'attraction ne sembleroient qu'à peine y pouvoir atteindre. Cette loi des quarrés n'est donc pas une loi générale de la Nature.

VIII. Les deux corps A & B, égaux en masse, s'attirent avec une force égale, si l'on n'y considère rien de plus; mais cela subsiste-t-il encore, si A toujours de la même masse a un plus grand volume que B ? Il semble que la force de A soit plus dispersée; mais d'un autre côté, elle embrasse mieux B, & avec quelque avantage.

IX. Si A & B, égaux en masse & en volume, ne diffèrent qu'en ce que l'un est solide & l'autre fluide, ont-ils une force égale ? Ou quelle sera la différence de leurs attractions ?

X. Les corps A, B & C égaux, étant rangés sur la même ligne, & avec des distances égales, l'action mutuelle des deux extrêmes A & C passe-t-elle au travers de B, ou y est-elle arrêtée ?

Y 3

XI.

XI. Mais une chose encore plus importante, c'est de savoir, si avec l'attraction, quelle qu'en soit la loi, on admettra aussi la force centrifuge. Un corps circulant sera attiré, ou vers le centre, ou vers la circonférence du cercle qu'il décrit, & en même tems il tendra par sa force centrifuge à s'éloigner du centre. Cette force dans le premier cas diminuë donc l'effet de l'attraction, & dans le second elle l'augmente. L'un ou l'autre cas arrive perpétuellement, sans exception; & les effets toujours certainement altérés par la force centrifuge, le devroient être sensiblement, du moins en quelques occasions rares. Mais cela ne se rencontre jamais: les effets de l'attraction sont toujours purs & sans mélange à cet égard dans le système Newtonien, & par conséquent ce système est incompatible avec la force centrifuge. Cependant c'est une force bien réelle, bien démontrée, bien reconnue, même de ceux qui en reconnoissent encore quelques autres.

XII. Malgré tout cela, dira-t-on, il est de fait que le système Newtonien répond juste à tous les Phénomènes: comment est-il si heureux, s'il est faux? Je conviens qu'il répond juste aux Phénomènes célestes, & il ne laisse pourtant pas d'être faux. Ce paradoxe demande une assez longue explication.

Les Astronomes n'avoient point encore de règle générale pour la détermination des différentes distances des Planètes au Soleil, lorsque Kepler conçut en homme d'esprit & en grand

grand Philosophe , que comme tout est lié dans la Nature, ces distances inconnuës pourroient bien avoir quelque rapport aux révolutions de ces mêmes Planètes autour du Soleil, dont les tems étoient certainement bien connus.

Il chercha ce rapport , & il trouva cette belle règle qui immortalisera son nom, que les distances sont comme les racines cubiques des quarrés des révolutions. Ce rapport ne fut tiré d'aucun principe connu d'ailleurs, ni même adapté à rien d'établi : ce n'est qu'un simple fait qui n'a pu résulter que d'un nombre affreux de calculs très-embarrassés, & par-là même il pouvoit être légitimement suspect : mais toutes les observations de tous les Astronomes se sont toujours accordées à le confirmer. C'est déjà une loi fondamentale du Ciel.

D'un autre côté M. Huygens a très-ingénieusement découvert l'expression de la loi de la force centrifuge, adoptée pareillement de tout le monde, mais parce qu'elle étoit prouvée bien géométriquement.

Enfin le fameux livre de M. Newton est entièrement fondé sur le principe des attractions en raison inverse des quarrés des distances; principe qui s'accordoit avec la règle de Kepler, & par conséquent ne pouvoit être combattu par les faits, ou les observations astronomiques.

Mais comme les Cartésiens avoient les attractions en horreur, & qu'ils se flattoient de

les avoir bannies pour jamais, ils attaquèrent le système Newtonien, & firent voir qu'en appliquant aux corps célestes les forces centrifuges de M. Huygens, & en les supposant en équilibre entre eux, il en naissoit nécessairement la règle de Kepler, & même le principe fondamental du livre de M. Newton, pourvu seulement qu'on veuille bien appeller *force centrifuge* ce qu'il appelloit *attraction*. Je ne puis m'empêcher de dire ici, quoique sans nécessité, que la règle de Kepler démontrée géométriquement, & par les premières idées, me paroît une chose d'un grand prix.

Si avant que de donner son livre, M. Newton avoit su cela, soit par quelque ouvrage d'un autre, soit par sa seule pénétration, qui sans doute alloit au plus haut point, il n'auroit fait, quant à l'essentiel, que changer le nom de *force centrifuge* en celui d'*attraction*, & masquer un système connu pour le produire comme nouveau : mais il n'est pas apparemment qu'un aussi grand homme ait été capable de tant d'adresse. On peut fort bien ne pas s'appercevoir que la règle de Kepler tire son origine d'un certain degré de mouvement précis, imprimé à tout le système solaire, unique entre une infinité d'autres également possibles; & qu'il faut de plus qu'il y ait équilibre, & équilibre très-durable, non entre les Planètes de ce système, mais entre des couches sphériques qui le contiendront.

Encore une chose qui pouvoit empêcher M. Newton de donner dans ces idées, c'est que

que ces couches demandent le plein , & lui , il étoit persuadé du vuide. Quoiqu'il en soit , il est de fait qu'il a vu la contestation assez échauffée entre ses Sectateurs & les Cartésiens ; qu'ils y ont mis en avant l'équilibre , point très-important & nouveau , & qu'il a toujours été spectateur tranquille de tout , sans y prendre aucune part.

XIII Venons au Plein , qui n'a été que supposé dans notre Théorie.

Certainement il n'y a guères d'idée plus ancienne en nous que celle de Vuide : tous les enfans l'imaginent par-tout où ils ne voient rien , & une infinité d'hommes pensent à peu près de même toute leur vie. Selon les Philosophes qui ont eux-mêmes conservé cette idée si naturelle , il y a l'*espace* distinct de la matière dont il est le lieu , & où elle peut également être , ou n'être pas placée. On ne peut concevoir cet espace qu'infini , & de plus , incréé ; & ce second point doit faire de la peine. L'espace seroit un être réel , semblable à Dieu. D'ailleurs il ne seroit ni matériel , ni spirituel.

XIV. Si la matière est infinie , il y a autant de matière que d'espace : tout est plein , & l'idée forcée d'espace devient inutile : la matière fera elle-même son lien , parce qu'elle ne peut exister autrement. Il est vrai qu'alors on tombe , à l'égard du mouvement , dans des difficultés qui peuvent paroître considérables. La matière toute en masse ne peut se mouvoir en ligne droite , puisqu'elle n'a pas

Y 5

où

où aller; elle ne peut non plus se mouvoir circulairement, car il n'y a point de centre dans l'infini: une Sphère infinie enfermeroit contradiction, puisque toute figure est ce qui termine extérieurement. Mais tous les inconvéniens seront levés, si l'on conçoit la masse infinie de la matière divisée en une infinité de Sphères finies. Ce sont là les fameux Tourbillons de Descartes, dont ceci prouve la nécessité dans l'hypothèse du plein, & de l'infinité de la matière. Ils avoient déjà par eux-mêmes une grande apparence de possibilité, & même, pour ainsi dire, un certain agrément philosophique.

XV. Si la matière est finie, elle ne seroit toujours par rapport à l'espace qu'un infiniment petit; & l'Univers, quoique très réel, ne seroit qu'un vuide immense qui ne contiendrait rien, privé de toute force, de toute action, de toute fonction, à une petite partie près, qui ne mériteroit pas d'être comptée. Le Tout Puissant n'auroit rien versé dans ce vase.

XVI. On croiroit remédier à cet inconvénient, en supposant que la matière, quoiqu'infinie, seroit un moindre infini que l'espace, comme l'infini des nombres pairs, ou celui des impairs, est moindre que celui de la suite totale des nombres naturels. Mais alors l'attraction, qui se lie si bien, à ce qu'on croit, avec le vuide, & qui est mutuelle entre tous les corps, agiroit perpétuellement sur eux pour les rapprocher les uns des autres, quel-

quelque dispersés qu'ils fussent d'abord ; & elle agiroit , sans avoir aucun obstacle à surmonter , puisque l'espace , ou le vuide n'a aucune force , ni attractive , ni répulsive. Les vuides semés originairement , si l'on veut , entre tous les corps , disparoîtroient donc en plus ou moins de tems ; & il ne resteroit plus qu'un grand vuide total au dehors de tous les corps violemment appliqués les uns contre les autres. Il est visible que pour la vérité de cette idée , il n'est pas nécessaire que le rapport de l'infini de l'espace à celui de la matière , soit de 2. à 1. tout autre rapport , pourvu que l'espace soit le plus grand , fera le même effet.

XVII. Dans ce même cas , les Tourbillons Cartésiens ne réussiroient pas non plus. Il faut , pour les mettre en action continuë , qu'ils tendent toujours par eux-mêmes à s'agrandir , & qu'ils s'en empêchent toujours les uns les autres. Or il est aisé de voir que des vuides semés entre eux , les détruiraient , en les empêchant d'être comprimés de toutes parts ; que quelques-uns étant détruits les premiers , les autres le feroient plus facilement , & toujours plus facilement , &c. Dans le cas précédent le monde se pétrifieroit ; dans celui-ci , il s'évapore.

XVIII. Comme on ne lui voit absolument aucune disposition à l'un ni à l'autre de ces deux accidens , il s'ensuit que l'espace réel , ou le vuide , n'existe pas même dans le système Newtonien , où il est cependant si établi & si do-

dominant. Je puis ajouter qu'il n'est pas besoin, pour l'action perpétuelle & réciproque des Tourbillons Cartésiens, que la matière soit infinie ; car, ne le fut-elle pas, les derniers Tourbillons, & les plus extérieurs de ce grand tout, n'auroient pas plus de facilité à s'étendre, puisqu'il n'y auroit pas d'espace au-delà d'eux.

### \* A R T I C L E III.

#### JUGEMENT DE L'ACADEMIE.

##### TROISIE'ME EXTRAIT.

**A**près avoir exposé les idées de M. de MAUPERTUIS, qui servent à fonder la *loi de l'Epargne*, & celles de M. KOENIG qui tendent à la détruire, l'ordre naturel veut que nous donnions maintenant une idée claire & précise du sujet qui sert de fondement à l'action intentée contre M. KOENIG & au jugement de l'Académie de *Berlin*, qui en a été la suite ; & que nous exposions de part & d'autre les raisons par lesquelles chacun a débattu sa cause.

Le sujet de l'action est *une persuasion que le fragment de la Lettre de Mr. de Leibnitz, a été forgée par M. KOENIG, ou pour faire tort à Mr. de MAUPERTUIS, ou pour exagérer comme par une fraude pieuse, les loanges du grand*

*grand Leibnitz (a). Quel est le tort qu'on se persuade que le fragment fait à M. de MAUPERTUIS ? C'est qu'il s'ensuivroit par le passage du fragment , que M. Leibnitz a eu une connoissance parfaite de ce principe sublime de la moindre action (b), principe que M. de MAUPERTUIS avoit proposé comme sien (c), & que par-là on pourroit accuser M. de MAUPERTUIS de plagiat (d). Ainsi le sujet, sur lequel l'action est intentée, est , la persuasion que le fragment de la Lettre de M. de Leibnitz a été forgée par M. KOENIG pour jeter un soupçon de plagiat sur M. de MAUPERTUIS. Par conséquent l'action de M. de MAUPERTUIS, ou bien de l'Académie , puisque l'Académie a pris fait & cause pour son Président (e), se trouve établie sur les quatre propositions suivantes.*

1. Quo le fragment en question contient le principe de la moindre action.

2. Qu'il ôte la gloire d'avoir découvert ce principe à M. MAUPERTUIS & la donne à M. de Leibnitz.

3. Que Mr. KOENIG l'a forgé.

4. Que Mr. KOENIG l'a forgé dans la vue de jeter un soupçon de plagiat sur Mr. de MAUPERTUIS.

Voilà , si je ne me trompe, le sujet de l'action, & les propositions sur lesquelles on l'intente, exactement déterminées.

Pour

(a) *Jugement de l'Académie*, p. LXXI.

(b) *ib.* p. XXI. XXIII. (c) *ib.* p. XXXI. XXXIII.

(d) *ib.* p. XXXIII. (e) *ib.* p. XLIII. LI.

Pour ne rien laisser à désirer à nos Lecteurs, & pour les mettre parfaitement en état de décider de quel côté se trouve la raison, consultons d'abord la Jurisprudence. Elle nous dira si Mr. de MAUPERTUIS, ou l'Académie pour lui, a été autorisée à intenter une action contre Mr. KOENIG.

La Jurisprudence nous enseigne que pour entamer un procès, il ne suffit pas qu'il y ait un sujet d'action & des propositions sur lesquelles on l'établit; qu'il faut pouvoir alléguer des raisons, par lesquelles l'on se croit en état de faire valoir le sujet de l'action & de prouver les propositions sur lesquelles on l'établit. Il ne suffit pas par exemple, qu'un homme se persuade qu'un autre lui doit une certaine somme, & qu'il fonde sa prétension sur un contract: la Jurisprudence veut qu'il puisse alléguer des raisons plus ou moins bonnes par lesquelles il s'imagine pouvoir prouver que ce contract a eu lieu, & que la dette résulte de ce contract. D'un autre côté, cette même Jurisprudence nous enseigne que, pour former une action, il n'est pas nécessaire que la persuasion soit juste & les preuves démonstratives; il suffit qu'on les croie telles pour être autorisé à entamer un procès. C'est cette persuasion bien ou mal fondée, & non pas celle par laquelle nous nous croyons lésés, qui nous donne le droit d'entrer dans une discussion des raisons, lesquelles nous jugeons prouver notre droit. Les Juges décident si ces raisons sont telles ou non, en donnant gain

gain de cause à l'une ou à l'autre des parties. Dans l'état de Nature, ces Juges sont toute la Société humaine, dont les différentes parties sont tenues de protéger la partie lésée: dans l'état civil ce sont les Tribunaux desquels on relève.

Il est donc manifeste que Mr. de MAUPERTUIS ou l'Académie pour lui, se trouvant des raisons à alléguer, a été autorisée à entrer en discussion sur le tort qu'elle se persuade lui avoir été fait, soit que sa persuasion soit juste & ses preuves valables, soit qu'elles ne le soient pas. De la même manière, il paroît que Mr. de MAUPERTUIS se persuadant que cette action pouvoit & devoit être agitée devant son Académie, a pu s'y présenter demandeur en complainte, bien qu'à cet égard sa persuasion fût erronée. Mais si l'Académie a pu se porter pour juge dans une affaire dans laquelle elle s'étoit déclarée partie, c'est un cas sur lequel le Public pourra prononcer.

Venons maintenant au fait, en suivant toujours les règles de la Jurisprudence. Mr. KOENIG nie non-seulement les quatre propositions, sur lesquelles l'action, intentée contre lui, est fondée, mais il décline la Jurisdiction de l'Académie comme un Tribunal incompetent: ainsi, pour bien saisir les choses, il faut diviser ce procès en deux parties, dont l'une comprend l'action de Mr. de MAUPERTUIS contre M. KOENIG, & l'autre la compétence du Tribunal Académique.

L'Action

L'Action est fondée comme nous l'avons dit, sur quatre propositions: on tâche de prouver les deux premières de ces propositions par ce seul raisonnement, qui fait la raison fondamentale de tout le procès,

Qu'il s'ensuivroit du passage que rapporte le fragment, que Mr. de *Leibnitz* a eu non-seulement une connoissance parfaite de ce principe sublime de la moindre action, mais même qu'il lui étoit si familier, qu'il s'en étoit servi pour déterminer les lignes courbes, attirés tant par un que par plusieurs centres. (f).

On fait valoir la troisième proposition par ces raisons-ci.

1. Qu'il ne paroît assurément point du tout vraisemblable, que dans un commerce épistolaire aussi étendu, Mr. de *Leibnitz* ne se soit jamais ouvert à aucun de ces amis au sujet de cet admirable principe de la moindre action, excepté Mr. *Herman seul.* „ On fait (dit Mr. *Euler*), l'é-  
 „ troite familiarité qu'il entretenoit avec le cé-  
 „ lèbre Jean *Bernouilli*, & qu'il lui parloit  
 „ souvent fort au long dans ses Lettres des  
 „ matières sur-tout de la Dynamique. Cepen-  
 „ dant on ne trouve dans tout ce commerce  
 „ épistolaire, pas le moindre indice qui puisse  
 „ faire juger que dans ce tems-là, il eût seule-  
 „ ment pensé à ce principe, quoique ces  
 „ Lettres renferment plusieurs discussions sur  
 „ les forces vives, & la véritable estimation  
 „ de l'action. Quand on pense en particu-  
 „ lier, que Mr. de *Leibnitz* n'a rien caché à  
 „ Mr

(f) Jugement de l'Ac. p. XXI.

„ Mr. *Bernouilli* de tout ce qui pouvoit con-  
 „ firmer sa nouvelle théorie des forces vives,  
 „ & démontrer toute l'étendue de son usa-  
 „ ge, on ne sauroit assurément imaginer au-  
 „ cune raison, pourquoi dans cette conjon-  
 „ cture, il auroit voulu lui faire un secret de  
 „ cet excellent principe. (g)

2. Que la methode *maximorum & minimorum*, dont il auroit fallu se servir pour trouver la détermination des lignes courbes, que décrivent les corps attirés vers un ou plusieurs centres de forces, n'étoit pas assez développée, pour mettre en état, quand même cette quantité d'action, qu'il faut rendre la plus petite, auroit été connue, d'en déduire la nature des courbes décrites. . . & qu'il n'y a pas lieu de croire, que Mr. de *Leibnitz* eut négligé la sublime découverte de la moindre quantité d'action, au point de n'en faire part qu'au seul *Herman* (b).

Ces deux raisons, comme l'on voit, supposent la première hors de doute, & ne seront vraies par conséquent, qu'autant que la vérité de cette première sera démontrée. On ajoute;

3. Que Mr. de MAUPERTUIS croyant devoir rechercher tout ce qui pouvoit servir à la vérification du fait, pour se mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat, & s'étant adressé pour cet effet à Mr. KOENIG par une lettre écrite le 28. Mai 1751. pour le requérir amicalement de lui indiquer l'original de cette lettre & d'en constater l'authenticité, (i) Mr. KOENIG lui répondit la ten-  
 nir

(g) ib. p. xxv. & suiv. (b) ib. p. xxxi.

(i) Dans cette lettre Mr. de MAUPERTUIS prie  
 Z fin-

nir de Mr. *Henzy*, & que Mr. KOENIG aiant joint à cette reponse une copie de la lettre en question, on y avoit trouvé le fragment, mais pourtant avec quelque différence d'expression, car au-lieu, que dans la citation, il y avoit, elle (l'action) *est comme le produit de la masse par le tems ou du tems par la force vive*, &c. ce qui renferme une contradiction manifeste, on lit dans la lettre-même ces mots ainsi corrigés; *Elle est comme le produit de la masse par celui de l'espace & de la vitesse ou du tems par la force vive*, & que cette différence ne peut pas être rejetée sur une simple faute d'impression. (k)

4. Que toute l'autorité de ce fragment dépend du témoignage d'un homme qui avoit perdu la tête, ce qui n'étoit pas fort propre à la confirmer.

5. Que les recherches exactes pour trouver parmi les papiers de Mr. *Henzy*, quelque éclaircissement à ce sujet, avoient abouti à ne pas trouver non-seulement quelques lettres, mais à n'y découvrir pas même aucune trace que Mr. *Henzy* eut jamais eu en son pouvoir quelques-unes de ces lettres (l)

6. Que les recherches faites à *Bâle* & ailleurs pour déterrer les lettres que Mr. *Herman* a reçues de Mr. de *Leibnitz*, ont abouti à se convain-

simplement Mr. KOENIG de lui fournir la datte de la lettre, & de lui indiquer où elle se trouve, pour en faire usage; Mr. de MAUPERTUIS n'y marque aucun doute sur l'authenticité.

(k) Jugement de l'Académie, p. XXXIII. & suiv.

(l) ib. p. XLI. XLIII. XLVII. XLIX.

vaincre qu'elles sont depuis long-tems entre les mains de Mr. KOENIG. (m)

7. Que Mr. KOENIG aiant été requis & par Mr. de MAUPERTUIS & par Mr. *Formey*, comme Secrétaire de l'Académie, de produire l'original, il avoit usé d'abord de tergiversations, & qu'il n'avoit pu ni le produire ni l'indiquer (n).

8. Qu'on ne trouve dans l'endroit de la harangue de Mr. KOENIG, qu'il cite dans une de ses réponses à Mr. de MAUPERTUIS, comme une preuve que cette découverte de Mr. de *Leibnitz* lui étoit connue depuis long-tems, autre chose sinon que Mr. de *Leibnitz*, las des censures de Juges très-iniques, n'avoit pas voulu mettre au jour la seconde partie de sa Dynamique, & que cette suppression n'a aucun rapport avec l'affaire présentée (o) (p).

On n'allègue aucune raison pour démontrer la 4<sup>e</sup>. Proposition: sans doute qu'on la regarde comme une conséquence incontestable de la 3<sup>e</sup>.

Telles sont les raisons sur lesquelles Mr. *Euler*

(m) ib. p. LXIII. LXV.

(n) p. xxxv. XLV. XLIX. LVII.

(o) ib. p. LXI. LXIII.

(p) Mr. KOENIG n'allègue pas dans sa Lettre l'endroit de sa harangue comme indiquant la découverte en question, mais comme un endroit qui fait allusion au fragment; & effectivement, le fragment porte que Mr. de *Leibnitz* avoit été découragé de donner la seconde partie de sa Dynamique, pour les raisons que Mr. KOENIG allègue dans sa Harangue. V. Lettre de Mr. KOENIG à Mr. de MAUPERTUIS en date du 10. Déc. 1751.

Z 2

*Euler* a cru pouvoir conclure, „ que le fragment étant premièrement suspect par lui-même; & *Mr KOENIG* d'un autre côté, depuis qu'il a été rapporté que l'original de la Lettre de *Mr. de Leibnitz* n'existoit point dans les papiers de *Henzy*, qui a été supplicié, n'ayant point produit cet original ni pu ou osé assigner le lieu où il est conservé, il est assurément manifeste que sa cause est des plus mauvaises, & que ce fragment a été forgé ou pour faire tort à *Mr. de MAUPERTUIS*, ou pour exagérer, comme par une fraude pieuse, les louanges du grand *Leibnitz*, qui sans contredit n'ont pas besoin de ce secours “; & qu'il a cru pouvoir faire la demande, „ que l'Académie ne balançât pas à déclarer ce fragment supposé, & le dépouiller par cette déclaration publique, de toute l'autorité qu'on auroit pu lui attribuer. “ (q)

Avant que de passer aux raisons, que l'*Appel* produit pour énerver celles-ci, il est bon de faire attention, que dans tout cas où il s'agit de prouver une accusation, les raisons alléguées pour cet effet, sont proposées ou comme des raisons qui prouvent chacune le fait, ou comme des raisons qui toutes ensemble le démontrent. Dans le premier cas, il ne suffit pas que l'accusé détruise ou énerve une de ces raisons, il faut qu'il puisse les réfuter toutes; parce que la vérité de chacune des rai-

(q) Jugement de l'Académie p. LXIX. LXXI.

raisons le condamne sans ressource. Il n'en est pas ainsi dans le second cas : la validité de l'accusation se dissipe à mesure que l'assemblage des raisons s'affoiblit ; & comme ces raisons ne sont que des *probables* ou des *possibles*, il suffit de les réduire à des probabilités ou à des possibilités dont l'union ne peut tenir lieu de preuve. Elles peuvent même être détruites sans être combattues, c'est-à-dire, on peut dans ces sortes de cas, où l'examen & la vérité d'un fait sont mises en contestation sur des possibilités ou des probabilités, avoir une probabilité plus forte seule qu'un millier d'autres, & une démonstration au dessus de toutes les probabilités imaginables.

Dans le cas dont il s'agit ici, les raisons ne sont pas alléguées comme formant chacune une preuve, mais comme un assemblage de probabilités, qui prises ensemble valent une démonstration. Mr. Euler nous apprend *qua. la raison rapportée pour démontrer les deux premières propositions, a rendu d'abord le fragment fort suspect (r) ; que cette raison & les deux premières alléguées en faveur de la 3e. proposition, affoiblissoient beaucoup l'autorité du fragment (s) ; que la troisième augmente considérablement les soupçons contre le fragment (t) ; que la suivante n'étoit pas propre à la confirmer (v), & que les autres ajoutant à ces probabilités,*

(r) ib. p. xxiii.

s) ib. p. xxxi.

(t) ib. p. xxxix.

(v) ib. p. xxi.

*bilités, rendent manifeste que le fragment a été forgé. (w)*

De là se présente naturellement cette question : *Ces probabilités, ou ces possibilités ont-elles indépendamment des raisons qui pourroient leur être opposées, assez de force pour balancer l'axiome de droit ; Chacun est présumé homme de bien jusques à ce que le contraire ait été prouvé ? Ont-elles assez de force pour soupçonner un homme de probité, dont jusques à présent l'intégrité n'a pas été mise en doute ?* C'est à ceux qui sont initiés dans le droit auxquels il appartient de décider cette question. Il paroît qu'on les a trouvées telles non seulement, mais d'une force à pouvoir condamner sur elles l'accusé.

L'Action contre Mr. KÖENIG se trouvant donc fondée sur l'assemblage des raisons alléguées, il lui reste trois moyens pour défendre son innocence. Elle peut être mise à couvert, ou par une démonstration qui détruise la force combinée des raisons alléguées contre lui, ou par des raisons dont le poids l'emporte sur celui des autres, prises ensemble, ou sur des raisons qui prouvent l'inconséquence de celles qu'on allègue. Il n'est pas nécessaire par conséquent, pour que son innocence soit évidente, qu'on énerve également toutes les raisons alléguées contre lui. Il suffit que des raisons soient tellement affoiblies par l'un de ces trois moyens, que le soupçon ne l'emporte plus sur la présomption, qui a toujours lieu

(w) *ib.* p. LXIX.

lieu en faveur d'un homme, selon la maxime de droit citée ci-dessus. De plus cette innocence se trouvera mise hors de doute de plus en plus, & la frivolité de l'action, si l'action est injuste, se manifestera d'autant plus, qu'il y aura de différentes preuves & de différentes raisons contre celles qu'on a alléguées.

La raison fondamentale est, comme l'on voit, une Affertion, que l'Exposé de Mr. Euler suppose si évidente, qu'il n'a pas cru devoir prendre la peine de la prouver. Cependant l'Auteur de l'Appel s'y prend d'abord. Il nie la validité de cette Affertion & la combat par les raisons suivantes.

„ Si Mr. de Leibnitz (dit l'Appel) eut goûté & connu la théorie de Mr. de MAUPERTUIS, il eut dit, *j'ai remarqué que l'Action n devient TOUJOURS un minimum dans les modifications des mouvemens, & non pas que dans les modifications des mouvemens l'Action devient ORDINAIREMENT un maximum ou un minimum*; ces deux propositions sont incompatibles. Mr. de MAUPERTUIS cherche les loix de l'équilibre dans la moindre quantité d'action, & Mr. de Leibnitz n'a garde d'en parler; tout ce que Mr. de Leibnitz avance là-dessus se trouve conforme à l'exacte vérité; ce qui est de Mr. de MAUPERTUIS est absolument faux; le principe de la moindre action étant incompatible avec ceux de Mr. de Leibnitz, c'est mettre ce Philosophe en contradiction avec lui-même que de trouver dans ce fragment

„ la découverte de Mr. de MAUPERTUIS, (x) Si cette réponse est fondée, elle détruit comme l'on voit, non seulement la raison à laquelle on l'oppose, mais les deux autres auxquelles cette première sert de base. Voici donc une seconde question, que ceux qui sont versés dans les sciences philosophiques pourront décider ; *Le fragment cité contient-il la Théorie que Mr. de MAUPERTUIS revendique ?*

L'Auteur de l'*Appel* ajoute encore, que „ les „ paroles de Mr. de Leibnitz, en parlant de „ l'action, *on peut en déduire plusieurs propositions de grande conséquence*, ne désignent point „ des propositions de métaphysique semblables „ à celles que Mr. DE MAUPERTUIS nous „ offre, mais des propositions mathématiques, „ de l'espèce de celles dont il fait mention „ dans la ligne suivante, ou bien à d'autres propositions de la même science; & que si les „ connoissances sur les plus grandes & les „ moindres quantités lui ont donné occasion „ d'en tirer des conséquences métaphysiques, ces „ conséquences auront été dans un goût bien „ différent de celui de M. DE MAUPERT. (y).

Il rapporte contre la première raison, alléguée en faveur de la 3<sup>e</sup>. proposition, le passage suivant : „ Que ceux qui raisonnent de „ la sorte sont mal instruits des façons d'agir de Mr. de Leibnitz. Ce Philosophe, ennemi des disputes, avoit coutume de *tâter le*  
„ *pouls*

(x) *Appel au Public* p. 26. 27. 28. *Append.* p. 8.

(y) *Appel au Public* p. 30. *Append.* p. 19, 20.

„ *pouls* aux Savans , en leur montrant de loin  
 „ ses idées : si elles n'étoient pas goûtées , il se  
 „ battoit en retraite , disant avec Xénocrate ;  
 „ *Non habet bujus rei ansas* : s'étant ouvert à  
 „ Mr. *Huygens* sur son calcul de situation , ce-  
 „ lui-ci n'y fit pas attention , & Mr. de *Leibnitz*  
 „ n'en parla plus : pour la même raison , il  
 „ brisa sur sa spécieuse générale avec le Mar-  
 „ quis de *Hospital* , qui ne comprenoit rien à  
 „ ce que le Philosophe Allemand vouloit lui  
 „ dire : le cas dont il s'agit ici , est parfaitement  
 „ semblable. Mr. de *Leibnitz* a commencé à  
 „ s'ouvrir à Mr. *Bernouilli* sur les véritables  
 „ principes de Dynamique. Mais l'essai ne  
 „ réussit pas. Mr. de *Leibnitz* fut obligé de  
 „ quitter la partie , & de se battre en retraite pour  
 „ traiter d'autres choses avec Mr. *Bernouilli*.  
 „ Ainsi les raisons pour lesquelles on ne trouve  
 „ pas que Mr. de *Leibnitz* se soit ouvert à ce  
 „ Géomètre sur le principe de la moindre ac-  
 „ tion , sont toutes simples. 1°. Le principe de  
 „ la moindre action n'est pas celui de Mr. de  
 „ *Leibnitz*. 2°. Il ne pouvoit pousser ces  
 „ choses avec Mr. *Bernouilli* , parce que celui-ci  
 „ n'avoit pas assez de métaphisique 3°. Il ne pou-  
 „ voit guères discuter une matière avec une per-  
 „ sonne , qui croyoit avoir découvert lui-même  
 „ ce dont il auroit été question (2).

L'Appel répond à la seconde raison.  
 „ Lortque Mr. de *Leibnitz* dit , que l'action  
 „ pourroit servir à déterminer les courbes que  
 „ dé-

(2) *Appel au public*, p. 92.  
 Z 5

„ décrivent les corps attirés à un ou plu-  
 „ sieurs centres, il ne parle pas d'une chose  
 „ qu'il a faite mais qu'on pourroit faire ; les cas  
 „ sont fréquens en mathématique, où l'on voit  
 „ avec certitude qu'un principe peut servir à  
 „ déterminer telle ou telle chose, sans que  
 „ pour cela l'on soit en état de les déterminer  
 „ encore. Il y en a des exemples (a).

Ceux, qui au fait de la métaphysique & des mathématiques, n'ignorent pas les idées de Mr. de *Leibnitz*, sont très-propres à juger de la valeur ou de la nullité de ces raisons : qu'il me soit permis d'y ajouter, qu'eux seuls sont en état d'en sentir le fort ou le faible. Continuons à exposer les raisons alléguées contre celles du jugement. Jusques à présent il n'a été question que de celles qui ont fait naître le soupçon : il faut passer à celles qui ont augmenté le poids, au point de faire pencher tout-à-fait la balance. Voici donc la réponse que l'Appel fait à la troisième raison.

„ Les Auteurs du jugement ont très-mau-  
 „ vaise grace de vouloir tirer avantage d'une fau-  
 „ te que l'inadvertance des Copistes, des Imprim-  
 „ meurs, & si l'on veut, de l'Auteur-même  
 „ peut avoir occasionnée. Si Mr. KOENIG a-  
 „ voit produit le fragment dans quelque mau-  
 „ vais dessein, n'y auroit-il pas porté toute l'at-  
 „ tention possible ? auroit-il pu en ce cas com-  
 „ mettre une faute qui saute aux yeux, & dont il  
 „ pou-

(a) Appel au Publicp. 34 & suiv.

„ pouvoit s'appercevoir mieux que tout autre,  
 „ puisque dans sa pièce il en donne des preuves  
 „ évidentes; & n'auroit-il pas dans ce cas-là fait  
 „ passer la même faute dans la copie envoyée  
 „ à Mr. de MAUPERTUIS (b) ?

„ Y-a-t-il seulement l'ombre de bienfaisance  
 „ dans ces paroles; *Il paroïssoit fâcheux que tou-*  
 „ *te l'autorité du fragment dépendît du témoignage*  
 „ *d'un homme qui avoit perdu la tête; & cela n'é-*  
 „ *toit pas fort propre à le confirmer.* Le Lecteur  
 „ voit sans doute le trait d'inhumanité que ces  
 „ paroles couvrent; mais d'ailleurs à qui per-  
 „ suadera-t-on que pour avoir perdu la tête  
 „ pour une affaire d'Etat, un homme soit in-  
 „ digne de toute créance? que la vile popula-  
 „ ce le pense ainsi, à la bonne heure: ce n'est  
 „ pas à son jugement qu'on en appelle. (c).

La réponse que l'*Appel* fait à la cinquième rai-  
 son, consiste à faire remarquer: „ 1°. Que l'ar-  
 „ gument n'est pas juste: *on n'a trouvé parmi les*  
 „ *papiers de Mr. Henzy ni lettres de Mr. de Leib-*  
 „ *nitz, ni trace que Mr. Henzy en ait jamais*  
 „ *eues, donc le fragment cité par Mr. KOENIG*  
 „ *mérite d'être suspect.* 2°. Que Mr. KOENIG,  
 „ a notifié à Mr. de MAUPERTUIS qu'il possé-  
 „ doit une collection de Lettres de Mr. de  
 „ *Leibnitz* écrites de la propre de Mr. *Henzy*:  
 „ d'où il paroît que Mr. *Henzy* doit avoir eu  
 „ ou des originaux ou des copies. 3°. Qu'il  
 „ n'étoit pas surprenant, qu'on n'ait pas  
 „ trou-

(b) ib. p. 22.

(c) ib. p. 95.

„ trouvé ces copies parmi les papiers de Mr.  
 „ *Henzy*, puisque le défunt les avoit transmi-  
 „ ses à Mr. K O E N I G avant sa mort.

A ces trois remarques l'*Appel* ajoute un fait qui sert de nouvelle preuve. Mr. KOENIG aiant prié Mr. *Fasnacht*, bourgeois & négociant de *Bernes*, de faire quelques recherches sur les papiers & l'original en question, celui-ci répondit à Mr. KOENIG, par une lettre, laquelle étoit accompagnée d'une lettre entière & d'un morceau de lettre, écrits à Mr. *Henzy* par Mr. KOENIG, l'une du 10. Mai 1745, l'autre du 10. Mars 1745, & toutes deux étiquetées de la main de Mr. *Henzy*. Dans la première se trouvent ces paroles „ Nous attendons (savoir „ Mr. KOENIG & son frère, qui faisoit alors „ ses études à *Franecker*) la dissertation sur la „ Navigtion des Anciens, avec les autres lettres „ de *Leibnitz*, & dans la seconde, par apostille, „ je vous prie de songer aux lettres de *Leibnitz*. Mr. *Fasnacht* apprend à Mr. KOENIG qu'il avoit fait cette trouvaille chez (Mr. *Lutbard*, Notaire juré & Secrétaire préposé dans la discussion qui s'est faite des biens de Mr. *Henzy*; que Mr. *Lutbard* avoit souvent eu dessein de bruler en présence de Mr. *Fasnacht*, les lettres de Mr. KOENIG à Mr. *Henzy*, & qu'il venoit de l'exécuter; ce qui fait dire à l'Auteur de l'*Appel*; „ L'heureux hazard, que celui qui a „ fait recouvrer ces deux pièces ! si le Notaire „ *Lutbard* eut exécuté plutôt son dessein, Mr. „ KOENIG n'auroit peut-être jamais pu donner „ aucune preuve de la correspondance qu'il a „ en-

„ entretenu avec feu Mr. *Henzy* sur les lettres  
 „ de Mr. de *Leibnitz*. (d)

On remarque sur la 6. raison, que de ce qu'on  
 n'a plus trouvé à *Bâle* aucune des lettres qu'é-  
 crivit autrefois Mr. de *Leibnitz* à Mr. *Hermann*,  
 il ne s'ensuit pas qu'elles sont depuis longtems  
 entre les mains de Mr. KOENIG. „ Eh, qui  
 „ vous dit, s'écrie l'Auteur de l'*Appel*, qu'elles  
 „ ne sont pas depuis longtems en d'autres  
 „ mains. Le frère & l'héritier de Mr. *Hermann*  
 „ ne vous dit pas que Mr. KOENIG les ait ; mais  
 „ uniquement qu'il ne s'en trouve plus (e).

Quant aux tergiversations dont on accuse  
 Mr. KOENIG dans la raison suivante, l'*Ap-  
 pel* y oppose : „ Qu'on n'avoit aucun droit de  
 „ fixer à Mr. KOENIG un tems & encore moins  
 „ celui d'un mois, pour représenter un original,  
 „ que peut-etre le tems seul pourra faire re-  
 „ trouver ; qu'on n'avoit même aucun droit  
 „ d'exiger qu'il le fît ; & que les circonstances  
 „ douloureuses dans lesquelles il se trouvoit  
 „ alors, le justifient assez sur le tems qu'il a pris  
 „ pour satisfaire à un acte de pure politesse. (f)

Pour ce qui est de la dernière raison, allé-  
 guée par les accusateurs & les juges de Mr.  
 KOENIG, l'*Appel* nous rapporte le passage de la  
 harangue de Mr. KOENIG, par lequel il paroît  
 que ce Savant a regardé le fragment en ques-  
 tion comme bon & authentique, avant que d'a-  
 voir songé à écrire contre la théorie de Mr. de  
 MAU.

(d) *Appel au Public*, p. 98. (e) *ib.* p. 93. & suiv.

(f) *Appel au Public* p. 100. & suiv.

MAUPERTUIS, & même avant que d'avoir ouï parler de cette nouvelle théorie. (g)

On ne se contente pas de ces raisons, on pousse plus loin & l'on prétend; qu'on n'a-voit aucun fondement à exiger de Mr. KOENIG qu'il produisît ou indiquât l'original.

1. De Savant à Savant la parole d'un homme d'honneur suffit. On en croit les historiens sur leur parole quand ils nous rapportent des chartres, &c. le Médecin & le Physicien, quand ils nous citent des expériences; le Voyageur, quand il nous rapporte des faits: on n'exige point d'eux qu'ils produisent des originaux, ou qu'ils fassent attester par Notaire & témoins les choses qu'ils disent avoir vues, lues, &c.

2°. Mr. KOENIG n'a jamais avancé qu'il possédoit l'original: il a assuré qu'il étoit possesseur de quelques copies de lettres de Mr. *Leibnitz*, parmi lesquelles se trouvoit celle dont il avoit pris le fragment; qu'il étoit redevable de ces copies à Mr. *Henzy*; & cela est exactement vrai (b).

3°. Que quand même le fragment eut contenu le principe de Mr. de MAUPERTUIS, on n'en auroit pourtant pas dû conclure qu'il jette un soupçon de plagiat sur le Président; & pour rendre cette raison sensible, on demande à Mr. *Euler*, s'il voudroit s'avouër plagiaire par la raison que Mr. KOENIG se trouve entre les mains un papier original de Mr. de *Leibnitz*, qui contient la même démonstration d'une propriété des nombres premiers, que Mr. *Euler* a donné comme de lui dans les *Comment. de Peterjbourg* (i).

4°.

(g) *Appendice*, p. 10.

(b) *Appel au Public*, p. 82. *Appendice* p. 39 & 40.

(i) *Appel au Public*, p. 103...135.

4°. Que si Mr. KOENIG avoit eu la moindre'intention de faire soupçonner Mr. de MAUPERTUIS de plagiat, il ne l'auroit pas fait par un fragment obscur, mais par des preuves évidentes, qu'il tenoit en main. Ces preuves sont présentées en forme de questions, qui, pour me servir de l'expression dont se sert l'Auteur de *l'Appel*, donnant un avant-goût de l'ouvrage que Mr. KOENIG prépare au sujet de cette controverse, feroient voir qu Mr. de MAUPERTUIS doit son idée de la moindre action au Père *Malebranche*, son estimation de l'action à M<sup>ss</sup>. de *Leibnitz*, & *Wolff*; que le cas particulier, par lequel Mr. de MAUPERTUIS veut prouver la minimité de l'action, a été traité par Mr. *'sGravesande*, & enseigné il y a vingt-ans par Mr. *Engelhard*, & que tout ce qui est de Mr. de MAUPERTUIS se réduit à avoir mal combiné ces différentes propositions: (k)

5°. Que quand même le fragment indiqueroit la connoissance particulière d'une moindre quantité d'action, cela ne peut ni ne doit jeter le moindre soupçon sur l'autenticité du fragment, puisqu'il est indubitable que Mr. de *Leibnitz*, aiant laissé de savantes critiques sur l'ouvrage du Père *Malebranche*, a dû nécessairement connoître l'idée de ce Métaphysicien sur la moindre action, & pour le moins aussi bien que Mr. de MAUPERTUIS; & que Mr. de *Leibnitz*, comme aiant le premier découvert la véritable estimation de l'action, a dû nécessairement être en état de connoître l'estimation de cette moindre quantité d'action, non pas comme Mr. de MAUPERTUIS nous l'a donnée, mais telle qu'elle est effectivement (l).

Après avoir détaillé tout ce qui concerne  
l'Ac-

(k) ib. p. 109-122.

(l) ib. p. 116. & suiv.

l'Action intentée contre Mr. KOENIG, il nous reste à parler de la seconde partie de cette controverse, celle qui regarde la compétence du Jugement.

Dans la Lettre de Mr. de MAUPERTUIS à Mr. KOENIG en date du 23. Décemb. le premier de ces Savans prétend, que l'Académie étant intéressée à éclaircir tout ce qui peut appartenir à chacun de ses membres, n'a usé en sommant Mr. KOENIG de représenter l'original, que d'un droit dont tout particulier intéressé de la sorte pouvoit user (m). L'Académie ayant porté un jugement, il n'est pas douteux que les membres qui l'ont porté n'aient cru l'Académie pleinement autorisée à le faire. Cependant l'Auteur de l'*Appel* le leur conteste, sur le fondement que tout droit étant ou *né avec l'institution-même* ou *acquis*, & l'Académie ne l'ayant & ne pouvant l'avoir ni de l'un ni de l'autre manière, il est manifeste qu'elle a usé d'un droit usurpé & chimérique. L'Auteur de l'*Appel* nous détaille les raisons par lesquelles il prouve cet argument. (n)

Entuite il passe en revue les Juges & trouve 1. qu'aucun d'eux n'est en état d'entendre la matière qui fait le fonds du procès, excepté Mess. de MAUPERTUIS & Euler; 2. que celui-ci a fait à la fois le Rapporteur, l'Avocat, le Juge, tandis qu'il est partie dans l'Affaire; 3. Que l'Académie s'étant déclarée partie offensée dans cette affaire, auroit dû avoir la délicatesse de ne pas la décider comme Juge. A

(m) Append. p. 16. (n) App. au Pub. p. 41. & suiv.

A tout cela est ajouté un Appendice, qui contient la correspondance que cette dispute a occasionnée entre Mess. de MAUPERTUIS & *Formey* d'un côté, & Mr. KOENIG de l'autre, ainsi que quatre lettres de Mr. de *Leibnitz*, précédées d'une Préface dont voici les paroles. „ Pour  
„ mettre le Public en état de juger jusqu'à quel  
„ point les soupçons conçus contre l'authen-  
„ ticité du fragment, peuvent être bien ou mal  
„ fondés, on a cru qu'il étoit à propos de  
„ lui mettre sous les yeux la lettre entière dont  
„ ce fragment fait partie, avec quelques autres  
„ écrites de la même main, & qui ont été en-  
„ voyées à Mr. KOENIG, en même tems que  
„ l'autre, comme autant de copies de Lettres  
„ de Mr. de *Leibnitz*. Les noms des Savans,  
„ auxquels elles ont été écrites, ne se trouvent  
„ point à la tête des trois premières. Mais  
„ sur la foi d'un billet, qui se trouvoit dans  
„ le cahier où étoient marqués les noms de  
„ Mr. *Bayle*, *Foucher*, *Herman* & *Volder*,  
„ Mr. KOENIG avoit conclu que la Lettre  
„ en question, qui est ici la première, avoit  
„ été écrite à Mr. *Herman*, la seconde sur  
„ la Philosophie de *Descartes* à Mr. *Boucher*,  
„ & la troisième à Mr. *Bayle*. Cependant  
„ Mr. KOENIG ne veut point avoir de querel-  
„ le avec qui que ce soit sur ces assertions. Il  
„ l'a souvent déclaré, & nous le répétons  
„ ici : l'authenticité de ces lettres en elle-mê-  
„ me ne l'intéresse point : il lui est très-indif-  
„ férent à qui on les donne, & ce que cha-  
„ cun en pense. La seule chose qu'il se pro-

A a

„ pose

„ pose de prouver, est, qu'il a reçu ces Let-  
 „ tres telles qu'elles sont; qu'il les donne et  
 „ les qu'il les a reçues; qu'il les a suppo-  
 „ sées bonnes & authentiques, & sur-tout qu'il  
 „ n'a jamais eu la pensée d'en citer le fra-  
 „ gment en question pour faire tort à autrui.  
 „ Pour le reste, il lui importe fort peu de sa-  
 „ voir avec certitude, par qui ou à qui ces  
 „ lettres ont été écrites. Si ces sortes de  
 „ pièces sont intéressantes pour la Philoso-  
 „ phie, elles ne le sont qu'à cause des cho-  
 „ ses qui s'y trouvent, la valeur desquelles  
 „ ne dépend nullement de quelque petit fait  
 „ de pure curiosité. “

Laisant le jugement de cette affaire à ceux  
 qui peuvent peser quelles de ces raisons sont  
 de poids, on nous permettra d'en finir l'Ex-  
 posé, par une remarque, qui semble assez  
 naturelle. C'est que peut-être l'affaire auroit  
 été assoupie, & ensevelie dans un éternel ou-  
 bli si à l'exemple des Tribunaux, L'Académie  
 eut attendu de prononcer, jusques à ce que Mr.  
 KOENIG eut fourni ce qu'il pouvoit répondre  
 sur l'Exposé de Mr. *Euler*. L'on fait que  
 dans tous les Tribunaux, on ne juge qu'a-  
 près avoir ouï la dernière réplique sur les  
 dernières instances. La Jurisprudence le de-  
 mande & l'équité le prescrit.

#### A R T I C L E IV.

EXPE'RIENCES ET OBSERVATIONS  
 SUR L'ELECTRICITE', faites à Phi-  
 la-

*Philadelphie en Amérique par Mr. BENJAMIN FRANKLIN ; & communiquées dans plusieurs Lettres à M. P. COLLINSON de la Société Royale. Traduites de l'Anglois. A Paris, chez Durand, 1752. in Octavo. pp. 223. sans l'Avertissement qui en a 24. l'Histoire abrégée de l'Electricité , & la Préface qui en ont LXXIX. & la Table.*

**L'**Electricité a bien fait du chemin depuis un demi-siècle. Deux ou trois mots dans un Cours de Physique, expédioient ce Phénomène ; aujourd'hui des Volumes entiers ne l'épuisent pas, & cette doctrine a le rare avantage de joindre au mérite de la nouveauté le frappant du merveilleux. Le Ciel, la Terre, la Mer, toute la Nature, s'offrent aux Expériences Electriques ; & peut-être les poussera-t-on jusqu'à établir par cette voie quelque genre de communication avec d'autres Atmosphères, ou même avec d'autres Globes. Qui croiroit qu'un animal aussi petit que l'homme pût ainsi par son industrie, agiter, ébranler, & à quelques égards s'assujettir tout ce qui l'environne ?

Mr. Franklin, habitant de *Philadelphie*, dans la Colonie Angloise de *Pensylvanie* en Amérique, est l'Auteur des Lettres qui composent cet Ouvrage Mr. Collinson, son Ami & son Correspondant à Londres, les y a fait imprimer ; & M. de Buffon a engagé un homme de Lettres à en donner la Traduction que

A a 2

nous

nous annonçons, & qui paroît fort bien faite.

Quoique la plupart des Physiciens se soient exercés depuis plusieurs années sur la matière de l'Électricité, & y aient eu des succès assez brillans, les recherches & les découvertes de *M. Franklin* font voir que cette matière est encore neuve à bien des égards. Cet habile homme, ingénieux en moyens, & heureux en applications, s'est attaché à considérer les faits déjà connus sous de nouveaux points de vue, pour tâcher de les généraliser, & d'en former un ordre Systématique & suivi. Instruit, par exemple, des effets surprenans de la bouteille électrique, le premier objet qu'il s'est proposé, a été d'examiner comment elle acquiert la vertu électrique, comment elle la conserve quoiqu'on la touche, & comment elle la communique. Aiant toujours l'expérience & l'observation pour guides, il a bientôt reconnu que l'électricité est inhérente à la matière, & en est inséparable; que le verre en contient autant qu'il en peut contenir, & toujours la même quantité; qu'électrifier la bouteille, ce n'est pas, y faire entrer plus de matière électrique qu'elle n'en avoit auparavant, mais accumuler sur une de ses surfaces, autant de cette matière qu'il y en a dans les deux surfaces ensemble, ce qui ne se fait que parce que l'une en rejette précisément la même quantité que l'autre en reçoit: que les deux surfaces de la bouteille sont toutes prêtes, l'une à rendre ce qu'elle a de plus, & l'autre à recevoir ce qu'elle a  
de

de moins que sa quantité naturelle: qu'elles ne peuvent le faire l'une sans l'autre: que l'équilibre ne sauroit se rétablir entre elles par la communication intime de l'une & de l'autre, mais seulement par une communication extérieure non électrique: qu'ainsi la bouteille reste chargée tant que cette communication extérieure n'est pas rétablie; & qu'enfin l'électricité ne sauroit être communiquée par la bouteille, qu'autant que cette bouteille reçoit par une voie la même quantité de matière électrique qu'elle donne par l'autre.

Ces premières connoissances ont conduit notre Auteur à trouver les moyens de faire paroître l'électricité de deux manières tout-à-fait opposées, l'une en augmentant l'électricité naturelle dans les corps que nous nommons non électriques, & il appelle cette augmentation *électricité positive*; l'autre en diminuant l'électricité naturelle; il nomme celle-ci *négative*. De-là sont venus les termes nouveaux, *électrifier en plus*, *électrifier en moins*, dont les significations répondent assez bien aux usages des termes *plus* & *moins* en Algèbre.

L'Analyse de la bouteille électrique a achevé de confirmer M. *Franklin* dans l'opinion où il étoit déjà auparavant, que l'électricité dans cette bouteille est attachée au verre précisément comme verre, & que les corps non-électriques qu'on y ajoute, ne servent que comme l'armure d'une pierre d'Aiman, à unir les particules de la matière électrique surabondante, & à les tenir rassemblées sur l'une des surfa-

ces du verre, étant toujours prêtes à s'échapper par le premier endroit où elles trouveroient passage pour aller à l'autre. En conséquence de ces découvertes, il a imaginé quantité d'autres Expériences dont l'enchaînement & le résultat confirment les premières, & font honneur à sa sagacité. Néanmoins, quelque justes que soient les idées, & quoiqu'elles soyent toutes appuyées sur des faits, l'Auteur ne les propose que comme des conjectures, & sa modestie est égale à sa pénétration.

Le pais qu'habite M. *Franklin* est des plus favorables pour les Expériences de l'Électricité; autant que les chaleurs y sont excessives en été, autant le froid y est rigoureux en hyver, l'on passe subitement de l'un à l'autre, sans presque s'appercevoir, ni de la douceur du printems, ni de la température de l'automne. Le vent Sud ou Nord amène les deux saisons opposées; mais dans l'une & dans l'autre on y jouit presque toujours du plus beau Ciel. Les nuages épais y dérobent rarement la vue du Soleil & des Étoiles; les pluies n'y sont jamais de longue durée, & les brouillards y sont presque inconnus. Ainsi la sécheresse du tems & la froideur du vent de Nord contribuent beaucoup à y rendre plus sensibles la force & les effets de l'Électricité. Le Traducteur a pris la peine de répéter presque toutes ces expériences; & il déclare qu'elles ont si pleinement satisfait à ses desirs, en l'égard au tems, à la saison & au climat, qu'elles ne laissent aucun lieu de douter de

de la certitude de celles qu'il n'a pas tentées.

Après l'Avertissement d'où nous avons tiré tout ce qui a été rapporté jusqu'ici, vient une Histoire abrégée de l'Electricité, que le Traducteur a cru nécessaire pour ceux qui n'ayant pas fait une étude particulière de cette matière, seroient bien aises de connoître les progrès de l'Electricité depuis son origine jusqu'aux découvertes de Mr. *Franklin*. Il a beaucoup profité de l'Histoire qu'en a faite M. *de Secondat* pour l'Académie de Bourdeaux en 1748. Mais il y a ajouté des choses, ou qui n'étoient pas venues alors à la connoissance de M. *de Secondat*, ou qu'il avoit cru devoir négliger; & il y a joint les découvertes qui ont été faites sur le même sujet depuis son Histoire jusqu'à présent.

Nous ne tirerons de cette Histoire que la discussion qu'on y fait de deux idées de M. *Bose*, célèbre Professeur de Physique à Wittenberg, qui a beaucoup contribué aux progrès des connoissances électriques. Il avoit rapporté une expérience qui a vainement occupé la plupart des Physiciens. Un enfant, ou un adulte, placé sur un gâteau de résine, touche de la main le globe, ou la poignée d'une épée actuellement électrisée par la pointe auprès du globe; il acquiert en peu de tems une si grande quantité de feu électrique, que d'abord ses piés, ensuite ses jambes, les genoux, & enfin tout son corps, paroissent dans l'obscurité en être environnés de tous côtés, comme d'un nuage lumineux, semblable à la

A a 4

gloi-

gloire dont les Peintres entourent le portrait d'un Saint. C'est pour cette raison que M. *Bose* a nommé cette Expérience la *Béatification*. Tous ceux qui l'ont tenté, se plaignent de ce qu'il n'en a pas donné un détail assez circonstancié. Il avouë aussi lui-même qu'elle lui a souvent manqué. L'on conçoit en effet qu'il faut un tems & des circonstances bien favorables ; pour pouvoir accumuler sur un homme une assez grande quantité de feu électrique pour l'environner depuis les pieds jusqu'à la tête d'une Atmosphère lumineuse & bien visible. Quoiqu'il en soit, un Physicien ingénieux, (M. *Delos*, qui démontre toutes ces nouvelles Expériences électriques avec les anciennes dans les Cours publics de Physique Expérimentale, qu'il fait avec un applaudissement général, dans son magnifique Cabinet à Paris,) ce Physicien, dis-je, imaginant que le succès pourroit bien ne dépendre que d'une qualité du sujet que l'on veut béatifier, à laquelle on ne fait pas attention, s'est servi d'un homme bien velu ; & l'ayant mis tout nud en expérience, il a parfaitement réüssi. Si c'est de cette façon que M. *Bose* opère sa béatification, il n'est plus surprenant qu'il y ait réüssi en employant un enfant, dès qu'on fait réflexion, qu'il se trouve des enfans dont tout le corps est couvert de poil solet, qui tombe avant l'âge de puberté. Il y a apparence qu'on réüssiroit de même à béatifier une personne vêtue de panne, ou un animal. Ce sont vraisemblablement les poils

poils qui lancent le feu électrique de leurs pointes tournées en dehors, comme il en paroît un foible exemple sur le dos d'un Chat que l'on frotte dans l'obscurité.

Le même M. *Bose* dit qu'il desespère que l'on puisse trouver une mesure exacte des forces de l'Electricité. Cette conjecture est hasardée trop à la légère. Quand on n'auroit pas l'ingénieux Instrument que MM. *d'Arcy* & le *Roy* ont inventé & exécuté pour mesurer la force de l'Electricité, & auquel ils ont pour cette raison donné le nom d'*Electromètre*, on trouveroit dans les Expériences de M. *Franklin* de quoi y suppléer. Cet Auteur, a donné la description de deux sortes de Rouës électriques, qui, quoiqu'elles n'aient pas été imaginées à cette intention, peuvent être regardées comme d'excellens *Electromètres*. Il fait servir dans chacune de ces machines, la seule vertu attractive de l'Electricité de deux manières différentes, activement & passivement. Ces deux effets se succédant alternativement, contribuent également au mouvement circulaire des Rouës, qui font chacune sur leur axe plus ou moins de révolutions, à proportion que ces Rouës, ou les bouteilles, sont plus ou moins chargées d'électricité. Ainsi, sans être, comme le dit M. *Bose*, *audaculus & artemetricus*, on pourra assurer, que tel ou tel degré de force électrique est double, triple, quadruple de tel ou tel autre.

Une des choses les plus remarquables dans les Expériences de M. *Franklin*, c'est la nou-

A 5

velle

velle hypothèse, qui en résulte, pour expliquer les différens Phénomènes du tonnerre. En voici les principales idées.

Les corps non électriques, lorsqu'ils ont été chargés de feu électrique, le retiennent jusqu'à ce qu'on en approche d'autres corps non électriques, qui en aient moins, & alors il est communiqué par un craquement, & se trouve également distribué.

Le feu électrique aime l'eau, il est fortement attiré par elle, & ces deux élémens peuvent subsister ensemble. L'air est un corps originairement électrique, & lorsqu'il est sec, il n'est point conducteur du feu électrique; il ne le reçoit point des autres corps, & ne le leur donne point.

L'eau étant électrisée, les vapeurs qui s'en exhalent seront également électrisées, & flottant dans l'air sous la forme de nuages, ou autrement, elles retiendront cette quantité de feu électrique, jusqu'à ce qu'elles rencontrent d'autres nuages, ou d'autres corps qui ne soient pas électrisés au même point, & alors elles le communiqueront.

Chaque particule de matière électrisée est repoussée par chaque autre particule également électrisée. Ainsi le Courant d'une fontaine, naturellement serré & continu, dès qu'il sera électrisé, se séparera, & s'étendra sous la forme d'une vergette, chaque goutte faisant effort pour s'éloigner de chaque autre goutte: mais, lorsque le feu électrique leur est enlevé, elles se rapprochent & se rejoignent. L'eau qui est fortement électrisée (aussi-bien que cel-

celle qui est échauffée par le feu commun,) s'élève en vapeurs plus abondamment, l'attraction de cohésion parmi les particules étant considérablement affoiblie par la puissance opposée de répulsion introduite avec le feu électrique; & lorsque quelque particule est dégagée par quelque moyen que ce soit, elle est immédiatement repoussée, & s'envole ainsi dans l'air.

Le frottement entre un corps non électrique & un corps originairement électrique, produit le feu électrique non en le *créant*, mais en le *rassemblant*: car il est également répandu dans nos murs & dans nos chambres, dans la terre & dans toute la masse de la matière commune.

Ainsi le globe de verre tournant, tandis qu'il frotte contre le couffin, tire le feu du couffin, lequel est dédommagé par le cadre de la machine, & ce cadre par le plancher sur lequel il est posé. Coupez la communication par le moyen d'un verre épais, ou d'un gâteau de cire placé sous le couffin, le feu ne peut plus être produit, parce qu'il ne peut plus être rassemblé.

L'océan est un composé d'eau corps non électrique, & de sel corps originairement électrique. Lorsqu'il y a un frottement entre les parties voisines de sa surface, le feu électrique est rassemblé des parties inférieures; il est alors manifestement visible dans la nuit; il paroît à la poupe & dans le sillage de chaque vaisseau qui fait route; on l'apperçoit à chaque coup de rame, dans l'écume des vagues & dans les parties d'eau élevées par le vent.

Dans une tempête toute la mer paroît en feu.

**Let**

Les particules d'eau détachées, étant alors repoussées de la surface électrisée, entraînent continuellement le feu tel qu'il a été rassemblé, elles s'élèvent & forment des nuages, & ces nuages fortement électrisés retiennent le feu, jusqu'à ce qu'ils aient occasion de le communiquer.

Les particules d'eau s'élevant en vapeurs s'attachent elles-mêmes aux particules d'air.

Celles-ci se repoussent les unes les autres ; & chaque particule d'eau, amenant avec elle une particule de feu commun, la répulsion de l'air est plutôt favorisée & fortifiée par le feu, qu'embarrassée & ralentie par l'attraction réciproque des particules d'eau. Mais si l'air ainsi chargé est comprimé par des vents contraires, s'il est poussé contre des montagnes, ou condensé par la perte du feu qui favorisoit son expansion, les intervalles se resserrent, l'air avec son eau descend comme une rosée ; ou si l'eau environnant une particule d'air, vient en contact avec l'eau qui en environne une autre, elles se réunissent, & forment une de ces gouttes qui nous donnent la pluie.

Le Soleil fournit, ou semble fournir, le feu commun à toutes les vapeurs qui s'élèvent tant de la terre que de la mer. Ces vapeurs, qui ont en elles du feu électrique & du feu commun, sont mieux soutenues que celles qui n'ont que du feu commun. Car, lorsque les vapeurs s'élèvent dans la région la plus froide au dessus de la terre, le froid, s'il diminue le feu commun, ne diminuera point le feu électrique. De là les nuages formés par des vapeurs

peurs élevées des eaux fraîches dans la terre, des végétaux, de la terre humide, &c. déposent leur eau plus vite & plus aisément, n'ayant que peu de feu électrique pour repousser les molécules, & les tenir séparées, de sorte que la plus grande partie de l'eau élevée de la terre est abandonnée, & retombe sur la terre; les vents de terre qui soufflent sur mer sont secs. Mais les nuages formés par les vapeurs élevées de la mer, ayant les deux feux, & sur-tout une très-grande quantité de feu électrique, soutiennent fortement leur eau, l'élèvent à une grande hauteur, & étant agités par les vents, peuvent l'amener du milieu de l'Océan au milieu du plus vaste Continent.

Si ces nuages sont poussés par les vents contre des montagnes, ces montagnes étant moins électrisées les attirent, & dans le contact emportent leur feu électrique; & comme elles sont froides, elles emportent aussi leur feu commun; de là les molécules pressent vers les montagnes, & se pressent l'une l'autre. Si l'air est un peu chargé, il tombe seulement en rosée sur le sommet & sur les côtés des montagnes; il forme des fontaines & descend dans les vallées en petits ruisseaux, qui par leur réunion font les grands courans & les rivières. S'il est fort chargé, le feu électrique sort tout à la fois d'un nuage entier, & en l'abandonnant il brille comme un éclair, & craque avec violence; les particules se réunissent d'abord faute de ce feu, & tombent en grosses ondées.

Lorsque le sommet des montagnes attire ain-

si les nuages, & tire le feu électrique du premier nuage qui l'aborde, celui qui suit, lorsqu'il approche du premier nuage actuellement dépouillé de son feu, lui lance le sien & commence à déposer son eau propre. Le premier nuage lançant de nouveau ce feu dans les montagnes, le troisième & tous les autres qui arrivent successivement, en font autant aussi loin qu'ils s'étendent en arrière; ce qui peut être sur une étendue de pays de quelques centaines de lieues. De là les déluges de pluie, les tonnerres, les éclairs perpétuels sur la côte orientale des *Andes*, qui courant Nord-sud, & étant prodigieusement hautes, interceptent tous les nuages amenés contre elles de l'Océan Atlantique par les vents de mer, & les obligent à déposer leurs eaux qui forment les rivières immenses des Amazones, de la Plata, d'Oroonoke, lesquelles renvoient ces eaux dans la même mer, après avoir fertilisé une étendue de pays fort considérable.

Quoiqu'un pays soit uni, & sans montagnes qui interceptent les nuages électrisés, il y a cependant encore des moyens pour les obliger à déposer leurs eaux; car si un nuage électrisé, venant de la mer, rencontre dans l'air un nuage élevé de la terre, & par conséquent non électrisé, le premier lancera son feu dans le dernier, & par ce moyen les deux nuages seront contraints de déposer subitement leurs eaux.

Les particules électrisées du premier nuage se resserrent, lorsqu'elles perdent leur feu; les particules de l'autre nuage se resserrent aussi en  
le

le recevant. Ainsi dans l'un & dans l'autre elles ont la facilité de se réunir en gouttes. La commotion ou secousse donnée à l'air, contribue aussi à précipiter l'eau non seulement de ces deux nuages, mais des autres qui les avoisinent : de là les chûtes soudaines de pluie immédiatement après la lumière des éclairs.

C'est une chose ordinaire de voir des nuages à différentes hauteurs tenir différens chemins, ce qui prouve différens courans d'air, l'un au dessous de l'autre. Comme l'air entre les Tropiques est raréfié par le Soleil, il s'élève. L'air du Nord & du Sud plus dense presse à sa place : l'air ainsi raréfié & contraint de monter, passe du côté du Nord & du côté du Midi, & est forcé de descendre dans les régions polaires, s'il n'a point d'autre issue, avant que la circulation puisse être continuée. Comme les courans d'air avec les nuages suivent des routes différentes, il est aisé de concevoir comment les nuages passant l'un sur l'autre peuvent s'attirer réciproquement, & ainsi s'approcher suffisamment pour le choc électrique ; & aussi comment les nuages électriques peuvent être emportés sur les terres fort loin de la mer, avant que d'avoir aucune occasion de frapper.

Lorsque l'air, avec ses vapeurs élevées de l'Océan entre les Tropiques, vient à descendre dans les régions polaires, & à être en contact avec les vapeurs qui y sont élevées, le feu électrique qu'elles amènent, commence à être communiqué, & se fait appercevoir dans de  
belles

belles nuits, étant d'abord visible où il commence à être en mouvement, c'est-à-dire, où le contact commence, dans les régions les plus septentrionales. De là les courans de la lumière semblent s'élancer au Sud, même au Zenith des contrées septentrionales. Mais quoique la lumière paroisse s'élancer du Nord au Midi, le progrès du feu est réellement du Midi au Nord. Son mouvement commence dans le Nord, & voilà pourquoi il y est d'abord aperçu, car le feu électrique n'est jamais visible que quand il est en mouvement, & qu'il saute de corps en corps ou de parcelle en parcelle au travers de l'air; lorsqu'il traverse des corps denses, il est invisible. Dans l'explosion de la fiole électrique, lorsque le fil d'archal fait partie du cercle, le feu, quoiqu'en grande quantité passe dans le fil d'archal invisiblement; mais en passant le long d'une chaîne il devient visible, parce qu'il saute de chaînon en chaînon. En passant le long d'une feuille d'or, il est visible, car la feuille d'or est pleine de pores; tenez en une feuille à la lumière, elle vous paroitra comme un réseau, & le feu est vu tandis qu'il saute sur les interstices. Comme lorsqu'un long canal, toujours rempli d'eau, est ouvert à une extrémité afin d'être vidé, le mouvement de l'eau commence d'abord auprès de l'extrémité fermée vers l'extrémité ouverte; ainsi le feu électrique déchargé dans les régions polaires, peut-être sur une longueur de mille lieues d'air évaporé, paroît d'abord où il est le plutôt en mouvement, c'est-à-dire, dans les

par-

parties les plus septentrionales, & l'apparition s'avance du côté du midi, quoique le feu avance réellement du côté du septentrion. Cela pourroit passer pour une explication de *l'Aurore Boréale*.

Lorsqu'il y a une chaleur excessive sur la terre dans une région particulière, le soleil aiant peut-être brillé dessus pendant plusieurs jours, tandis que les contrées circonvoisines ont été couvertes par les nuages, l'air inférieur est raréfié, & s'élève; l'air supérieur plus frais & plus dense descend. Les nuages dans cet air se rencontrent de tous côtés, & se réunissent aux endroits échauffés; & si les uns sont électrisés, & que les autres ne le soient pas, les éclairs & le tonnerre succèdent & la pluie tombe: de là les éclats de tonnerre après les chaleurs, & l'air frais après les orages, l'eau & les nuages qui l'amènent venant d'une région plus élevée & par conséquent plus fraîche.

Une étincelle électrique tirée d'un corps irrégulier à quelque distance, n'est presque jamais droite, mais elle paroît courbée & ondoiyante dans l'air; ainsi parroissent les faisceaux d'éclairs, les nuages étant des corps fort irréguliers.

Quand les nuages électriques passent sur un pays, les sommets des montagnes & des arbres, les tours élevées, les pyramides, les mats des vaisseaux, les cheminées, &c. comme autant d'éminences & de pointes attirent le feu électrique, & le nuage entier s'y décharge. Ainsi il est dangereux de se retirer à l'abri

*Tom. VI. Part. III.*

B b

sous

sous un arbre pendant le tonnerre. Cette retraite a été funeste à plusieurs, tant hommes que bêtes.

Il est plus sûr d'être en pleine campagne par une autre raison. Lorsque les habits sont mouillés, si un tourbillon dans son chemin vers la terre, vient à toucher votre tête, il courra dans l'eau sur la surface de votre corps, au lieu que, si vos habits sont secs, votre corps en sera traversé. C'est pour cette raison qu'un Rat mouillé ne peut être tué par l'explosion de la bouteille électrique; ce qui peut arriver à un Rat dont la peau est sèche.

Le feu commun est dans tous les corps, plus ou moins, aussi bien que le feu électrique. Peut-être ne sont-ils l'un & l'autre que les modifications du même élément : peut-être aussi que ce sont des éléments distingués. Si ce sont des matières différentes, au moins peuvent-elles subsister, & subsistent-elles effectivement dans le même corps. Lorsque le feu électrique traverse un corps, il agit sur le feu commun contenu dans ce corps, & met ce feu en mouvement; & s'il y a une quantité suffisante de chaque espèce de feu, le corps sera enflammé. Lorsque la quantité du feu commun dans le corps est petite, il faut que la quantité du feu électrique, ou le choc électrique, soit plus grande; si la quantité du feu commun est plus grande, une moindre quantité du feu électrique suffit pour produire le feu de l'inflammation.

Les Vapeurs sulphureuses & inflammables  
qui

qui s'élèvent de la terre sont aisément allumées par la foudre. Outre ce qui s'exhale de la terre, de pareilles vapeurs sont envoyées par des tas de foin humide, de bled, ou autres végétaux, qui s'échauffent, & qui fument. Le bois pourri des vieux arbres, & des vieux bâtimens fait le même effet : c'est pourquoi ces matières sont souvent & aisément enflammées.

Les métaux sont souvent fondus par la foudre, quoiqu'ils ne le soient peut-être, ni par la chaleur de la foudre, ni même par l'agitation du feu dans les métaux. Car tout corps qui peut s'insinuer lui-même entre les particules du métal, & surmonter l'attraction par laquelle la cohésion des parties subsiste, (ce que peuvent faire les menstrués,) changera le solide en fluide aussi bien que le feu, même sans l'échauffer. Ainsi le feu électrique, ou la foudre, causant une répulsion violente entre les particules du métal à travers duquel il passe, le métal est mis en fusion. Si une épée peut être fondue dans le fourreau, & l'argent dans la bourse, par la foudre, sans brûler ni le fourreau, ni la bourse, il faut que la fusion soit froide.

Telle est l'origine de la foudre assignée par M. *Franklin*. Nous avons cru devoir nous arrêter à son exposition, parce qu'il paroît rarement en Physique des hypothèses aussi nouvelles, & aussi heureusement appuyées. Aussi les Physiciens de toute l'Europe se sont-ils hâtés de vérifier ces expériences, & d'y en

joindre de nouvelles. Ceux de France en particulier se sont distingués à cet égard ; & entre eux *M. le Monnier*. Le Public sera bientôt instruit sans doute par eux-mêmes des découvertes qu'ils auront faites sur un Phénomène , qui ne tarit point en merveilles.

*M. Franklin* remarque, que, suivant son hypothèse, on doit entendre fort peu de tonnerre en mer, lorsqu'on est fort éloigné de la terre ; & en effet quelques vieux Capitaines de Vaisseaux que l'on a consultés là-dessus, assurent que le fait est parfaitement conforme à sa supposition : en traversant le vaste Océan, ils n'entendent guères le tonnerre qu'ils ne soient arrivés dans des endroits rétentissans, & les Iles éloignées du Continent y sont fort peu sujettes. Un Observateur curieux, qui a vécu 13 ans aux Bermudes, remarque qu'il y a eu moins de tonnerre pendant tout le tems qu'il y a séjourné, qu'il n'en a quelquefois entendu dans un mois à la Caroline.

Finissons par un badinage Philosophique, qui fera voir que des gens bien occupés d'une idée, peuvent la suivre au milieu de leurs distractions, & la faire entrer dans leurs plaisirs. Il faut écouter *M. Franklin* lui même, écrivant en ces termes, du 29. Avril 1749. „ Etant un „ peu mortifiés de n'avoir pu rien produire „ jusqu'ici par nos expériences pour l'utilité „ du genre humain, & entrant dans la saison „ des grandes chaleurs, pendant lesquelles les „ Expériences électriques sont moins agréables, nous avons pris la résolution de les „ ter-

„ ter-

„ terminer pour cette saison un peu gaie-  
 „ ment, par une partie de plaisir sur les bords  
 „ de la *Skykill*. (C'est une rivière qui  
 baigne un côté de Philadelphie, comme la *De-*  
*laware* baigne l'autre côté. Les bords de ces  
 deux rivières sont ornés des maisons de cam-  
 pagne des Bourgeois, & des charmantes de-  
 meures des principaux habitans de cette Colo-  
 nie.) „ Nous nous proposons d'allumer les  
 „ esprits des deux côtés en même tems; en  
 „ envoyant une étincelle de l'un à l'autre ri-  
 „ vage à travers la rivière sans autre condu-  
 „ cteur que l'eau, expérience que nous avons  
 „ exécutée depuis peu au grand étonnement  
 „ des Spectateurs. Nous tuërons un Dindon  
 „ pour notre dîner par le choc électrique; il  
 „ sera rôti à la broche électrique, devant un  
 „ feu allumé avec la bouteille électrisée, &  
 „ nous boirons les santés de tous les fameux  
 „ Electriciens d'Angleterre, de Hollande, d  
 „ France & d'Allemagne, dans des tasses é-  
 „ lectrisées, aux décharges des fusils d'une  
 „ batterie électrique.

---

## ARTICLE V.

*Mémoires de Mr. BRUYS.*

### SECOND EXTRAIT.

**I**L s'agit de l'origine & des mœurs des Al-  
 lemands dans le Mémoire par lequel com-  
 B b 3 mence

mence le second Volume de cet Ouvrage. Comme il n'y a rien dans l'érudition de M. *Brays*, qui soit comparable avec ce que divers Savans distingués ont écrit sur ces matières, ce n'est pas la peine de s'y arrêter. A l'égard des mœurs en particulier, il ne paroît pas que l'Auteur ait été à portée de voir les personnes & de fréquenter les lieux, d'après lesquels il auroit pu faire des Observations d'un certain ordre. Ses Voyages consistent à avoir roulé le pais, & gîté dans de mauvaises Auberges dont il se plaint. Son principal séjour a été dans la petite Cour de *Neu-Wied*, qui n'étoit pas un théâtre fort brillant, & où il ne jouoit pas un rôle bien distingué. Je comparerois volontiers de semblables Voyageurs aux Géographes anciens, qui débitoient des contes dont nous rions aujourd'hui, sur des contrées éloignées qu'ils ne connoissoient que par des rapports confus: on peut de même être dans un pais, dans une ville, & en être comme à mille lieues par le peu d'accès qu'on a dans les endroits qui serviroient à en donner une connoissance distincte. Cela n'empêche pas M. *Brays* de parler du ton le plus imposant.

„ J'ai fait, dit-il, trois voyages différens en  
 „ Allemagne, dont je vais tâcher de réunir  
 „ les Observations, après avoir dit qu'il n'y  
 „ a pas un pais en Europe où un Voyageur  
 „ éprouve plus d'incommodités, & moins  
 „ d'agréments. Les Auberges sont dépour-  
 „ vues, on y est reçu très-impoliment, nourri  
 „ de

„ de mets grossiers, mal couché; & tout s'y  
 „ passe avec une malpropreté infiniment de-  
 „ sagréable. Il en coûte cependant beaucoup;  
 „ & on a le déplaisir de donner son argent à  
 „ des personnes disgracieuses, qui craindroient  
 „ de se deshonor, si elles vous parloient  
 „ avec douceur. Les François sur-tout sont  
 „ les Objets de la grossièreté, des insultes &  
 „ de la brutalité des hôtes, & des compa-  
 „ gnies qu'ils ont le malheur de rencontrer  
 „ dans les Auberges. S'ils témoignent leur  
 „ impatience, ou leur chagrin, on leur pro-  
 „ pose sur le champ de chercher logement ail-  
 „ leurs; & s'ils veulent être polis, & affa-  
 „ bles, on ne leur répond que par des inju-  
 „ res, ou du moins par des manières très-dé-  
 „ daigneuses. Nous sommes dans toute l'Al-  
 „ lemagne l'objet de la haine du Peuple; &  
 „ l'épithète qu'on ajoute à notre Nation est  
 „ celle de *chiens*. On a de la peine à souffrir  
 „ patiemment des traits si forts & si brusques.  
 „ On se trouve insensiblement engagé dans  
 „ des querelles, dont on est la victime, car  
 „ les Allemands, qui sont dans une égale  
 „ ignorance des règles de l'honneur & de cel-  
 „ les de la politesse, vous accablent par le  
 „ nombre, & l'on est heureux d'échapper de  
 „ leurs mains à force d'argent. ”

Il y a quelques caractères, & quelques faits  
 qui précèdent la vocation de M. Brays à *Neu-  
 Wied*; mais il n'y a rien là dedans qui soit  
 propre à réveiller l'attention. Il rompt aussi  
 quelquefois la narration pour insérer des tira-

des étrangères , & des discussions sur certains sujets. Tel est le morceau , dans lequel il examine sur quels fondemens est établie la Monarchie de Sicile, qui est un simple Extrait de l'Ouvrage intitulé , *Défense de la Monarchie de Sicile*, qui fut imprimé en 1716.

Il arriva à *Neu-Wied* au mois de Mars 1734. Il s'étudia d'abord à connoître tous les caractères des personnes qui en composoient la Cour , & il les trace ici. Il s'y ennuya bientôt, malgré les idées agréables qu'il s'étoit faites d'un pareil séjour. Je m'aperçus ,  
 „ dit-il, qu'il étoit peu convenable à un hom-  
 „ me de Lettres. Des sentimens nobles ,  
 „ ennemis de la contrainte & de la flatterie,  
 „ n'y font pas reçus. D'ailleurs je suis un  
 „ peu du caractère que Molière donne à son  
 „ Misanthrope.

*Le Ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour,  
 Une ame compatible avec l'air de la Cour.*

Et là-dessus il se livre à une suite de réflexions , qui manquent pour la plupart de justesse , & qui font voir, que M. *Bruys*, faute de connoître les hommes, bâtoit les plans, qui dans l'état présent des choses n'auront jamais aucune réalité.

Ce fut ce dégoût , qui joint à des retours de conscience , l'engagèrent à quitter *Neu-Wied*, & la Réformation, pour retourner dans le sein de sa Patrie, & dans le giron de l'Eglise.

L'E-

L'Eloge du Prince Eugène, & celui de la Comtesse de *Neu-Wied*, sont les deux dernières Pièces de la façon de M. *Bruys*, qui se trouvent dans ses Mémoires. L'éloquence n'en est pas fort sublime; mais cela peut pourtant se lire.

Le reste de ce second Volume renferme des choses mieux écrites & plus amusantes. On trouve d'abord la *Promenade de S. Cloud*, ou *Dialogue sur les Auteurs*, par Gabriel Gueret. On sait que les Ecrits de ce genre que cet ingénieux Avocat donna vers la fin du siècle passé, furent goûtés, & celui-ci est du même ordre. Il y a pourtant des jugemens qui marquent un peu la prévention, & qui font voir que *Gueret* n'aimoit pas les Auteurs sur qui il les porte. Rapprochons, par exemple, quelques traits qui concernent *Ménage*.

„ On fait, dit-il, comment il s'est intro-  
 „ duit dans le Monde. C'est un Angevin,  
 „ qui n'a pas manqué de la vanité de son païs,  
 „ & qui a voulu se rendre illustre à quelque  
 „ prix que ce fût. Dans cette intention il a  
 „ fait une espèce d'Académie chez lui, &  
 „ s'est mis comme en parallèle avec Mrs.  
 „ *Du Puy* & de *Thou*. Cette Académie l'a  
 „ rendu un répertoire de toutes choses. Ja-  
 „ mais il ne lui est venu personne, qui n'ait  
 „ païé son entrée de quelque nouvelle, ou  
 „ de quelque observation curieuse. C'est ce  
 „ qui a composé son livre des *Origines de la*  
 „ *Langue Française*; & c'est aussi ce qui lui a

B b 5

„ servi

„ servi à entretenir le commerce de Balzac,  
 „ & de plusieurs autres qu'il avoit mendiés de  
 „ tous côtés, & qu'il n'a conservés que par  
 „ machine.

Plus bas, en parlant de l'Edition de Malherbe, que Ménage avoit publiée avec des notes, *Gueret* continuë ainsi le Dialogue de ses Interlocuteurs. „ Je suis certain, répondit  
 „ Oronte, que les notes qu'il a données ne  
 „ sont point de lui. Il a tant questionné M.  
 „ de *Racan*, qu'il en a tiré tout ce qu'il savoit sur Malherbe; & c'est de cela qu'il a  
 „ composé ces *Observations* qu'il fait passer  
 „ sous son nom. Il se donne de l'encens à  
 „ toutes rencontres, il se cite à chaque propos; & si vous l'en voulez croire, il n'y a  
 „ dans nos Poètes François que les exemples  
 „ de Ménage qui puissent bien justifier les vers  
 „ de Malherbe. On y voit *Christine*, comme le modèle des Eclogues; & je m'assure qu'il n'a trouvé que ce seul moyen pour  
 „ faire passer ses Poésies à une seconde Edition.

„ Vous ne songez donc pas à celle de  
 „ Hollande, interrompit Cléante, où il y a  
 „ septième Edition.

„ Mon Dieu, répondit Oronte, que vous  
 „ me faites de plaisir d'y songer! Et que je  
 „ passois là une plaisante circonstance de la  
 „ vanité du personnage! M. L. continua-t-il,  
 „ lui donna bien son fait là-dessus. Ménage ne manqua pas de lui montrer cette Edition, & d'un ton plein d'amour propre:

„ Vous

„ Vous voyez, dit-il, comme mes Oeuvres  
 „ passent par-tout. Ouï, répondit-il M. L.  
 „ parce que vous païez le port du passage &  
 „ les fraix de l'impression. Si vous avez cru  
 „ qu'il ait repassé tant de fois sous la presse,  
 „ vous êtes un homme de bonne foi, & je  
 „ vous aime bien de vous laisser prendre pour  
 „ dupe par le seul titre d'un Livre.

*Plutôt les timides poissons  
 Quitteront l'élément liquide;  
 Plutôt le bœuf d'un vol rapide,  
 Passera les légers pinçons;  
 Plutôt on verra sans feuillage  
 Refleurir les champs & les bois  
 Que de voir jusqu'à sept fois  
 R'imprimer ce qu'a fait Ménage.*

„ Il me semble que de l'humeur où je me  
 „ sens maintenant, je ferois bien une secon-  
 „ de Ménagerie; & peut-être que celle de  
 „ l'Abbé Cohri ne vaudroit pas mieux. Mais  
 „ ce seroit trop souvent revenir à la charge  
 „ contre un homme que l'Abbé d'Aubignac  
 „ a battu en ruïne, sur qui le *Journal des*  
 „ *Savans* a mis la main, à qui le *Voyage de*  
 „ *Chapelle & de Bachaumont* donne sur les  
 „ doigts, & dont l'*Histoire amoureuse de Bussy*  
 „ fait une raillerie si plaisante.

„ Ne le quittons pas encore, s'il vous plaît,  
 „ dis-je alors, & permettez que je lui don-  
 „ ne ce dernier trait. Il s'est si bien accou-  
 „ tumé à dérober les Auteurs, que dans la  
 „ ,, come

„ compilation qu'il a faite des Oeuvres de  
 „ Sarrafin, il a lui-même donné des Chan-  
 „ sons qu'il ne fit jamais. En voici une en-  
 „ tre autres qu'il a volée à Mademoiselle O\*\*\*.

*Cinq ou six bons mots, cinq ou six fleurettes,  
 Cinq ou six hélas, je meurs d'amour !  
 Cinq ou six fois chaque jour  
 Hanter cinq ou six coquettes,  
 Dépenser cinq ou six mille écus,  
 On fait cinq ou six maris c. . . .*

„ Pardonnons lui, dit Oronte, ce petit  
 „ vol. C'est peut-être le seul qu'il ait jamais  
 „ fait sur les Dames; & d'ailleurs le profit  
 „ n'en demeure qu'à Sarrafin. Mais par  
 „ quelle fatalité faut-il que nous retombions  
 „ toujours sur cet homme, & d'où vient  
 „ qu'il se trouve mêlé par-tout ? S'il prend  
 „ fantaisie à Apollon de tenir ses Grands  
 „ Jours, j'ai grand' peur pour lui; & l'on  
 „ pourroit bien en cette rencontre le traiter  
 „ comme l'oiseau de la Fable ”.

Les *Borboniana*, ou *fragmens de Litterature & d'Histoire de Nicolas Bourbon*, & les *Chevaneana*, ou *mélanges de M. Jacques Auguste de Chevanes, Avocat au Parlement de Dijon*, sont dans le goût des bons *Ana.* Voici les Articles xxxi. xliv. & lx. des *Borboniana*; ils concernent trois personnages illustres.

JOSEPH SCALIGER étoit bien pauvre après la mort de son Père: car il servit de sous-  
 Matre

Maître chez Dorat, pour faire répéter ses Ecoliers. Cela m'a été assuré, il y a plus de quarante ans, par un homme qui l'y avoit vu, & qui avoit été un des Pensionnaires de Dorat, lequel honoroit & admiroit grandement Scaliger, lorsqu'il me dit cela. Enfin Scaliger trouva retraite chez M. d'*Albin* de la Rocheposay, en qualité de Gentilhomme suivant, & comme Gouverneur de son fils, qui est aujourd'hui Evêque de Poitiers, lequel avoit alors pour Précepteur *Daniel Tilenus Silesius*. Madame d'*Albin* étoit alors Huguenote, & aimoit fort Scaliger, qui se fit aussi Huguenot en ce tems-là; mais depuis elle s'est convertie par le moyen de son fils. Cet Evêque de Poitiers *vivit abstemius*, & ne mange que de grosse viaude. Voilà pourquoi on appelle du bœuf & de l'eau, les délices de M. de Poitiers. Il ne boit qu'un coup à chaque repas, après qu'il a tout mangé, en se levant de table.

DORAT, *Poëta Regius*, étoit Limoufin. Il avoit été maître de Konfard. Il eut de sa première femme une fille unique, laquelle il maria à un nommé Goulou, qui avoit régenté, & lui donna sa Charge de Professeur du Roi. De ce mariage sont venus deux savans frères, savoir le Père Goulou, Feuillant, qui a si bien étrillé Balzac; & M. le Goulou le médecin, qui étoit un très-savant homme. Il avoit épousé la fille d'un autre médecin, nommé de Monanteil, qui étoit Professeur du Roi en mathématiques. Dorat étant veuf,

agé

agé de 77 ans, épousa en secondes nœces la fille d'un Patissier du Faubourg St. Germain; & on dit qu'il n'eut jamais de bien d'elle qu'un pâté de pigeons qu'il mangea avec d'autres Régens, le jour qu'il devint amoureux d'elle, & qu'elle lui fut accordée. De ce second mariage vint un fils, nommé Polycarpe, duquel étoit Tuteur M. Goulu, Professeur du Roi, & lequel il a nourri longtems. Enfin ce Polycarpe a été fait marchand de toile, où il a si bien fait, qu'il est mort depuis peu extrêmement riche. Plusieurs réputoient ce Polycarpe bâtard, à cause du grand âge de Dorat, & qu'il avoit en pension chez lui plusieurs grands écoliers, qui aimoient bien sa femme.

DES PORTES, Abbé de Tyron, étoit fils d'un Marchand Drapier de Chartres, qui fit un voyage en Italie; d'où étant de retour, il commença à faire des vers François par la traduction de quelques Poètes Italiens. Henri III. l'ayant pris en affection, le mena en Pologne, & l'aima jusqu'en 1508 que Des-Portes le quitta, se mêlant de la Ligue avec le Marquis de Villay, prévoyant peut-être que les affaires de Henri III. n'iroient plus bien. Le premier don que lui fit Henri III. fut de trente mille écus comptant, desquels il fit deux mille écus de rente au denier douze, & acheta pour dix mille écus de meubles. Le Roi étant à Venise, à son retour de Pologne, M. des-Portes y acheta pour cinq cens écus de Livres. Le Roi les voulut avoir,

avoir, & lui en fit rendre mille écus, & quelque tems après lui fit rendre les Livres aussi. Après il obtint plusieurs bonnes Abbayes. Il étoit fort mignard & gentil, agréable en ses mœurs & en sa conversation. Il gouverna longtems l'esprit de Madame la Duchesse de Retz, qui est mère de notre Archevêque, laquelle se nommoit Claude-Catherine de Clermont. C'est lui qui est nommé le Poëte de l'Amirauté dans le commencement en ces mots : „ Soyez S. . . . Comme Senault, „ scélérat comme Buffi, Athéiste & ingrat „ comme le Poëte de l'Amirauté ; lavez- „ vous d'eau de Higuiero, vous voilà sans „ tâche, & pilier de la Foi, à cause qu'il „ étoit durant la Ligue avec l'Amiral de Vil- „ lars dans Rouën & ailleurs.

Le *Chevaneana* est court, & ne renferme rien de fort intéressant. Voici une partie du sixième Article.

Il y a lieu de blâmer les Rois & les Princes, de ne pas avoir soin des personnes de Lettres. Ils publient ( il faut *elles* ) leur gloire, de même qu'ils ternissent leur réputation par les écrits qu'ils laissent à la postérité. Henri IV. Roi de France, ne s'étoit acquis le titre de Grand, que par de grands exploits dans la Paix & dans la Guerre ; il n'avoit pas assez de penchant à leur faire du bien, quoiqu'il les estimât. . . . *Claude Fauchet*, premier Prétident en la Cour des Monnoies, à qui la France est obligée des Antiquités qu'il en a écrites, & des curieuses recherches de ce qui pou-

pouvoit contribuër à la gloire de la Nation, étoit incommodé de dettes qu'il avoit contractées pour le service du Roi; & pour achever ses Ouvrages, ainsi qu'il le déclare dans l'Épître, par laquelle il dédie à M. le Duc de Bouillon les origines des Dignités & Magistrats de la France, par reconnoissance de l'avoir recommandé au Roi, pour exciter sa libéralité à lui donner quelque pension. Le Roi avoit promis qu'il se souviendrait de lui. Fauchet, depuis cette promesse, aiant fait faire son buste en marbre, & n'aiant pu le retirer du statuaire, le Roi qui passa devant sa boutique, l'acheta, & le fit placer avec d'autres figures dans le Jardin de St. Germain. Et comme M. de Bouillon supplioit le Roi de se souvenir du Sieur Fauchet, de lui faire du bien, Henri IV. répondit: *Ventre Saint Gris, je m'en suis souvenu; je l'ai fait mettre dans mon jardin de Saint Germain.* Dont le S<sup>r</sup>. Fauchet aiant été averti, il fit ces vers qui ont couru par la France.

*J'ai reçu dedans S. Germain  
De mes longs travaux le salaire,  
Le Roi de pierre m'a fait faire,  
Tant il est courtois & humain.  
S'il peut garantir de la faim  
Mon corps, ainsi que mon image,  
J'atteste le Courbeau Romain,  
Je serai plus heureux que sage.  
Viens Tacite, Salluste & toi  
Qui es tant loué dans Padouë,  
Venez ici faire la moue.  
Au coin du jardin comme moi.*

Les

Les Lettres de M. de Chevanes, & celles de Maurice David, Prêtre, à M. du Cange, qui terminent ce Recueil, roulent sur des matières de pure érudition, & en particulier d'Histoire Ecclésiastique.

\* ARTICLE VI.

A. DE HAEN Medici Hagæ-Batavi, de *Colica Pictorum* Dissertatio; Hagæ-Comitum apud E. de Haen, Bibliopolam MDCCXLV.

C'est-à dire.

Dissertation sur la Colique de Poitou, par A. DE HAEN, Médecin à la Haie, grand Octavo pag. 63. sans l'Épître Dédicatoire.

Et

De COLICA PICTONUM Tentamen. Accedit de natura & sede Hydatidum Disquisitio. Auctore JOHANNES GRASHUIS, Med. Doctore, Academiæ Cæsareæ Naturæ Curios. & Regiæ Chirurgiæ Parisiensis socio. Amst. apud Tiron 1752.

C'est-à dire

Essai sur la Colique de Poitou, avec une Tom. VI. Part. III. C c Dis.

Differtation sur la nature, le siège & l'origine des Hydatides, par Mr. JEAN GRASHUIS &c. grand 8°. de 115. pag. en tout.

**N**ous réunissons dans cet Article deux Ouvrages publiés à cinq années de distances l'un de l'autre. Ce ne sont que des Differtations, mais toutes deux sur un même sujet, qui de jour en jour devient malheureusement plus intéressant & qui l'une & l'autre ont pour Auteurs deux Médecins très-habiles.

La première de ces Differtations est l'ouvrage de M. DE HAEN, disciple du grand BOERHAAVE, & étroitement lié avec l'illustre M. VAN SWIETEN, premier médecin de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il exerce son art à la Haie avec beaucoup de réputation. Comme la mort empêcha son célèbre Maître de communiquer au Public les lumières qu'il avoit fait espérer sur la *Colique de Poison*, dont les cruelles atteintes se font sentir plus que jamais, il s'est fait un devoir d'étudier le peu que ce Médecin incomparable en avoit dit dans ses Leçons, d'y rapporter ses propres observations & celles des autres, & de composer de tout cela un Traité, dont on pût tirer quelque usage dans la cure d'une maladie qui de l'aveu des plus habiles Praticiens, n'a pu jusqu'à présent être assujettie aux règles de la médecine.

Ce

Ce n'est pas que M. DE HAEN prétende avoir fait des découvertes qui fixent la nature & qui assurent la guérison de cette maladie fustelle. Il a la modestie de n'annoncer que des efforts sur ce sujet. Il a lu tout ce qu'il a pu lire pour s'éclairer, il a observé avec réflexion tout ce qui s'est offert à ses yeux en traitant divers malades ou plutôt divers martyrs de cette douloureuse Colique, & comparant ses propres observations avec celles de ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, il a rangé le tout sous deux chefs qui composent autant de chapitres dans cette Dissertation.

Le premier n'est qu'une notice raisonnée des Auteurs, qui à dessein ou par occasion, ont écrit sur la *Colique de Poitou*. Personne ne l'avoit fait en détail avant M. CITOIS, Médecin de l'université de Poitiers, qui en 1639. donna une Dissertation Latine sur cette *Colique bilieuse nouvelle*, disoit-il & commune dans le Poitou. Avant lui pourtant elle avoit occupé les recherches de divers Savans de la Profession. Il dit que dès le commencement elle s'étoit manifestée dans la Bretagne, dans la Guienne & dans presque tout le Languedoc. Il parle même dans la Préface de quelques Médecins du siècle précédent, dont le témoignage démontre qu'elle étoit connue non seulement à Paris, en Picardie, & en d'autres lieux de la France, mais aussi dans la Moravie, dans la Silésie, & dans presque toute l'Allemagne intérieure. Mais outre que M. Ci-

rois étoit lui-même Poitevin, il est très-apparent que le titre de la Dissertation acheva de donner à la *Colique* dont il s'agit, le nom de *Colique de Poitou*, qu'elle n'avoit pas auparavant. On l'appelloit Colique scorbutique, Colique bilieuse, Colique convulsive, Colique séreuse, Colique pestilentielle, &c.

PAUL ÆGINETTE, Médecin du VII<sup>e</sup> siècle, est peut-être le premier qui en ait dit quelque chose. AVICENNE le copia dans le XII<sup>e</sup>. Depuis ce tems-là jusqu'au XVI<sup>e</sup>. il n'en est fait aucune mention. ANDRÉ-LAURENT, Médecin de Henri IV. en toucha quelque chose en passant dans son Histoire de l'Anatomie du corps humain. Bientôt après, tout au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, FELIX PLATER Balois, la décrivit aussi légèrement; mais c'est le célèbre CHARLES PISON, Parisien, & médecin de Henri II. Duc de Lorraine, qui en exposa le premier avec quelque exactitude, les symptômes, dans le Traité qu'il publia en 1618 sur *les maladies qui viennent d'une trop grande abondance de sérosité*. DANIEL SENNERT de Bressau, JACQUES CASAGNES de Bourdeaux, & NICOLAS FONTAINE d'Amsterdam firent voir aussi vers le même tems, que cette Colique ne leur étoit nullement inconnue. CITOIS dont j'ai parlé & qui en guérit l'illustre SAUMAISE, assure qu'avant lui, ses funestes symptômes n'avoient pas échappés aux observations de MILON, de FERNEL, de HOLLIER, de DROET, de LONGIUS, de CRATON, de PARACELSE, & d'ÉRALTE. Il faut leur associer J.

J. B. VAN HELMONT, RIVIERE, WEPFER, PITERARI, SYDENHAM, WILLIS, JUNGHEN, CRAENEN, MUYS, BAGLIVI, & dans notre siècle Mr. BIANCHI, l'Auteur Anonyme d'une Dissertation très-curieuse insérée dans les Tomes VIII. & IX. de la *Bibliothèque Raisonnée*, Mr. van ZELST, & l'immortel BOERHAAVE, qui cependant n'a rien fait imprimer sur la *Colique de Poitou*. Ce fut en les Leçons publiques sur les maladies des Nerfs, qu'il en ouvrit sa pensée dans les années 1731, 1732, 1733, 1734, & comme jusque là personne n'en avoit donné une idée aussi juste, ce grand homme ravit en admiration tous ceux qui eurent le bonheur de l'entendre sur une matière si difficile & si peu approfondie. M. DE HAEN fut de ce nombre. Il écrivit ce que le célèbre Professeur en dit alors; & ces morceaux précieux n'ayant jamais été imprimés, il se fait un devoir de les donner ici au Public. Je ne sai d'où vient il ne grossit pas tout d'un tems la Notice des Auteurs qui ont traité de la *Colique de Poitou*, en indiquant ceux que l'on trouve encore nommés dans la savante Dissertation de la *Bibliothèque Raisonnée*, savoir EUGALENUS, MARTINI, MULGRAVE, WALDSCHMIDT, ALBERTUS, BOUCHER, BEAUVAL, TOWNE cité par ALLEN & M. TAUVRY. Quoique l'omission ne soit par fort importante, elle ne laisse pas d'être singulière.

Il le seroit infiniment davantage que tous ces Médecins eussent été d'accord entre eux

dans leurs différentes considérations sur la maladie dont il s'agit. Mais qu'il s'en faut que M. DE HAEN nous en donne cette idée ! Tous conviennent bien qu'au rang des principaux symptômes de la *Colique de Poitou*, l'on doit mettre une douleur violente qui commence dans un endroit fixe du ventre, d'où elle s'étend plus loin dans tous les intestins, où elle cause un sentiment de constriction & des souffrances horribles ; qu'elle resserre opiniâtement, qu'elle cause des vomissemens fréquents, qu'elle jette dans l'insomnie, & dans des angoisses cruelles ; qu'elle occasionne des convulsions, d'autres fois la léthargie, & que dégénérant le plus souvent en paralysie, elle prive ceux qui en sont atteints, de l'usage de leurs mains & de leurs pieds : mais à cela près, qu'on peut je crois aisément savoir sans être Docteur en médecine, ces Messieurs ne s'accordent ni sur la cause première & immédiate de la *Colique de Poitou*, ni sur ses causes occasionnelles, ni sur les remèdes les plus efficaces pour en faciliter la guérison ; & plut à Dieu que les habiles Esculapes de nos jours fussent là-dessus plus heureux & plus unanimes.

A en croire M. DE HAEN aucun Médecin avant *Boerhaave* n'avoit donné une description exacte de cette maladie, aucun n'avoit enseigné la bonne méthode de travailler à sa guérison, quoique les uns & les autres eussent rencontré juste à divers égards en traitant de sa nature, de ses causes & des remèdes qu'il faut

faut y opposer. Lui seul, dit-il, quoi qu'en peu de mots, a su déduire des vrais principes de l'Art, quelle est la route qu'on doit suivre, soit pour rendre solidement raison des symptômes de cette cruelle maladie, soit pour aider à en entreprendre la cure avec succès. C'est donc sur les principes de ce grand homme, & c'est sur ses traces qu'il va à présent nous donner ses propres observations & le système qu'il s'est fait.

D'abord quels sont les signes caractéristiques de la *Colique de Poitou*? On donne ce nom, dit M. DE HAEN, à cette douleur fixe & la plupart du tems cruelle, qui se fait sentir principalement près du Nombril, & qui bien loin de s'adoucir par les lavemens, les épithèmes, les cataplasmes & les remèdes pris par la bouche, semble au contraire en devenir d'abord plus violente, retirant le ventre en dedans, au lieu que les autres Coliques l'étendent, l'enflent & serrent très-étroitement l'anus. A cela se joignent une Fièvre plus ou moins forte, des vomissemens, des insomnies, &c. & quand la maladie est portée à son plus haut degré, des convulsions, que suit bientôt une Paralyse plus ou moins décidée.

Un grand nombre de causes peuvent concourir à produire cette affreuse Colique; 1. les *vepins* ou *poisons*, particulièrement le plomb, l'arsenic, l'orpiment, le cinabre &c. De-là les Coliques auxquelles les Peintres sont sujets, parce qu'ils avalent en broyant  
C c 4 leurs

leurs couleurs quantité de parties caustiques qui s'évaporent de ces matières métalliques & minérales dont elles sont composées. De-là spécialement la *Colique de plomb*; ainsi nommée de ce que les plombiers, les vitriers, les miroitiers, les lantimeurs & tous les artilliers qui manient souvent ce métal, en ressentent fréquemment les atteintes. On a remarqué que la *Colique de Poitou* est plus commune que jamais en Hollande, depuis que l'usage du vin de Rhin s'y est mis à la mode. BOER-HAAVE soupçonne qu'on en rehausse la couleur, & qu'on en addoucit le goût avec une préparation où il entre du plomb. Il y a quelques années, disoit-il en 1731. qu'on pendit en Allemagne un Marchand de vin qui s'étoit enrichi à frêlater le vin de Rhin de cette manière. Apparemment que cet exemple n'aura pas été fort efficace. Ce qu'il y a de vrai c'est qu'on peut aisément découvrir la fraude. Il ne faut pour cela que jeter de l'esprit de sel dans le vin qu'on veut éprouver. Il en précipite le plomb si l'on y en a mis, 2. Une autre cause de la *Colique de Poitou*, ce sont les fièvres qui ont été de longue durée & mal guéries. 3. Plus souvent encore elle est la suite d'une disposition acre dans les humeurs du rhumatisme, de la goutte, du mal hypocondriaque, & sur-tout du scorbut, comme on peut s'en convaincre par la lecture des curieux détails où est entré le savant Anonyme de la *Bibliothèque Raisonnée*. 4. Ces mêmes Auteurs. CITROIS & BAGLIVI, ont fait voir qu'el-

qu'elle vient encore de la suppression des règles des vuidanges & de celle de la transpiration insensible. 5. M. DE HAEN ajoute, que de violens accès d'emportemens suffisent pour la réveiller & pour donner lieu à de funestes rechûtes. 6. Une vie oisive, ou sans faire presque d'exercice on se permet une nourriture forte & succulente au sein de la mollesse & de la bonne chère, peut aussi facilement y disposer le corps par l'épaississement des humeurs. 7. Il n'y a qu'un cri parmi les plus judicieux Médecins pour accuser les liqueurs fortes, les vins frélatés, aigres, mal murs, & toutes les boissons où domine une acrimonie acide, de causer la fatale Colique dont nous parlons; mais pourquoi notre habile Auteur fait-il la grace au *Punch* de ne le pas nommer? Le Dr. CHEYNE n'en a pas usé de la sorte. Il le compare à l'Opium & à l'Arsenic. Il lui attribue les dérangemens les plus étonnans & les effets les plus pernicioeux; si l'on n'a pas l'*Essay* de ce Médecin *sur la santé & sur les moyens de prolonger la vie*, imprimé à Paris en 1725. qu'on lise seulement la Dissertation de la *Bibliothèque Raisonnée* que nous avons déjà citée quelquefois, & l'on verra ce qu'ont à craindre de cette agréable liqueur, ceux qui se familiarisent imprudemment avec elle. 8. N'oublions pas au reste que les vents de Nord, le grand froid de l'hyver, & l'humidité de l'automne, en arrêtant quelquefois trop soudainement la perspiration insensible, deviennent autant de causes occasionnelles de la ma-

C c 5

ladie

ladie que nous décrivons. 9. Ajoutons enfin qu'une constipation opiniée peut pareillement y conduire; & quoiqu'il nous semble que M. DE HAYN ait omis de faire mention des vents renfermés dans les intestins, disons hardiment qu'il n'y a point de doute qu'on ne doive leur attribuer divers des symptômes les plus douloureux de la *Colique de Poitou*.

De la recherche des causes éloignées de cette maladie, l'Auteur passe à quelques observations sur ses effets. En substance voici ce qu'il en dit. Quelquefois la *Colique de Poitou* ne dure que 8. ou 15. jours. Rarement elle est mortelle avant que d'avoir résisté aux remèdes un ou deux mois; mais il n'est pas extraordinaire qu'elle se renouvelle au premier retour de l'hiver & cela pendant quatre ou cinq ans consécutifs. Quelquefois elle dégénère en léthargie; d'autres fois en de mortelles convulsions, plus souvent en paralysie, & après cela il n'est nullement sans exemple qu'elle conduise au tombeau par le chemin de l'hydropisie. Les douleurs en sont fréquemment sans relâche, même lorsque la Paralysie est déclarée. Le malade vomit perpétuellement, son poulx est foible, intermittent, constipé à l'excès, s'il rend quelques excréments ils sont durs, blancs, détachés comme des crottes de brebis. &c. Quand la *Colique de Poitou* vient du long usage de mauvais vins, de vins fêlés, plombés, la cure en est longue & difficile. Elle l'est encore plus dans les gens fort gouteux. Que si un ulcère survient au

1piés

piés à ces derniers & s'y foutient, il les soulage, mais les fréquentes recidives sont ici sur-tout dangereuses; si elles vont en empirant on a tout à craindre pour le malade; & l'on comprend assez que dès que son mal devenant continuel est aggravé enfin par une entière impuissance d'avalier les alimens & de les garder, il n'y a plus à attendre que la mort.

On auroit probablement fait d'utiles découvertes sur la cause immédiate de tant de funestes effets de cette Colique, si l'on avoit pu examiner avec soin l'état intérieur des Cadavres, qu'elle avoit couché dans le tombeau. Mais d'une part il semble qu'on en ait eu rarement l'occasion, ou qu'on l'ait négligée; & de l'autre ceux qui ont su s'en prévaloir, ont assez mal raisonné dans les conséquences qu'ils en ont tirées. MILON trouva dans le corps d'une personne que la *Colique de Poitou* avoit emporté une tumeur grosse comme un œuf d'Oie & pleine de bile entre les tuniques du jejunum. PILON observa dans un semblable cadavre, une extrême abondance de sérosités. BONNET parle d'un autre dont le foie obstrué étoit d'une grosseur extraordinaire, dont le ventricule enflé étoit plein d'une liqueur verdâtre, le colon rempli d'excremens durcis & de vers; le cerveau & la moelle de l'épine arrosés d'une lympe fort mince, &c. Mais comme le remarque judicieusement M. DE HARN, c'étoient là plutôt les effets, que les causes de la maladie. Pour en trouver la cause prochaine, c'est dans les symp-

tômes qu'il faut l'étudier ; & voici sommairement ce que notre habile Médecin en pense.

Selon lui la cause immédiate de la *Colique de Poitou*, n'est autre chose qu'un dessèchement, une roideur, & une contraction des premières voies, sur-tout des intestins ; d'où il arrive qu'ils n'admettent rien, & qu'ils ne transmettent rien par les veines lactées ou autres veines absorbantes qu'avec une grande difficulté, & que retenant les alimens qu'ils y ont reçu, ils les durcissent & en font, pour ainsi dire, une même masse, un même corps avec eux. Tout ce qui contribue donc le plus efficacement à ce dessèchement des intestins devient la cause actuelle & immédiate de la Colique dont on ressent les atteintes, & toute la question par conséquent est de savoir démêler cette cause réelle entre tant de causes possibles que nous avons indiquées.

On comprend bien que quand le sang dépravé par des humeurs vicieuses, quelle que soit la cause qui les rend telles, a une fois perdu cette huile vivifiante, ce baume précieux qui sert à enduire, à engraisser tous les ressorts dont le corps humain est composé, & à rendre plus aisé & plus doux les mouvemens de l'œsophage, de l'estomac, & des intestins, ces parties perdent leur feu & ne peuvent plus faire leurs fonctions. En se desséchant elles contractent une funeste roideur. La digestion ne s'y fait point ou s'y fait mal : les alimens n'y passent pas, ils y croupissent, ils

ils s'y durcissent, & cela seul suffit pour rendre raison de tous les symptômes qu'on remarque dans la *Colique de Poitou*.

De-là les *vomissements*, effet naturel de l'irritation & des convulsions des intestins communiquées à l'estomac, aussi bien que de l'effusion de la bile & du suc Pancréatique obligés à remonter, parce que les voies inférieures sont bouchées, &c.

De-là la *fièvre* causée, par la difficulté que les humeurs trouvent à circuler dans le ventre, ce qui les fait refluer avec abondance dans les autres vaisseaux où elles charient avec elles tout ce qu'elles ont d'acre & de mauvais.

De-là quelquefois les *convulsions du bas-ventre*, suite de la tension intérieure & des cruelles douleurs que le malade y souffre.

De-là ce *retirement du nombril & du ventre* même, opéré par la contraction des intestins qui s'amoncellent, pendant que les muscles du ventre font des efforts continuels pour rejeter la matière dont il est surchargé.

De-là les *tranchées, les déchiremens, les douleurs inexprimables* des malades autour du nombril, comme si on leur enfonçoit un pieux dans le ventre en cet endroit, parce que les intestins s'y trouvent comme serrés dans une presse entre le colon rempli d'excremens durcis, & la pointe de l'épine du dos, qui oppose une résistance directe, à la pression du diaphragme & des muscles du ventre.

De-là l'*opiniâtre constipation*, & les efforts inutiles du patient pour se débarrasser d'une  
ma-

matière sèche, gluante, durcie & à l'expulsion de laquelle la contraction & l'irritation des intestins s'opposent de plus en plus. *L'anus* le retire en dedans par une suite de la fabrique des trois ligamens tendineux du colon qui s'insère dans le rectum & qui lui communique son agitation. Et quand enfin le malade parvient à se décharger de quelques excréments, on les voit *secs, durs*, d'une couleur *blanchâtre* par le défaut de bile, *ronds*, & comme de *petites boules*, figuré qu'ils ont prise dans les cellules comprimées du colon.

De-là la *raucité*, où l'*extinction de la voix*; la *raucité*, par le manquement de l'humeur onctueuse qui arrose naturellement les organes de la voix, & que de continuels vomissemens emportent, ou qui peu-à-peu le dessèche; son *extinction* par un commencement de paralysie dans les nerfs recurrans, ou par une trop forte compression de ces mêmes nerfs sous l'abondance de sang qui monte vers la tête, & passe par les artères sous-clavières & carotides.

De-là l'*Amaurose*, ou goûte-sérénine qui vient de ce que le sang abondant par excès dans le cerveau, le nerf optique se trouve comprimé par les artères qui l'environnent, & peut-être aussi par l'artère qui le traverse.

De-là ces perpétuelles *insomnies*, que l'irritation des nerfs & la violence des douleurs occasionnent.

De-là les *Convulsions* de tout le corps, fruit 1. des *insomnies*, 2. de la trop grande plé-

plénitude des vaisseaux du cerveau & de circulation empêchée dans les artères , des reins , du foie , du bas-ventre , 3. de l'acré des humeurs qui picotent les nerfs , 4. de la communication qu'ont les parties du ventre avec le reste du corps , au moyen du nerf intercostal , & des nerfs de la huitième paire.

De-là très-communément cette *paralyfie imparfaite* qui se manifeste , tantôt par une privation totale du mouvement des bras , où des jambes ou de tout deux , tantôt par un empêchement plus ou moins considérable de ce mouvement dans les mêmes parties , paralyfie qu'on a pris mal à propos pour une crise de la *Colique de Poitou* , parce que quelquefois on l'a vu parfaitement dissipée par un violent retour des douleurs de cette maladie. Si M. DE HAEN la nomme paralyfie *imparfaite* , c'est que le plus souvent elle n'éteint dans les membres qu'elle affecte , ni tout sentiment ni toute chaleur , & que quelquefois elle y laisse de la force & un peu de mouvement. En ce dernier cas , lorsque la paralyfie se manifeste dans les mains , ce sont principalement les muscles extenseurs communs des doigts qu'elle attaque , avec le supinateur , l'extenseur &c. de chaque pouce. Les doigts pendent à la main comme morts , le malade ne sauroit les ouvrir , quoique une fois ouverts , il ait souvent la force de serrer & de tenir ce qu'on lui a aidé à empoigner. Lorsque la paralyfie se manifeste aux piés , ce sont les muscles extenseurs des cuisses qu'elle attaque spécialement,

ment, on ne peut pas se soutenir, les genoux plient, on tombe sur le derrière. C'est encore pis quand les bras ou les jambes sont attaqués. Ils sont comme pendans au corps sans vie, & le mouvement n'y renaît que peu-à-peu avec bien de la peine. Il ne faut pas oublier une autre suite de ces symptômes, c'est une grosseur plus ou moins dure, & communément mobile qui se forme au-dessus de la main au milieu du métacarpe, précisément à l'endroit où l'extenseur commun sort du ligament annulaire, & où les tendons des radiaux externes s'insèrent dans les têtes des os du métacarpe.

Notre Auteur donne ses conjectures sur ces divers symptômes, avec une modestie admirable. D'abord il observe, que les douleurs aiguës que les malades de la *Colique de Poitou* souffrent jusques dans la moelle de os, viennent des humeurs acres & scorbutiques, dont la mauvaise qualité s'est augmentée par les longs tourmens qu'ils ont soufferts, & parce que ne recevant plus de bon chyle, ou n'en recevant presque point, à cause du défaut de nourriture & de la fréquence des vomissemens, leur sang s'est peu-à-peu gâté & a perdu tout ce qu'il avoit d'esprits. Cette observation ensuite le mène naturellement à faire sentir, que, dans cet épuisement des esprits dont toutes les parties du corps doivent se sentir plus ou moins, les extrémités ne peuvent qu'en être le plus affectées; mais il ne dissimule pas qu'il lui paroît assez difficile  
de

de rendre raison , de ce que la paralysie tombe plutôt dans les bras & dans les jambes , dans les mains & dans les piés sur les muscles de ces parties qu'on a désigné ci-dessus , qu'elle ne tombe sur d'autres muscles. „ Peut-  
 „ être, dit-il, pourroit-on expliquer la chose  
 „ par l'inspection du troisième des nerfs du  
 „ bras qu'on n'appelleroit pas mal le *Circonflexe* & qui se trouve fort bien décrit, soit  
 „ par *Eustache* Tab. XIX. n. 2. 45. Tab.  
 „ XX. n. 2. 40. soit par *Columbas* Liv. VIII.  
 „ Ce nerf passe sous l'aisselle , & après s'être  
 „ plié derrière la partie postérieure de l'os de  
 „ l'épaule , il perce les têtes des *Triceps* ,  
 „ ressort au coude, continue sa route sous le  
 „ long *supinateur*, puis reparoit sous la peau  
 „ au dos de la main, d'où il se répand dans  
 „ plusieurs doigts. Qui sait donc si le passage  
 „ des esprits n'est pas plus difficile dans ce  
 „ nerf que dans les autres , tant à cause de  
 „ sa longueur & de sa forme tortueuse, qu'à  
 „ cause de la résistance qu'il trouve dans les  
 „ parties qu'il enveloppe, dans celles qu'il per-  
 „ ce , & dans celles sous lesquelles il est obli-  
 „ gé de se plier ? mais alors, poursuit M. DE  
 „ HAEN, d'où vient qu'une semblable paraly-  
 „ sie se manifeste dans les piés ? C'est que  
 „ le nerf *Cranial*, qu'on appelle *Iliaque* & qui  
 „ tire son origine de trois ou quatre nerfs des  
 „ vertèbres des lombes , ne parvient dans la  
 „ cuisse qu'après avoir traversé au milieu du  
 „ *Psoas*, d'où il se répand sur les muscles anté-  
 „ rieurs de la cuisse & de la jambe il ne peut donc  
 „ Tom. VI. Part. III. D d „ qu'é.

„ qu'être extrêmement comprimé dans les  
 „ violentes tranchées & dans la compression  
 „ générale du ventre , ce qui l'empêche plus  
 „ qu'aucun autre de recevoir les esprits né-  
 „ cessaires pour son action ". Pour ce qui  
 est enfin de l'éminence où de la grosseur  
 qui s'élève sur le dos de la main , M. DE  
 HAEN n'est pas de l'avis de *Plater* qui l'a at-  
 tribuée à l'exténuation & à l'affaïssement des  
 parties voisines , d'où il arrive que l'éléva-  
 tion des os paroît plus sensiblement ; ou bien  
 encore à quelqu'un de ces nœuds ou à quelqu'une  
 de ces callosités qui se forment assez sou-  
 vent en cet endroit-là. Il croit que ce n'est  
 qu'une altération de la membrane qui enve-  
 loppe l'extenseur commun des doigts. La  
 vérité est que cette grosseur n'est pas toujours  
 fixe, & qu'elle n'empêche pas les mouvemens  
 de la main. Peut-être n'est-elle qu'une suite  
 de la situation que la main prend , par l'affai-  
 sement des extenseurs & par la privation de  
 mouvement dans laquelle les doigts restent  
 penoans. Tout cela demeure encore couvert  
 d'épaisses ténèbres, parce que la correspon-  
 dance que les nerfs ont entre eux, n'est qu'im-  
 parfaitement connue. *BOERHAAVE* lui-même  
 semble s'être trompé dans l'explication qu'il  
 a hasardée de la paralysie des bras & des mains  
 dont la *Colique de Poitou* est l'occasion. Nous  
 ne nous arrêterons pas à suivre l'habile Mé-  
 decin de la Haie dans le détail où il entre  
 à ce sujet.

Achevons d'abrégér les raisons qu'il donne  
 des

des symptômes du mal qu'il décrit. Le dernier de ces symptômes c'est une *excessive maigreur*. Elle est en partie le fruit de l'effusion trop copieuse des humeurs par le bas, procurée & augmentée par des purgatifs qu'on est obligé d'employer sans cesse. A cela contribuent encore l'acreté des humeurs qui consume toute l'huile du corps, le peu de nourriture que prennent les malades & leurs insomnies, d'où naissent l'épaississement des fluides, la fièvre, des inflammations de bile, les délires, la mélancholie, &c.

Quel bonheur pour le genre humain s'il étoit aussi facile de guérir tant de maux qu'il est facile de les décrire ! Quelquefois la nature y pourvoit par de copieuses évacuations : Il n'est nullement sans exemple qu'un devoiement, les règles, les hémorroïdes, le seignement de nez, ou une sueur extraordinaire, aient tiré d'affaire les malades ; mais on doit avouer que ces exemples sont bien rares, dans les Coliques déjà formées.

Il faut donc en venir au secours que l'art fournit à la nature. Et voici les conseils que donne Mr. DE HAEN. 1°. Si les forces du malade le permettent, il faut commencer par lui tirer du sang pour en détourner le flux trop copieux vers le cerveau, & prévenir l'aveuglement, l'extinction de la voix, & les convulsions. 2. Cela fait, il convient de recourir aux catapâmes farineux & aux fomentations d'herbes légèrement stimulantes, telles que sont les feuilles de la melisse, du

lierre terrestre , &c. les fleurs de sureau ,  
 de camomille , &c. 3°. En même tems il  
 faut faire usage de lavemens des plus émol-  
 liants , sur tout avec de l'huile de lin tiède , les  
 donner peu abondans , comme de 5 à 7 onces ,  
 & les réitérer s'il est nécessaire jusqu'à six fois  
 dans 24 heures. 4°. Aux lavemens il faut join-  
 dre l'usage des purgatifs doux , tels que la  
 casse , la manne , & même les feuilles de sé-  
 né. BOERHAAVE conseille aussi d'ajouter à  
 ce dernier la beruine & la scrophulaire : au  
 défaut de celles-ci , on peut prendre le fe-  
 nouil. L'usage fréquent de la décoction d'al-  
 thea , de chien dent , des racines de scorzo-  
 nère , de dent de lion , &c. sera de même  
 très-utile. Ou si le dégoût du malade la lui  
 fait rejeter , il pourra prendre des pillules de  
 gomme ammoniacque & de rhubarbe mêlées  
 avec du savon de Venise , du sel neutre , &c.  
 5°. Afin de remédier aux insomnies , au vo-  
 missement & aux mouvemens convulsifs , il  
 faudra nécessairement recourir à l'opium  
 & en donner au malade un ou deux grains  
 dans les 24 heures. 6°. Les forts attirans  
 appliqués aux piés & les vésicatoires aux cui-  
 ses ne seront pas non plus inutiles. 7°. M. DE  
 HAEN n'improove pas un usage modéré du  
 vin , quand le malade commence à se calmer.  
 8°. Que si malgré l'amollissement du ventre ,  
 & le cours loüable des excrémens , le malade  
 éprouve des retours de constipation & de dou-  
 leur , il faut y opposer un usage alternatif des  
 calmans & des laxatifs , & sur-tout des anti-  
 scor-

scorbutiques. 9°. On fera bien encore d'associer aux calmans des neurotiques doux & benins, pour chasser les vents, & tranquilliser les nerfs. 10°. Lorsqu'il ne restera plus que de la foiblesse au malade, il faudra lui donner des corroborans de bon vin rouge, le fer, le quinquina, ou même lui faire prendre les eaux de Spa ou d'autres eaux minérales; bien entendu qu'il ne négligera jamais les attentions nécessaires pour se conserver le ventre libre par des lavemens émollians & par de légers purgatifs. 11°. Les fomentations & les cataplasmes n'étant plus nécessaires, rien ne contribuera d'avantage à rendre aux Intestins leur force & aux nerfs leur ressort que les parfums de mastic, de myrrhe, d'encens, de benjoin, &c. dont pourtant une emplâtre sur le ventre ne sauroit manquer de produire de bons effets. 12°. Enfin supposé que la maladie ait dégénéré en paralysie, il sera essentiel de recourir aux frictions, selon les parties qui auront été attaquées. On pourra même y appliquer des vésicatoires, des emplâtres de moutarde & d'autres stimulans: mais ce qui ne devra jamais être omis, ce sera de tâcher pendant toute la cure que le malade respire un air tempéré, & qu'il regarde long-tems le froid comme son plus dangereux ennemi.

De neuf personnes attaquées de la *Colique de Poitou*, & traitées selon ces règles, M. DE HAEN n'en a vu périr qu'une à qui il avoit été impossible de donner les secours né-

cessaires. Une autre est retombée par sa faute, mais rendue plus sage par l'expérience: elle se rétablissoit, quand notre habile Médecin publia ce traité, sur lequel il invite en finissant, tous ses confrères de vouloir faire leurs observations.

Après en avoir donné l'analyse, nous nous hâtons d'en venir à l'Essai de M. GRASHUIS, d'où pourtant nous n'extrairons que ce qu'il y aura de particulier, content d'indiquer les matières là où nous ne verrons rien de nouveau.

On a déjà vu qu'autant qu'il est facile d'indiquer diverses causes éloignées de la *Colique de Poitou*, autant il est difficile d'en indiquer la cause immédiate. Jusqu'ici personne ne l'a fait. Le nouvel Auteur conjecture, qu'afin de parvenir à cette découverte, le meilleur parti qu'on puisse prendre, est de comparer les symptômes de la *Colique de Poitou* avec les symptômes de la maladie qui en a de plus approchans; & cette maladie, selon lui, c'est la *Dysenterie*, sur-tout quand elle est accompagnée du *Tenesme*, qui est une envie continuelle d'aller à la selle, sans rendre autre chose que des mucosités ou des matières gluantes, ou sanglantes ou purcelentes. Il ne compare pourtant pas ici maladie à maladie, mais douleurs à douleurs, effets à effets; & à l'exception des selles presque continuelles, où le malade rend une matière très-claire & souvent sanglante, ce qui caractérise la *Dysenterie*, il lui paroît que les principaux symptômes de  
cette

cette dernière sont aussi les symptômes de la *Colique de Poitou*. En assurant néanmoins qu'elles sont toutes deux épdémiques, il n'oseroit assurer que la Colique de Poitou soit contagieuse comme l'autre. „ Quelquefois pour-  
 „ tant, dit-il, j'ai vu dans une même maison  
 „ plusieurs personnes qui en étoient atteintes  
 „ en même tems ; & je sai que d'autres ont  
 „ fait la même observation. ”

Tout cela posé, on voit d'abord que selon M. GRASHUYS, qui pourroit assigner la cause immédiate de la *Dysenterie* & du Tenesme, seroit en état d'indiquer sûrement celle de la *Colique de Poitou* : mais qu'en disent les plus habiles Médecins ? Ils disent que la *Dysenterie* & le *Tenesme* sont l'effet funeste d'une humeur viciée, qui par son acrimonie vénimeuse, affecte les intestins, &c. Et qu'est-ce qui la corrompt cette humeur ? D'où tire-t-elle son acreté mordante ? A ce point de réponse, ou pour toute réponse des conjectures ; & c'est à quoi notre Auteur se persuade qu'on peut suppléer par une étude réfléchie des symptômes principaux qui accompagnent la *Dysenterie* & le *Tenesme* portés au plus haut degré.

Or ces symptômes, il les réduit à trois ; 1°. des déjections plus ou moins fréquentes & abondantes de mucosités ; 2°. des lambeaux membraneux ou des excoriations de la tuni- que veloutée des Intestins, mêlés parmi ces mucosités ; 3. des ulcères malins, fétides, & chancreux dans les Intestins ainsi excoriés.

D d 4

C'est

C'est de-là que viennent proprement les tranchées insupportables que l'on éprouve dans cette maladie. Tout l'intérieur des Intestins est enduit d'une mucosité, matière semblable à la morve, & qui n'est autre chose que la partie la plus épaisse du chile, celle qui n'a pas pu entrer dans les veines lactées, & qui en servant à garantir les Intestins contre l'acrimonie des sucs, sert en même tems à faciliter leur mouvement, & à faire que les excréments y glissent aisément sans les écorcher. Otez cette mucosité, les Intestins s'écorcheront en se frottant, la moindre chose y causera des inflammations, & l'on souffrira des douleurs horribles. C'est ce qui arrive dans la Dyssenterie. En faisant des efforts pour se débarrasser d'une humeur acre qui les picotte, les Intestins se défont de la mucosité dont ils étoient enduits; bientôt leur tunique intérieure privée de cette huile, s'écorche; de-là les tranchées, les convulsions, les insomnies, &c. jusqu'à ce que la mucosité aiant été rétablie dans sa consistance naturelle, on puisse parvenir à remédier aux plaies de la tunique des Intestins & à rendre ainsi peu-à-peu la santé au malade si ces plaies ne sont pas déjà trop considérables pour être guéries.

Le même phénomène de ces déjections de mucosités avec des excoriations ou des lambeaux de la tunique des Intestins, s'observe souvent dans de simples Coliques, aussi bien que dans la Dyssenterie. M. GRASHUIS en a été témoin oculaire plus d'une fois; & l'on trou-

ve

ve là-dessus cent observations dans les Ecrits des Médecins de tous les âges, comme on peut le voir entre autre dans la Dissertation de la *Bibliothèque Raisonnée*, Tom. ix. page 164. De même que la morve dans le gros rhûme de Cerveau, contracte une acréte qui fait qu'elle écorche la peau des narines & des environs du nez, ainsi dès que la mucosité qui engraisse les différens tuyaux du corps, vient à s'y épaissir trop, ou à s'y atténuer trop, à y manquer, ou à y être viciée, on y voit des excorations plus ou moins sensibles & douloureuses; les malades rendent des lambeaux de peau par la bouche, par les excremens, dans leurs urines même. On en voit dans les ulcères de la gorge, dans ces esquinancies gangréneuses & suffocatives du genre de celles qui ont fait périr tant d'enfans il y a quelques années, dans les stranguries, & dans quantité d'autres maladies.

N'est-il donc pas vraisemblable qu'il arrive quelque chose de pareil dans la *Colique de Poitou*? Notre savant Médecin le présume de la sorte. Il croit que la mucosité des Intestins perdant de sa consistance & devenant trop fluide pour se coller aux parois des Intestins, leurs membranes s'écorchent en se touchant, & s'enflamment au frottement de ce qui y passe avec tant soit peu de violence, ou de la moindre acréte des humeurs qui y coulent. Pour avoir une idée des douleurs qui doivent résulter de là, on n'a qu'à se rappeler ce qu'on souffre au toucher des corps les plus

polis & les plus légers quand on a quelque écorchure tant soit peu considérable, soit à la main soit ailleurs; & qu'est ce que ces écorchures extérieures en comparaison de celles de la tunique veloutée des Intestins dont le tissu est si délicat, si sensible! Quelle douleur brûlante ces dernières ne doivent-elles pas causer.

M GRASHUIS n'hésite pas à les regarder comme la cause des symptômes les plus fâcheux dans la *Colique de Poitou*; 1°. le malade y a des retours affreux de douleurs, selon que la tunique des Intestins est plus ou moins blessée, déchirée, à proportion que ce qui y passe & que ce qui y séjourne, est ou plus acre ou plus dur; mais il y a aussi de bons intervalles, procurés par le rétablissement de la mucoité que recouvrent les plaies des Intestins; 2°. les remèdes irritans augmentent subitement ces douleurs & les rendent plus aigues par la même raison; 3°. si on ne trouve pas le moyen d'y remédier bientôt, elles deviennent de jour en jour plus insupportables; 4°. en irritant les Intestins elles font qu'ils se resserrent, les vents s'y renferment, & les alimens peuvent d'autant moins y couler que l'enduit qui leur facilitoit le passage, manquant, ils s'affaissent les uns sur les autres & se durcissent, pendant que par la même cause, le mouvement péristaltique des Intestins étant considérablement diminué & empêché, ils ne travaillent plus naturellement à se décharger des matières qui les incommodent;

dent; 5°. Que si la douleur des Intestins d'abord fixée à un endroit, ou s'y perpétue ou change de place, c'est que les Intestins sont successivement écorchés en divers lieux, ou ne le sont qu'en un seul; 6°. les agitations, les tiraillemens, les tortures qu'on y éprouve occasionnent les vomissemens; 7°. c'est pourtant vers le nombril principalement que quelques malades souffrent, parce que les Intestins grêles, où est sur-tout le siège du mal, sont plus sensibles que les gros, & que dans leurs agitations ils retirent le nombril & le ventre en dedans; 8°. les insomnies le délire, le tiatement d'oreille, les convulsions, l'aveuglement, la paralysie, sont le fruit de la sympathie des nerfs. Il n'est pas toujours facile d'expliquer comment les ébranlemens des uns passent aux autres; mais c'est un fait, & personne n'ignore quelles convulsions les maux de ventre causent quelquefois aux petits enfans.

Telle est selon M. GRASHUIS, la cause prochaine de la *Colique de Poitou*. Difficilement, dit-il, peut-on prognostiquer l'issue de cette maladie, parce qu'il est très-difficile de rendre aux Intestins la mucoité qu'ils ont perdue, ou de la rétablir dans une saine constitution: aussi les rechûtes y sont-elles très-fréquentes, parce qu'à la moindre acréité dans les humeurs, cette mucoité se corrompt, défaut, & donne lieu aux échorchures mal guéries de se renouveler; & quand elles sont considérables, quand sur-tout il y survient  
des

des ulcères, il est bien difficile que les malades y résistent.

Quant à ce qu'on dit que quelquefois des évacuations critiques & copieuses les ont tiré soudainement d'affaire, notre Auteur en doute fort, & ne connoît jusqu'ici aucune observation faite dans les Provinces, qui le prouve.

Il n'estime pas même que la chaleur & le froid aient sur la *Colique de Poitou* les influences qu'on prétend; souvent elle règne en Été, & il a vu au contraire un malade en guérir heureusement, au milieu du rigoureux Hyver de 1740. quoique la Colique fût des plus opiniâtres.

Ce qu'il y a de bien plus triste encore que ces incertitudes, c'est d'entendre dire à un Médecin aussi habile que M. GRASHUIS, qu'il s'est convaincu par son expérience que jusqu'ici on a parfaitement ignoré la vraie méthode de travailler à la guérison des *Coliques de Poitou*. Après avoir lu tout ce qu'on avoit écrit sur cette formidable maladie, après s'être servi de tous les remèdes dont ses confrères s'arment pour la subjuguier, il avouë ingénuement que rien ne l'a satisfait, que rien n'a eu un succès uniforme, jusqu'à ce qu'enfin persuadé que la matière prochaine de la *Colique de Poitou* est telle qu'on vient de le lire, il a eu recours à une méthode nouvelle & assortie à cette découverte, pour en délivrer ses malades. La voici cette méthode. Elle consiste en quatre chefs principaux.

- 1<sup>o</sup>. D'abord il faut courir au plus pressé,  
cal-

calmer les douleurs, & pour cela employer en abondance les anodins, sur-tout l'Opium. Quelquefois la maladie cède à ce seul remède. 2°. Ensuite il faut aller à la cause de ces douleurs, pincer les plaies des Intestins, en guérir les écorchures. A cela servent intérieurement les huiles d'amandes douces, de lin, de raves. Les gommes & les mucilages, la gomme adraganthe, le saleb, &c. Les remèdes farineux tels que ce même saleb, les semences de concombres, le bol d'arménie, &c. A cela de même servent extérieurement les fréquens lavemens d'huile de lin, les bains, les fomentations, les cataplasmes émolliants, &c. sur-tout l'application répétée de l'omentum d'un mouton, récemment tué, &c. 3°. Il faut attaquer le mal dans sa source, réparer la perte de la mucofité des boëaux, corriger la trop grande fluidité de cet enduit si nécessaire, en ôter l'acrimonie; & c'est là ce qu'il y a de plus difficile: si pour augmenter cette mucofité, ou pour lui donner plus de consistance, on s'avisait d'y employer des remèdes stimulans & échauffans, qui en accélérant la circulation du sang, fissent sortir cette matière plus abondamment des glandes & des vaisseaux qui la contiennent, on verroit d'abord le mal empirer. Il faut donc s'y prendre autrement: Il faut recourir à des corroborans & à des astringens qui agissent sans violence, & qui n'échauffent point; tels sont les racines de tormentille, & de Quinte feuille, les écorces de cascarille, de canelle, de quin-

quinquina, le mille feuille, le plantain, le suc de cachou, l'acacia, le sang de dragon, l'alun, la pierre hématite, le safran de Mars & son vitriol, entre lesquels M. GRASHUIS donne la préférence aux trois écorces susnommées & au cachou. Il veut qu'on les donne aux malades sous toutes sortes de formes; il insiste sur l'usage de ces astringens pour rendre le ton & le ressort aux fibres affoiblies des Intestins; & il assure que depuis qu'il les a employés contre la *Colique de Poitou*, il en a vu les plus heureux effets. 4°. Enfin il faut dégager le ventre constipé, c'est à quoi on emploie les lavemens & les purgatifs les plus doux souvent réitérés.

Tous ces remèdes doivent en quelque sorte marcher ensemble. C'est au Médecin à faire prédominer selon le besoin ceux que les circonstances rendent les plus nécessaires, mais toujours les laxatifs doivent être plus ou moins de la partie.

Notre Auteur ne veut pas qu'on ait recours aux saignées, aux vésicatoires, aux vomitifs & aux forts purgatifs, que dans un très-petit nombre de cas.

Tant que la maladie dure, il ne permet au malade que des alimens nourrissans, doux & gluans, le lait, les graines farineuses, les œufs frais, les gelées de chair de mouton, de porc, de poulets. Il accorde aux convalescens la permission d'un usage modéré de la viande. Il leur recommande les legumes, & pour boisson l'eau de Spa avec du vin ou du lait.

Il

Il ne prescrit rien de particulier contre les convulsions, ni même pour la guérison de la paralysie, qui est si souvent l'accompagnement funeste de la *Colique de Poitou*.

Rien de plus triste que ses réflexions sur le danger des rechûtes, & sur l'impossibilité où l'on est de les prévenir, par celle où l'on le trouve de deviner les causes éloignées qui concourent à dépraver la mucosité des Intestins, & de découvrir le tems où elles commencent à agir, dans ces labyrinthes inaccessibles aux regards des humains.

Il y a pourtant bien des choses à éviter, pour ne pas provoquer le retour de la cruelle Colique. Les principales sont, le froid aux piés & au ventre, les exercices violens, & sur-tout les vivacités des passions, entre lesquelles la colère peut avoir des suites mortelles.

Il y a aussi diverses choses à faire. Les plus essentielles sont, de tenir le ventre libre & de se purger de tems en tems légèrement. Avec cela l'Auteur conseille le lait d'anesse & plus encore un usage constant des eaux minérales.

A la suite de ces conseils, il ajoute 1. des observations sur une espèce singulière de *Cardialgie* qu'il veut que l'on traite à-peu-près comme la *Colique de Poitou*, 2. l'histoire d'une Colique habituelle & *Dyssentérique* qu'il a heureusement guérie avec l'écorce de simarouba, 3. la cure d'une strangurie de plus de vingt ans presque subitement opérée par un élixir composé des teintures de quinquina, de la canelle & de l'esprit de vitriol.

Ces

Ces deux derniers morceaux sont très-intéressans. Nous voudrions de tout notre cœur oser nous y étendre, aussi bien que sur la Dissertation touchant les *Hydatrides* que M. GRASHUIS a fait réimprimer à la fin de ce petit volume ; mais nous avons déjà passé de beaucoup les bornes qui nous étoient prescrites. Il suffit d'ailleurs de nommer M. GRASHUIS pour réveiller l'attention de toutes les personnes sur qui un nom célèbre & une réputation glorieuse peuvent faire quelque impression. Cet habile Médecin si connu à Amsterdam, l'est dans toute la République des Lettres, par diverses pièces de sa façon, & entre autres par sa belle Dissertation *sur la formation du Pus*, qui remporta le prix proposé en 1746. par l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

Le tems nous apprendra si les Maîtres de l'art auront goûté ses conjectures sur la *Colique de Poitou*. La matière nous paroît à nous encore bien obscure. Nous ignorons s'il est vrai de fait qu'on trouve dans les excréments de ceux qui sont atteints de cette cruelle maladie, des excoriations des boyaux, ou seulement des mucosités, qui les enduisent. L'Auteur ne s'explique pas là-dessus avec toute la clarté désirable. Après cela il reste encore à savoir quelles sont les causes qui altèrent ou qui entraînent ces mucosités ; & tant qu'on les ignore, il est également impossible de prévenir la *Colique de Poitou* & difficile de travailler sûrement à y remédier.

Mais

Mais le système de M. DE HAEN nous paroît sujet à des difficultés toutes semblables. Puisque la *Colique de Poitou* peut avoir tant de causes différentes, comme ce Médecin en convient, le moyen de deviner précisément dans chaque cas, quelle est la véritable pour y appliquer les remèdes propres & spécifiques? si tantôt elle a sa source dans une humeur scorbutique, tantôt dans une humeur goûteuse, tantôt dans la dépravation de la mucosité des Intestins, il s'ensuit très-évidemment qu'il n'y a point de spécifique contre les *Coliques de Poitou*, quelque ressemblance qu'il y ait entre elles par rapport aux symptômes dont elles sont accompagnées, & que rien n'est si facile ni si dangereux que de s'y tromper. Nous en appellons de nouveau à la curieuse Dissertation de la *Bibliothèque Raisonnée*; si on la consulte, on verra que nous ne faisons ici que nous approprier la conclusion que l'Auteur tiroit d'une multitude d'observations toutes plus intéressantes les unes que les autres; & l'on sentira qu'en bonne Logique, c'est malheureusement la seule conclusion qu'il y ait à en tirer.

---

## \* ARTICLE VII.

JOANNIS BAPT. BOHADSCH *Dissertatio de veris Sepiarum ovis.*

C'est-à-dire

*Dissertation sur les véritables œufs de la Sè-*  
*Tom. VI. Part. III. E e che,*

che, par J. B. BOHADSCH, Docteur en Médecine, à Prague, chez la Veuve Rosenmuller, 1752. in quarto, p. 31.

**J**USQU'À présent la plupart de ceux qui ont écrit sur l'Histoire naturelle des Poissons, ont regardé cette espèce de production marine, connue sous le nom d'*Uva marina*, ou *Raisin de mer*, comme les œufs de la Sèche. Aristote dit que ce Poisson fait des œufs semblables à de grandes bayes de Myrthe, & qui tiennent ensemble de la même manière que les raisins sont unis à la grappe. Ces œufs sont noirs parce que le Poisson les arrose de cette encre dont on sait qu'il a un réservoir dans le Corps; & avant que d'avoir été arrosés de cette liqueur, ils sont blancs. Ces œufs, suivant le même Auteur, contiennent une matière blanche, qui sert à nourrir & à faire croître la petite Sèche qui y est renfermée, & qui en sort en rompant la membrane qui l'environne, lorsqu'elle a acquis le degré de force nécessaire pour cela. Voilà qui est bien positif; & il semble qu'Aristote s'est assuré par ses propres yeux de la vérité du fait qu'il rapporte. La plupart des Naturalistes qui l'ont suivi n'en ont pas douté. Aldrovande, Rondelet, Gesner, Jonsion ont été en ceci de son avis; & ces noms si respectables en ont imposé à presque tous les Naturalistes de nos jours.

Cependant l'Auteur de cette Dissertation, qui se distingue très-avantageusement par ses bel-

belles connoissances dans l'Histoire naturelle, & dans les différentes branches de la Médecine, a le courage de s'élever contre toutes ces autorités; & il ne craint pas d'affirmer en des termes qui prouvent combien il croit être sûr de son fait, qu'Aristote & ceux qui l'ont suivi se sont lourdement trompés en ceci. Ce qui peut leur en avoir imposé, c'est qu'on trouve quelquefois de petites Sèches sur les raisins de mer, qui alors paroissent flétris & vuides; mais est-ce là une preuve qui puisse tenir contre les observations de notre Auteur, qui n'a jamais trouvé aucun vestige de Sèche dans l'intérieur d'aucun de ces raisins, quoi qu'il en ait ouvert en très-grand nombre?

Dans le cours de ses voyages, Mr. *Bobadsch* étant arrivé en Hollande & parcourant en Naturaliste les bords de la mer, auprès du village de Catwyk, y remarqua bientôt des corps d'une substance gélatineuse, très-fréquens dans ces quartiers. Ces masses de gelée sont plus ou moins grosses; & la couleur de quelques-unes est d'un rouge pâle, d'autres sont verdâtres & quelques-unes sont transparentes. Elles sont formées de plusieurs parties oblongues, assez semblables aux chatons de certaines plantes, aussi notre Auteur demande-t-il à ses Lecteurs la permission de les nommer *Juli gelatinosi*. Tous ces charons sont adhérens les uns aux autres par le moyen d'un ligament commun qui s'étend transversalement au milieu de toute la masse. Chaque

E e 2

cha-

chaton est revêtu d'une membrane très-mince, tantôt rougeâtre & quelquefois d'un bleu de ciel. Sous l'enveloppe de cette membrane, on voit un très-grand nombre de petites cellules, qui n'ont aucune communication entre elles, & qui sont remplies d'une matière transparente, salée & d'une consistance assez semblable à celle de l'humeur vitrée de l'œil: au milieu paroît un Corps blanchâtre qui nage dans cette liqueur.

Avant que Mr. *Bobadscb* fît part à ses amis de ses conjectures sur cette espèce de gelée, il voulut savoir ce qu'en pensoient les autres Naturalistes. Dans cette vuë il consulta les nouvelles découvertes microscopiques de Mr. *Needham*: il trouva que cet Auteur avoit observé dans l'Ovaire de la femelle du Calmar, poisson d'un même genre que la Sèche, un Corps assez ressemblant à ce Corps gélatineux dont il s'agit: charmé de cette découverte Mr. *Bobadscb* en conclut, quoi? que cette gelée est le fray du Calmar? Point du tout: mais il se confirma par-là dans l'idée qu'il avoit eu d'abord; c'est que cette masse de gelée est le fray de la Sèche, apporté sur le rivage par les ondes de la mer. Les petites cellules renfermées sous l'enveloppe des chatons sont autant d'œufs, où Mr. *Bobadscb* a constamment trouvé des Embryons de Sèches très-bien formés, & assez grands pour qu'il ne pût pas s'y méprendre, puisque la longueur de leur corps, y comprise celle des bras, égaloit trois lignes, & la largeur une. Quoiqu'il n'ait pu

remarquer aucun mouvement dans ces petites Sèches, il est cependant très-persuadé qu'elles sont en vie, & que l'eau de la mer qui les arrose dans le tems du flux, leur fournit l'humidité dont elles ont besoin pour rester vivantes.

La multiplication de ces animaux est prodigieuse. Notre Auteur a eu la patience de compter les chatons d'une de ces masses de gelée, qui à la vérité étoit des plus grandes, puisqu'elle avoit près de trois piés en longueur sur deux en largeur : il en trouva 568, & dans un de ces chatons il comprit 70 œufs ; si chacun des autres en contenoit autant, voilà 39760 petites Sèches qui doivent la naissance à une seule mère.

Mr. *Bobadich* jugeant de la qualité de ces œufs, par celle des œufs des autres animaux ovipares, voulut voir s'ils se durcissent dans l'eau bouillante : il les y laissa pendant 3 quarts d'heure ; & il fut fort surpris au bout de ce tems-là de trouver la liqueur qu'ils contenoient, aussi fluide qu'auparavant : tout le changement qui y étoit arrivé, est que la petite Sèche avoit pris la figure d'une boule opaque & blanchâtre.

Pour ne laisser aucun doute sur sa découverte, il décrit ce qu'il a pu remarquer tant de la structure extérieure qu'intérieure de ces embryons ; & il en dit assez pour faire comprendre qu'il y a beaucoup de rapport entre leur corps & celui des grandes Sèches. Pendant qu'ils sont encore fort délicats, ils se

Ee 3

nour

nourrissent de la liqueur dans laquelle ils nagent : à mesure qu'ils deviennent plus robustes, cette liqueur se durcit, & se convertit en un globule mucilagineux, que les petites Sèches saisissent & succent avec les succoirs qui sont dispersés sur leurs bras : après qu'elles sont écloses, la nature leur offre un mets plus solide dans les raisins de mer, sur lesquels on les trouve souvent posées. Comme ces deux derniers faits sont très-intéressans, il auroit été à souhaiter que l'Auteur nous eût dit de quelle manière il étoit parvenu à les voir.

Quand ces Poissons sont devenus plus grands, on ne fait pas trop bien quelle est leur nourriture ; & l'on doit traiter de fabuleux ce qu'on en dit ; c'est que pressées par la faim, elles devorent quelquefois une partie de leur corps.

Tel est le précis de cette Dissertation, où il y a beaucoup de choses intéressantes, & qui font honneur à Mr. *Bobadseh* : mais comme il la termine très-sagement, en priant ses Lecteurs de le remettre dans la route de la vérité s'il s'en est écarté, nous allons prendre cette liberté.

Sans nous amuser à relever certaines petites négligences dans le stile & dans les descriptions, qui ne sont d'aucune importance, nous ne ferons sur cet Ouvrage qu'une seule remarque, mais qui est essentielle, c'est que du commencement à la fin, son Auteur s'est trompé sur ce qui en fait le sujet. Il se rit de ceux qui prennent les raisins de mer pour les œufs de la Sèche ; & cependant ils ont raison. Il dit qu'il faut chercher ces œufs dans

dans cette matière gélatineuse qui a été décrite ci-devant; mais ils n'y font pas. Prouvons ce que nous avançons.

Dès que la Dissertation de Mr. *Bobadisch* parut dans ces Provinces, Mr. *Nozeman*, Pasteur de l'Eglise des Remontrants à Harlem, & qui emploie avec succès à l'étude de l'histoire naturelle ses heures de loisir, Mr. *Nozeman*, dis-je, entreprit de traduire en Flainand cette Dissertation; & pour s'en mieux acquitter, il résolut de se convaincre par ses propres yeux de la vérité des faits qui y sont rapportés. Dans cette vue il se rendit au commencement de Juillet, sur le bord de la mer, où il n'eut pas de peine à trouver les masses mucilagineuses qui devoient contenir les œufs de la Sèche. Mais ceux-ci étoient si petits qu'à peine pouvoit-on les distinguer: pour en voir les progrès, il faillit se rendre tous les jours sur le rivage; c'est ce qu'il fit, ou quand ses occupations ne le lui permettoient pas, ceux de ses Amis, M<sup>rs</sup>. *Aartsen* & *Roskam Kool* s'y rendoient pour lui. Le 17. Juillet, il trouva un de ces corps gélatineux, dont les chatons étoient si murs, qu'à l'œil nud on pouvoit découvrir l'embryon qui étoit dans chaque œuf. Cet embryon ressembloit parfaitement à ceux que Mr. *Bobadisch* a décrit: aussitôt Mr. *Nozeman* fut pleinement convaincu qu'Aristote, & tout ceux qui avoient été de son avis sur les œufs de la Sèche, s'étoient trompés; ce n'étoit cependant pas sans effort qu'il se soustrayoit à une autorité si respectable: pour n'a-

voir rien à se reprocher là-dessus, il voulut aussi examiner les raisins de mer; des pêcheurs lui en fournirent tant qu'il voulut; mais quel fut son étonnement de trouver une petite Sèche très-bien formée dans tous ceux qu'il ouvrit: il n'y avoit pas moyen qu'il se fît illusion; car quelques-uns de ces foetus étoient de la longueur d'un demi ponce. Cependant pour en croire ses yeux, il fallut qu'il ouvrit un grand nombre de ces raisins; & dans tous il vit constamment une petite Sèche, au milieu d'une liqueur assez semblable à l'humour vitrée des yeux. Aussitôt il fit part de ce spectacle à diverses personnes, du nombre desquelles nous avons été. Il nous a fait le plaisir d'ouvrir en notre présence plusieurs de ces raisins, & dans tous nous avons vu clairement une petite Sèche; nous l'avons vue encore dans un grand nombre d'autres que nous avons ouvert ensuite nous-mêmes. Voilà donc les raisins rétablis dans leur ancienne possession; les voilà redevenus œufs de la Sèche. Mais comment est-il arrivé que Mr. *Bobadisc* n'a rien vu de semblable? Il nous l'apprend lui-même en nous disant p. 8. qu'il n'a pas eu le tems d'examiner les raisins à loisir pendant le petit séjour qu'il a fait en Hollande. Il les aura vu sans doute dans le tems où l'Embryon n'étoit pas encore reconnoissable, dans le tems où ils n'étoient pas encore murs.

Mais que ferons-nous de ces masses de gelée? elles contiennent aussi des foetus. La Sèche pondroit-elle deux espèces d'œufs si dif-

différentes ? Voici la solution de la difficulté. Cette gelée est le fray du Calmar, qui comme nous l'avons dit, est un poisson du même genre que la Sèche à laquelle il ressemble fort. Mr. *Bobadsch* a pris les fœtus du Calmar pour des petites Sèches ; cela paroît manifestement par les descriptions & les figures qu'il en donne, & qui représentent exactement de petits Calmars : il est étonnant qu'il n'ait pas soupçonné la chose, après avoir lu le passage de *Needham* dont nous avons parlé ci-dessus. Apprenons de cette méprise à ne pas décider trop vite, qu'Aristote mérite qu'on ajoute peu de foi à ce qu'il nous dit sur l'histoire naturelle. Il s'est trompé souvent, mais aussi souvent il a parlé plus vrai qu'on ne pense. L'ouvrage de Mr. *Bobadsch* aura une approbation générale, si dans une seconde Edition il l'intitule *Dissertation sur les véritables œufs du Calmar*.

## ARTICLE IX.

ME'MOIRES *sur la Vie de Mademoiselle DE LENCLOS*, par M. B. \*\*\*. à Amsterdam, & se vend à Paris, chez Rollin & Bauche, 1751. in 12. pp. 164.

**L**Es *Phryniés* & les *Lais*, les *Aspasies* mêmes & les *Leontium* dont l'Antiquité  
                                           E c 5                                            nous

nous a transmis la mémoire, doivent baisser pavillon devant l'Héroïne de ce petit Ouvrage. Près d'un siècle de célébrité qu'elle a soutenu, lui a valu, avec les hommages d'Adorateurs qui n'ont cessé d'encenser les Autels presque qu'avec sa vie, les éloges de tout ce qu'il y a eu de gens spirituels & délicats, d'Auteurs, non pas à la vérité profonds & graves, mais ingénieux & habiles dans l'art de plaire. Le Monument que M. B\*\*\*. lui érige dans ces Mémoires est digne d'elle; & des deux Ecrits sur ce sujet qui ont paru, celui-ci est incomparablement le mieux fait & le plus attachant.

Voyons d'abord l'entrée de *Ninon* dans le Monde; après quoi nous détacherons encore quelques traits de sa vie.

Elle vit le jour en 1615. Sa naissance ne fut point obscure. M. de *Lenclos*, son Père, vécut toujours dans la meilleure compagnie de son tems. On fait d'ailleurs que Madame de *Lenclos* étoit de la famille des *Abra de Raconis*; & une pareille alliance prouve assez que ceux qui en ont fait un joueur de Luth, se sont trompés, en prenant un de ses talens pour sa véritable profession.

*Ninon* fut le seul fruit de ce mariage. Madame *Lenclos*, en mère sage & chrétienne, tâcha d'inspirer de bonne heure à sa fille les sentimens de piété dont elle étoit pénétrée. M. de *Lenclos* au contraire voulut en faire une fille aimable, & graver dans son jeune cœur les impressions d'une Philosophie que ses mœurs

mœurs & sa façon de penser lui faisoient regarder comme la véritable sagesse. Il persuada seul ce qu'il voulut. Eh! quels avantages n'avoit-il pas pour séduire une Âme si bien préparée par la nature!

Dans le tems ou Ninon commença à se produire, la France étoit en proie à mille troubles, qui la déchiroient au dedans & au dehors. Des jours si orageux sembloient devoir éloigner les plaisirs de la Capitale. Ils y dominoient cependant malgré les fureurs de la guerre, & sous le règne du Monarque le plus religieux.

C'étoit sur-tout au *Mirais* que les plus célèbres voluptueux avoient fixé leur séjour, ou leur rendez-vous. Loin du tumulte & du fracas, qui règnent au sein de la ville, on s'occupoit dans ce quartier charmant de ce qui pouvoit rendre la vie agréable. C'étoit là que les uns avec une fortune considérable, les autres avec une imagination délicate, un esprit aisé & naturel, tous avec un cœur ami des plaisirs, jouissoient du sort le plus heureux. Le Courtisan, le Guerrier, l'Homme de Lettres y devenoient Philosophes, & de cette Philosophie commode & tranquille, dont le système a sa source dans les besoins & les délirs du cœur humain.

M. de Lenclos avoit conduit de très-bonne heure sa fille dans ces sociétés choisies, dont elle fit bientôt tous les charmes. On n'y avoit point encore vu tant de graces unies à tant d'esprit, à tant de goût. Ninon d'une  
taille

taille élégante & parfaite avoit le teint d'un blanc à éblouir, de grands yeux noirs, où régnoient tout à la fois la décence, & l'amour, la raison & la volupté. Elle avoit les dents, la bouche, le sourire admirables, un air de tête noble sans orgueil, une Physionomie ouverte, tendre & touchante, un son de voix intéressant, de beaux bras, de belles mains, des graces dans tous ses mouvemens, dans tous ses gestes. Ninon enfin étoit belle & le fut toujours.

Elle joignoit à tant d'attraits les talens les plus séducteurs. M. de Lenclos avoit communiqué à sa fille celui qu'il avoit pour le Luth, instrument alors en crédit. Avant elle on n'en avoit pas tiré des sons si flatteurs, des expressions, s'il est permis de le dire, si ingénieuses & si délicates. C'étoit son Ame qui se dévelopoit sous les traits divers de l'Harmonie; c'étoit le sentiment même qui parloit sous ses doigts. Aucune ne l'égaloit encore dans cette espèce d'amusement qui exige tant de grace & de noblesse: elle passa toujours pour la plus grande danseuse de son tems.

La connoissance de plusieurs Langues & des meilleurs Ecrivains de chacune, soutenuë d'un esprit vif, éclairé, pénétrant, répandoit dans sa conversation une variété brillante, seul préservatif contre l'ennui. Le fait le plus fin pour découvrir les ridicules sous quelques déguisemens qu'ils s'offrissent à ses yeux, en bannissoit la tristesse & la plate médisance, pour mettre à sa place l'enjouement & la plus fine plaisanterie.

La

La vérité d'un caractère doux , toujours facile, égal, une probité aussi éclairée que naturelle, une ame ferme , un cœur tendre & fidèle à l'amitié , lui donnèrent jusqu'à sa mort des amis idolâtres de son mérite , autant que ses Amans l'étoient de sa beauté. La constante assiduité des premiers prouve également que le chef d'œuvre de la Nature est l'assemblage des qualités essentielles & des vertus solides avec les charmes d'une femme aimable , & que Ninon fut ce chef d'œuvre si rare & si digne de notre estime.

C'est de notre Auteur que nous avons emprunté jusqu'ici cette suite d'idées & d'expressions , dont il se sert pour tracer un véritable Panégyrique de NINON. Nous ne saurions pourtant laisser passer ce pompeux éloge sans correctif. Le hasarder sérieusement , c'est se moquer du genre humain , & supposer que le peu d'idées saines & de bonnes mœurs qui se conserve encore, quoiqu'avec une extrême peine , je l'avoue , a pris entièrement fin. Une femme qui a vécu, de compte fait , plus de 70. ans dans la prostitution, une femme qui a été sans scrupule maîtresse des pères & des fils , une femme qui n'a eu aucun sentiment de religion , & qui a parlé toutes les fois que l'occasion s'en est présentée avec une véritable profanation de ce qu'il y a de plus saint & de plus auguste , & qui a réuni par-là ces deux écoles , qui sont pour l'ordinaire inséparables, celle du libertinage des mœurs & celle de l'impiété, une telle fem-

femme n'a mérité que le mépris & l'exécration de ses contemporains , & ne doit pas exiger autre chose de la postérité. Je parle sans doute un langage stupide & grossier au jugement de nos Beaux Esprits modernes; mais , tant qu'ils n'auront point d'autre reproche à me faire, je m'en féliciterai. Je reprends mon Extrait, où je suivrai de nouveau le ton de l'Auteur; & j'en avertis, afin qu'on ne me croie pas en contradiction avec moi-même.

M. de Coligny, mort à l'attaque de Charenton en 1649. passe pour avoir obtenu les prémices des faveurs de *Ninon*. Cette première passion ressembloit à toutes les autres. Dans l'ivresse de leurs désirs, les deux Amans s'étoient promis cette constance éternelle, dont tous ceux qui se trouvent dans le même cas, se croient aisément capables. Cependant ces transports mutuels, ces vives agitations , qui font le bonheur le plus vif, perdirent insensiblement de leur activité. *Ninon* reconnut l'amour à ses effets. Elle ne le vit plus que comme un mouvement aveugle & machinal, que la politique des hommes s'étoit efforcée d'annoblir, selon les nouvelles règles de bienséance & d'honneur, qu'ils s'étoient faites arbitrairement, en s'écartant de leur première simplicité.

Cet amour métaphysique , que n'atteignent pas plus les lumières de l'esprit que les sentimens du cœur, lui parut aussi peu réel que ces châteaux enchantés, ces monstres, ces merveilles de la magie, dont nos poèmes &  
nos

nos romans sont remplis. Elle osa donc arracher à l'amour le masque dont une convention, particulière au génie de chaque nation, avoit voulu couvrir ses véritables traits ; & cette passion si respectable dans les premières idées qu'on nous en donne communement, ne se montra plus à ses yeux que comme la soif & le besoin du plaisir ; ou, comme le dit l'Abbé de Chateauxneuf qui l'avoit appris d'elle-même, *l'amour ne lui parut plus qu'un goût fondé sur les sens, un sentiment aveugle qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître, ni ne l'engage à aucune reconnaissance ; en un mot un caprice dont la durée ne dépend pas de nous, & sujet au dégoût & au repentir.*

Ninon eut soin de tirer de ces principes toutes les conséquences pratiques qui peuvent en résulter. Dès qu'elle eut rompu avec M. de Coligny, elle admit à ses bonnes grâces, non tous ceux qui y prétendirent, mais tous ceux qui lui plurent ; & quoiqu'elle eût le goût délicat, ce privilège ne laissa pas de s'étendre fort loin.

Le plus grand homme qui vecût alors échoua pourtant auprès d'elle. L'Abbé de Racons, son parent, & l'Abbé de Bois-robot, qui rendoient à-peu-près des services du même ordre au Cardinal de Richelieu, l'avoient souvent entretenu du mérite singulier de Ninon. Il eut envie d'en juger par lui-même ; & l'entrevue se fit à Ruel, où l'intrigant Bois-robot, la conduisit avec son Amie, Marion de Lormes, que le Cardinal de Retz, (en homme de

*sa robe*, dit notre Auteur,) traite d'un peu moins qu'une prostituée. Les fêtes les plus galantes & les plus délicieuses furent les suites de cette connoissance. Cependant Ninon ne se laissa point éblouir par la faveur qu'auroit pu attirer sur elle une pareille intrigue; elle osa se refuser aux soupirs de cet illustre Amant; & presque tout le monde convient que le goût vif qu'elle avoit alors pour un jeune Conseiller au Parlement, (*Jacques de la Vallée*, Sieur *Des barreaux*) lui fit dédaigner des offres aussi considérables. Le Cardinal ne s'acharna pas à la conquête de Ninon; il l'abandonna sans retour.

Il y a des Episodes fort agréables dans ces Mémoires. On y voit paroître Scarron, d'abord sain ensuite malade, & époux de la fameuse *françoise d'Aubigné*, *Desyvetaux*, & sa métamorphose en berger septuagénaire, courant les champs avec une jeune fille qu'il avoit trouvée au soir évanouie devant sa porte, & à laquelle il s'attacha pour le reste de ses jours, *St. Evremont*, le Prince de *Marillac*, depuis Duc de *la Rochefoucault*, Messieurs de *seigné* père & fils, la Reine *Christine* même, & quantité d'autres illustres de ce tems-là.

Ninon d'Amante devint deux fois mère, La première fois il y eut une dispute plaisante entre le Maréchal d'*Estrées* & l'Abbé d'*Effiat*, sur les droits qu'ils prétendoient avoir tous deux à l'enfant qui devoit naître. Soit que la dispute amusât Ninon, ou qu'en effet elle ne se crût pas assez sûre de sa décision pour la risquer, elle ne prononça point; & après

après bien des débats, les concurrens furent obligés de s'en rapporter à trois dez. La fortune favorisa l'enfant, en l'ajugeant au Maréchal, qui le fit élever & le plaça dans le service de la Marine, où il parvint au grade de Capitaine de Vaisseau, & se distingua sous le nom de Chevalier de la Boissière. Héritier d'un des talens de sa mère, il eut pour la musique toute la disposition & tout le goût qu'on peut imaginer. Il mourut il y a trente ans à Toulon, dans l'âge le plus avancé, mais sans avoir perdu l'attachement décidé qu'il avoit eu pour le plaisir.

L'autre fils qu'elle eut du Marquis de Gerzay, fit une fin bien extraordinaire, & dans le plus haut tragique. Elevé sous le nom du Chevalier de Villiers, sans savoir que Ninon fût sa mère, il entre dans le monde avec tous les agrémens, il se produit dans des sociétés choisies, il est admis à celle qui s'assembloit chez sa mère, il en devient amoureux, elle ne peut le guérir de sa passion, elle lui donne enfin un rendez-vous pour le détromper de sa fatale erreur, il s'y rend, elle lui apprend la vérité, il est frappé de cette déclaration, il entre dans un Jardin, & se tue.

On semble insinuer que cet événement fut une époque dans la vie de Ninon, qui changea son goût pour les plaisirs des sens en un caractère de solidité; & que s'occupant uniquement à se rendre chère à ses amis, elle se contenta, comme s'exprime S. Evremont, de l'aise & du repos, après avoir senti ce qu'il y

Tom. VI. Part. III. F f a

*a de plus vif.* Tout cela se réduit pourtant à dire, que depuis ce tems-là, ( & notez qu'elle avoit alors 65 ans ; ) elle n'eut plus d'amans en titre. Le Baron de *Banier*, fils du célèbre Général Suédois, fut le dernier de ceux qu'on connût sous ce nom. Qu'on juge pourtant de la sincérité de son détachement par ce dernier trait, qui mérite de figurer à la fin d'une Vie telle que la sienne.

L'Abbé *Gedoy*n sortit des Jésuites avec l'Abbé *Fraguier* en 1694. c'est-à-dire, lorsque Mlle. de Lenclos avoit 79 ans. Tous deux firent presque aussi-tôt connoissance avec elle & avec Mademoiselle de la Sablière ; & tous deux étonnés du mérite profond qu'ils leur reconnurent, sentirent l'avantage de s'attacher à elles, pour donner à leurs talens ce que l'étude du cloître, du cabinet même, ne leur avoit jamais offert. L'Abbé *Gedoy*n s'attacha sur-tout à Mademoiselle de Lenclos, dont le goût & les lumières étoient des guides sûrs. La reconnoissance se joignit bientôt à l'estime & à l'admiration ; & le jeune disciple sentit des desirs qu'on ne crut pas réels sans doute, mais qu'il rendit si pressans, qu'il réveilla dans un cœur presque éteint une foible étincelle de ce feu dont il avoit brûlé jadis. Le terme de quatre vingts ans auquel Mademoiselle de Lenclos promit de mettre fin à ses rigueurs, n'épouvanta point l'amoureux Abbé, qui connoissoit cet axiome de *Phriné* ; *Abibi bibunt facem ob vini nobilitatem.* Il força la bienfaitrice à lui tenir parole, au tems qu'elle lui avoit fixé.

\*AR.

\* ARTICLE IX.

FRAGMENT d'une LETTRE, en date  
du 12<sup>e</sup>. Nov. 1752.

GOSSE le fils, a imprimé depuis peu un éloge de la Mettrie. On ne pense pas à troubler les cendres de cet homme, qui fait tant de mal avec des vuës si peu coupables, si on en croit ses amis. Il s'agit simplement de rectifier quelques erreurs dans le catalogue des ouvrages de la M.

1<sup>o</sup>. L'*Épître à mon Esprit* ne regarde point Mr. de Haller. C'est un fameux Théologien qui y est persiflé. Deux articles de la Gazette littéraire de Gottingue, sortis de la plume de Mr. le Prof. Holmann, avoient été traduits à Berlin. Mr. Offrai les attribua à ce Theologien. Ce fut pour s'en venger qu'il s'y plaignoit d'un Sac d'injurés, & qu'il repliqua par un autre.

2<sup>o</sup>. L'*Homme plus que Machine* n'a jamais été attribué à Mr. de Haller: il est l'ouvrage d'un Libraire Hollandois, qui a du goût pour les sciences.

3<sup>o</sup>. Les Commentaires de Mr. Offrai sur les *Institutions de Boerhaave* ne sont qu'une traduction des *Prælectiones* de Mr. de Haller. Il est vrai que Mr. d. l. M. en a omis les chiffres des citations, & que vers la fin de l'ouvrage il ne donne que les *Prælectiones* mêmes sans le Commentaire. Il y a mêlé fort peu du sien, & lorsqu'il y parle dans la première personne, c'est Mr. de Haller qui parle en effet, & qui raconte ce qu'il a vu.

4<sup>o</sup>. L'*Ecole de la Volupté* est la première édition de l'*art de jouir*; & l'un & l'autre sont de la façon de Mr. Offrai.

5<sup>e</sup>. Pour les excuses que Mr. de Maupertuis a  
F f 2 faites,

faites, pour les incartades de son Compatriote, Mr. de H. s'est contenté de voir l'ami & le protecteur de Mr. *Offrai* desavouer publiquement les faits que ce satiriste impétueux avoit mis sur le compte d'un homme d'un caractère si éloigné du sien. Il s'en est remis au Public pour le jugement que l'on porteroit sur les faits-mêmes, & sur la manière de les excuser.

## ARTICLE X.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.  
I T A L I E.

Rome.

Voici le Titre d'un Ouvrage magnifiquement imprimé: D. Felicis Nerinji, *Abbatis Hieronymiani, de Templo & Cœnobio Sanctorum Bonifacii & Alexii historica monumenta: Ex Typographia Apollinea. Apud Hæredes Joh. Laurentii Barbiellini in foro Pasquini 1752. in quarto. pp. 600. sans la Dédicace & la Préface. L'ouvrage est dédié au célèbre Cardinal Querini, bienfaiteur du Temple & du Monastère, dont cet Ouvrage contient l'Histoire. Patet enim, lui dit-on, atque in oculis & in ore omnium versatur exædificatio Alexini Templi sumptuosa, magnifica, plena splendoris ac dignitatis, quam animo verè regio aggressus, non potes non exequi usque ad extremum.*

L'Ouvrage - même est digne d'être lu; & l'on y trouve une infinité de choses curieuses, qui concernent Rome, tant ancienne que moderne, en particulier plusieurs Inscriptions. Quelques traits de légende y sont entremêlés, récits d'Images miraculeuses, & autres semblables détails qui sont inévitables dans une Histoire de  
cette

cette nature, écrite par un Auteur de la Communion Romaine. Il seroit cependant à souhaiter, qu'il parût souvent des Ouvrages travaillés avec autant d'exactitude, & où les faits fussent digérés avec autant de netteté.

*Florence.*

On a imprimé ici : de *Veneno Animantium naturali & acquisito tractatus*, Aut. Dominico Brogiani, Florentino, in *Pisano Athenæo Med. Prof.* 1752. in quarto. pp. 152. Cet Ouvrage rassemble & présente d'une manière intéressante tout ce qui concerne les Animaux vénimeux, & les effets de leur poison.

---

F R A N C E.

*Paris.*

M. Deslandes, ancien Commissaire-Général de la marine, prépare une nouvelle Edition de son excellente *Histoire Critique de la Philosophie*, qui sera augmentée d'un quatrième Volume.

On vient aussi de réimprimer un Recueil de ses *Poésies Latines*, qui sont toutes marquées au bon coin.

Le Libraire de la Guette vend les *Observations sur l'Histoire naturelle, sur la Physique, & sur la Peinture*, avec des Planches imprimées en couleur: Tom. 1. 1752. in 12. pp. 192. Il y a une Edition in quarto du même Ouvrage. Les Planches en couleur se distribuent séparément chez M. Gautier, Pensionnaire du Roi.

Il a paru deux Oraisons funèbres de Mr. le Duc d'Orléans, l'une par l'Abbé de la Tour du Pin, l'autre par M. Besault, Curé de S. Hilaire. Elles sont estimées toutes deux; mais l'on juge la supériorité à la première.

Un Ouvrage d'un mérite décidé, & dont la

F f 3

réim-

réimpression ne peut qu'être bien reçue, c'est le *Quintilien, de l'Institution de l'Orateur, traduit par Mr. l'Abbé Gedoy, de l'Académie Française*, Edition faite d'après un Exemplaire corrigé par l'Auteur; chez Nyon & Guillien, 1752. 4 Volumes in 12.

Nous donnerons dans la suite de ce Journal un *Extrait de la Méthode aisée pour conserver la santé jusqu'à une extrême vieillesse, fondée sur les Loix de l'économie animale, & les Observations pratiques des meilleurs Médecins, tant anciens que modernes, traduite de l'Anglois par M. L. de Prévile, chez Prault 1752. in 12.*

Le Maréchal de Saxe a trouvé un Historien; mais l'air Romanesque que cet Ecrivain a donné à son Histoire, lui fait un peu de tort. Elle est en 2 Volumes in octavo, de 16. f. chacun, qui portent au titre, *Dresde*.

\* *Prault, Père*, vient de répandre un *Prospectus* pour l'impression d'un nouvel Ouvrage sur les Eaux & Forêts, par Mr. PÉCQUET, Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Province de *Normandie*. Il sera intitulé *Loix Forestières de France*, & remplira deux volumes in 4to. Le prix en sera en blanc de 15. Liv. dont il sera payé 9. Liv. en souscrivant, & le surplus en recevant l'Ouvrage, lequel sera (à ce que dit le Libraire) délivré en entier & tout à la fois dans le courant du mois d'Août 1753. Le prix pour ceux qui n'auront pas souscrit sera de 21. Liv. en blanc, & les souscriptions ne seront ouvertes que juques au dernier Mars 1753. inclusivement.

---

N. O. R. D.

*Stockholm.*

On a imprimé ici en grand in octavo le Discours de M. Mayer, Professeur de Mathématique & de  
Physi-

Physique Expérimentale, à l'occasion de la réception à l'Académie Royale de Suède. Il a pour titre: *Tal om Konst-och Håndwerks-Scholars Inbattande*. Le savant Auteur y prouve évidemment la nécessité d'une Ecole des Arts & des métiers, & propose des vues très-sensées sur les moyens d'en ériger dont on puisse se promettre quelque succès. Ce Discours est digne de l'Académicien, & de l'Académie à laquelle il est adressé.

\* Mr. CHARLES DE GEER y a fait imprimer ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, in 4°. Il faut bien se mettre à la mode. L'Auteur l'a fait en préférant d'écrire dans une langue, qui ne lui paroît pas tout-à-fait familière. Les Curieux trouveront cet Ouvrage chez S. *Luchtmans*, Libraire à *Leide*.

#### *Varsovie.*

C'est aux mêmes motifs du bien public qu'on doit rapporter l'Ouvrage suivant: *Laur. Mizleri, Phil. & Med. Doct. Pract. Varsoviensis, &c. Consultatio de necessitate Collegii Medici auctoritate Regia Varsoviæ erigendi 1752*. Cet Ecrit prouve que la Pologne n'est pas moins attentive que les autres Royaumes de l'Europe, à former des Projets capables d'améliorer sa Constitution.

#### A L L E M A G N E.

##### *Augsbourg.*

M. *Brucker*, si célèbre par ses Ouvrages, & sur-tout par son *Histoire de la Philosophie*, a rédigé ce dernier en Tables Synoptiques, qu'on grave actuellement, & qui seront d'un grand usage pour ceux qui étudient, ou qui souhaitent de se rappeler les faits de cette Histoire.

L'Ouvrage intitulé, *Pinacotheca*, se continuë  
F f 4 sous

sous la direction du même Savant. C'est, comme on le fait, un Recueil d'Estampes, gravées par le Sr. *Haid*, fort habile dans son Art. & de Vies des Savans actuellement vivans, que ces Estampes représentent : la neuvième Décade qui vient de paroître, contient les Estampes & les Vies de 1. M. *Budew*, Vice-Chancelier de Saxe-Gotha. 2. M. *Hebenstreit*, Docteur & Professeur en Théologie. 3. M. *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Prusse. 4. M. le Major de *Humbert*, de la même Académie. 5. M. *Bartbel*, Conseiller privé de l'Evêque & Prince de Würtzbourg. 6. M. *Sergius*, Jurisconsulte de Naples. 7. M. *Lenz*. 8. M. *Richter*, Médecin du Roi de la Gr. Bret. & Professeur à Gottingue. 9. M. *Gesner*, Professeur de Physique & de Mathématique à Zurich. 10. M. *Ludewig*, Professeur de Médecine à Leipzig.

*Halle.*

M. *Cofte*, ci-devant Pasteur de l'Eglise de *Bercholtz*, dans l'Ucker-Marck, a fait imprimer ici sous ses yeux, deux Volumes des Sermons de feu M. son frère, mort l'année dernière à Leipzig. Les talens reconnus de ce digne défunt ne peuvent que faire bien augurer du succès de cet Ouvrage.

\* Daniel LE BLANC, qui vient de lever une Librairie dans cette ville, publie une nouvelle Edition des *Dialogues Socratiques*, composés par Mr. VERNET, Professeur en Histoire & en belles Lettres à Genève, pour l'instruction de S. A. S. le Prince héréditaire de Saxe Gotha.

*Friderichsdorff.*

*Dans le païs de Hombourg, près de Francfort  
sur le Mein.*

M. *Rogues*, Pasteur & Conseiller Ecclésiastique de

de S. A. S. Madame la Régente de Hesse-Hombourg, nous a communiqué une Lettre du célèbre Dom Calmet, que nous croyons devoir placer ici. Elle renferme le jugement que cet illustre Abbé porte des Ecrits de feu M. Roques, Pasteur de l'Eglise de Bâle, dont la mémoire est en vénération, & qui a enrichi l'Eglise de tant d'Ecrits instructifs & édifiants. La justice que le Savant Catholique rend au Savant Protestant est un exemple qui mérite d'être proposé aux deux Communions, pour inspirer ces sentimens d'équité & de charité qui ont toujours été & sont encore si rares.

LETTRE Du R. P. Dom CALMET à M. Jacques-Emanuel ROQUES, Pasteur de Friderichsdorff, & Conseiller Ecclésiastique de S. A. S. &c.

M O N S I E U R ,

Pour vous satisfaire au désir que vous me témoignez que je vous expose mon sentiment sur les Ouvrages de feu M. votre Père, dont vous m'avez fait présent, j'aurai l'honneur de vous dire, qu'après les avoir parcourus avec exactitude, j'y ai trouvé par-tout un grand fonds de piété, une morale très pure, & beaucoup d'érudition. Dans le premier Tome on traite DU VRAI PIÉTISME. L'Auteur y développe avec beaucoup de netteté les sources de la véritable piété, les moyens d'éviter les excès & les abus de la fausse dévotion. Cet Ouvrage ne peut être que très-utile, même à toutes les personnes de différente Communion, qui veulent faire profession d'une vie conforme aux maximes de l'Evangile. Au reste je ne prétens pas approuver plusieurs endroits, où l'Auteur, conformément aux préjugés de sa Communion, blâme avec trop d'affectation les Dogmes, plusieurs usages de l'Eglise Romaine, & la conduite des Saints, & celle des saints personnages que nous faisons profession d'honorer

Ff 5

norer & de respecter . comme aiant fait beaucoup d'honneur à l'Eglise & à la vraie Religion. On pourroit même supprimer ces endroits , sans porter préjudice à l'Ouvrage puisque ces endroits semblent être déplacés ; & cette suppression ne gâteroit rien au fonds du Livre. On pourroit de même retrancher bien des citations d'Auteurs Quiétistes , comme celles d'une ANTONETTE DE BOURIGNON , d'une Madame GUYON dont les Ouvrages ont fait beaucoup de bruit dans notre Communione , par les excès où ils ont porté les maximes de la piété , que les plus éclairés d'entre nos Prélats & nos Docteurs ont des approuvés.

Dans le second Tome , intitulé LE PASTEUR ÉVANGÉLIQUE. M. ROQUES explique d'une manière également utile & édifiante à tous ceux qui sont chargés de l'instruction des fidèles , les obligations de leur Ministère ; & il y a beaucoup à s'instruire dans cet Ouvrage , non seulement pour les Ministres de la parole de Dieu , qui y trouveront des règles jures pour s'acquitter dignement de leur Ministère , mais encore pour les simples Fidèles , qui y trouveront la manière de profiter des instructions de leurs Pasteurs. On remarque dans ce même Ouvrage une érudition qui fait voir que l'Auteur a su mettre à profit ce qu'il a remarqué dans les Auteurs Ecclésiastiques & Profanes , & donner à ses Ouvrages des agrémens qui en rendent la lecture également agréable & instructive.

Le Traité DES TRIBUNAUX DE JUDICATURE établit des Maximes qu'il seroit à souhaiter que les Magistrats , les Juges , les Avocats & les Parties , eussent toujours devant les yeux , pour y conformer leur conduite. Tout y respire une Morale très-saine ; & on y donne par-tout des règles très-propres à maintenir dans la Société la bonne foi & la probité , & à en bannir la fraude , l'injustice , & sur tout ce qui blesse

blesse la charité Chrétienne ; malheur presque irréparable des procès.

Voilà, Monsieur, ce que je pense des Ouvrages de feu M. votre Père, dont la réimpression ne peut qu'être utile au Public. Il seroit néanmoins à propos d'y corriger quelques expressions qui ne sont pas assez Françaises. Mais ces petits défauts n'empêchent pas que ces Ouvrages ne doivent être bien reçus des personnes savantes, judicieuses, & qui aiment la Religion. Je suis très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble & très-obéissant serviteur.

D. AUG. CALMET,

Abbé de Senones.

Berlin.

L'Académie a acquis quelques nouveaux Membres, M. *Deslandes*, ancien Commissaire-Général de la Marine, M. *Venturi*, premier Médecin de la Reine Douairière d'Espagne ; M. *Boebmer*, Professeur d'Anatomie & de Médecine à Halle ; M. *Hée*, Professeur au Collège de Marine à Copenhague ; & M. *Zinn*, qui vient d'être appelé à Göttingue pour une Profession de Botanique, en qualité d'associés externes ; & M. *Jacobi*, Lieutenant d'Artillerie, en qualité d'associé ordinaire.

M. le Conseiller Privé *de Cagnony*, Honoraire, a été nommé par le Roi à la place de Curateur, vacante par la mort de M. le Général *de Still*.

Le Libraire de Bourdeaux a sous presse une réimpression du bel Ouvrage du Vicomte de *Bolingbroke*, sur l'étude de l'Histoire.

H O L L A N D E.

Amsterdam.

Le Libraire ONDERDELINDEN vient de mettre

tre en vente le premier Volume d'une *Histoire des Provinces-Unies*, depuis 1714. jusqu'à 1751. in 8°. par Mr. LE CLERC. Cet ouvrage est écrit en Hollandois, & sert de suite à l'*Histoire des Provinces-Unies*, publiée par Mr. JEAN LE CLERC, & imprimée tant en François qu'en Hollandois chez Mr. Z. Chatelain.

Le même Libraire publie le premier Volume des *Voyages* de Mr. JEAN-GEORGE KEYSZLER, traduits de l'Allemand en Hollandois, in 4to. ainsi qu'un petit ouvrage dans la même langue dont le titre est *Guerre Ecclésiastique en France au sujet de la Constitution ou Bulle Unigenitus*, représentée dans un Dialogue entre un Réformé, un Catholique Romain & un Papiste, 8°.

Mr. MARTIN MARTENS, qui donne ici des Leçons de Mathématiques, a fait imprimer chez Pierre Mortier, en Hollandois & François des *Remarques sur la Loi de l'Epargne*, dont on fait aujourd'hui tant de bruit, 39. p. in 4. Il n'y a que de l'algèbre dans cet Ouvrage. L'Auteur prétend prouver 1°. que dans le choc des Corps mous, la Loi de l'Epargne a lieu; que cette vérité se manifeste par l'accord des calculs avec les Expériences faites sur ces Corps; 2°. que puisque nous n'avons aucune expérience sur des Corps durs, nous ne pouvons non plus affirmer que ces Corps, s'il y en a, suivent les Loix, qu'un calcul suppose, ou nous fait trouver en conséquence de quelque supposition gratuite; 3°. Mr. MARTENS demande pourquoi le calcul de Mr. de Maupertuis lui fait trouver précisément le même effet pour le choc des Corps mous que pour les durs. Pourquoi l'effet du choc de ces deux différens Corps est précisément le même? Y auroit-il plus d'affinité entre eux qu'entre le Corps dur & l'élastique? 4°. deux Corps mous  
mus

mus l'un vers l'autre avec des vitesses réciproques de leurs masses, sont réduits au repos par le choc. Est-ce à cause que les masses sont en raison inverse de leurs vitesses ou bien en conséquence de la *Loi de l'Épargne*, que dans ce cas les forces du choc sont, en conservant la même vitesse respective, les moindres possibles. Mr. MARTENS croit que la première de ces raisons est la plus vraisemblable ; 5°. deux Corps élastiques, dont les masses sont en raison réciproque des vitesses, reviennent après le choc avec les mêmes vitesses qu'ils avoient avant le choc. Cela se prouve sans *minimum*.

Il faut donc que Mr. de MAUPERTUIS prouve selon Mr. MARTENS, que le principe, deux Corps se mouvant directement l'un vers l'autre, avec des vitesses réciproques aux masses, sont réduits au repos s'ils sont mous, & rejaillissent avec les mêmes vitesses qu'ils avoient avant le choc, s'ils sont élastiques, n'est pas un principe mais une conséquence de la *Loi de l'Épargne*, sans quoi cette Loi n'est pas prouvée.

On débite encore ici *Lettre d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, imprimée à Berlin, chez Bourdeaux, 8°. *Diatrise du Docteur Akakia*, in 8°. deux Ecrits relatifs à la dispute de Mess. Maupertuis & Koenig.

Rotterdam.

On a imprimé ici une Traduction Hollandoise de l'*Anatomie* de Mr. WINSLOW, grand in 8vo.

Leide.

Nous avons oublié de dire dans la partie précédente, que Mr. Luchtmans, donne jusqu'au 1<sup>er</sup> de Mars prochain pour 12 flor. les Ouvrages de Mr. BYNKERSHOEK, en 6 Vol. in 4o. Après ce tems on ne pourra les avoir qu'à 18. flor. 10. sous ; prix auquel il s'est toujours vendu.

TABLE

# T A B L E

## des Articles.

|                                                                                                                    |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| I. REMARQUES <i>sur une DISSERTATION qui traite de l'usage du TOI &amp; du VOUS, dans une Version de la Bible.</i> | pag. 307 |
| II. THE'ORIE DES TOURBILLONS<br>CARTESIENS.                                                                        | 332      |
| III. *JUGEMENT DE L'ACADEMIE DE<br>BERLIN,<br>TROISIEME EXTRAIT.                                                   | 348      |
| IV. EXPERIENCES & OBSERVA-<br>TIONS <i>sur L'ELECTRICITE', par Mr.</i><br>BENJAMIN FRANKLIN.                       | 371      |
| V. ME'MOIRES <i>de Mr. BRUYS,</i><br>SECOND EXTRAIT.                                                               | 389      |
| VI. * DISSERTATION <i>sur la COLIQUE</i><br><i>de POITOU, par A. DE HAEN.</i>                                      | 401      |
| VII. * DISSERTATION <i>sur les veritables</i><br><i>OEUFs de la SE'CHE, par J. B. BO-</i><br>HADSCH.               | 434      |
| VIII. ME'MOIRES <i>sur la VIE DE MA-</i><br><i>DEMOISELLE DE LENCLOS, par</i><br>M. B. ***.                        | 441      |
| IX. * FRAGMENT <i>d'une LETTRE en da-</i><br><i>te du 12<sup>e</sup>. Nov. 1752.</i>                               | 451      |
| X. NOUVELLES LITTERAIRES.                                                                                          | 452      |

TABLE

# TABLE des MATIERES

Contenues dans le Tome VI.

|                                                                                                                                                                                                            |                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>A</b> cad. R. de Prusse. *<br>prix distribués 150<br>à distribuër 151. sujet<br>pour 1753. 152. ses<br>nouveaux membres 153                                                                             | * <i>Argelali</i> , de monetis<br>Italiæ 282                     |
| <i>Accad. R. de Berlin.</i> son<br>jugement sur une Let-<br>tre de Leibnitz 126                                                                                                                            | * <i>Averani</i> , Interpretatio-<br>num Jur. lib. v. 147        |
| <i>Adam &amp; Eve</i> , Comédie<br>209                                                                                                                                                                     | <b>B</b> ancs & Cailloux, leur<br>origine 176                    |
| <i>Addisson.</i> remarques sur<br>l'Italie. 290                                                                                                                                                            | * <i>Berryer</i> , Observ. sur<br>les eaux miner. 287            |
| <i>Air.</i> son origine 171.                                                                                                                                                                               | <i>Bessonet</i> (Mr.) son ca-<br>ractère 75                      |
| <i>Alembert</i> (M. d') essai<br>sur la resist. des fluï-<br>des 34. son Eloge 35.<br>sa dédicace 36. ses<br>idées 37. ses principes<br>42 avis aux Philoso-<br>phes 47.                                   | * <i>Binkersboek.</i> Opera om-<br>nia 294                       |
| <i>Allemands</i> (progrès des)<br>Extrait de cet ouvra-<br>ge 199. Plan de l'Au-<br>teur 200. progrès dans<br>les beiles Lettres &<br>la langue 201. dans le<br>gout 205. dans le Dra-<br>matique 208. &c. | * <i>Borgia</i> vita Benedicti<br>XIII. 241                      |
| * <i>Anfaldi.</i> Commentar.<br>philolog.-critic. 283                                                                                                                                                      | <i>Bruys</i> (François) ses<br>mémoires 72. son ca-<br>ractère.  |
| <i>Anciens</i> (les) peu versés<br>és sciences Physico-<br>mathématiques 37                                                                                                                                | <i>Bobadscb.</i> sur la Sèche.<br>433                            |
| * <i>Appel</i> , du jugement<br>de l'Accad. R. de Ber-<br>lin. 157                                                                                                                                         | <i>Bostée.</i> Etudes militai-<br>res 49                         |
|                                                                                                                                                                                                            | * <i>Brogiani</i> de veneno a-<br>nim. 453                       |
|                                                                                                                                                                                                            | * <i>Brucker</i> : Pinacotheca<br>456                            |
|                                                                                                                                                                                                            | <i>Bruys.</i> ses mémoires 389                                   |
|                                                                                                                                                                                                            | <i>Buffon</i> (Mr.) son systé-<br>me combattu 168                |
|                                                                                                                                                                                                            | <b>C</b> almar. Ses œufs.<br>441                                 |
|                                                                                                                                                                                                            | * <i>Calmet</i> (Dom) Lettre<br>sur Mr. Roques.                  |
|                                                                                                                                                                                                            | * <i>Carafa</i> : De gymnasio<br>romano. 141                     |
|                                                                                                                                                                                                            | * <i>Castillon.</i> Comment. sur<br>l'Arith univ. de New-<br>ton |

# TABLE DES MATIÈRES.

|                              |     |                                  |
|------------------------------|-----|----------------------------------|
| ton                          | 156 | <i>Dissertation</i> sur la Coli- |
| Charles XII. Comédie         | 211 | que de Poitou, extrait           |
| Cleyton (Robert) son         |     | de cet ouvrage 402.              |
| introd. à l'hist. des        |     | histoire du mal 403.             |
| Juifs. son érudition su-     |     | ses caractères 407. ses          |
| périeure 5. ses conjec-      |     | causes 408. ses effets           |
| tures 6. 9. 14.              |     | 412. ses remèdes 419.            |
| Chapelle (armand de la)      |     | Doddridge (P.) les com-          |
| son caractère                | 85. | menc. & les progrès              |
| Coquillages, ce que c'est    |     | de la vraie piété 22.            |
|                              | 172 | précis de l'ouvrage 29           |
| Corps de droit frédéric,     |     | Du Clos (Mr.) Mémoires           |
| second Extrait de cet        |     | sur les mœurs                    |
| ouvrage 100. confu-          |     | 64                               |
| sion dans le droit ro-       |     | <b>E</b> lémens de la Philos.    |
| main 102. droit des          |     | moderne. Extrait de              |
| domaines 103. des suc-       |     | cet ouvrage 184. des-            |
| cessions 104. des testa-     |     | sein de l'Auteur 185.            |
| mens 105. leurs incon-       |     | Eloge de 's Gravefan-            |
| vénienis 106. &c.            |     | de 186. Electricité              |
| * Costard two disserta-      |     | 189. son activité 189.           |
| tions                        | 284 | moyen de l'exciter 190.          |
| * Coste (M.) ses Ser-        |     | sa force dans l'eau 191.         |
| mons                         | 457 | dans les hommes 192.             |
| <b>D</b> aries. Amusem. Phi- |     | sa matière 193. ses ef-          |
| los.                         | 290 | fets 194. dans la para-          |
| Deslandes, Hist. de la       |     | lisie 195. sur la laine,         |
| Philos.                      | 453 | la glace 196. le sang            |
| Démonstration de la loi      |     | 197. sur un carillon             |
| d'une suite de III.          |     | 198                              |
| jusqu'à 126.                 |     | Electricité. Sa force 189.       |
| * d'Hozier. Registres de     |     | dans l'eau 191. dans             |
| la noblesse en France,       |     | les hommes 192. sa               |
|                              | 286 | matière 193. ses effets          |
| Dioclétien. Comédie          | 210 | 194. dans la paralysie           |
| * Diatribe du dr. Aka-       |     | 195 sur la laine, la             |
| kia                          | 464 | glace 196. le sang               |
|                              |     | 197                              |
|                              |     | Dis-                             |

# TABLE DES MATIERES.

|                                                                                                                                                              |                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| ..... (expériences & observ. sur l') extrait de cet ouvrage 370.                                                                                             | des fluides. 43. leur résistance déterminée 44. défaut des expériences faites 45 |
| ce que c'est 372. béatification 476. sa force mesurée 377. expliquée 378. cause du tonnerre & de la pluie 380.                                               | <i>Franklin</i> sur l'Electricité 370                                            |
| <i>Epargne</i> (Loi de l') expliquée 131. combattue 137                                                                                                      | <i>Fontenelle</i> . Théorie des Tourbillons. 332                                 |
| <i>Entbousfaste</i> , pour l'expression 23. pour le fait 24. pour les idées 25. pour les sentimens 27                                                        | <i>Formey</i> , Lettres sur la Prédication. 292                                  |
| <i>Essai de Cosmologie</i> 128. expliqué 131. réfuté 137                                                                                                     | <i>Frisii</i> Disquis. in fig. telur. 282                                        |
| <i>Etudes militaires</i> . Extrait de cet ouvrage 48. utilité de l'ouvrage 50                                                                                | * <i>Franc</i> (le) Poésies sacrées. 285                                         |
| <i>Evolutions</i> . définies 53. simples ou composées 54. motions différentes 55. objections & réponses 56                                                   | * <i>G</i> eer des Insectes. 455                                                 |
| * <i>Fabii</i> Epistola ad Nerinium. 282                                                                                                                     | * <i>Gerdes</i> scrinium antiquarium 292                                         |
| * <i>Falconii</i> Dion Cassius. 143                                                                                                                          | * <i>Gesnard</i> . Ecole de l'homme. 145                                         |
| <i>Fluides</i> (les) leur résistance peu connue 37. pourquoi 38. sentiment de Newton sur cette explication 39. vrais principes de cette Théorie 42. pression | * <i>Ghezzi</i> . De principii della morale 283                                  |
| <i>Tom. I. Part. III.</i>                                                                                                                                    | <i>Grasbuis</i> . Essai sur la Colique 422                                       |
|                                                                                                                                                              | * <i>Guedoin</i> Quintilien 454                                                  |
|                                                                                                                                                              | * <i>Griscbow</i> . ses observations 287                                         |
|                                                                                                                                                              | <i>H</i> aen (Mr. de) sur la Colique de Poitou. 402                              |
|                                                                                                                                                              | * <i>Havercamp</i> . Thesaurus Morallianus 154                                   |
|                                                                                                                                                              | <i>Hébreux</i> (textes) sa différence du Samaritain 6. de celui de Lxx. 8.       |
|                                                                                                                                                              | * <i>Heerkens</i> , ses œuvres 292                                               |
|                                                                                                                                                              | * <i>Hist.</i> des Provinces-Unies 461                                           |
|                                                                                                                                                              | <i>G g</i> ..... <i>Hi.</i>                                                      |

# TABLE DES MATIERES.

|                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <i>Histoire des mœurs du</i>         | <i>Leibnitz.</i> S'il a connu    |
| xviii. siècle. (Mé-                  | la loi de l'épargne 352          |
| moires pour servir à                 | * <i>Lenglet du fr.</i> Recueil  |
| l') Extrait de cet ou-               | sur les Apparitions. 285         |
| vrage 64. Avertisse-                 | <i>Lettres à un Américain.</i>   |
| ment de l'Auteur 65.                 | Extrait de cet ouvra-            |
| réflexion sur l'amour                | ge 163. fabrique de              |
| 66. sur les passions                 | l'univers 164. cause             |
| 68. &c.                              | de son mouvement                 |
| <i>Histoire des Juifs (in-</i>       | 165. non dues au ha-             |
| troduction à) 3. Ex-                 | zard 166. ni au choc             |
| trait de cet ouvrage                 | d'une comète 167 pour-           |
| 4. sa beauté, son but 5              | quoi? 168. si notre ter-         |
| <i>J Enetski</i> Manusc. Za-         | re est la matière du             |
| luscian. 149                         | soleil? 170. d'où vient          |
| <i>Joseph</i> peu correct dans       | l'air? 171. d'où les co-         |
| ses supputations 19                  | quillages des monta-             |
| <i>Jugement de l'Acad. de</i>        | gnes? 172. s'ils vien-           |
| Berlin 2. Extrait de                 | nent de la mer? 174.             |
| cette pièce. 216. ori-               | cause des bancs & des            |
| gine des loix de l'é-                | cailloux 176. si l'hom-          |
| quilibre 218. ses pro-               | me est un composé de             |
| priétés 222. Phorono-                | petits hommes? 179               |
| mie & Dynamique ce                   | * <i>Lettre à la Marquise</i>    |
| que c'est. 226. &c.                  | relative à Mr. de                |
| - - - - - de l'Acad. de              | Maupertuis 293.                  |
| Berlin 3 <sup>me</sup> . extrait 348 | * - - - de Berlin 464            |
| son droit contesté 365               | * - - - sur le Tuteie-           |
| <i>K epler.</i> sa règle des di-     | ment 247                         |
| stances 343                          | - - - sur le Vouzeie-            |
| * <i>Kippingii.</i> Sintagma         | ment. 265                        |
| jur. ecclesiast. 290                 | * - - - 2de sur le vou-          |
| <i>Konig</i> (Mr.) son Mé-           | zeiement 308. histoi-            |
| moire de Leipsig. 216                | res de ce différend 328          |
| en quoi il diffère de                | <i>Loix du mouv. des corps</i>   |
| Mr. de Maupertuis 245                | durs 131. élastiques             |
| <i>L enclos.</i> (Ninon de)          | 133. & de leur repos             |
| Mémoire sur sa vie,                  | 136                              |
| extrait de cet ouvra-                | * <i>Luci Sestiani</i> de Litte- |
| ge. 441.                             | ratura Græcor. 292               |
|                                      | M.                               |

# TABLE DES MATIERES.

|                                     |                                  |     |
|-------------------------------------|----------------------------------|-----|
| * <b>M</b> anetti Viridar.          | tiques.                          | 146 |
| Florent.                            |                                  | 142 |
| * <b>M</b> aintenon. ses Lettres.   | * <b>N</b> erinii. Hist. de      |     |
| sa vie.                             | templo bonifa-                   |     |
| <i>Martene.</i> Remarq. sur         | cii                              | 452 |
| l'épargn.                           | <b>N</b> euber (Me) épure le     |     |
| <i>Massuet</i> (Mr.) Elem. de       | théâtre Allemand                 | 112 |
| la Philosop. modern.                | <b>N</b> œ. sa posterité suppu-  |     |
| <i>Metbuselab.</i> ses années 8.    | tée                              | 12  |
| <i>Maupertuis</i> (Mr. de) son      | <b>N</b> ewton. réfuté           | 332 |
| essai de Cosmologie.                | - - - ses deux théories          |     |
| 128. expliqué 131. ré-              | sur la resist. des fluides       |     |
| futé 137.                           | insuffisantes. 38. &c.           |     |
| * <b>M</b> eier. Logique            | <b>O</b> udendorp laudatio fu-   |     |
| <i>Mélanges</i> de differ. pié-     | nebr. celsist. Pr. A-            |     |
| ces, traduites de l'an-             | raus. 156.                       |     |
| glois, extrait de cet               | <b>P</b> atriarches. durée de    |     |
| ouvrage 84.                         | leur vies 5. naissan-            |     |
| <i>Melchisedec.</i> qui il fut 14.  | ce des postdiluvien 7.           |     |
| ce qu'en dit Joseph 20              | Les 70. réfutés 8. Jo-           |     |
| <i>Mémor. histor. critiq. &amp;</i> | seph aussi 10.                   |     |
| litter. de Bruys. Ex-               | * <i>P</i> aciaudi Diatribe      | 280 |
| trait de cet ouvrage.               | * <i>P</i> hilosophical Dialogue |     |
| 72. Caractère de l'Au-              | de Deceney.                      | 284 |
| teur                                | <i>P</i> hriné. (Lettre de)      | 90  |
| - - - de Bruys, 2d.                 | <i>P</i> eleg. son histoire      | 12  |
| extrait                             | <i>P</i> iété. (Les commenc. &   |     |
| <i>Mémoire</i> sur la Vie de        | les progrès de la vraie)         |     |
| Mlle de Lenclos                     | Extrait de cet ouvra-            |     |
| † <i>M</i> ead. Monita & præ-       | ge 22. son précis                | 29  |
| cepta med                           | <b>Q</b> uaker. scène chez lui   |     |
| 145                                 |                                  | 87  |
| <i>Mer rouge.</i> circonstances     | * <b>R</b> estaut Traité de      |     |
| sur son passage; aveu               | l'ortographe fran.               |     |
| des païens là-dessus 17.            |                                  | 286 |
| ce qu'en dit Tacite 19              | <i>R</i> eucblin. Frémier poë-   |     |
| Syfimaque 20. Mané-                 | te dramat. allemand.             |     |
| thon 21.                            |                                  | 208 |
| <i>Mettrie</i> (de la) justifié.    | * <i>R</i> eymar Dion Cassius.   |     |
| 451                                 |                                  | 149 |
| <i>Moubi</i> - Tablette drama-      | * <i>R</i> icbelet Traduct. des  |     |

# TABLE DES MATIERES.

|                                                                                                        |                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Operas de Metastasio.                                                                                  | 37. &c.                                             |
| <i>Ridicules du siècle</i> (Les)                                                                       | 148                                                 |
| Extrait de cet ouvrage                                                                                 | 274                                                 |
| <i>Riffossini</i> sopra l'uso del mercur.                                                              | 142                                                 |
| * <i>Rodoia</i> . Comment. de anno jubilæo                                                             | 141                                                 |
| <i>Roque</i> (Mr.) son caractère                                                                       | 76                                                  |
| <b>S</b> aurin (Jacques) sa vie par Bruys                                                              | 78                                                  |
| * <i>Schmauff</i> . Droit public.                                                                      | 148                                                 |
| <i>Sèche</i> . (dissertation des cœufs de la) extrait de cet ouvrage                                   | 433.                                                |
| méprise de l'Auteur                                                                                    | 439                                                 |
| <i>s'Gravesande</i> . son Eloge.                                                                       | 168.                                                |
| * <i>Solle</i> (Mr. de la) A. necdotes                                                                 | 145                                                 |
| * <i>Stapfer</i> . ses œuvres                                                                          | 283                                                 |
| * <i>Stroddmann</i> Europe savante                                                                     | 291                                                 |
| <b>T</b> amerlan. Comédie.                                                                             | 210                                                 |
| <i>Terre</i> Sa matière                                                                                | 170                                                 |
| <i>Testament</i> . Leurs inconveniens                                                                  | 105. &c.                                            |
| <i>Théorie</i> (essai d'une nouv.) sur la ref. des fautes par Mr. d'Alembert. (Extrait de cet ouvrage) | 34. éloge de l'auteur 35. sa dédicace 26. ses idées |
| * <i>Tombeau de la Sorbonne</i>                                                                        | 294                                                 |
| <i>Tourbillons</i> cartes. (Théorie des) Extrait de cet ouvrage                                        | 332                                                 |
| Opinions sur le mouvement                                                                              | 334.                                                |
| clarté de l'impulsion, obscurité de l'attraction                                                       | 337.                                                |
| celle-ci combattu                                                                                      | 339.                                                |
| force centrifuge                                                                                       | 242.                                                |
| Espace vuide réfuté                                                                                    | 345                                                 |
| <i>Turretin</i> (Jean Alphonse), son caractère                                                         | 74                                                  |
| <i>Tuteiement</i> . doit-on le bannir de nos versions?                                                 | 247                                                 |
| <b>V</b> ernet Dialogues sociaux.                                                                      | 457                                                 |
| <i>Vernède</i> (J. S.) traduction                                                                      | 22                                                  |
| * <i>Verri</i> . De ortu & progr. juris mediolan.                                                      | 28                                                  |
| * <i>Vindicie</i> romani Martirologii                                                                  | 281                                                 |
| <i>Univers</i> . sa fabrique                                                                           | 164                                                 |
| son mouvement                                                                                          | 165                                                 |
| <i>Voltaire</i> Epître au Card. Quirini.                                                               |                                                     |
| <i>Voueiement</i> dans nos versions                                                                    | 168                                                 |
| * <b>W</b> arburton œuvres de Pope                                                                     | 144                                                 |
| <i>Xénocrate</i> . sa réponse à Phriné.                                                                | 97                                                  |

F I N.











